BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

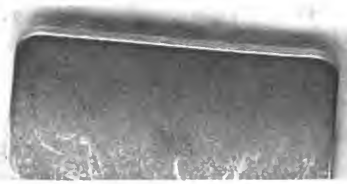

Digitized by Google

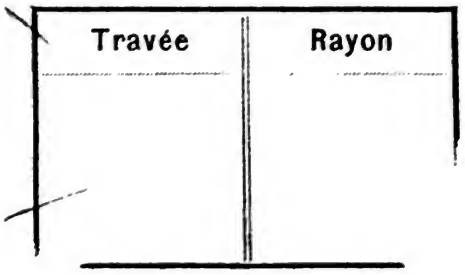

AD353/25

Digitized by Google

f Barbier II. 634

Digitized by Google

HISTOIRE
ABRÉGÉE
DU DUCHÉ
DE
BOURGOGNE,

Depuis les Éduens, les Lingons & les Séquanois, juſqu'à la réunion de la Province à la Couronne ſous Louis XI.

A L'USAGE DU COLLEGE DE DIJON.

M.C.
BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

A DIJON,
Chez CAUSSE, Imprimeur-Libraire.
Et ſe vend,
Chez J. B. CAPEL, Libraire, place St. Jean.

M. DCC. LXXVII.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

Digitized by Google

Digitized by Google

A MESSIEURS
LES
ADMINISTRATEURS
DU COLLÉGE DE DIJON.

MESSIEURS,

UN Ouvrage entrepris par vos ordres, devoit paroître ſous vos auſpices. Deſtiné à l'inſtruction de nos jeunes Concitoyens, il ne manquera pas de leur plaire, dès qu'ils le verront honoré de votre approbation. Ils vous devront les fruits qu'ils en recueilleront.

Puiſſe-t-il leur inſpirer l'amour de la Patrie, & le deſir d'en approfondir l'Hiſtoire!

Tout eſt employé par votre ſage admi-

Digitized by Google

niſtration à exciter les talens, encourager l'émulation qui en eſt la mere, & à cultiver le génie naiſſant. Le choix de Profeſſeurs zélés, un Cabinet de Phyſique, une Chaire d'Hiſtoire, des Prix annuels en chaque Claſſe, même en Philoſophie, une Bibliothéque choiſie, ouverte chaque jour à la curioſité de nos Diſciples; tout leur annonce votre goût éclairé pour les beaux Arts, votre affection patriotique, & le deſir ardent de voir former des Elèves qui puiſſent ſoutenir la gloire de leurs Ancêtres.

Daignez, MESSIEURS, agréer cet eſſai, comme une marque de mon attachement aux fonctions que vous avez bien voulu me confier, & comme un témoignage public du profond reſpect & de la vive reconnoiſſance avec leſquels je ſuis,

MESSIEURS,

Votre très-humble &
très-obéiſſant ſerviteur,
C. COURTÉPÉE,
Sous-Principal-Préfet
du Collége de Dijon.

Digitized by Google

PRÉFACE.

LA Bourgogne, premiere Pairie du Royaume, eſt célèbre dans l'antiquité par les Eduens, ſes premiers Habitans; & dans le moyen âge, par ſes Rois, ſes Ducs, ſes priviléges & ſes Etats. L'excellence de ſes Vins, le grand nombre de ſes Hommes illuſtres en tout genre, ont porté ſon nom & ſa renommée chez toutes les Nations. Ainſi ſon Hiſtoire devient intéreſſante, & mérite d'être connue.

Elle a été écrite, il y a deux cents ans, par Guillaume Paradin & par St. Julien de Baleure; mais ſans goût, ſans critique, & noyée dans un fatras d'érudition étrangere. D. Plancher, ſavant Bénédictin, l'a publiée en 3 vol. *in-fol.*, & s'eſt arrêté à Philippe le Bon, dont le regne eſt le plus curieux. M. Mille, qui l'a commencée en 3 vol. *in-8°.*, en eſt reſté aux Ducs Bénéficiaires. Aucun de ces Auteurs n'a remonté aux Eduens, ni aux Romains, qui ont conquis leur Pays.

Digitized by Google

D'ailleurs, tous ces Ouvrages, trop volumineux, ne ſont pas à la portée des jeunes gens pour leſquels j'écris particuliérement. Il eſt très-important de leur inſpirer de bonne heure le deſir de connoître la nature & la force des liens qui les uniſſent à la Société; les Loix, les priviléges & les uſages de leurs Concitoyens; les motifs puiſſans qu'ils ont d'aimer leur Patrie, leurs Souverains, & la modération du gouvernement ſous lequel ils ont le bonheur de vivre.

C'eſt l'Hiſtoire qui fournit ces grandes & utiles leçons; elle conduit à la connoiſſance de l'homme qui en eſt le ſujet : elle apprend à démêler les paſſions humaines, à balancer les opinions, & aſſigner, dans l'ordre moral & politique, les effets à leurs cauſes. En blâmant les erreurs & les vices, elle les fait éviter, & nous invite à profiter de la ſageſſe des exemples qu'elle propoſe.

Que l'on ne diſe pas que ces connoiſſances ne peuvent être à la portée des enfans. Seroit-il plus difficile de

les appliquer à des leçons dont la pratique influera sur toute leur vie, qu'aux régles arbitraires du langage qu'ils oublieront bientôt? D'ailleurs on ne peut trop de bonne heure les traiter en hommes : c'est le moyen d'élever leurs sentimens au dessus de leur âge. Il importe au moins autant de les instruire à bien penser, qu'à bien écrire ; de leur former un jugement sain, qu'à exercer leur mémoire.

Ces maximes sont la base du gouvernement de ce Collége : elles sont l'objet de ses réglemens, comme de ses exercices. J'ai donc cru entrer dans les vues de ses sages Administrateurs, & seconder leur zèle, en publiant, à l'usage des Etudians, un Abrégé de l'Histoire du Duché de Bourgogne en un seul volume *in-12*.

Mon objet n'est point de remplir leur esprit d'anecdotes inutiles, ou de les égarer par des recherches de pure curiosité. Il est peu nécessaire qu'ils soient instruits des intrigues de la Cour de nos premiers Rois, de leurs guerres, de leurs faits odieux; mais ils doivent

Digitized by Google

apprendre comment un peuple nombreux, dont ils deſcendent, s'eſt policé, par quel degré il eſt ſorti de la barbarie; enfin, quelle eſt la ſource des Loix, des coutumes, & même des préjugés auxquels ils ſeront obligés de ſe ſoumettre.

Il eſt bon de leur faire connoître les entrepriſes & les ſuccès des grands Hommes & des Génies ſupérieurs, nés dans leur Patrie pour éclairer le genre humain, ou pour en faire le bonheur. Leur exemple les excitera mieux que tous les Traités de Morale, à ſuivre les routes de l'honneur & de la vertu, dans leſquelles ils ont été devancés par leurs Ancêtres.

La Grece ne doit peut-être cette multitude d'Hommes fameux dont elle s'honore, qu'au ſoin qu'elle prenoit de perpétuer le ſouvenir de ceux qui l'avoient ſervie avec éclat. Les talens étoient regardés comme un patrimoine qu'une contrée n'enlevoit pas à une autre impunément. On dreſſoit des ſtatues aux Héros dans tous les états : ils inſpiroient ce qu'ils avoient été. Il

ſortoit de leurs images des traits de lumiere plus perſuaſifs que les leçons du Portique.

Si on a laiſſé mourir froidement ceux qui ont eu quelque recommandation parmi nous, excitons leurs cendres avec chaleur; montrons-les encore une fois au monde : rendons-les utiles à la Patrie, & ne la privons pas des ſecours qu'elle peut en tirer pour ſe faire des enfans dignes d'elle. C'eſt ce qui m'a engagé à rappeller ceux de nos Compatriotes qui dans chaque ſiécle ont éclairé les autres par leurs écrits. Cette partie de l'Hiſtoire eſt la ſemence des grands Hommes.

J'ai regardé de même comme un objet eſſentiel, d'indiquer ceux qui ſe ſont diſtingués par les Places, la piété & les fondations utiles. Annoncer les belles actions, les traits d'humanité, c'eſt le moyen de les multiplier.

Ainſi mœurs, faits, caracteres, foibleſſe & grandeur d'ame dans l'homme, voilà ce qu'on aura à conſidérer, & ce qu'on ſe plaît à lire, plutôt que

Digitized by Google

des généalogies, des dates, des siéges & des batailles. Pour un Citoyen, de toutes les Histoires, celle de son Pays est sans contredit la plus intéressante, & quelquefois la plus négligée : on est souvent étranger dans sa propre Patrie. Que nous importe l'Histoire de la Grece & de l'Asie, si celle de France nous est étrangere; si nous ne connoissons pas le point de la surface que nous occupons ? On riroit d'un Laboureur qui abandonneroit son champ pour cultiver celui des autres.

M. Rollin desiroit, dans cette vue, que l'on entreprît un Abrégé de l'Histoire générale de France, & des Histoires particulieres de nos Provinces, afin que chacun connût le berceau de ses peres, & s'attachât davantage à son Pays natal. L'Abbé Desfontaines abrégea, dans cette intention, la grande Histoire de Bretagne par D. Lobineau. M. de Maucomble a mis en un petit volume *in*-8°. l'Histoire de Nîmes par Léon Menard, & s'est fait lire de tous les jeunes gens, que 7 volumes *in*-4°. effrayoient. On vient de donner celle de Lorraine en un pareil volume. M.

Digitized by Google

Jean-Michel Lorenz, Profeſſeur d'Hiſtoire à Strasbourg, a publié en 1776, *in*-8°, les Elémens de l'Hiſtoire d'Allemagne, *à l'uſage des Ecoliers.*

Pourquoi ne ſuivrions-nous pas un exemple ſi avantageux, & ne chercherions-nous pas à répandre la lumiere parmi nos Elèves ? Il eût été à deſirer qu'une main plus habile que la mienne eût entrepris cette tâche pour la Bourgogne : mais le zèle ſuppléera aux talens. Appliqué particuliérement à l'Hiſtoire, ſur-tout à celle de notre Province que j'ai parcourue pluſieurs fois ; conſacré à l'inſtruction de la jeuneſſe, j'aurois cru être coupable d'ingratitude envers ma Patrie, ſi je ne faiſois pour elle, ce que tant d'autres ont fait pour les Peuples étrangers.

J'ai profité, ſans ſcrupule pour mon objet, de l'Abrégé Hiſtorique fait en commun, qui eſt à la tête du premier volume de la nouvelle Deſcription de Bourgogne. Les mœurs & les uſages de nos peres, ſeront ici plus au long. On doit être inſtruit de toutes ces bizarreries, pour en juger les hommes.

Digitized by Google

Les faits ſeront moins reſſerrés, & l'intérêt deviendra plus ſenſible & plus vif. Les deux premieres époques, les plus curieuſes & les moins connues, ſont augmentées de plus de moitié. Je termine cet Eſſai à la réunion de la Bourgogne à la Couronne ſous Louis XI, en 1477.

Pour en faciliter la lecture aux enfans qui ſouvent ſont arrêtés par les noms barbares des anciens Peuples ou des Villes peu connues, j'ai cru devoir, ſelon l'avis de perſonnes reſpectables, ajouter à la fin une *Table Géographique* qui levera tous leurs doutes, & pourra leur être utile.

Je ne puis finir ſans avertir que le Savant M. de Broſſes, Premier Préſident, dont les Lettres & le Barreau pleurent la perte, a été le premier à m'encourager à la compoſition de ce petit Ouvrage, qu'il en a vu le manuſcrit, & l'a honoré de ſes Notes & de ſon approbation.

Digitized by Google

HISTOIRE
ABRÉGÉE
DU DUCHÉ
DE
BOURGOGNE.

LIVRE PREMIER.

La Bourgogne ſous les Éduens, les Lingons & les Séquanois, juſqu'à la priſe d'Aliſe, l'an de Rome 701.

LA GAULE étoit diviſée en trois parties, la Celtique, la Belgique & l'Aquitanique : elles differoient entr'elles par le langage, ou plutôt par les dialectes, par la maniere de vivre & de ſe gouverner.

La Celtique, qui doit ſeule nous occuper,

Digitized by Google

comprenoit tous les pays placés entre la Seine, la Marne, la Garonne, le Rhône, les Alpes & la Germanie. Telle étoit son étendue, lorsque César y entra.

La Gaule Celtique, appellée par les Romains chevelue, *comata*, étoit habitée par plusieurs Peuples libres & indépendans : elle avoit des Villes considérables, telles que Bibracte, Alise, Langres, Sens, Besançon, dont l'antiquité est si reculée qu'on ne peut fixer l'époque de leur fondation.

Les Eduens tenoient le premier rang dans la Celtique. Bibracte, leur Capitale, étoit la plus illustre & la plus opulente Ville des Gaules. Leur République comprenoit une grande partie de la Bourgogne, de la Bresse, du Lyonnois, avec le Brienois, le Charolois, le Forez & le Nivernois. Ainsi ils étoient entre la Saone, la Loire, l'Yonne & la Seine.

Ils comptoient encore plusieurs Cités distinguées sous leur protection ou dans leur alliance, comme celles des Senonois, des Bituriges & des Bellovaques.

Cette République étoit gouvernée par les Druïdes & le Corps de la Noblesse. Tous les ans on élisoit un Magistrat souverain, nommé *Vergobret* (1), qui étoit le Chef de la Nation,

(1) On donne encore au Maire d'Autun le nom de *Vierg*, diminutif de *Vergobret*, que Munier croit après Hottman, signifier premier Prince ou Prince des Œuvres, *Princeps Operum*. Gollut dit que ce mot signifie *force* ou *autorité*, & que le *Vierg* portoit l'épée de la

& qui avoit le droit de vie & de mort. Il lui étoit défendu de sortir de son territoire, & de désigner un de ses parens pour succéder à sa Charge, qui finissoit avec l'année. *Cotus* fut déposé pour avoir été nommé Vergobret par son frere dans une assemblée clandestine, & *Convictolitanus* élu par les Druïdes, fut confirmé par César dans une assemblée tenue à Decize-sur-Loire.

Les Lingons étoient anciens & distingués parmi les Gaulois. Ils habitoient le Bassigny, le Tonnerrois, le Comté de Bar-sur-Seine, partie du Bailliage de la Montagne & le Dijonnois. Leur territoire fort peuplé, s'étendoit depuis la Seine au Mont de Vosge. Pline les place dans la Belgique, séparée de la Celtique par la Marne & la Seine : la Notice de l'Empire les met dans la premiere Lyonnoise, où ils sont toujours restés. Frontin assure que cette Cité passoit pour très-opulente ; Martial vante les laines de ce Pays, & Claudien ajoute qu'il produisoit du bled en abondance. *Andematunum*, depuis Langres du nom du peuple, étoit la Capitale.

Une inscription, rapportée par Gruter, apprend que cette Ville devint Colonie Romaine ; & plusieurs vestiges d'antiquités font juger

---

guerre & le sceptre de justice. Ce mot, selon Watchter, veut dire en celtique, *vir Legis*. « Les *Vergs* & Maires d'aujourd'hui, ajoute » St. Julien de Baleure pag. 202, ne sont plus » que simples Juges & ombres des Magistrats, » & Chefs d'Echevinage pour tout potage. «

qu'elle a ſubſiſté avec ſplendeur. *Moſa* Meuvi, *Divio* Dijon, *Tile-Caſtrum* Til-Châtel, *Tornodurum* Tonnerre, *Latiſco* Lans-ſur-Leigne, *Aquæ Borvoniæ* Bourbonne-les-Bains, *Caſtellum* le Châtelet où l'on vient de découvrir tant d'antiquités, furent leurs principales Villes.

Les SÉQUANOIS, auxquels la fertilité & l'étendue de leur territoire donnoient un rang marqué parmi les Celtes, occupoient tout le Pays qui eſt entre le Rhône, la Saone, le Rhin le Mont-Jura & les Voſges. Leur Cité comprenoit la haute Alſace, le canton de Baſle, la Franche-Comté, partie de la Breſſe & le Comté d'Auxone.

Dès le temps de Marius, le Sénat, pour s'attacher cette brave Nation qui avoit achevé la défaite des Teutons. donna à ſon Roi Catumantalede, le titre d'ami du Peuple Romain. Lorſque Céſar fit la conquête des Gaules, les Séquanois tenoient dans la Celtique le premier rang avec les Eduens, dont la Saone les ſéparoit.

Leur cavalerie a été de tout temps renommée; elle rendit de grands ſervices à Céſar dans la bataille de Pharſale. Les principales Villes de la Séquanie étoient Beſançon, Augts près Baſle, Avenche & Nions : ces trois dernieres devinrent des Colonies Romaines. Tacite & Strabon ſemblent inſinuer que ſous Auguſte la Séquanoiſe fut de la premiere Lyonnoiſe; mais ſi l'on s'en rapporte au témoignage de Pline, elle fit partie de la Belgique : ce Pays fut connu aux III & IVe. ſiécles ſous le nom de *maxima Sequanorum*, dont Beſançon étoit la Métropole.

Digitized by Google

La Celtique trop chargée d'Habitans & d'une jeuneſſe inquiéte, envoya ſouvent des Colonies nombreuſes en des climats éloignés : l'une conduite par Sigoveze, neveu d'Ambigat, Roi de Bourges, & peut-être guidée par les Cimmeriens qui connoiſſoient la route, s'établit cinq cent quatre-vingt-dix ans avant Jéſus-Chriſt, au nord de la Forêt Hercinienne qui couvroit une partie de l'ancienne Germanie, & s'étendoit depuis le Rhin juſqu'au delà de la Bohême.

Les Boïens, alliés des Éduens, faiſoient la principale partie de cette Colonie. Ils s'arrêterent dans le pays qui prit d'eux le nom de *Boio-Hemum*, la Bohême. Ces Peuples ajoutoient, dit Céſar, la ſévérité des mœurs germaniques à la bravoure des Gaulois. En perdant le *Boio-Hemum*, dont ils furent chaſſés par Maroboduus, Chef des Marcomans ſous Auguſte, ils formerent des établiſſemens dans la Vindelicie & dans le Noricum, qui ont pris le nom de *Bajoaria* (Baviere), dérivé de celui des *Boii*.

L'autre Colonie ſous Belloveze s'avança dans l'Italie par le Pays des *Taurini* (Turin), l'an de Rome 165. Nous apprenons de Tite-Live qu'elle étoit compoſée de Bituriges, d'Eduens, de Boïens, de Lingons, de Sénonois & d'Arvernes. Ils aiderent d'abord les Phocéens à s'établir dans le canton des Salyens, où ils fonderent Marſeille. Ayant franchi les Alpes, ils conquirent le pays habité par les Tuſces & les Umbres qu'ils chaſſerent. Pluſieurs Villes les regardent encore comme leurs fondateurs ; telles que Parme, Padoue, Aquilée, Breſſe,

Sienne, Senigaglia (*Seno-Gallia*) : les Lingons en particulier fonderent les Villes d'Imola & de Budrio.

Les Gaulois ayant appris que l'endroit où ils campoient s'appelloit le *champ des Inſubriens*, nom pareil à celui des Inſubriens du canton des Eduens, prirent cette reſſemblance pour un préſage, & ſe fixerent en ce Pays, où ils bâtirent une Ville qu'ils nommerent *Mediolanum* (Milan). Ce nom celtique *Mey-Land* (media terra) étoit celui d'une Ville des Eduens, qui paroît devoir être placée à Mâlain (1), comme le penſe M. Bonami, au 28e. vol. des Mémoires de l'Académie des Inſcript. pag. 473.

Les Senonois s'arrêterent en deça du Pô auprès des Inſubriens, l'an de Rôme 167. Unis aux Boïens, ils ſe rendirent maîtres de Melphe, & ſelon Pline, la détruiſirent de fond en comble. Les Boïens qui étoient de leur Colonie, pénétrerent par l'Alpe Pennine, & s'avancerent au voiſinage des Inſubres, paſſerent le Pô, chaſſerent les Etruſques juſqu'au Golfe Ionien, & ſe mirent en leur place l'an 255 de Rome. Maîtres des terres entre le Pô

(1) Ce lieu, dans les chartes des IXe & XIe. ſiécles, eſt appellé *Mediolanum*; au XIIIe. ſiécle, *Molanum*, dont on a fait Maeſlin, Maulein & Mâlain. Les ruines, les briques, les figures, les médailles, les tombeaux, une inſcription romaine que j'y ai remarquée, annoncent l'antiquité de ce Village, du Bailliage d'Arnay : à 4 lieues & demie oueſt de Dijon.

Digitized by Google

& le Reno, ils formoient une Nation de cent douze Tribus, au rapport de Pline le Naturaliſte, liv. 3. Chaſſés dans la ſuite par les Romains, ils ſe retirerent du côté du Danube, & habiterent avec les *Tauriſci* & les *Scordiſci* ſur les confins de la Pannonie & de l'Illyrie. Mais étant entrés en guerre avec les Daces, ils ſuccomberent ſous les armes de *Boerebiſtes*, Roi des Getes, & l'extinction de leur Nation en cette contrée laiſſa un pays vuide d'Habitans, que Pline appelle *deſerta Boiorum.*

Les Eduens unis aux Senonois & aux Lingons ſous la conduite de Brennus, l'an de Rome 363, firent une nouvelle irruption dans l'Etrurie : l'envie de repaſſer en Italie leur fut inſpirée par un Helvétien, nommé *Helico*, qui ayant travaillé quelque temps à Rome en qualité de Charpentier, apporta dans ſa patrie des figues ſéches, de l'huile, des raiſins & du vin. Attirés par la douceur de cette liqueur, ils réſolurent d'aller dans un Pays qui produiſoit de ſi excellentes choſes. Plutarque de même attribue cette irruption des Gaulois aux charmes du vin que le Toſcan *Aruns* leur avoit apporté, pour les engager à le ſecourir contre *Lucumon*, qui l'avoit deshonoré par l'enlevement de ſa femme.

Les Gaulois le ſuivirent & aſſiégerent *Cluſium* où demeuroit ſon ennemi. Les Romains leur demanderent quel droit ils avoient ſur cette Ville ? « Le même, répondirent-ils fié» rement, que vous, ſur tant de Peuples dont » on dit que vous avez envahi les terres : » nous portons notre droit à la pointe de l'é» pée ; tout appartient aux gens de courage.

En même temps ils levent le siége de Clusium, marchent contre les Romains, leur livrent un sanglant combat près de l'*Allia*. Le nombre, la taille, l'armure de ces nouveaux venus, leurs cris effroyables inspirent une telle frayeur aux Romains, qu'ils jetent les armes bas, & sont plutôt massacrés que défaits.

Brennus conduit ses soldats victorieux à Rome, prend cette Ville, l'abandonne au pillage & la livre aux flammes. Mais si l'on en croit Tite-Live, la fortune change : Camille sauve sa patrie, bat ses ennemis, & mérite le titre de second *Romulus*. Polybe plus ancien & moins partial que l'Historien latin, dit simplement que les Gaulois firent la paix, & s'en retournerent tranquillement dans leur Pays, après avoir occupé sept mois entiers Rome, à l'exception du Capitole. Ce récit de Polybe fait disparoître les prétendus triomphes de Camille, qui ne peuvent d'ailleurs se concilier avec celui de Varron.

Depuis cet événement, la terreur du nom Gaulois fut si grande parmi les Romains, que dans les guerres contre cette Nation tout privilége cessoit, & personne n'étoit exempt de prendre les armes. Ce fier Sénat, Juge & Protecteur des Rois, ne pensoit qu'à sa sûreté, & oublioit sa gloire, quand il avoit à combattre contre ces ennemis redoutables : *cum Gallis pro salute, non pro gloriâ certare ;* Salust. Jugurth.

Lorsque Pyrrhus faisoit la guerre en Italie, les Gaulois détacherent sous un autre Brennus, un corps de troupes qui passerent en Macédoine, où ils firent des conquêtes. Brennus força, après plusieurs combats, le passage des

Thermopyles, & ſe rendit à Delphes pour piller le fameux Temple d'Apollon; ajoutant à l'irréligion du deſſein cette plaiſanterie indécente, *qu'il falloit que les Dieux, lorſqu'ils étoient auſſi opulens, fiſſent part de leurs richeſſes aux pauvres mortels.* Mais il fut battu aux portes de Delphes par les troupes combinées des Villes grecques, & ſon armée périt en grande partie dans ſa fuite, moins par le fer de l'ennemi que par les maladies, la faim & le froid. Brennus bleſſé dangereuſement, ſe tua lui-même d'un coup de poignard. La Grece menteuſe, qui avoit autrefois attribué la défaite des Perſes auprès de ce Temple, à la vengeance d'Apollon, expliqua de même celle des Gaulois par des tonnerres, des éclairs, des ſpectres & autres merveilles de la *terreur panique*, que Pauſanias a viſiblement empruntées d'Hérodote: mais Juſtin, plus ſage, impute la déroute des Gaulois à l'eſprit d'indiſcipline, de brigandage, de débauche & d'ivrognerie, qui leur avoit fait dégarnir leur camp pour courir les campagnes. Des débris de l'armée *Commontorius* en raſſembla une nouvelle, avec laquelle il préféra de reſter en Thrace, où il forma un roïaume de ſes conquêtes. Après ſoixante ans d'exiſtence, les *Gallo-Thraces* furent vaincus à leur tour par les anciens peuples du Pays, & totalement détruits ſous le regne de leur Roi Cavarus.

Les autres bandes gauloiſes de Leononius & de Lutarius, deſtinées à une fortune plus grande & plus durable, ſe porterent, en 476, de Delphes en Aſie, où elles fonderent la Tétrarchie des Galates ou Gallo-Grecs, dont le fameux

Déjotare, l'ami de Ciceron, étoit Roi du temps de Céſar. La Galatie après avoir ſubſiſté cent ſoixante ans dans un état libre en apparence, dépendant & précaire dans la réalité, fut réduite en Province romaine à la mort d'Amynthas, qui en étoit l'unique Tétrarque, l'an de Rome 728, environ deux cent cinquante-deux ans après le paſſage des Gaulois en Aſie, & cinq cent ſoixante-ſix ans après l'expédition de Sigoveze en Germanie.

Les Gaulois d'Italie ſouvent défaits par les Romains, & jamais ſoumis, ſe joignirent à Annibal (1), dont les ſuccès ranimerent les eſpérances : ils firent un dernier effort pour aſſurer leur liberté ; ils eurent part à ſes victoires éclatantes & à ſes revers. Mais Rome ayant forcé ce célèbre Carthaginois de repaſſer en Afrique, & de ſe donner la mort en Aſie, devenue maîtreſſe de Carthage ſa rivale, elle tourna ſes armes contre les Gaulois, & les ſubjugua.

Les Romains s'étendirent juſqu'aux Alpes : enflés de leurs ſuccès, ils franchirent cette barriere, & conquirent le pays des Salyens. Le Général Sextius établit une Colonie à Aix, (*Aquæ Sextiæ*) qui dans ſon nom latin conſerve encore celui de ſon Fondateur. Cette con-

(1) On découvrit en 1714, au Village en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, un grand bouclier d'argent, du poids de quarante-trois marcs, qu'on croit être celui d'Annibal. Il eſt gravé dans le tom. v. des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, pag. 242.

Digitized by Google

quête fut réduite en Province Romaine ; & comme Narbonne y étoit compriſe, on appella cette partie de la Celtique, la *Gaule Narbonnoiſe ;* elle n'entre point dans la diviſion que Céſar fait de la Gaule en trois parties, parce qu'il regarde la Narbonnoiſe comme Pays Romain.

Les ARVERNES tenoient un rang très-diſtingué dans les Gaules, & ſe vantoient d'être deſcendus des Troyens, de même que les Romains, comme le remarque Lucain, l. 1. Leur Royaume s'étendoit depuis la Loire à Narbonne. *Gergovia* étoit leur Capitale, ou *Nemoſſus*, ſelon Strabon. Les Auteurs font mention de leurs Rois Ambigatus, Luerius, Bituitus, Vercingentorix. Luerius marchoit toujours ſuivi d'un peuple nombreux, auquel il jetoit à pleines mains des piéces d'or & d'argent, dont étoit rempli le ſuperbe char dans lequel il ſe faiſoit traîner : c'eſt Athenée après Poſſidonius qui certifie ce fait. Rome arma toutes ſes forces contre Bituitus, fils de Luerius : il fut vaincu ſur la Sorgue près d'Avignon, par Domitius Ænobardus, l'an de Rome 632. M. Menard, Hiſtorien de Niſmes, croit que l'arc de triomphe d'Orange fut élevé en l'honneur de cette victoire : d'autres penſent que c'eſt à Carpentras que Domitius fit ériger un trophée dont on voit encore les reſtes précieux.

L'année ſuivante Quintus Fabius dompta les Allobroges, qui furent mis avec les Arvernes au nombre des ſujets de la République. Ils en prirent l'habit ou la *toge* : delà vint à cette partie le ſurnom de *Togata*, & celui de *Galila Citerior* ou *Ciſalpina*, par rapport aux Alpes.

Digitized by Google

Les Romains par ces conquêtes se trouvèrent voisins des Éduens : ils les reçurent dans leur alliance, les traiterent même de *freres*, & donnerent à Bibracte le titre de *Sœur de Rome*. Les Lingons devinrent aussi leurs alliés, & obtinrent le droit de Bourgeoisie Romaine.

Cette alliance avec un si puissant peuple acquit aux Eduens un nouveau degré de considération dans les Gaules, & donna de la jalousie aux Arvernes, qui combatirent longtemps pour la primauté. Les Séquanois leur disputant la propriété de la Saone, entrerent dans leur Pays, taillerent en piéces leur cavalerie, & la mirent en déroute auprès d'*Amagetobria*, que M. Dunod place à la *Moigte de Broie*, sur les bords de la Saone, à 3 lieues de Gray. Après cette défaite, arrivée soixante & dix ans avant Jésus-Christ, les vaincus furent obligés de donner en ôtage les enfans de leurs Chefs, de payer un tribut, & de perdre une partie de leurs Etats.

Depuis quinze ans les Eduens gémissoient dans cette humiliante situation, lorsque les Helvétiens cherchant un climat plus fertile, résolurent de passer chez les Santons : après avoir brûlé leurs douze Villes & quatre cents Villages, ils traverserent au nombre de plus de trois cent mille hommes, commandés par Divicon, les terres des Séquanois, & firent le dégât sur celles des Eduens ; ceux-ci ne pouvant seuls s'opposer à ce torrent, appellerent à leur secours César, Gouverneur de la Gaule Narbonnoise.

Ce grand Capitaine accourut avec ses Légions, & surprit les Helvétiens au passage de la Saone,

Digitized by Google

la Saone : leur premiere diviſion prenoit la route de Bibracte, lorſqu'elle fut attaquée à cinq lieues de cette Ville, & défaite. Le vainqueur força cette Nation, réduite à cent mille hommes, à reprendre le chemin de ſon pays ; il fut ſeulement permis aux Boïens qui s'étoient unis à eux dans cette émigration, de s'établir entre la Loire & l'Allier, à la priere des Eduens. Quelques Savans ont cru que la colonne de *Cuſſi* avoit été élevée comme un monument de cette victoire.

La Celtique délivrée des Helvétiens ſe vit expoſée à un nouveau danger de la part des Sueves, peuples de Germanie. Arioviſte leur Roi, appellé d'abord par les Séquanois à leur ſecours contre les Eduens, avoit battu ceux-ci, s'étoit aſſujetti les autres, & approprié la troiſiéme partie de leur territoire. Il s'y établit, trouvant le pays meilleur que celui qu'il avoit quitté ; il augmenta ſes forces ; & au lieu de quinze mille hommes qu'il avoit d'abord amenés avec lui, il en eut bientôt ſix vingt mille qui firent trembler ſes voiſins, ne doutant pas qu'il n'eût deſſein de conquérir toute la Gaule, & de la ſoumettre à ſon Empire. Dans ces circonſtances ils députerent *Divitiacus*, riche & puiſſant Eduen, vers Céſar, pour l'engager à ſecourir les alliés du Peuple Romain. Rien ne convenoit mieux aux vues ſecretes de ce Général, & au deſir qu'il avoit d'acquérir de la gloire & de la puiſſance, que d'entreprendre la guerre contre Arioviſte. Comme il l'avoit fait reconnoître lui-même par le Sénat, Roi de la haute Alſace & ami des Romains, il prit le parti de lui demander une entrevue pour l'en-

gager à se retirer, & à rendre aux Eduens leurs ôtages ; mais le fier Germain répondit : *Si César veut me parler, qu'il vienne ; j'en ferois autant, si j'avois affaire à César.* Il dit encore à de nouveaux Députés, qui lui parlerent avec une fierté menaçante : « quel est donc ce César ? de quel droit ose-t-il me prescrire l'usage » que je dois faire de mes conquêtes ; je lui » ferai voir que je n'ai point fait alliance avec » Rome pour être son esclave. S'il lui prend » envie d'exécuter ses menaces, il verra ce que » peut une Nation qui fut toujours victorieuse, » & qui depuis quatorze ans n'a jamais couché » sous un toit. »

Sur cette réponse, César usant de la plus grande célérité, s'empara de Besançon, sur laquelle Arioviste avoit des vues. Il y passa quelques jours pour rafraîchir ses troupes. Ce fut-là que les Séquanois firent un tableau des Germains, qui jeta l'épouvante parmi les Légions. La consternation étoit générale, tout trembloit, Soldat & Capitaine. » Eh bien ! dit César, que » les timides se retirent, ils le peuvent ; qu'ils » aillent au sein de l'Italie montrer à des hommes généreux leur honte & leur lâcheté. Je » ne veux que la xe. Légion ; je suis sûr de sa » fidélité ; elle saura combattre avec moi, ou » sauver l'honneur de Rome, & partager mon » triomphe. « La harangue du Général ayant fait rentrer l'armée dans le devoir, les Romains marcherent contre l'ennemi : ils l'attaquerent près de Dampierre sur le Doux, & l'obligerent à repasser le Rhin, après avoir perdu quatre-vingt mille hommes & tout son bagage. Arioviste, dont l'Histoire ne parle plus

Digitized by Google

après cette défaite, perdit ſes deux femmes dans le combat, l'an de Rome 698.

Cette victoire ſignalée à laquelle les Eduens avoient contribué, les rétablit dans leur premiere grandeur, & augmenta leur crédit. Fideles aux Romains, ils ne traverſerent point leurs conquêtes dans la Belgique. Céſar, après avoir ſoumis les Belges, réſolut de paſſer chez les Bretons (l'Angleterre) : mais avant de s'embarquer au port *Itius*, où s'étoient rendus par ſes ordres quatre mille Cavaliers Gaulois, & toute la haute nobleſſe de la Nation, il voulut s'aſſurer de Dumnorix. Cet Eduen, frere de Divitiacus, étoit un homme hardi & entreprenant, qui avoit ouvert le paſſage aux Helvétiens par le pays des Séquanois, & qui haïſſoit Céſar comme l'oppreſſeur de ſa patrie. Celui-ci, dans la crainte d'offenſer Divitiacus qu'il aimoit beaucoup à cauſe de ſes bonnes qualités & de ſon affection pour le Peuple Romain, avoit ménagé *Dumnorix*, mais le faiſoit épier. Il s'en défioit comme d'un homme qui avoit le pouvoir & la volonté de brouiller, & voulut qu'il le ſuivît. L'Eduen allégua différens prétextes pour ne pas s'embarquer, & ſe retira avec la Cavalerie de ſa Nation.

Céſar ſuſpendit ſon départ, & détacha à la pourſuite du fugitif, une grande partie de ſa Cavalerie, avec ordre de le ramener s'il conſentoit à obéir, ou de le tuer s'il vouloit faire réſiſtance. Dumnorix prit malheureuſement pour lui ce dernier parti; il prétendit qu'étant libre & d'une Nation qui jouiſſoit des droits de la liberté, on ne pouvoit pas le faire paſſer la mer malgré lui. Les gens de Céſar exécuterent ſes

ordres. Les Eduens ayant perdu leur Général ; revinrent ſans difficulté au camp de Céſar, & partagerent avec lui la gloire de ſon expédition dans la grande Bretagne, l'an 54 avant J. C.

Pendant ſon ſéjour dans cette Iſle, la Gaule paroiſſoit tranquille ; mais c'étoit un feu caché ſous la cendre, & non pas éteint. Le deſir de recouvrer la liberté vivoit dans le cœur des Gaulois ; & ſans doute l'éloignement de Céſar facilita à des Peuples qui ne portoient le joug qu'à regret, les moyens de le ſecouer. Ambiorix, Roi des Eburons, ſurprit Sabinus & Cotta, tailla en piéces la Légion qu'ils commandoient, & les fit périr tous les deux. Ce déſaſtre pénétra le cœur de Céſar de la douleur la plus amere : il laiſſa croître ſa barbe & ſes cheveux, ce qui étoit chez les Romains la marque d'un deuil extrême, & ne ſe raſa point qu'il n'eût vengé le ſang de ſes Soldats.

Toute la Gaule étoit en mouvement, & ſe préparoit à un ſoulevement général : les Senonois avoient chaſſé leur Roi *Cavarinus*, ami des Romains ; les Carnutes s'étoient défait du Roi *Tasgetius* donné par Céſar ; les Nerviens, les Eburons, les Armoriques étoient en armes ; enfin, excepté les Eduens, les Lingons & les Rémois attachés aux Romains, les uns par une ancienne alliance, les autres par des engagemens pris avec eux, & cultivés avec fidélité de part & d'autre, il n'y eut pas un ſeul Peuple de la Gaule qui ne ſe diſpoſât à prendre les armes. Ceux de Treves, commandés par Indutiomare, ſe hâterent d'entrer en action, en attaquant Labienus, qui les défit, & renverſa

mort leur Chef au passage d'une riviere. Le Pays des Eburons fut saccagé ; mais Ambiorix, toujours escorté de quatre Cavaliers, échappa à la poursuite & aux piéges des Romains.

César, pour rafraîchir son armée, la ramena à *Durocortorum*, Ville capitale des Remois ; il y convoqua une assemblée générale des Gaulois, dans laquelle il fit le procès à ceux qui avoient excité la rébellion des Senonois & des Carnutes. Le brave Accon ayant été convaincu d'en être le principal auteur, fut condamné à mort & exécuté. César, après avoir exigé cent ôtages des Senonois, leur pardonna à la priere des Eduens leurs anciens alliés, & distribua ensuite ses Légions en quartiers ; deux sur les frontieres de Treves, six chez les Senonois, & deux chez les Lingons : on croit que c'est de l'établissement de l'une des deux à Dijon, qu'elle a été nommée *Castrum Divionense*.

Après ces arrangemens, le Conquérant passa dans la Gaule Cisalpine pour y tenir les grands Jours, selon l'usage des Magistrats Romains. Pendant qu'il étoit au delà des Alpes, les Gaulois irrités du supplice d'Accon, Chef des Senonois, & de la mort violente de Dumnorix, projetoient un nouveau soulevement. Les Carnutes furent les premiers à se déclarer à l'instigation de *Guturatus*, qui depuis paya de sa tête le zèle qui l'animoit pour la liberté de sa Patrie. S'étant tous rendus en armes à *Genabum*, une de leurs meilleures places, ils y massacrerent les Citoyens Romains établis pour le commerce, & un Chevalier des plus distingués, que César avoit chargé de la fourniture des vivres pour son armée. Le bruit de ce massacre

vola rapidement dans toute la Gaule, & fut porté en vingt-quatre heures aux frontieres des Arverniens, par le moyen d'hommes diſpoſés d'eſpace en eſpace, qui jetoient de grands cris pour s'avertir ſucceſſivement.

A ce ſignal, Vercingentorix, très-accrédité parmi eux, prend les armes, s'empare de Gergovia en Auvergne, eſt proclamé Roi par les ſiens, & preſqu'à l'inſtant reconnu pour Chef de toute la ligue, dans laquelle entrerent les Senonois, les Pariſiens, ceux du Poitou, du Quercy, de la Touraine, du Maine & toutes les Provinces de la Celtique qui bordent l'océan. Vercingentorix, à la tête de ſes principales forces, marche vers le Berri, & met le ſiége devant une place occupée par les Boïens, nommée *Gergovia.*

Céſar, au bruit de ces mouvemens, quitte promptement l'Italie, traverſe les Cevennes, met l'Auvergne à feu & à ſang; il ſe rend enſuite chez les Lingons & les Senonois, prend chemin faiſant *Vellaudunum*, arrive à *Genabum* qu'il enleve d'emblée, & la livre au pillage & aux flammes : ſans donner le temps à l'ennemi de reſpirer, il pénétre dans le Berri, attaque *Noviodunum*, défait la cavalerie de Vercingentorix qui avoit levé le ſiége de *Gergovia*, pour accourir au ſécours de *Noviodunum*, & force les Habitans de recourir à la clémence du vainqueur.

Non content d'avoir pris trois Villes ſur ſa route, & d'avoir délivré les Boïens par la ſeule terreur de ſon nom, il entreprend le ſiége d'*Avaricum* (Bourges), la plus forte place des Gaules, à la vue de l'armée ennemie. Les Ro-

mains souffrent des maux incroyables durant le siége de cette Ville, dont les Habitans font une longue & vigoureuse défense. Mais enfin l'habileté du Général soutenue par la patience & la valeur de ses soldats, triomphe de tous les obstacles, & emporte d'assaut la place, où il trouve d'amples provisions de vivres. Le soldat, irrité de la longueur du siége & du massacre de leurs Concitoyens à *Genabum*, fait dans *Avaricum* un carnage général, sans distinction d'âge & de sexe : l'hiver étant presque fini, & la saison étant favorable pour les opérations de la campagne, César marche en personne avec six Légions, pour assiéger *Gergovia* en Auvergne.

Pendant le siége de cette place importante, les Eduens, pressés par Vercingentorix, se joignent à la ligue gauloise. Ces Peuples, les plus anciens alliés des Romains, protégés par César contre Arioviste, tirés par lui de l'oppression où les avoit réduit le Roi des Sueves, comblés de bienfaits & de témoignages de confiance, oublient ce qu'ils doivent à leur libérateur, & suivent l'impression de la révolte générale. Ils envoient Eporedorix & Viridomare à *Noviodunum* (Nevers), une de leurs places où César tenoit les ôtages de la Gaule, ses magasins, sa caisse militaire, partie du bagage de l'armée, & un grand nombre de chevaux de remonte. Ils partagent entre eux les chevaux & l'argent, font conduire à Bibracte les ôtages, & brûlent la Ville, ne se croyant pas assez forts pour la défendre. En même temps ils bordent la Loire de troupes, dans l'espérance d'en empêcher le passage, & se propo-

Digitized by Google

ſent de contraindre Céſar à retourner dans la Province Romaine.

La défection ſubite des Eduens avoit entraîné pluſieurs autres Peuples de la Gaule : outre que leur autorité étoit grande dans les Pays, les ôtages qu'ils avoient enlevés, les mettoient à portée de forcer à les imiter, ceux qui auroient été dans des diſpoſitions plus pacifiques. Dans une aſſemblée tenue à Bibracte, qui confirma à Vercingentorix le titre de Généraliſſime, les Eduens ſe ſoumirent à cette déciſion, & conſentirent, quoiqu'à regret, à prendre les ordres d'un Arvernien.

Celui-ci, à la tête de toute la Celtique, attaqua la Province Romaine par trois endroits, fit le dégât dans la campagne au tour de l'armée de Céſar, pour lui couper les vivres, & harcela les Romains en les pourſuivant juſques dans le Langrois : il leur livra même un combat de Cavalerie, qui fut d'abord très-dangereux, puiſque Céſar penſa y être pris. Plutarque rapporte qu'il y perdit ſon épée, que les Arverniens ſuſpendirent comme un trophée dans leur Temple. La Cavalerie Romaine plioit, lorſqu'elle fut ſecourue par les Germains qui lui procurerent la victoire. On croit que cette action ſe paſſa entre Tonnerre & Raviere, près de la riviere d'Armançon, ſur les bords de laquelle le Général Gaulois avoit campé.

Vercingentorix, découragé par cet échec, ſe retira dans Aliſe, Capitale des Mandubiens, dont Céſar fit le ſiége : cet incomparable Capitaine y donna les plus éclatantes preuves d'une audace & d'une habileté qui a fait l'admiration de tous les Militaires. Avec dix Lé-

Digitized by Google

gions il enferme au dedans de ſes lignes quatre-vingt mille ennemis, réſiſte au dehors à une armée de plus de deux cent mille hommes qui venoient dégager Aliſe & ſon Défenſeur; mais ils ſont défaits par partie. Cependant les aſſiégés ſont ſans vivres; ils s'aſſemblent pour prendre une derniere réſolution; les uns ſont d'avis de ſe rendre, les autres de tenter une ſortie, & ſe faire jour les armes à la main. *Critognatus*, Seigneur Auvergnat, ouvre un avis qui fait horreur, mais qui donne à connoître juſqu'où les Gaulois portoient le deſir de conſerver leur liberté. « Il propoſe d'imiter » leurs peres, qui, réduits par les Cimbres & » les Teutons à s'enfermer dans leurs Villes » où ils périſſoient par la famine, ſacrifierent » à leur ſubſiſtance les corps de ceux que la » foibleſſe de l'âge empêchoit de ſervir la Pa» trie. » Ce conſeil qui révolte l'humanité, ne fit point horreur à ceux qui l'entendoient; ils réſolurent d'en venir-là plutôt que de ſe rendre. Cependant ils tenterent une autre reſſource moins odieuſe, mais qui n'étoit guere moins inhumaine; ce fut de mettre dehors les bouches inutiles.

Les Mandubiens, Habitans d'Aliſe, ſortent avec leurs femmes & leurs enfans, chaſſés de leurs propres foyers: ces malheureux s'avancent vers les lignes des Romains, ſupplient avec larmes qu'on leur donne du pain, en les prenant pour eſclaves; mais ils ſont repouſſés à coups de traits, & périſſent miſérablement entre le camp & les murs de la Place.

Les aſſiégés n'ayant plus de reſſource après la défaite & la diſperſion des Corps auxiliaires,

se rendent à discrétion. Ils jettent leurs armes dans le fossé, & amenent leurs Commandans à César, qui étoit à la tête de ses lignes. Vercingentorix affecte encore de la pompe & du faste jusques dans ce moment d'une profonde humiliation : armé de pied en cap, montant un cheval richement orné, il s'approche de César, & après avoir caracolé autour de lui, il met pied à terre, quitte ses armes, & vient se présenter aux pieds du vainqueur, qui le retient prisonnier pour être mené en triomphe à Rome. Ainsi la liberté des Gaules expire sous les murs d'Alise réduite en cendres; & la Celtique, après une guerre de huit ans, se vit obligée d'obéir en silence aux Maîtres du Monde.

ARTICLE Ier.

RELIGION DES GAULOIS.

Avant de passer à la seconde époque, il est à propos de jeter un coup d'œil sur la Religion, les Mœurs & les Usages des Gaulois.

L'immortalité de l'ame étoit la base de leur croyance, long-temps avant qu'elle fût enseignée par les Philosophes Grecs, & confirmée par la révélation. L'unité de l'Être suprême que ces Peuples adoroient, donnoit à leur théologie une sublimité que n'avoit point celle des autres Nations payennes. Leur morale se réduisoit à ces trois points : *adorer Dieu, ne faire aucun mal, & se distinguer par la bravoure.*

Ils étoient si persuadés de l'immortalité de l'ame, qu'ils brûloient avec le corps du défunt,

Digitized by Google

le compte exact de ses affaires, & jetoient sur le bûcher des lettres qu'ils lui écrivoient, pensant qu'il les liroit volontiers dans ses momens de loisir; quelques-uns même prêtoient de l'argent, dont ils ne devoient demander le paiement que dans l'autre monde.

Delà sans doute cette joie marquée par les Marseillois, à qui la même doctrine étoit passée, lorsqu'ils inhumoient leurs parens. Bien loin d'accompagner leurs funérailles de pleurs ou de quelques autres marques de deuil, ils les faisoient suivre d'un festin de réjouissance, qu'ils donnoient aux principaux assistans : ce qui a fait croire à quelques Auteurs qu'ils mangeoient leurs morts. L'usage du festin s'est conservé dans plusieurs Villages du Beaunois, où l'on régale les parens au retour de l'enterrement (1).

Delà encore ce dévouement aveugle des soldats, dont parle César : « ce sont des braves » qui s'attachent au service d'un Grand, pour » avoir part à sa bonne ou mauvaise fortune; » s'il arrive qu'il périsse, ils meurent tous avec » lui, ou se tuent après sa défaite, sans que,

(1) Ce repas funéraire étoit en usage chez les Romains & les Athéniens. Il se faisoit avec tant de profusion, que les Décemvirs crurent devoir le modérer, mais inutilement. Solon n'avoit pu de même réprimer dans Athènes ce luxe immodéré. Ils obtinrent seulement qu'on ne distribueroit plus du vin de liqueur à la porte du mort, & qu'on n'en arroseroit plus le bûcher & les cendres.

Digitized by Google

» de mémoire d'homme, il s'en ſoit trouvé un » ſeul qui ait manqué à ce point d'honneur.« Ainſi Litavicus, commandant un Corps de Cavalerie Eduenne, prêt à être enveloppé par les Romains, ne fut accompagné dans ſa fuite que des *Soldures*, cliens dévoués à ſon ſervice, auxquels c'eût été un crime de l'abandonner : ainſi les *Soldures* de Sacrovir ſe tuerent tous autour de ſon bûcher à Cordeſſe près d'Autun.

Les Celtes, de même que les Perſes, n'avoient point de temples. Ils croyoient que c'eût été dégrader la Majeſté ſuprême, qui ne peut être circonſcrite, que de la renfermer dans des édifices, & même de la repréſenter ſous une figure humaine. D'ailleurs, il eût été difficile d'avoir des temples & des ſtatues dans un temps où les arts étoient ignorés.

Le ſigne auquel les Celtes avoient attaché le ſouvenir de la préſence divine, étoit un chêne : c'étoit à leurs yeux le ſymbole & l'oracle de la Divinité : ils devinoient par le mouvement des feuilles de cet arbre. Les Druïdes en avoient une ſi haute idée, que dans toutes les cérémonies, ils portoient une couronne de ſes rameaux ; ils aimoient le ſéjour des plus épaiſſes forêts & des lieux ſombres capables d'inſpirer des idées de crainte & une ſorte d'horreur ſacrée. Le ſeul aſpect de ces aſyles redoutables étoit capable d'arrêter le voyageur le plus intrépide & de le glacer d'effroi : le ſoleil n'y pénétroit qu'à peine, & ſa foible lumiere ne ſervoit qu'à en redoubler l'horreur. On appercevoit à travers des branches épaiſſes, tantôt un drapeau déchiré, un javelot rompu, une lance briſée, à laquelle étoient ſuſpendues

des

des dépouilles sanglantes, tantôt une cuirasse à demi fendue, un casque entr'ouvert, ou une tête couverte de plaies; c'étoient autant d'offrandes que faisoient les Gaulois & les Germains au terrible Dieu de la Guerre.

Ils pensoient aussi que les lieux éminens étoient autant de Sanctuaires que la Nature avoit élevés à la gloire de l'Être Suprême : delà tant d'Habitations & de Villages sur les montagnes.

Une des cérémonies les plus célèbres de leur Religion étoit celle du Guy; elle se faisoit le sixiéme jour de la premiere Lune de l'année : les Prêtres parcouroient les Provinces, criant à haute voix : *au Guy-l'an-neuf.* Ils cherchoient cette plante sur un chêne de trente ans.

La cérémonie s'ouvroit par une procession générale. Les *Eubages* marchoient les premiers, conduisant deux taureaux blancs pour servir de victimes. Les *Bardes* suivoient, chantant des hymnes à la louange du Créateur. Leurs Disciples venoient ensuite en habits blancs, suivis du Héraut d'armes, couvert d'un chapeau avec des aîles, tenant en main une branche de vervenne entourée de deux serpens, tel qu'on peint Mercure. Les trois plus anciens Druïdes, dont l'un portoit le pain que l'on devoit offrir, l'autre un vase plein d'eau, & le troisiéme une main d'ivoire attachée au bout d'une verge, précédoient le Grand-Prêtre. Celui-ci marchoit gravement, pieds nus, vêtu d'une robe blanche & d'un rochet pardessus, entouré de *Vaccies* habillés à peu près de même, & suivi de la Noblesse.

Ce pompeux cortège étant arrivé au pied du

chêne choisi, le Pontife, après quelques prieres, brûloit un gâteau, versoit de l'eau sur un gazon, offroit le pain & l'eau en sacrifice, & les distribuoit aux assistans; il montoit ensuite sur l'arbre, coupoit le Guy avec une serpette d'or, le jetoit sur une nape, & terminoit la solemnité par l'immolation des deux taureaux.

Chacun recevoit avec respect du Guy de la main des Prêtres : c'étoit une sorte d'étrennes, qu'on regardoit comme un présent du Ciel, & comme un remède contre un grand nombre de maladies; il avoit, selon les Druïdes, la vertu de rendre féconds les animaux stériles : mais toutes ces qualités se sont évanouies avec la superstition qui les avoit produites.

L'épreuve de l'eau étoit une autre suite de la Religion des Celtes. Ils pensoient que le Génie de cet élément, ou laisseroit le coupable s'enfoncer, ou soutiendroit l'innocent, le feroit surnager, & le justifieroit par une sorte de prodige. Cette pratique superstitieuse s'est conservée dans plusieurs Villages de l'Auxois jusqu'au XVIIe. siécle, tels que Mâlain, Gissey-le-Vieux, Chailly, St.-Jean-de-Bœuf, *&c.*

Lorsque la Religion chrétienne eut été établie dans la Celtique, les personnes attachées au rit gaulois, se déroboient secrétement pendant la nuit, pour se rendre aux assemblées qui se tenoient dans les campagnes ou dans les bois. Le culte qu'on offroit alors, consistoit dans des danses, des sacrifices, des divinations & des cérémonies magiques. Les Druïdes, qui présidoient à ces fêtes nocturnes, se vantoient de prédire l'avenir, d'évoquer les ames, & de changer les hommes en bêtes.

Digitized by Google

Ces bruits répandus dans le public, donnerent lieu à des Chrétiens peu éclairés, d'accuſer les Celtes de traverſer l'air, montés ſur des balais, & de danſer en cérémonie autour du diable, qui leur apparoiſſoit ſous la forme d'un bouc : delà viennent ces idées de Sorciers, encore fort répandues dans les Campagnes, ſur-tout dans l'Auxois, où l'on croyoit qu'ils tenoient leur ſabbat auprès du chêne de la *Mirebel*, ſitué ſur le Montrond, dans la Paroiſſe de Bellenot près de Pouilly.

TEMPLES.

Le commerce avec les Grecs & les Romains altéra la ſimplicité du culte des Gaulois : il introduiſit parmi eux le polythéiſme, l'uſage des Temples & des Statues. On voit encore à Autun les reſtes des Temples de Janus, de Cybelle & d'Apollon. On juge par les ſtatues, les bas-reliefs & les inſcriptions trouvées à Dijon en différens temps, & conſervées chez M. Baudot, chez M. de Thorey à Couternon, & dans le Jardin Botanique, qu'il y avoit des Temples dans cette Ville. Les figures & les inſcriptions déterrées à Til-Châtel, à Chalon, à Saulieu, à Bourbon-Lancy, à Beaune, à Mavilly, au Chatelet près de Bouilland, à Cuſſi-la-Colonne, à Beſſey en Chaume, à Mâlain, au Château de Saint-André en Briord, où l'on voit une inſcription *Deo Mercurio ;* à Iſarnore en Bugey, où il y a encore trois colonnes de marbre de vingt-cinq à trente pieds de haut, avec ces mots, *Mercurio Sacrum ;* à Seyſſel, *Deo Vintio Polluci*, &c ; annoncent qu'on y

adoroit les Divinités payennes. Les figures de Mercure, honoré dans les Gaules comme le Dieu du commerce & de l'éloquence, ſont les plus communes. J'en ai vu en vingt endroits de Bourgogne. Gautherot dans ſon Anaſtaſe, pag. 47, rapporte cette inſcription trouvée à Langres en 1642 : *Deo Mercurio Mocco ;* & cette autre : *Domui Div. Herculis.*

L'Auteur de l'illuſtre Orbandale fait la deſcription d'un Temple à Melecey à deux lieues de Chalon, *Ager Meliacenſis*, qui ſubſiſtoit encore au dernier ſiécle. D. Martin obſerve que la figure de cet édifice tenoit le milieu entre le rond & le quarré. Il en eſt parlé dans le xe. vol. de l'Encyclopédie.

Les Gaulois déifioient les Villes, les Forêts, les Montagnes, les Fleuves. Nous trouvons dans les inſcriptions, les Dieux *Nemauſus*, Nîmes; *Vaugeſus*, le Mont de Voſge ; *Penninus*, l'Alpe Pennine ; les Déeſſes *Aventia ; Bibracte*, la Déeſſe des Vocontiens, la Déeſſe *Forum*, Feurs, Ville des Séguſiens; *Dea Icauna*, l'Yonne; *Moritaſgus*, Roi de Sens; *Verjugodomnus*, *Hogotius*, *Endovellicus*, furent déifiés par les Agreſtes Gaulois : c'étoient des Fondateurs de Sociétés, des Bienfaicteurs des Hommes.

Ils avoient un ſi grand reſpect pour le vent *Circius*, la biſe, qu'ils lui rendoient des actions de graces, lors même qu'il renverſoit leurs maiſons, comme s'ils lui étoient redevables de la bonté de l'air qu'ils reſpiroient : Auguſte étant dans les Gaules lui fit conſtruire un Temple.

On trouve au Château de la Boulaye, dans

Digitized by Google

l'Autunois, une pyramide gauloiſe, décrite & gravée par Thomas, pag. 35; elle eſt ornée de targues, de rondelles, de javelots, de haches & autres inſtrumens militaires, taillés en relief, ſans inſcription. C'eſt le ſeul monument gaulois en ce genre qui reſte en Bourgogne. J'ai vu à Giſſey-le-Vieux en Auxois, dans le jardin du Seigneur M. de Riollet, une petite colonne quarrée, reſte d'un Temple ou d'un Autel, ſur laquelle on lit : *Aug. ſac.*, c'eſt-à-dire, conſacré à Auguſte : elle a été déterrée il y a ſix ans. M. l'Abbé Nicaiſe nous apprend qu'il y avoit à Villey-ſur-Tille un lieu conſacré à Mercure & à Minerve-*Arnalie*, comme le prouve une inſcription gravée en beaux caracteres romains ſur un Autel antique du temps des Antonins.

Mercurio & Minervæ
Arnaliæ Numinibus Auguſtorum
ſacrum.

Ce Savant Dijonnois découvrit encore à Saulx-le-Duc, en 1695, une inſcription romaine à moitié briſée par un Payſan, qui portoit :

Saturi Deo
V. S. L. M.

Il jugea que c'étoit un vœu fait dans un bois conſacré à Saturne, où ce Dieu avoit un Temple. J'ai trouvé ſur le mont du Châtelet près de Bouilland, en 1773, un gros morceau de marbre où étoit écrit *Jan. ſac.* conſacré à Janus. Venarey, *Veneris Ara*, a pris ſon nom

d'un Autel à Vénus, comme Pouillenai d'un Temple d'Apollon.

DRUIDES.

Les Druïdes étoient répandus par toute la Gaule; mais une de leurs principales réſidences étoit au Pays des Eduens, ſur la montagne appellée encore Mont-Drud (*Mons Druidarum*) près d'Autun. Une autre montagne proche Flavigny, nommée *Mont-Druau*, étoit probablement le lieu où ſe retiroient les Druïdes d'Aliſe : à Antigny eſt le *bois Dru*. Ils avoient encore un Collége ſur la colline où eſt bâti Mavilly à deux lieues de Beaune. On voit ſur les monumens qui nous en reſtent, conſervés au Château de Savigny, deux Augures, un Phyſicien & deux Sacrificateurs. Ils ſont gravés dans l'Hiſtoire de Beaune, avec pluſieurs autres monumens de la haute antiquité, qui marquent que Mavilly a été autrefois habité par les Druïdes.

On conjecture qu'ils avoient une réſidence près Dijon, où l'on découvrit dans les vignes des *pouſſots*, en 1598, le tombeau de *Chindonnax*, Prince des *Vaccies*, ſelon l'inſcription grecque donnée par le Médecin *Guenebaut*; ils en avoient une autre à *Druye* près de Fontenay, à cinq lieues oueſt d'Auxerre, & une à *Droiſy*, autrefois *Druſi*, dans le Soiſſonnois.

Mais le Siége ſouverain des Druïdes étoit à Dreux au Pays Chartrain, regardé comme le cœur de la Gaule, où ils paſſoient l'hiver. Ils y convoquoient l'aſſemblée générale de la Nation à la fin de Mars, pour délibérer ſur les

objets les plus importans. Juges des affaires tant criminelles que civiles, si quelqu'un osoit contrevenir à leurs décisions, ils le frappoient d'anathême (1) : alors le malheureux étoit exclus de la Société ; on le fuyoit, on l'abhorroit comme un scélérat, qui portoit avec lui la contagion ; on ne lui rendoit aucun devoir, pas même la justice : aussi n'y avoit-il, selon César, aucune peine plus redoutable.

Strabon nous a conservé ce trait : si quelqu'un, dans les assemblées, faisoit du bruit, ou troubloit celui qui parloit, l'Huissier venoit l'épée à la main, & lui ordonnoit de se taire ; ce qu'il répétoit deux ou trois fois ; s'il ne se taisoit, l'Huissier lui coupoit un grand morceau de son habit, ensorte que le reste devenoit inutile.

Ce qu'on reproche avec raison aux Druïdes, c'est l'immolation des victimes humaines. Toutes les Nations ont erré dans leur culte ; toutes se sont fait un Dieu jaloux du sang des humains. Les Tyriens, les Arabes, les Scythes, les Egyptiens (2), les Grecs même & les Ro-

(1) L'excommunication avoit aussi lieu chez les Grecs ; mais après un mûr examen du crime. La Prêtresse Theano, pressée d'excommunier Alcibiade, accusé d'avoir mutilé les Statues de Mercure, refusa de servir le ressentiment des Athéniens, en leur faisant cette belle réponse : *mon emploi est de bénir & non de maudire.*

(2) En Egypte, on sacrifioit les roux au tombeau d'Osiris.

Digitized by Google

mains, auſſi bien que les Gaulois, étoient plongés dans cette cruelle ſuperſtition, dont on peut dire ce que Pline diſoit de la magie, qu'elle avoit également parcouru toute la terre. En vain Tibere & Claude donnerent des Edits contre les Druïdes & leurs ſacrifices : le Chriſtianiſme ſeul a eu la gloire de faire ceſſer, partout où il a prévalu, ce culte impie.

La néceſſité de ces ſacrifices inhumains étoit un des dogmes établis par les Druïdes, fondé ſur ce principe, qu'on ne pouvoit appaiſer les Dieux *Tentates* (1), *Eſus* & *Taranis*, que par échange, & que la vie d'un homme étoit le ſeul prix capable de racheter celle d'un autre. Ils croyoient auſſi que le ſupplice des coupables, ſur-tout des meurtriers, étoit un ſpectacle très-agréable à la Divinité offenſée par leurs crimes, & que pour prix de ces juſtes & ſanglantes exécutions, elle accordoit à la terre une grande fertilité.

Mais par quelle application étendoient-ils ces

---

(1) L'Auteur de la Henriade, en parlant du Fanatiſme, s'écrie :

France, dans tes forêts il habita long-temps,
A l'affreux *Tentates* il offrit ton encens :
Tu n'as point oublié ces ſacrés homicides,
Qu'à tes indignes Dieux préſentoient les Druïdes.

Tentates ſignifie en celtique, pere du peuple ; *Eſus*, le Dieu de la Guerre ; *Taranis*, le Dieu du Tonnerre & du Ciel.

Digitized by Google

maximes à des innocens ? & comment pour de pareils ſacrifices choiſiſſoient-ils les uns plutôt que les autres ? La raiſon s'en étonne ; l'humanité en frémit ; & on eſt réduit à convenir en gémiſſant qu'il n'y a point d'action que l'homme ne puiſſe commettre, comme il n'y a point d'opinion qu'il ne ſoit capable d'embraſſer.

La puiſſance des Druïdes a conſtamment ſubſiſté juſqu'à la conquête des Gaules par les Romains ; & ils continuerent l'exercice de leur Religion pendant près de ſoixante ans, juſqu'au temps où Tibere craignant qu'elle ne fût une occaſion de révolte, abolit les ſacrifices humains, & ne permit plus que la jeuneſſe s'initiât dans la doctrine des Druïdes. L'Empereur Claude voulut achever ce que Tibere avoit commencé ; mais l'Ordre de ces Prêtres Gaulois ſubſiſta toujours. On les voit en effet fort autoriſés ſous l'Empire d'Alexandre Severe, d'Aurélien, de Gordien (1) & de Dioclétien. Solin & Euſebe de Céſarée atteſtent qu'ils ſubſiſtoient de leur temps. Les familles des Druïdes jouiſſoient d'une ſorte de conſidération ſous les Empereurs Chrétiens du IVe. ſiécle ; nous le voyons dans Auſonne Conſul en l'an 379, & qui écrivoit ſous les fils de Théodoſe. Ce célèbre Poëte Gaulois, dans l'éloge d'un Profeſſeur

(1) On voit au Château de Torigni en Normandie, une inſcription d'un *T. Sennius ſolemnis*, qui eſt qualifié Prêtre des Gaulois, ami des Empereurs, vers l'an 238, ſous l'Empire du jeune Gordien. Voy. Journ. Trev. Nov. 1731, pag. 2017.

Digitized by Google

de Bordeaux, a ſoin d'obſerver qu'il deſcendoit d'un Druïde du canton de Bayeux. St. Jérôme lui-même vante la nobleſſe d'une Dame Gauloiſe nommée *Agaſia*, qui étoit de cette même famille.

Il paroît que les Druïdes & leurs ſuperſtitions n'étoient pas entiérement abolis au milieu du VIe. ſiécle. Théodebert, Roi de Metz, entra en Italie à la tête d'une grande armée, ſe rendit maître du pont de Pavie : ſes Gens offrirent en ſacrifice les femmes des Goths, qu'ils ſurprirent. L'Hiſtorien Procope, qui raconte ce fait, ajoute : » Les François devenus Chré-» tiens, obſervent encore une grande partie » de leurs ſuperſtitions ; ils offrent des victimes » humaines & pratiquent des choſes exécra-» bles, qu'ils font ſervir à la divination. « On ne peut attribuer ces impiétés à des Chrétiens ; mais on voit dans le récit de Procope des traits où les Druïdes & les anciens Gaulois ſont bien reconnoiſſables. Enfin, il eſt vraiſemblable que les Druïdes ſubſiſtoient encore au VIIe. ſiécle ; car il eſt conſtant que, du temps de S. Eloy, les erreurs du Paganiſme triomphoient des lumieres de l'Evangile en pluſieurs endroits de la France. Le crédit que ces Prêttes avoient ſur l'eſprit du peuple, pouvoit ſeul retarder les progrès du Chriſtianiſme. Mais on ignore les changemens arrivés dans leur Ordre ; on ne ſait s'ils continuerent de former un ſeul Corps, & s'ils conſerverent leur Chef ; tout ce que nous ſavons, c'eſt que l'Ordre des Druïdes ſubſiſta dans les Gaules juſqu'à l'entiere deſtruction de l'idolâtrie, & qu'ils avoient la confiance des Peuples : réduits aux ſeules fonctions civiles,

Digitized by Google

ils avoient rarement part aux événemens généraux, & par conſéquent l'hiſtoire a fort peu d'occaſion d'en parler.

Le Chriſtianiſme a rendu le nom de Druïdes auſſi odieux qu'il étoit reſpectacle ; on ne le donne plus dans les langues gauloiſes & irlandaiſes, qu'aux Magiciens & aux Sorciers : on le trouve pris en ce ſens dans les monumens anglo-ſaxons du ſixiéme ſiécle ; d'où eſt venue notre expreſſion proverbiale : *c'eſt un vieux Druïde.*

DRUIDESSES.

Strabon & Mela parlent des Druïdeſſes : une inſcription trouvée à Metz, fait mention d'une *Arête Druis antiſlita ;* ce titre emporte une idée de ſupériorité, & déſigne celle qui étoit à la tête de pluſieurs autres. En la petite Iſle de Sein, vis-à-vis la côte de Quimper-Corentin, il y avoit un Collége de Druïdeſſes, appellées *Cenes*, au nombre de neuf, gardant une perpétuelle virginité. Comme elles ſe mêloient de prédire l'avenir, on les conſultoit de toutes parts avec empreſſement, & leurs déciſions étoient priſes pour des oracles.

Vopiſcus nous apprend que l'Empereur Aurélien conſulta ces Prêtreſſes Gauloiſes, *Gallicanas Druïdas*, pour ſavoir ſi l'Empire demeureroit long-temps dans ſa poſtérité ; celles-ci, ſans lui faire leur cour aux dépens de leurs prétendues lumieres, répondirent avec liberté que de toutes les familles de la République, celle de Claude ſeroit un jour la plus illuſtre. Alexandre Severe, étant en chemin pour une ex-

Digitized by Google

pédition, qui fut la derniere de ſa vie, une femme Druïde vint à ſa rencontre, & lui dit en gaulois : « vous pouvez, Seigneur, continuer votre » voyage, mais n'eſpérez pas la victoire ; ſoyez » en garde contre vos propres ſoldats. «

Dioclétien, étant ſimple Officier, conçut les premieres eſpérances de parvenir à l'Empire, ſur les diſcours d'une Druïdeſſe du pays de Tongres.

Il y a apparence que tout ce qu'on raconte des Druïdeſſes, aura donné lieu à l'origine de la Féerie, & à tous les contes des Fées. La grotte des Fées, ou, comme l'appelle Thomas, *le Fort aux Fées*, près de Dijon, au bas de Talant, où l'on a découvert des ſiéges taillés dans le roc, & le petit Dieu *Crepitus*, gravé dans les *Antiquités* de Dijon, peut avoir été le ſéjour des Druïdeſſes. A Druye, en Auxerrois, eſt la *cave aux Fées* ; on voit auprès les ruines d'anciens bâtimens où l'on a trouvé des médailles. Près d'Autun étoit la *Caverne aux Fées*, où deux Auteurs, cités dans la Bibliothéque de France par M. de Fontette, tom. 1, diſent avoir vu *de grandes & effroyables merveilles* en Juin 1582. Dans la montagne de Chambole eſt auſſi la *grotte des Fées*.

BARDES. (1)

La Muſique, ſi eſtimée des Peuples policés, n'étoit point ignorée des Gaulois. Quoique preſ-

(1) *Barde*, en celtique, ſignifie un *Chantre* ; en breton, un *Poëte*.

que

que toujours dans le tumulte des armes, ils ne ne furent pas insensibles aux charmes d'un Art qui fait les délices, ou du moins l'amusement des autres Nations. Les Bardes furent leurs premiers Poëtes & leurs premiers Musiciens.

Ils ne s'en tenoient pas seulement à l'éducation de la jeunesse, ils suivoient encore les armées pour répandre l'enthousiasme, inspirer & fortifier le mépris de la mort. Ils marchoient en chantant des Hymnes, qui célébroient les hauts faits des Héros du Pays. Ces vers étoient anciennement les seules Annales des Celtes, & même de tous les Peuples de l'Europe.

Eginard nous apprend que ces Poëmes historiques, dont l'antiquité est très-reculée, existoient du temps de Charlemagne; que ce Prince les écrivit de sa main, & les apprit par cœur. Les Bardes étoient en si grande vénération, que leur chant (1) arrêtoit quelquefois la fureur des Gens de guerre, séparoit & pacifioit les armées prêtes à se livrer bataille. Tant il est vrai, ajoute l'Historien Grec, qui raconte ce fait, que même parmi les Nations barbares, la sagesse l'emporte sur la force, & Mars le céde aux Muses. On peut remarquer que chez les autres Nations, la Poésie & la Musique ont précédé tous les Arts : on a fait la même observation chez les Amériquains. Les Bardes employoient encore la

(1) Delà ce nom de *Barditus*, donné par Tacite à l'Hymne du combat que chantoient les Germains en chargeant l'ennemi. Ainsi *Barditus* signifie l'intonation des Bardes. Histoire de la Musique par Blainville, 1767.

Muſique au culte de la Divinité, ſur-tout aux funérailles des Grands & dans les feſtins. On chantoit ces poéſies en les accompagnant d'inſtrumens & de danſes : les danſeurs armés de pied en cap, battoient la meſure, en frappant de leurs épées & de leurs hallebardes contre les énormes boucliers qu'ils portoient. Tout cela ſervoit, ſuivant les apparences, à marquer la cadence, animer le chant & exprimer les divers mouvemens que les Hymnes chantées excitoient dans l'ame.

Les Bardes portoient un habit brun, un manteau de même étoffe, attaché avec un petit morceau de bois, & un capuchon pareil aux capes du Béarn, à peu près comme celui des Récolets.

On préſume qu'ils avoient fixé leur ſéjour ſur une montagne du Pays des Lingons, qui de leur nom a depuis été appellé Mont-Bard, *Mons Bardorum.*

On ne doit pas douter que le nombre des Bardes ne fût fort conſidérable chez les anciens Gaulois, puiſque leur principal emploi conſiſtoit à chanter les grands exploits de leur Nation, qui étoit une des plus belliqueuſes de l'Univers.

Le goût que nos premiers Rois avoient pour la Poéſie, diſent les Auteurs de la France Littéraire, tom. 3, pag. 18, ſervit à perpétuer & à faire revivre à leur Cour nos anciens Bardes. Au commencement de la troiſiéme Race, on retenoit encore la coutume de ne point donner de combat, que douze groſſes voix n'euſſent chanté de toutes leurs forces la fameuſe chanſon de Roland, afin d'animer les troupes par le

Digitized by Google

récit des hauts faits d'armes de ce Héros imaginaire : c'étoit-là juſtement une des principales fonctions des Bardes Gaulois.

On les reconnoît encore mieux en d'autres Poëtes nommés *Fatiſtes*, qui compoſoient, comme les Bardes, de petites piéces en chœurs. On avoit d'autant plus de goût pour ces ſortes de Poéſies, que le *Fatiſte* y mêloit plus ſouvent des traits piquans contre le vice & des éloges de la vertu. Avec ceux-ci quelquefois ſe confondoient les *Plaiſantins*, les *Jongleurs*, les Pantomimes que nos premiers Rois avoient à leur Cour.

Les Plaiſantins divertiſſoient en faiſant des contes, les Jongleurs en jouant de la vielle, les Pantomimes en repréſentant par leurs geſtes des eſpèces de comédies.

On connoît encore aujourd'hui dans la baſſe Bretagne & la Biſcaye, le nom de *Bardes*, auxquels ſuccéderent les Troubadours : en Ecoſſe & en Irlande, il y a des *Bardes* nommés tels, qui chantent auſſi les faits mémorables & les généalogies des Grands.

ARTICLE II.

MŒURS ET USAGES DES CELTES.

Comme le mêlange des Celtes avec les Bourguignons & les Francs, a formé la Nation Françoiſe, nous devons les compter parmi nos ancêtres, & rien de ce qui les regarde, ne nous doit paroître étranger.

Les ſiécles de barbarie même peuvent ré-

pandre des lumieres ſur les ſiécles modernes ; il reſte toujours quelques veſtiges profonds des premieres mœurs ; quand elles ſont enfin épurées, & que la politeſſe, les arts & la morale en ont écarté la rouille qui les enveloppoit, on peut conſidérer avec profit la différence & les rapports de l'état préſent avec l'état primitif, d'où l'on eſt ſorti : c'eſt ce qui forme l'hiſtoire de l'eſprit humain, ou du moins de l'eſprit national. On ſe rappelle toujours avec plaiſir, même avec une ſorte d'intérêt, les anciens temps ; nous aimons à conſidérer le tableau des coutumes de nos ancêtres. Je crois donc faire plaiſir aux jeunes gens de leur préſenter ici ce tableau avec quelqu'étendue.

Caractere & figure. On reconnoît le caractere des François dans la peinture que fait Céſar de celui des Celtes : prompts à ſe réſoudre, impétueux dans l'attaque, ſe rebutant aiſément. Les Hiſtoriens diſent que de tous les Barbares, le Gaulois étoit le plus civil : le François ſe diſtingue encore parmi les autres Peuples de l'Europe, par la politeſſe & la douceur de ſes mœurs.

La Nature avoit donné aux Celtes une peau blanche, la tête haute, une belle taille, des cheveux blonds ou dorés (1), de belles couleurs, les yeux bleus, le regard farouche & menaçant ; ils étoient prompts, querelleurs, emportés, redoutables, ſur-tout en préſence de leurs femmes, qui ſe mêloient hardiment de

(1) *Aurea cæſaries ollis & lactea colla.* Virg. Æn.

leurs querelles. Malgré cette extrême violence, ils étoient d'une candeur & d'une ſimplicité qui les rendoit incapables de tout déguiſement; ils étoient même dociles quand on ſavoit les flatter; ſi curieux, qu'au rapport de Céſar, ils arrêtoient les paſſans pour demander des nouvelles: cette curioſité, leur paſſion dominante, s'eſt tranſportée à leurs deſcendans, chez leſquels elle conſerve toute ſa force.

Quoique cruels envers leurs ennemis, ils étoient compâtiſſans juſqu'à répandre des larmes ſur ceux qui leur demandoient grace, ou qui tomboient dans l'infortune.

L'hoſpitalité, ce droit fondé dans la Nature, étoit généreuſement exercée parmi eux. C'étoit un devoir dont chacun s'acquittoit avec alégreſſe. On logeoit l'*étranger*; on lui donnoit ce qu'il y avoit de rare & de meilleur, & ce n'étoit qu'après ces démonſtrations d'amitié qu'on lui demandoit ſon nom, ſa patrie & ſa condition. Quand ils appercevoient un voyageur, ils couroient au devant de lui, & le preſſoient de venir loger chez eux: il y avoit une eſpèce de jalouſie & de débat à qui l'emmeneroit; celui que l'étranger choiſiſſoit pour ſon hôte, s'attiroit l'admiration de ſes Concitoyens, qui regardoient cette préférence comme une grace que le Ciel n'accorde qu'à ceux qu'il chérit le plus. Les voyageurs ne payoient nulle part leur dépenſe. *Hoſpitalité.*

Ils étoient reçus ſans aucun intérêt, dans la ſeule vue d'exercer un devoir de l'humanité. Quand l'hôte n'étoit plus en état de le nourrir, au lieu de le renvoyer, il lui ménageoit un autre

Digitized by Google

hoſpice. Un Gaulois, convaincu d'avoir refuſé le couvert aux étrangers, étoit non-ſeulement regardé avec exécration parmi ſes Concitoyens, mais encore condamné à une amende pécuniaire par le Magiſtrat; auſſi jamais les Celtes ne fermoient leurs portes pendant la nuit, de crainte, diſoient-ils, que quelque voyageur ne fût embarraſſé, s'il arrivoit pendant que le ſommeil ne leur permettoit point de l'inviter & de le recevoir.

Habillemens. Les habits étoient d'abord d'une ſimple peau de bête, qui ne couvroit qu'une partie du corps : c'eſt ainſi qu'eſt revêtu l'Eduen repréſenté ſur le benitier de Mavilly. Il nous rappelle, dit l'Hiſtorien de Beaune, pag. 18, le premier état des hommes après la diſperſion, lorſqu'ils vivoient de leur chaſſe, & ſe couvroient de la dépouille des animaux. Le beſoin dans la ſuite les rendit plus induſtrieux. A ces habits ſuccéderent ceux de toile. Enfin, ils apprirent des Phocéens de Marſeille, à faire des étoffes de laine, & porterent la ſaye, *ſagum*, eſpèce de manteau court, des culottes larges, appellées brayes, *braccæ*, dont les Auvergnats ont conſervé l'uſage; ce qui a fait donner à la Gaule Aquitanique, dont l'Auvergne faiſoit partie, le nom de *Braccata*.

Propreté. Les Celtes ſe piquoient d'une grande propreté. « Vous ne trouverez, dit Amien-Marcellin, dans ces contrées, ni hommes, ni » femmes, fuſſent-ils des plus pauvres, qui » aient des habits ſâles & déchirés. « Ils uſoient

fréquemment des bains, non-seulement pour la santé & pour la propreté du corps, mais encore pour l'endurcir : c'est pour cette raison qu'ils se baignoient dans les rivieres, soit en été, soit en hiver ; & ils regardoient les Romains comme des efféminés, parce qu'ils recherchoient les bains chauds. Ils plongeoient leurs enfans dans l'eau froide au sortir du sein de la mere, & ceux-ci ne paroissoient en public que lorsqu'ils étoient en âge de porter les armes.

Exercices des jeunes gens.

Les jeunes gens étoient dans un exercice continuel & presque toujours militaire. Le premier soin tendoit à fortifier le corps & à l'accoutumer de bonne heure à souffrir la faim, le froid, la fatigue. Pour rendre le corps agile, ils s'exerçoient souvent à la course. Les larges ceintures de cuir que l'on portoit autrefois dans toute la Celtique, & dont nos Païsans ont conservé l'usage, n'ont sans doute été inventées que pour soutenir les reins, pour empêcher qu'un homme qui faisoit de longues traites, ne fût mis hors d'haleine, c'étoit aussi pour ne pas prendre trop d'embonpoint. Comme elles étoient toutes d'une certaine mesure, les jeunes gens trop gras, qui ne pouvoient plus tenir dans leur ceinture, étoient condamnés à l'amende.

On leur apprenoit à monter à cheval, à manier les armes, à tirer au but, à s'escrimer, à faire les évolutions militaires. Ces exercices, qui formoient le Soldat, étoient encore un spectacle que l'on donnoit au public, dans les festins, dans les obséques, dans les assemblées générales & dans les autres solemnités. C'est,

Digitized by Google

ſelon les apparences, l'origine du tournois, & des *jeux de la St. Ladre* à Autun. Ils alloient au combat comme à un feſtin. Plutarque parlant de la bataille que Marius gagna près d'Aix en Provence ſur les Cimbres & les Teutons, dit que les Ambrons ne couroient pas au combat comme des furieux ; leurs cris n'étoient point confus ; ils frappoient leurs armes avec une eſpèce de meſure & d'harmonie. Ils avançoient en ſautant, en danſant & en faiſant ſouvent retentir le nom d'*Ambrons*. La guerre étoit la principale occupation des Nobles : la paix & le repos étoient directement oppoſés à leur caractere. Ils penſoient comme ce Roi Barbare, qui diſoit qu'il ne croiroit point être d'une autre condition que ſon Palefrenier, ſi les honneurs de la guerre ne lui rappelloient pas l'éclat de ſa naiſſance.

Chaſſe. Après les exercices militaires, la chaſſe étoit celui dont les Celtes faiſoient le plus de cas, ou plutôt elle faiſoit leur unique occupation en temps de paix. Ils la regardoient, après la guerre, comme le plus noble & le plus utile de tous les exercices ; elle ſervoit à donner au corps de l'adreſſe & de l'agilité, contribuoit à l'entretien de la vie, enfin délivroit le genre humain d'une infinité de bêtes féroces & nuiſibles. Les jeunes gens commençoient par faire la guerre aux bêtes, pour la faire enſuite aux hommes, auſſi long-temps qu'ils étoient en état de porter les armes : delà vient qu'ils ſe plaiſoient principalement aux chaſſes dangereuſes, comme à celle de l'élan, *biſons*, & du bœuf ſauvage, *urus*. Ceux qui en tuoient le plus, &

Digitized by Google

qui en produiſoient les cornes pour preuve de la vérité du fait, recevoient de grandes louanges. Quand on réfléchit ſur le commerce de cuirs & de peaux que les Celtes faiſoient avec les Nations voiſines, ſur la quantité qu'ils en conſommoient eux-mêmes pour leurs habits, leurs boucliers, & pour couvrir leurs charriots, on conviendra qu'il falloit néceſſairement que le Pays nourrît un grand nombre de bêtes privées & ſauvages : outre les animaux qui abondent encore dans nos contrées, il eſt certain qu'on y voyoit autrefois des troupeaux entiers de chevaux & d'ânes ſauvages, ſelon Pline & Strabon ; mais ils ſont à peu près détruits dans toute l'Europe, comme les loups en Angleterre.

On trouvoit autrefois ſur les Pyrennées, dans les Alpes & dans toutes les grandes forêts de la Celtique, l'*urus* ; au lieu qu'on n'en voit plus aujourd'hui qu'en Pruſſe & dans le Nord, où il commence à devenir rare : le biſon, de même commun en Germanie & ſur le Mont de Voſge, n'eſt plus commun qu'en Lithuanie & dans les Provinces les plus ſeptentrionales de l'Europe.

Armes.

La fleche, le dard & le javelot étoient au nombre des armes dont les Celtes ſe ſervoient pour la chaſſe.

Strabon dit qu'ils perçoient les oiſeaux avec une ſorte de trait qu'ils lançoient de la main. Outre les dards, les chaſſeurs avoient encore une eſpèce de pieu, appellé en gaulois *ſparus* : ils avoient coutume d'empoiſonner les traits dont ils ſe ſervoient à la chaſſe, en les trem-

Digitized by Google

pant dans le ſuc d'une herbe nommée *lineum*, que Pline croit être l'*hellébore*, & D. Martin la *juſquiane* (1). Ces traits ainſi préparés faiſoient mourir les bêtes, quelque légérement qu'elles en euſſent été bleſſées. La chair n'en étoit pas moins bonne à manger, au contraire elle devenoit plus tendre; on jetoit ſeulement le morceau que la fleche avoit touché.

Chiens. Les Celtes avoient des chiens de chaſſe extrêmement légers, appellés *vetragi* ou *veltragi*, & une ſorte de baſſets, qu'ils nommoient *ſeguſii*, peut-être parce qu'ils venoient du Pays des *Séguſiens* (Lyonnois), clients des Eduens. Ils tiroient de la grande Bretagne des dogues excellens pour la chaſſe, & très-utiles pour la guerre.

Auſſi infligeoient-ils une double amende à celui qui voloit un chien; l'une étoit payable au fiſc, & l'autre au maître du chien. Le voleur pouvoit cependant ſe racheter de l'amende, en ſubiſſant une peine auſſi riſible en elle-même, qu'elle étoit honteuſe : c'étoit de baiſer le derriere d'un chien.

Fêtes des Chaſſeurs. On lit dans Arrien, qu'il y avoit chez les

(1) Strabon dit que ce poiſon ſe tiroit auſſi d'un arbre qui reſſembloit au figuier. Les Amériquains ſe ſervent du ſuc du mancellinier. On a eſſayé en Europe de ces dards des Amériquains, & ils n'avoient point dégénéré depuis cent cinquante ans. M. le Maréchal de Saxe en fit l'eſſai à Bruxelles en 1746.

Digitized by Google

Celtes une fête en l'honneur de Diane, à peu près ſemblable à celle que nous appellons la *St. Hubert*. Il n'eſt pas ſans apparence que ce Saint ait pris la place de la Divinité du paganiſme. Ils offroient à cette Déeſſe, pour chaque liévre qu'ils avoient pris, deux oboles, une dragme pour un renard, & quatre dragmes pour un chevreuil : de cet argent ils achetoient une victime, & terminoient la fête par faire bonne chere.

Feſtins.

Entre les récréations de ces Peuples, les feſtins tenoient toujours la premiere place. Il n'y avoit point d'aſſemblée d'un peuple ou d'un canton, de fête civile ou religieuſe, de jour de mariage ou d'obſéques, qui fût duement ſolemniſé, ſi le feſtin n'en faiſoit partie. Un grand Seigneur qui vouloit gagner l'affection de ſes ſujets, ne pouvoit mieux y réuſſir qu'en les régalant. *Luerrius*, pere de *Bituitus*, Roi des Auvergnats, avoit fait faire un enclos contenant douze ſtades en quarré, où l'on ſervit pendant pluſieurs jours des viandes apprêtées & des liqueurs exquiſes à tous ceux qui ſe préſentoient.

Vin.

Mais ordinairement la table des Gaulois étoit frugale; cependant on leur a reproché l'excès de la boiſſon. Dès qu'ils eurent connu le vin, ils le rechercherent avec fureur; quelques-uns portoient même cet excès juſqu'à donner un eſclave pour un pot de vin. Comme il étoit très-rare, ils y ſuppléoient par la biere, l'hydromel & les liqueurs fortes qu'ils compoſoient avec différens fruits. Les Eduens, dit Athénée,

Digitized by Google

buvoient peu à la fois, mais ils revenoient ſouvent à la cruche ; auſſi falloit-il quelquefois les emporter de table.

Dans le temps que Céſar fit la conquête de la Belgique, les Nerviens (Peuples du Hainaut) ne ſouffroient pas qu'on apportât du vin en leur Pays, parce qu'ils croyoient que cette liqueur affoibliſſoit la force du tempérament : auſſi l'Hiſtorien de Calais les appelle les *Lacédémoniens de la Gaule.*

Maniere de vivre. Les fruits, le lait, le porc ; étoient leur nourriture ordinaire. La chaſſe leur procuroit du gibier, & la pêche du poiſſon. Ils mangeoient aſſis ſur des peaux de loups & de chiens, étendues ſur le gazon. Ils conſumoient très-peu de pain, mais beaucoup de chair bouillie, grillée ou rôtie. Ils étoient ſervis par leurs enfans : près de la table étoient des foyers couverts de chaudieres & de broches garnies de quartiers de viandes. On préſentoit les meilleures portions au plus brave : s'il y avoit quelqu'un dans la compagnie qui le lui diſputât, il falloit tirer l'épée & ſe battre juſqu'à la mort. Les convives avoient derriere eux des ſervans d'armes, qui tenoient le bouclier & la lance de leur maître.

Cruches, coupes. Celui qui occupoit le principal rang, buvoit toujours le premier, & préſentoit enſuite à ſon voiſin la coupe, qui faiſoit ainſi la ronde ; le même vaſe ſervoit à tous : il étoit également défendu de boire avant ſon tour, & de refuſer quand il étoit venu. Celui qui buvoit, ſaluoit ſon voiſin, & lui remettoit le vaſe ; celui-ci en uſoit

en uſoit de même à l'égard d'un autre aſſis à ſon côté. Il y avoit cependant des ſantés qu'on ne portoit qu'aux guerriers les plus diſtingués ; c'eſt l'origine de la coutume que nos peres avoient retenue de boire à la ſanté des uns & des autres : la froide étiquette commence à détruire ce dernier ſymbole de l'union & de la cordialité qui étoit l'ame des feſtins.

Leur vaiſſelle étoit anciennement de bois ou de terre. Ils apprirent enſuite des Grecs & des Romains à en avoir de cuivre & même d'argent dont ils ne faiſoient pas grand cas. Ils buvoient ordinairement dans des cruches de terre ; mais dans les feſtins on préſentoit à boire dans des cornes de bœuf ſauvage, ou dans des crânes humains. Pour rendre ces ſortes de gobelets moins dégoûtans & plus magnifiques, les grands Seigneurs avoient coutume de les faire garnir d'or ou d'argent. Il eſt conſtant que l'uſage de boire dans des cornes eſt fort ancien ; on peut le regarder comme un reſte de l'ancienne ſimplicité des Peuples Nomades.

Les troupeaux leur fourniſſoient les alimens, les peaux dont ils ſe couvroient, & des cornes qui leur tenoient lieu de gobelets. Mais les Celtes préféroient ſur-tout les cornes de l'*urus*, dont leurs forêts étoient remplies, ſoit parce qu'elles avoient une plus grande capacité (1),

(1) Theopompe remarque que ces cornes tenoient juſqu'à trois ou quatre pintes. On en conſerve une dans le cabinet du Roi de Pruſſe. La coutume de ſe ſervir de cornes à table a duré long-temps. Ducange, tom. 1, gloſ. cite

ſoit parce que la chaſſe de cet animal étoit plus dangereuſe ; plus les cornes étoient grandes, plus elles relevoient l'adreſſe & le courage du chaſſeur.

Il faut dire la même choſe de la barbare coutume de boire dans des crânes humains. Les Nations celtiques étoient dans l'idée que la valeur eſt la ſeule vertu capable d'anoblir véritablement l'homme. D'après cet étrange préjugé, les crânes des ennemis qu'un brave avoit tués, étoient, pour lui & pour ſa famille, des titres de nobleſſe.

Têtes de l'ennemi.

Un Celte avoit-il défait en duel ſon rival ; avoit-il en bataille rangée terraſſé un ennemi de l'Etat ; il commençoit par lui couper la tête. (1) C'étoit un trophée qu'il promenoit en triomphe par toute l'armée à la pointe d'une lance ou à l'arçon de ſa ſelle, afin que chacun le félicitât ; il alloit enſuite la préſenter à ſon Général, pour obtenir la récompenſe due à ſa valeur & au ſervice rendu à la République. Les

---

une charte de Vitelaſe, Roi des Merciens, par laquelle il donne la *corne* de ſa table, pour faire boire les anciens du Monaſtere aux Fêtes des Saints. On s'en ſervoit du temps de St. Anſelme : *Vinum cornibus deauratis potare.* Un Concile de l'an 787 défend de ſe ſervir de corne de bœuf pour calice.

(1) Ainſi fut traitée par les Boyens la tête du Dictateur Poſthumius, au rapport de Tite-Live, liv. 23, chap. 24.

Digitized by Google

têtes étoient fichées sur des troncs d'arbres dans le champ de bataille, ou clouées aux portes des Villes, ou déposées dans quelques lieux consacrés, ou gardées dans les maisons des Guerriers comme un monument perpétuel de leur valeur. Les têtes des Chefs de l'armée ennemie, ou des personnes tuées en duel, servoient à faire de ces coupes dont nous parlons.

On les réservoit à la vérité pour les grands festins; mais il falloit aussi que tous les convives y bussent. Ils s'en faisoient un honneur, parce qu'on ne les présentoit pas à ceux qui n'avoient encore tué personne. On comptoit même parmi les plaisirs d'une autre vie, celui de boire dans le crâne de ses ennemis. Ce qui est plus surprenant, c'est que dans le sixiéme siécle, la Religion chrétienne n'avoit pas encore banni cette barbarie du milieu des Lombards. Ne l'a-t-on pas vue se renouveller du tems des Calvinistes? Le Marquis de Curton, leur Chef en Auvergne, ayant surpris la Chaise-Dieu en 1563, pilla l'Abbaye, & n'épargna pas même le tombeau de Clément VI; il fit une coupe du crâne de ce Pontife, dans laquelle il faisoit boire ses gens, *afin*, disoit-il, *qu'ils pussent se vanter d'avoir bu dans la tête d'un Pape.*

L'usage de couper la tête de l'ennemi & de l'attacher à la porte, étoit si commun parmi les Gaulois, que, selon la remarque de Strabon, Posidonius, l'ami de Pompée, le trouva établi dans toute la Gaule, & que, malgré l'horreur qu'il avoit pour ce spectacle, ses yeux s'y accoutumerent bientôt. Nos Francs rapporta

terent le même uſage de la Germanie, & la loi des Saliens contient une défenſe expreſſe d'enlever les têtes placées à l'entrée des maiſons. C'eſt apparemment d'où eſt venu la coutume de clouer ſur la porte des châteaux un oiſeau de proie, ou la tête de quelqu'animal carnaſſier.

Courage. Le courage des Gaulois avoit trois reſſorts puiſſans. L'un, le mépris de la vie, fondé ſur la gloire de mourir les armes à la main, & ſur le dogme ſacré de l'immortalité de l'ame; delà une témérité religieuſe & réfléchie. L'autre étoit un ſang ardent, une colere prompte à s'enflammer juſqu'à la fureur; delà l'impétuoſité irréſiſtible de leur premier choc, une chaleur terrible, mais trop violente pour ne pas ſe réfroidir, ſi l'action duroit long-temps; delà une confiance aveugle en leurs forces naturelles ou exercées. Le troiſiéme caractere étoit la vanité, l'orgueil, l'oſtentation: delà tant de hardieſſe à défier aux combats ſinguliers, leur paſſion pour le duel entre eux, l'habitude ou la folie de combattre nus contre des ennemis peſamment armés, la gloire barbare de couper des têtes ſur le champ de bataille & de les porter en triomphe, de les clouer aux portes: delà encore les colliers, les braſſelets d'or, & les autres ornemens militaires, pour ajouter à la magnificence, à la hauteur naturelle de leur ſtature. (V. Eſprit Milit. des Gaulois par M. de Sigrais, 1 vol. *in*-12, 1774.)

Cette démence de combattre nus (1) avec

(1) Les Zelandois & les Tlaſcalans combattent nus comme les Gaulois. (V. Voyage de Cook.

leurs ſeules armes offenſives, ſe remarque en pluſieurs actions. Dans la fameuſe bataille d'Etrurie, l'an de Rome 528, contre les Conſuls L. Emilius & C. Atilius, leurs troupes d'élite combattirent au front de l'armée, nues de tout le corps. Ils montrerent à Cannes, en 537, la même vanité ſous les drapeaux d'Annibal, à l'exception qu'ils n'étoient nus que de la ceinture en haut. En 564, les Gaulois établis depuis long-temps en Aſie, donnerent auſſi le ſpectacle de cette ridicule gymnaſtique dans le combat que les Romains leur livrerent ſur le Mont Olympe en Phrygie : c'étoit donc une manie commune à toute la Nation Gauloiſe.

Epée. Leur épée étoit longue, peſante, tranchante, probablement recourbée ſans pointe, uniquement pour frapper de taille ; au lieu que celle des Romains plus courte, n'étoit deſtinée qu'à pointer. On eſt fatigué, en liſant leurs Annales, de compter leurs défaites, & de ne pouvoir attribuer les victoires qu'ils remportent, qu'à la ſupériorité de leur courage, & non à leur diſcipline.

Ils ſe ſervoient quelquefois de ſtratagême : Frontin, chap. VI, liv. I, raconte celui-ci. L'Armée Romaine ayant à paſſer par la forêt de *Litane*, les Boïens en ſcierent les arbres, de maniere qu'une partie du tronc les ſoutînt en l'air, tant qu'on ne les agiteroit pas. Ils ſe retirerent enſuite aux extrêmités de la forêt. Les Romains y furent à peine engagés, que les Boïens pouſſerent les arbres dont ils étoient proches ; les arbres tombant ſur d'autres, & ceux-ci ſur d'autres encore, une partie de l'armée périt écraſée ſous leur chûte.

Celtes, toujours en armes.

Les loix de la bienſéance ne permettoient pas aux Celtes de paroître en public ſans leurs armes. Ils ſe rendoient aux aſſemblées civiles & religieuſes avec l'épée, le bouclier & la lance. Ils traitoient dans le même équipage leurs affaires publiques & particulieres. L'Éduen Divitiacus, député à Rome, harangua le Sénat, appuyé ſur ſon bouclier. Un Celte épouſoit en quelque ſorte ſes armes : après les avoir portées depuis l'âge viril juſqu'à la vieilleſſe décrépite, il falloit encore qu'on les brûlât, ou qu'on les enterrât avec lui ; delà tant de vieilles armes qu'on déterre quelquefois dans les tombeaux des anciens. Cet attachement pour leurs armes alloit ſi loin, qu'ils préféroient de perdre la vie plutôt que de les quitter : ainſi en agiſſoient les Lacédémoniens. Tacite obſerve qu'un Germain, Celte d'origine, qui perdoit ſon bouclier dans une bataille, étoit déshonoré pour le reſte de ſes jours.

Quand ils étoient appellés à prêter ſerment, ils juroient par Dieu & par leur épée. Il étoit d'uſage dans les armées de planter en terre une hallebarde, au tour de laquelle toute l'armée alloit faire ſa priere ; parce qu'elle étoit la marque du *Mallum*, c'eſt-à-dire, du lieu où ſe tenoient les aſſemblées religieuſes & le conſeil de guerre : d'où vient l'imputation faite aux Celtes d'adorer leurs armes, & d'en faire de véritables Divinités ; telle eſt auſſi l'origine de porter les armes en temps de paix.

Quelqu'ancien que ſoit cet uſage, quelqu'univerſel qu'il ſoit encore aujourd'hui, il faut avouer cependant qu'il a quelque choſe de féroce, & qu'il eſt incompatible avec les loix

d'une bonne police. Il ouvre la porte à tous les inconvéniens que les hommes ont voulu prévenir, en renonçant à l'égalité où ils naiſſent tous, pour ſe ſoumettre à des Juges ou à des Magiſtrats. Les Grecs & les Romains comprirent que la coutume de porter les armes dans un Etat qui n'étoit pas en guerre, tendoit au renverſement de toute police, & la ſupprimerent. Les Princes & les Evêques ne négligerent rien pour l'abolir parmi les Celtes devenus Chrétiens; malgré leurs ordres, l'uſage prévalut. « On y eſt ſi accoutumé, dit la Bruyere, » que l'on voit ſans étonnement, en pleine » paix, des Citoyens entrer dans les Temples, aller voir des femmes, ou viſiter leurs » amis, avec des armes offenſives; & il n'y » a preſque perſonne qui n'ait à ſon côté de » quoi pouvoir d'un ſeul coup en tuer un » autre. «

Chevelure.

Les Celtes diſtingués par une longue chevelure (1), l'étoient encore par une autre coutume ſinguliere. Leurs cheveux étoient naturellement blonds : ils s'étudioient à les rendre roux par une eſpèce de pommade. La mode vouloit que les hommes & les femmes teignifſent leurs cheveux. Les Empereurs Caracalla & Gallien ſe conformerent en cela à la mode des

(1) Diodore de Sicile dit que les Gaulois avec leurs cheveux épais & rudes, reſſembloient à des ſatyres; & Clément d'Alexandrie ajoute que cette épaiſſe chevelure avoit quelque choſe de terrible.

Celtes. Combien n'étoit-il pas glorieux à ces Peuples de voir les Dames Romaines rendre hommage à leur chevelure? Elles faiſoient venir du fond des Gaules, des tours de cheveux & des ſavonnettes pour teindre leurs propres cheveux en rouge. Tertulien & Saint Jerôme ont relevé cet abus avec ſévérité.

On reconnoiſſoit tous les Celtes à leur chevelure longue & rouſſe. On diſtinguoit après cela les divers Peuples de la Celtique, par la maniere différente dont ils arrangeoient leurs cheveux : les uns les laiſſoit flotter ſur les épaules; d'autres, pour paroître plus grands, les retrouſſoient & les nouoient ſur le ſommet de la tête en un ou pluſieurs toupets, qui reſſembloient à des cornes ou à des aigrettes (1); d'autres en faiſoient une ou pluſieurs treſſes qui leur pendoient ſur le dos. Les Nobles avoient droit de porter les cheveux plus longs que le reſte du peuple. Le nom de *capillati* étoit affecté parmi les Goths à la Nobleſſe. Par la même raiſon les Francs donnoient aux Princes le nom de *Criniti*, *Crinigeri*, *Criſtati*, c'eſt-à-dire, chevelus. On les dégradoit en leur coupant les cheveux, ou en leur raſant la tête. Il faut que la barbe fût bien reſpectée parmi eux, puiſqu'ils juroient par elle. C'eſt de cette maniere que Clovis & Alaric jurerent la paix. Alaric toucha la barbe de Clovis, & les deux Princes ſe promirent une amitié éternelle.

(1) Mode imitée au temps de Martial par les Dames de Rome, & renouvellée aujourd'hui, à quelque nuance près, dans la Capitale des Gaules.

Les Celtes, comme les Germains, aimoient beaucoup les jeux de haſard. Après avoir perdu leur argent, ils ſe jouoient eux-mêmes; c'eſt-à-dire, qu'ils mettoient au jeu leur perſonne & leur liberté : alors le perdant ſe laiſſoit lier & vendre comme un eſclave à des Marchands étrangers. *Jeux.*

Un Celte étoit ſouverain dans ſa famille; il en retranchoit quiconque la déshonoroit par ſa lâcheté ou par ſes vices. Juge & vengeur de ſon injure, il puniſſoit lui-même ſa femme adultere, en l'expulſant de ſa maiſon, & la condamnant à l'infâmie. Son ſéducteur étoit pendu à un arbre. La chaſteté du mariage étoit préparée par l'impreſſion d'une éducation innocente & pure. La fille élevée ſous les yeux de ſa mere, dont elle partageoit les travaux, voyoit l'opprobre attaché à la profanation de cette alliance ſacrée; dès qu'elle étoit nubile, elle faiſoit connoître dans un banquet celui des jeunes gens qu'elle choiſiſſoit, en lui donnant à laver avant tous les autres : alors elle recevoit de celui dont elle devoit partager le ſort, un cheval, une lance, des bœufs. Quand l'uſage de la monnoie fut introduit, on y ajoutoit une piéce. En vertu de ces préſens, elle paſſoit au pouvoir de ſon mari, auquel elle juroit une éternelle obéiſſance. La ſoumiſſion des femmes étoit entiere : *vous êtes mon maître & mon époux*, diſoient-elles à leur mari, *& moi je ſuis votre humble ſervante* (Form. Marcul. L. chap. 17) : & l'on peut dire des Gaulois ce que Tacite diſoit des Germains, que les bonnes mœurs avoient chez eux plus de force que les bonnes loix n'en avoient à Rome. *Pouvoir paternel.*

Digitized by Google

Ainſi ſe contractoient les mariages chez les Celtes, même à la Cour des Rois. Juſtin rapporte que les Phocéens, Fondateurs de Marſeille, ayant abordé aux côtes de cette Province, envoyerent Simos & Protis, leurs Chefs, chez le Roi des Gaules, pour lui demander aſyle dans ſes Etats. Ils s'y trouverent le jour même que ſe faiſoit le repas nuptial de Gyptis, fille du Roi, & qu'y étant invités, ce fut à Protis que la Princeſſe préſenta l'eau, déclarant, ſuivant la coutume du Pays, qu'elle le choiſiſſoit pour ſon époux.

Toutes les femmes, même celles des Chefs & des Rois, étoient obligées d'allaiter leurs enfans; & dociles à la voix de la nature, elles ne confioient point à des mercenaires des ſoins qui leur étoient impoſés par le titre de mere. Leur vie active & laborieuſe faiſoit qu'elles enfantoient ſans douleur & ſans ſecours étrangers, des enfans ſains & robuſtes, qu'elles plongeoient auſſi-tôt dans un fleuve ou dans une fontaine, comme nous avons dit.

Comptoient par nuit. Les Gaulois comptoient par nuit & non par jour, perſuadés que les ténèbres avoient précédé la lumiere : cette coutume leur étoit commune avec pluſieurs Peuples de l'Aſie. Ils régloient le temps par le cours de la Lune, non par celui du Soleil. Les Francs conſerverent cet uſage; car un article de la Loi ſalique porte qu'un propriétaire qui a perdu ſon eſclave ou ſon bœuf, a quarante nuits pour le trouver. Cette coutume ſubſiſtoit encore en Bourgogne au IXe. ſiécle. Dans une cauſe plaidée au *Malle* tenu à *Luce* en 868, les Echevins citerent *Hil-*

debernus au *Malle* qui devoit ſe tenir quarante *nuits* après, pour y prêter ſerment : (Per. pag. 148). L'uſage de s'aſſembler la nuit, a pour origine l'ancienne maniere de vivre des Celtes. C'étoient des Bergers qui ne pouvoient guere quitter leurs troupeaux. D'ailleurs la nuit étoit favorable aux divinations, aux cérémonies magiques, qui faiſoient l'eſſentiel de leur religion ; & même, ajoute M. de Chiniac, à la fripponnerie des Prêtres intéreſſés à faire illuſion au Peuple.

Celtes, d'abord Nomades.

Les anciens Habitans de l'Europe ne bâtiſſoient ni Villes, ni Villages ; ils n'avoient point de demeure fixe : obligés de parcourir ſucceſſivement les campagnes, les forêts, les prairies, pour y faire ſubſiſter leur bétail, ils trouvoient un avantage à mener une vie ambulante, à ne ſe point ſéparer de leurs troupeaux, dont ils tiroient leur ſubſiſtance. Il ne faut donc pas être ſurpris des fréquentes émigrations des Celtes, que l'on voit quelquefois courir comme des eſſaims d'abeilles. Des Peuples, que rien n'attachoit à une contrée, qui avoient toujours des charriots prêts pour ſe tranſporter avec leurs familles d'un Pays à l'autre, ont pu paſſer facilement d'Aſie en Europe, & de la Gaule en Italie, en Eſpagne, en Thrace, *&c.* Il y a toute apparence que les Gaulois étoient encore Nomades, lorſqu'ils envahirent une partie de l'Aſie ſous Tarquin l'ancien. Ce ne fut qu'après la fondation de la Colonie de Marſeille, qu'ils commencerent à cultiver les terres, & à bâtir des Villes pour s'y établir, ſix cents ans avant J. C. Il fallut ſe réſoudre à attendre la récolte,

Digitized by Google

& s'arrêter dans une contrée au moins l'eſpace d'un an. Quelques-uns de ces Peuples bâtirent alors des maiſons ou plutôt des cabanes, pour s'y cantonner durant l'hiver; mais le plus grand nombre s'ouvrit des cavernes ſouterreines pour y ſerrer les moiſſons. Le grain ſe conſervoit parfaitement dans ces caves pendant pluſieurs années; ils y trouvoient eux-mêmes une retraite contre les rigueurs de l'hiver, contre les incurſions ſubites de l'ennemi. Quand ils quittoient une contrée, ils couvroient ſi bien les caves de terre & de gazon, qu'il n'étoit pas poſſible à l'ennemi de les reconnoître. Ne ſeroit-ce pas delà que viendroient tant de grottes, de cavernes, de trous profonds qu'on découvre en Bourgogne (1), dont on ignore l'uſage, & encore plus le temps de leur excavation ?

Cabanes, caves.

Maiſons. Les Celtes prirent enfin, les uns plutôt, les autres plus tard, le parti de ſe fixer pour toujours dans un Pays. Ils commencerent alors à bâtir des maiſons ſolides, à ſe loger d'une maniere plus commode qu'ils ne l'étoient ſur des charriots, dans des cabanes, ou dans des cavernes.

---

(1) Comme à Anteuil, à Mavilly, à Meurſaut, à la Rochepot, à Pâques, à Beze, à Baume-la-Roche, à Miſſeri où eſt *le trou du Loup*, dans la combe de Magny près de la Douée, à la roche Boutoillot de Nuys, à la Grotte des Fées de Chambolle, aux Grottes d'Arci, à Roche-Chêvre, Paroiſſe de Ternan, *&c.*

Les

Les Nobles n'habitoient que les champs pour reſpirer un air plus pur, & pour être plus à portée de la chaſſe qui faiſoit leurs délices & leur unique occupation : delà les châteaux & les fortereſſes qu'ils firent dans la ſuite pour ſe garantir contre les incurſions des Barbares. Du temps de Vitruve, contemporain de Jules-Céſar, les Gaulois, ainſi que les Eſpagnols, bâtiſſoient leurs maiſons de charpente & de terre graſſe, & les couvroient de chaume ou de roſeaux entrelacés en forme de voûte. Strabon, qui vivoit ſous Tibere, dit la même choſe; ce qui doit déſabuſer ceux qui attribuent aux anciens Gaulois quelques vieux édifices que l'on voit dans la France. Les Romains en ſont les vrais auteurs.

Ils ne bâtiſſoient ni Villes, ni Villages, dont les maiſons fuſſent contigues; chacun s'établiſſoit le long d'un ruiſſeau, dans une campagne ou dans une forêt, & ſe logeoit avec ſa famille au milieu de ſa poſſeſſion : c'eſt l'origine des *cantons* (Pagi), nom que l'on donnoit à un diſtrict occupé par un certain nombre de familles, qui avoit ſes Magiſtrats & ſa juriſdiction particuliere. L'Helvétie étoit partagée en quatre cantons. « Les Allobroges, dit Strabon, occupent leur Pays par canton. La Nobleſſe a » fait de Vienne, qui étoit autrefois un Village » & en même temps le lieu d'aſſemblée générale de la Nation, une belle Ville. «

La plupart de ces cantons étoient dans le commencement des Etats ſéparés & indépendans : la néceſſité de ſe défendre contre l'ennemi commun, les obligea enſuite à ſe réunir, & à former une eſpèce de République, dont

Tacite appelle les Chefs, *Principes Regionum Pagorumque* : il parle des cantons des Séquanois qui confinoient aux Eduens ; & Pline cite les Inſubriens qui formoient un canton des Eduens.

Villes. A l'égard des Villes, il eſt conſtant que ces Peuples en fuyoient le ſéjour; ils ne les voyoient qu'avec averſion. Ils prétendoient qu'elles ne pouvoient ſervir qu'à enchaîner la liberté, affermir la ſervitude, & amollir la valeur des Soldats : il n'y a pas juſqu'aux bêtes féroces, diſoient-ils, qui ne perdent leur force & leur courage, quand on les tient enfermées. Cette conſidération avoit porté les Celtes à ſe faire une loi de ne tenir jamais leurs aſſemblées dans une Ville qui auroit pu leur être funeſte; mais ils s'aſſembloient toujours en raſe campagne : cette coutume s'eſt conſervée dans les Gaules juſques dans le VIIIe. ſiécle; il n'y a pas même long-temps qu'elle eſt bannie de l'Eſpagne.

Ainſi au lieu de bâtir des Villes, ils détruiſoient celles qu'ils pouvoient prendre, laiſſant quelquefois ſubſiſter les maiſons pour ſervir de retraite aux anciens Habitans. Julien l'Apoſtat remarque que lorſqu'il fut envoyé dans les Gaules, il trouva que les Germains demeuroient tranquillement autour des Villes ruinées de la Celtique, dont le nombre montoit à quarante-cinq, ſans y comprendre les tours & les châteaux : ce qui prouve que les Gaulois, pour réſiſter, d'un côté, aux Romains, de l'autre, à une foule de Germains qui paſſoient ſouvent le Rhin, avoient enfin bâti des Villes (1). Céſar

(1) Elles étoient toutes bâties ſur des émi-

en trouva de très-fortes, qui lui réſiſterent long-temps, telles qu'*Aliſe*, *Avaricum*, *Gergovia*; & ſur la fin du regne d'Auguſte, on comptoit dans les Gaules huit cents Villes & trois cents Peuples.

Commerce.

Le principal commerce des Eduens étoit le bétail, & ſur-tout en cochons, dont ils ſavoient ſi bien apprêter les chairs ſalées, que les Romains en tiroient dès le temps de leurs premiers Empereurs. Cet animal étoit le ſymbole de pluſieurs Peuples de la Gaule, & ſpécialement des Eduens. Lorſque les Romains leur eurent donné des Lettres de fraternité, ils prirent une laie pour emblême, comme on le voit par les médailles.

Monnoie.

Le cheval étoit la marque la plus ordinaire de leurs monnoies. Chifflet, dans le *Veſontio*, pag. 2, rapporte ſix piéces gauloiſes gravées avec l'empreinte d'un cheval; ſur la premiere on lit, *Cantorix*; ſur la troiſiéme, *Dumorex*. On remarque cependant ſur quelques-unes, tantôt des Déeſſes coëffées à la gauloiſe, tantôt le

---

nences ou dans des marais : delà tant de lieux anciens ſur les montagnes, tels qu'Aliſe, Autun, Langres, Lans-ſur-Leigne près Molême, Vergy, Montaigu, Saint-Romain, Suin, Aluze, Saulx-le-Duc, Villers-la-Faye, Talant, Meſmont, Sombernon, Flavigny, Aubigny-la-Ronce, Grandmont : en Picardie & en Flandres, preſque toutes les Villes ſont dans des marais.

nom de leurs Rois, de leurs Magiſtrats, quelquefois celui d'un Peuple, ou celui d'Hercule-Ogmius, qui enchaîne ſes auditeurs; ſymbole ingénieux de l'éloquence des Gaulois. Bouterone cite une monnoie qui portoit le nom d'*Ambiorix*, Roi des Liégeois; & une autre de *Caballo*, ancien nom de Chalon-ſur-Saone. M. Pellegrin, dans ſon excellent Recueil, en rapporte une ſous le nom d'*Aballo*, Avalon. D. Martin a fait graver dans la *Religion des Gaules*, pluſieurs monnoies gauloiſes, mais groſſieres & fruſtes. On a trouvé le 30 Août 1774, à Brize près d'Auxone, neuf cents piéces gauloiſes en argent, portant d'un côté une tête, de l'autre un cheval.

On en voit une dans le Journal de Trevoux, Novembre 1706, dont le revers montre un Hercule appuyant ſa main ſur un Mercure terminal, avec le mot *Arus;* l'autre côté repréſente une femme avec le caſque & un trait; on y lit, *Secuſianus* : le P. Lempereur croit que c'eſt *Seguſie*, Province des Eduens, dont Lyon étoit la Capitale.

Sur une autre (*ibid.* pag. 1991) on lit, *Dumorix*, qui eſt le Dumnorix dont parle Céſar, & que les Eduens regardoient comme un de leurs Héros. Il eſt repréſenté ſur la médaille, tenant d'une main une tête d'homme, marque d'un de ſes exploits, & de l'autre un ſanglier ou un cochon par les pieds de derriere; ſur le revers eſt le mot *Durnaco*, lieu où la monnoie a été frappée près d'Autun, peut-être dans le Village d'*Ornai*, maiſon de campagne de ce Vergobret. (V. l'art. des Monnoies à Dijon, n°. vol. de la Deſcript. de Bourgogne, p. 572).

Digitized by Google

Nos ancêtres étoient ſomptueux & cruels dans leurs funérailles. On enterroit les corps des morts du ſimple peuple ; mais ceux des riches étoient portés ſur des bûchers, & brûlés avec leurs meubles les plus précieux, ſouvent même avec leurs chevaux, leurs armes & un eſclave pour les ſervir. Quelquefois des parens ſe jetoient d'eux-mêmes dans le bûcher, pour ne pas ſe ſéparer du mort, dans l'eſpérance de vivre déſormais avec lui. *Funérailles.*

L'uſage de brûler les cadavres eſt très-ancien. On voit dans Homere Achille jeter dans le bûcher de ſon ami Patrocle, les armes de ce Héros, quatre chevaux, deux chiens, & immoler douze jeunes garçons de l'élite des Troyens. La néceſſité de faire la guerre & l'infection des cadavres introduiſirent ſans doute la coutume de les brûler. D'ailleurs, la ſuperſtition faiſoit croire que le feu purifioit les ames de leurs taches, & que la légéreté de cet élément les élevoit au Ciel. Les Gymnoſophiſtes, Philoſophes Ethiopiens, qui alloient toujours nus, ſe précipitoient vivans dans les flammes, afin de procurer de meilleure heure à leur ame l'immortalité.

Les Romains adopterent des Grecs l'uſage de brûler les corps, parce qu'ils apprirent qu'on déterroit ceux de leurs Concitoyens, morts dans des guerres éloignées ; ce qui, ſelon eux, troubloit le repos des mânes. Une des Loix des douze Tables défendoit de brûler ni d'enterrer perſonne dans la Ville ; elle exceptoit les Perſonnages illuſtres par leur vertu, les Empereurs & les Veſtales. Les Athéniens, ainſi que les Gaulois, n'admettoient nulle exception.

Urnes. Le corps consumé, on ramassoit les cendres qu'on renfermoit dans une urne de terre ou de verre, pour la placer dans un tombeau souterrein, avec les ossemens que le feu avoit épargnés. L'urne de *Surus*, illustre Eduen, trouvée à Autun, étoit au cabinet du savant Philibert de la Mare; elle étoit de terre cuite & d'une grandeur considérable, ayant sur l'anse ces mots : C. J. Suri, c'est-à-dire, *cineres Julii Suri.* Celle de Chindonax, découverte par le Médecin Guenebaut, près de Dijon, étoit de verre : on en voit une autre de terre, fort grosse, dans les jardins de Baume-la-Roche, trouvée à Mercurey près de Châlon, sur la voie romaine. On m'en a montré une plus petite à Bazarne en Auxerrois. M. Gandelot parle de celle d'un primipile de Légion, trouvée, il y a quelques années, dans le vieux château de Beaune; elle a la figure des anciennes bouteilles applaties. La quantité d'urnes de verre & de terre, remplies de cendres, découvertes près de la pyramide de Couhard, a fait donner à cet endroit le nom de *Champ des Urnes* : ce qui fait croire que c'étoit le cimetiere des Eduens avant les Romains. On y trouva une médaille d'or, il y a cent trente ans, qui portoit cette inscription : *Gloria Ædu. Druid.que*, qu'on rapporte à Divitiacus inhumé sous la pyramide. On a trouvé de ces urnes anciennes à Clamerey en Auxois, à Chalon, à Suin, à Til-Châtel, à Verdun-sur-Saone, où Guenebaut dans son *Chindonax*, pag. 20, dit que de son temps on en déterra plus de quarante, jointes les unes aux autres, ayant le cou long, la bouche assez ouverte pour mettre le poing, & d'une brasse

de groſſeur ſur deux pieds de hauteur; & d'autres depuis peu. On voit un tombeau gaulois avec cinq figures, à la *Pierre-Ecrite*, Hameau près de Saulieu. On découvrit en 1725, près d'Ainai à Lyon, une urne de terre cuite à trois anſes, ſur leſquels ſont ſculptées des figures de ſacrifices, de Dieux & Déeſſes, en l'honneur d'Antonin-Pie; elle peut contenir une pinte de liqueur; elle eſt gravée dans le Journal de Trevoux, Nov. 1728, pag. 2021.

Ignorance des Celtes.

La férocité naturelle des Peuples Celtes fut la premiere & la principale cauſe de leur ignorance. Accoutumés à ne faire d'autre métier que celui des armes, ils auroient cru ſe déshonorer, s'ils avoient appris à lire & à écrire. C'eſt ce qui donna cet énorme crédit aux Druïdes, qui confioient à la mémoire tout ce que l'on a confié depuis au papier. Ces Prêtres, au lieu de combattre cet étrange préjugé des Laïques, l'appuyoient de tout leur pouvoir. Ils ne vouloient pas que les ſciences, dont ils étoient les dépoſitaires, devinſſent communes, ni qu'on écrivît rien : moyen ſimple & efficace pour entretenir les Peuples dans l'ignorance & dans la pratique des ſuperſtitions les plus ridicules. Le commerce des Grecs & des Romains eut peine à guérir nos ancêtres de leur mépris pour les Lettres. La Religion Chrétienne les fit revenir inſenſiblement d'un préjugé qui anobliſſoit & ſanctifioit une craſſe ignorance. Ils conſentirent qu'on écrivît leurs Loix & leur hiſtoire. Mais on ſent bien que la deſtruction de l'ancienne religion dut entraîner après ſoi la perte des Hymnes qui la renfermoient. Les Celtes établis au de-a des

Digitized by Google

Pyrénées, comme inſpirés par un ciel plus pur, avoient dès long-temps abandonné cette méthode pénible & ſuperſtitieuſe des Druïdes. De temps immémorial ils avoient cultivé les Lettres, & Strabon atteſte qu'ils ſe glorifioient d'avoir eu des livres, des Poëmes & des Loix long-temps avant Auguſte.

Sciences. Ecoles. Strabon loue les Gaulois comme étant fort dociles, & dit qu'ils s'appliquoient depuis quelque temps aux Lettres & aux Sciences. Marſeille ouvrit une Ecole (1), où l'on enſeignoit le Gaulois, le Grec & le Latin; ce qui lui fit donner le nom de *triglotte* en grec, & de *trilinguis* en latin : la ſeule Académie d'Autun avoit, du temps de Tibere, quarante mille Etudians. On ſait combien elle étoit encore floriſſante, par les ſoins du célèbre Eumene, ſous Conſtance & Conſtantin ſon fils. Selon Suetone & Auſonne, il y avoit de ces Ecoles à Lyon, à Bordeaux, à Toulouſe & à Narbonne. Seroit-on encore ſurpris qu'il y ait eu dans les Gaules beaucoup de bons Orateurs, & encore plus de déclamateurs? La Rhétorique étoit l'étude favorite de la Nation, dont Saint Jerôme vante l'éloquence : *Fortibus viris & eloquentiſſimis ſemper abundavit Gallia* (Hieron. in Vig.). C'eſt un Lyonnois, L. Plotius, qui enſeigna le premier

(1) Agricola, beau-pere de Tacite, devoit en partie aux ſoins qu'avoit pris ſa mere de l'envoyer à Marſeille pour y faire ſes études, la vertu dont il fit toujours profeſſion : Tac. v. Agric.

à Rome les principes de l'éloquence, & forma tous ceux qui ont vécu jusqu'à Ciceron, qui n'étoit encore qu'un enfant, quand Plotius donnoit ses leçons.

Langue celtique.

La langue celtique étoit commune à toutes les parties de la Gaule, quoiqu'elle fût divisée en plusieurs Etats, *Civitates*, & les Etats en *Pagi*, qui tous se gouvernoient suivant leurs loix particulieres : ces Etats formoient ensemble un Corps de République ou d'Empire, qui n'avoit qu'un même intérêt dans les affaires générales. Ils tenoient des assemblées, où ils traitoient de leurs affaires, soit pour la guerre, soit pour la paix : ainsi elles étoient ou civiles ou militaires ; celles-ci nommées *comitia armata*, ressembloient assez à ce que nous appellons *arriere-banc*. Il étoit donc nécessaire qu'il y eût dans les Gaules une langue commune, pour que les Députés pussent conférer, délibérer & former sur le champ des résolutions, qui devoient être connues de tous les assistans ; & nous ne trouvons ni dans César, ni dans aucun autre Auteur, qu'ils eussent besoin d'interprêtes.

Nous voyons d'ailleurs que les Druïdes, qui faisoient à la fois la fonction de Prêtres & de Juges, avoient coutume de s'assembler une fois l'année auprès de Chartres, pour rendre la justice aux Particuliers, qui venoient de toutes parts les consulter. Il falloit donc qu'il y eût une langue générale, & que celle des Druïdes fût familiere à tous les Gaulois : ce qui fortifie encore ce jugement, c'est de voir que les noms propres des Seigneurs de la Gaule, & plusieurs noms de lieux, avoient une même ter-

Digitized by Google

minaiſon : *Cingetorix* chez les Treviriens, *Dumnorix* chez les Eduens, *Ambiorix* dans le pays de Liége, *Eporedorix* chez les Helvétiens, *Vercingentorix* chez les Arvernes ; quelques Villes dont le nom ſe termine en *dunum*, *tunum*, *durum*, *briva*. Tout concourt à prouver que les Gaules avoient une langue commune. La langue même a dû s'y conſerver ſans altération, plus long-temps que chez tous les autres Peuples, par la correſpondance intime de toutes ſes parties, & parce qu'il n'y a point eu de pays moins ſujet aux invaſions étrangeres, qui pour l'ordinaire font les changemens les plus conſidérables dans une langue par le mêlange des Peuples différens.

C'étoit vraiſemblablement des Phéniciens, qui couroient le long des côtes celtiques, que les Gaulois emprunterent les caracteres dont ils ſe ſervoient pour écrire leur langue, les mêmes que ceux des Grecs. Céſar dit qu'après la défaite des Helvétiens, on trouva dans leur camp un dénombrement écrit en caracteres grecs, de ceux qui étoient ſortis du Pays.

Tel étoit l'état de la langue celtique, lorſque ce grand Capitaine entreprit la conquête des Gaules. L'on a vu qu'elles étoient alors diviſées en quatre parties, quoiqu'il n'en compte que trois, ne renfermant pas dans ſa diviſion la Narbonnoiſe, ſoumiſe aux Romains depuis l'an de Rome 635.

Dialectes. On comprend aiſément qu'une langue commune à une ſi grande étendue de Pays, devoit néceſſairement être diviſée en pluſieurs dialectes particulieres, dont chacune avoit ſes mots pro-

pres & différens, du moins dans leurs inflexions. Les contrées de la Gaule, qui avoient quelque commerce avec les étrangers, en empruntoient toujours certains termes, en leur communiquant des leurs. Les Habitans de la Narbonnoiſe avoient déjà beaucoup perdu de la pureté du langage de leurs peres, par leur mêlange avec les Romains.

On ſait d'ailleurs qu'il ſuffit qu'une langue vivante ſoit étendue, pour qu'il s'y trouve des dialectes. Le Peuple ne parle jamais la même langue que les perſonnes qui ont eu de l'éducation; mais quelque différence qu'il ſe trouve dans le langage des diverſes parties des Gaules, la langue étoit cependant la même au fond; ce n'eſt que des différens *dialectes* qu'il faut entendre ce que dit Céſar : *Hi omnes linguâ inter ſe differunt.* Le mot *lingua* ne ſignifie que dialecte, pour peu que l'on faſſe attention à ce que dit Strabon : *Eâdem non uſque quâque linguâ utuntur omnes, ſed paululùm variatâ.*

Langue latine.

Quand les Romains ſe furent emparés des Gaules, la langue celtique éprouva une révolution ſubite & preſque totale. Les Vainqueurs croyant que la langue eſt un des plus forts liens qui réuniſſent les Peuples entre eux, n'oublierent rien pour y faire regner la langue latine. Tous les actes publics ſe faiſoient en latin : dans les armées & dans les Tribunaux, les Officiers de Guerre & de Juſtice s'expliquoient dans la même langue. Caligula, pour fixer la langue latine dans les Gaules, établit des Ecoles à Lyon & à Beſançon, où il propoſa des Prix d'éloquence. Ces Ecoles ſe multiplierent dans la

ſuite à Autun, à Marſeille, à Treves & ailleurs. Les plus illuſtres Gaulois ayant perdu toute eſpérance de recouvrer leur liberté, s'attacherent à Rome comme à leur nouvelle Patrie; ils chercherent à entrer dans le Sénat, & pour n'être plus confondus avec les vaincus, ils apprirent la langue des Vainqueurs.

Il ſe forma bientôt, tant à la Ville qu'à la Campagne, un jargon mêlé de celtique & de latin; & la langue étoit en cet état, lorſque les Bourguignons & les Francs entrerent dans les Gaules. L'Armorique avoit conſervé la langue celtique avec moins d'altération, parce que les Romains y firent peu de ſéjour, & qu'il s'y réfugia un grand nombre de Gaulois, qui redoutoient la domination romaine. Pluſieurs Savans ont prétendu que c'eſt dans la Bretagne, où l'on trouve plus de veſtiges de la langue celtique. (Voy. Mém. de M. Duclos dans les Mémoir. acad. Bel. Let. & le Dict. de M. Bullet).

Reſpect pour les femmes.

Toute l'Hiſtoire dépoſe de la vénération des Peuples du Nord pour les femmes, ſentiment plus ou moins vif & profond, mais commun à toutes les Nations celtiques, parmi leſquelles un Savant moderne compte les Germains & les Scandinaves. Ces Peuples féroces, dont la ſenſibilité n'approchoit point celle qui regne dans les climats chauds, rendoient cependant une eſpèce de culte au ſexe aimable, qu'on tenoit ailleurs en eſclavage. Ils voyoient en lui quelque choſe de *divin*, ſelon l'expreſſion de Tacite; ils lui donnoient l'autorité des oracles, & l'empire de la beauté s'affermiſſoit par une confiance religieuſe.

Soit

Soit que ce fût un effet de cette force d'imagination qui rend les femmes si susceptibles de mouvemens extraordinaires, & qui quelquefois leur persuade qu'elles sont inspirées, quand elles s'égarent dans leurs rêveries; ou de cette fine sagacité, qui, pour peu qu'elle ait d'exercice, leur fait pénétrer le secret des cœurs, saisir promptement le nœud des intrigues & des affaires, donner aux hommes de soudains conseils, supérieurs aux résultats de nos lentes méditations; ou de cette adresse insinuante avec laquelle les graces subjuguent la force, & la douceur triomphe de la férocité : soit que toutes ces causes réunies concourussent au même effet, on ne peut douter que ce sentiment n'ait eu beaucoup d'influence dans les mœurs publiques & dans les entreprises les plus éclatantes. Pour mériter la beauté qu'il idolâtroit, le Guerrier bravoit les fatigues, les blessures & la mort; la dépouille d'un ennemi tué de ses mains, devoit accompagner ses sollicitations. Combien de fois les femmes ne donnerent-elles pas l'exemple du courage qu'elles excitoient? Combien de fois ne partagerent-elles pas les travaux & les périls de l'exécution? On les vit en plusieurs rencontres s'arracher la vie pour échapper à l'ennemi vainqueur, comme il arriva aux femmes des Ambrons & des Teutons défaits par Marius. Quand les mœurs publiques ont pris dans l'origine une forte direction, il en reste toujours des traces, malgré les changemens que produit le cours des siécles. Sans doute les Habitans de nos Provinces, mêlange de Gaulois & de Germains, conservoient pour les femmes le même fond de sentimens; la Che-

valerie ne créa point au douziéme siécle un nouveau syſtême, elle ne fit qu'étendre & ſubtiliſer le premier (Hiſt. Troubad, tom. 1).

Dans ces siécles reculés, un Celte n'alloit jamais au combat, n'entreprenoit rien d'important, ſans conſulter ſa chere compagne, dont l'avis étoit du plus puiſſant poids pour lui, tant étoit grand le reſpect qu'on portoit aux femmes, dont on regardoit les déciſions comme des réponſes de la Divinité. Chez les Francs en particulier, on pouvoit librement s'expliquer ſur la conduite de ceux qui gouvernoient; mais il étoit défendu de parler mal des femmes. Nos mœurs, dit M. Duclos, ſemblent avoir remplacé les Loix de nos ancêtres envers les Dames.

Sénat de femmes gauloiſes.

Les Auteurs obſervent que les affaires des Gaulois eurent un heureux ſuccès, tant que l'adminiſtration politique fut confiée à un Sénat de femmes choiſies par les différens cantons. Elles délibéroient de la paix & de la guerre, & jugeoient les conteſtations ſurvenues entre les Vergobrets.

Un des articles du Traité d'Annibal avec ces Peuples, portoit, ſuivant Plutarque, que ſi un Carthaginois ſe trouvoit léſé par un Gaulois, il ſe pourvoiroit devant le Conſeil ſuprême des Femmes Gauloiſes.

Le Préſident Fauchet nous apprend l'origine de ce Tribunal. Il s'éleva, dit-il, parmi les Gaules, une ſédition que les femmes vinrent à bout d'appaiſer, & la reconnoiſſance publique les chargea d'une partie de l'adminiſtration.

Mais les Druïdes, jaloux d'une autorité qui faiſoit ombrage à leur domination, firent abolir

Digitized by Google

ce Tribunal, se rendirent les maîtres des délibérations ; & leurs discordes fomentées par l'ambition, ouvrirent aux Romains l'entrée dans leurs Pays, & les rendirent leurs tributaires.

LIVRE II.

La Bourgogne sous les Romains ; depuis l'an de Rome 702 à l'an 409 de J. C.

LA prise d'Alise couronna les exploits de César dans les Gaules. Pour se concilier l'affection des Peuples, il rendit aux Eduens & aux Arvernes vingt mille prisonniers qu'il s'étoit réservés. Il établit ensuite Q. *Ciceron*, frere de l'Orateur, à Châlon, & Sulpitius à Mâcon, pour veiller aux magasins de bled sur la Saone, & vint passer l'hiver à Bibracte : il y logea chez son hôte & son ami Divitiacus, que Cicéron avoit connu particuliérement, & qu'il nous représente comme un des plus savans d'entre les Druïdes.

Les Gaulois furent traités avec distinction par le Vainqueur, quelques-uns d'entre eux obtinrent de l'emploi dans ses Légions ; les Cités conserverent la liberté de se choisir des Magistrats ; les subsides furent imposés avec modération ; une discipline exacte contint les troupes romaines dans le devoir. Il forma une Lé-

Digitized by Google

gion toute gauloiſe, qu'il appella les *Alaudes*, d'un mot facile à reconnoître dans celui d'*alouette*, qui le ſervit utilement. Ne ſeroit-ce pas de cette Légion, à laquelle il donna le droit de Citoyen, que viendroit l'ancien camp des *Alleux*, près d'Avalon ?

Après avoir ſoumis & pacifié les Gaules, Céſar ſe rendit à Rome, où ſes intrigues, l'or des Gaulois, la valeur de ſes Légions, le firent déclarer Dictateur perpétuel, & lui procurerent bientôt l'empire du monde.

La grandeur de Pompée ſon rival & la liberté romaine furent enſevelies dans les champs de Pharſale, où les Lingons & les Séquanois ſervirent Céſar avec ſuccès : une ſeule bataille lui ſoumit l'Afrique ; il ne fit que paroître en Aſie, & les plus puiſſans Rois vaincus ou effrayés, ſe reconnurent les tributaires de l'Empire. Après ces glorieux exploits, il rentra dans Rome.

Ses triomphes des différentes Nations ſubjuguées, durerent cinq jours entiers : celui des Gaulois fut caractériſé par des repréſentations en or, du Rhin, du Rhône & de l'Océan captifs. Cicéron parle de la douleur que cauſoit aux ſpectateurs l'image de Marſeille, ancienne alliée des Romains, qui fut portée parmi celles des Peuples vaincus. Une multitude de priſonniers enchaînés précédoit le char du Vainqueur, & l'on remarquoit au milieu d'eux l'infortuné Vercingentorix, réſervé pendant ſix ans pour cette pompe, & enſuite égorgé dans la priſon.

Le Peuple de Rome crut trouver de la contradiction dans la conduite du Triomphateur, à l'égard des Gaulois, & la lui reprocha dans

Digitized by Google

une chanſon que Suetone nous a conſervée(1).

Céſar traîne les Gaulois en triomphe; Céſar les fait entrer au Sénat; ils ont quitté leurs braïes, pour prendre le laticlave.

Le même Hiſtorien obſerve qu'en ce jour de gloire pour Céſar, l'eſſieu de ſon char triomphal ſe briſa, & qu'il fut ſur le point d'être renverſé. Il ſe rendit alors au Capitole, aux flambeaux, eſcorté à droite & à gauche de quarante éléphans, chargés de luſtres artiſtement travaillés.

Les tréſors expoſés aux yeux du Peuple Romain dans cette occaſion, montoient, ſuivant Appien, à ſoixante-cinq mille talens (près de deux cents millions de notre monnoie); outre deux cent quatre-vingt-deux couronnes d'or, du poids de vingt mille quatre cent quatorze livres romaines, ou trente-deux mille de nos marcs : ce qui a fait dire que Céſar défit les ennemis avec le fer des Romains, & qu'il vainquit ſes Concitoyens avec l'or des Gaulois.

Auſſi l'hiſtoire aſſure qu'il avoit ſubjugué trois cents Nations, pris huit cents Villes, gagné cinquante batailles, ſans avoir reçu aucune bleſſure, & fait périr trois millions d'hommes pour ſatisfaire ſon ambition; & nous oſons marquer de l'eſtime pour les conquérans!

Rien de ſi touchant & de ſi vrai que le ta-

(1) *Gallos Cæſar in triumphum ducit : iidem in Curiâ*
Galli bracas depoſuerunt, latum clavum ſumpſerunt.
Suet. in Cæſ n°. 80.

bleau tracé par Oroſe, de l'état des Gaules en ce moment. » Qu'on ſe repréſente, dit-il, un » malade, pâle, décharné, défiguré, après une » longue fiévre brûlante, qui lui a fait perdre » ſon ſang & ſes forces, pour ne lui laiſſer » qu'une ſoif importune, ſans le pouvoir de la » ſatisfaire : voilà l'image de la Gaule épuiſée » & domptée par J. Céſar : d'autant plus alté- » rée de la ſoif ardente de ſa liberté perdue, » que ce bien précieux ſembloit lui échapper » pour jamais : delà ſes tentatives auſſi fré- » quentes qu'inutiles & haſardées, pour ſortir » de la ſervitude ; delà de plus grands efforts » de la part du Vainqueur irrité, pour lui ap- » peſantir le joug ; delà l'accroiſſement du mal, » la diminution & la perte entiere de l'eſpé- » rance même. Ainſi préférant ſon malheureux » ſort au danger de remédes incertains, & » n'oſant plus entreprendre de ſe relever, de » peur de tomber dans des calamités plus pro- » fondes, elle demeuroit ſans chaleur & ſans » mouvement, abattue, non tranquille. «

Les Gaules conquiſes durent aux vues intéreſſées du Dictateur, l'avantage d'être traitées bien plus doucement que ne l'avoit été la Province Narbonnoiſe. Il n'ôta aux Peuples, ni leurs terres, ni leurs Villes ; il dédommagea les Grands par des titres & par des honneurs nouveaux. L'agriculture y étoit exercée partout comme dans l'Italie. La navigation libre ſur le Rhône, la Saone, la Loire, ſur l'Océan même ; & Marc-Antoine avançoit dans la Tribune, que cette tranquillité n'étoit pas moins l'ouvrage de Céſar, que la conquête même du Pays.

Digitized by Google

Céſar poignardé dans le Sénat par Brutus & Caſſius, laiſſa Rome & la République en proie aux factions ſanguinaires des Triumvirs Octave, Antoine & Lépide. Tel étoit à la mort de Céſar l'épuiſement des Gaulois, qu'ils continuerent d'obéir, & qu'ils reçurent les ordres, tantôt d'un Triumvir, tantôt d'un autre, ſous le nom de la République diſcordante, mais toujours également impérieuſe. Spectateurs des guerres civiles, dont la fin devoit être la tyrannie éternelle d'un ſeul, ils n'y prirent aſſez long-temps qu'un foible intérêt, quoiqu'ils euſſent des combattans dans tous les partis, mais la plupart volontaires, ſans autre motif que celui de leur fortune particuliere.

On peut dire avec vérité que les Gaulois en général, domptés par la valeur de Céſar, furent amollis & corrompus par la politique d'Auguſte; & qu'à la mort de ce Prince, la Nation devenue méconnoiſſable à elle-même, ſe trouva (ſi l'on peut haſarder la comparaiſon) dans cet état de léthargie & d'enchantement magique, où les Poëtes nous ont peint les priſonniers de Circé & d'Armide.

C'eſt à ce temps de troubles & de proſcriptions que remonte la fondation de la Ville de Lyon dans le territoire des Eduens, par Munatius Plancus, l'an de Rome 711.

Octave, deſtructeur rapide de ſes deux Rivaux, ſuccéda à la puiſſance de Céſar; & ſous le nom d'Auguſte, il fit oublier les fureurs du Triumvir. Ses premiers ſoins, après avoir rétabli l'ordre en Italie, eurent pour objet le gouvernement des Gaules qu'il s'étoit réſervé par ſon partage avec le Sénat, & où il ſe rendit

Digitized by Google

pour régler les tributs en 726. Germanicus fut employé à Narbonne à faire le dénombrement néceſſaire pour les impoſer. La Gaule réduite en Province, fut taxée à quatre cents mille ſeſterces; tribut qui, ſelon Velleius-Paterculus, égaloit preſque celui du reſte de l'Empire. Le P. Bertholet, dans ſon Hiſtoire de Luxembourg, l'évalue à ſeize millions huit cents mille livres; ſomme qui fut doublée au ſecond dénombrement fait par Neron-Druſus en 742.

L'ancienne diviſion des Gaules en Narbonnoiſe, Aquitanique, Celtique & Belgique, fut conſervée; mais au lieu que l'Aquitanique étoit bornée par la Garonne, Auguſte l'étendit juſqu'à la Loire, en y incorporant quatorze Nations détachées de la Celtique: on croit que cette derniere Province reçut alors le nom *de Lyonnoiſe*, & Lyon qui juſques-là n'avoit été conſidérable que par ſon commerce, fut regardée comme la Métropole des Gaules.

L'Empereur qui y ſéjourna deux ans, l'embellit d'un Temple de Veſta, d'un théatre, d'aqueducs & d'autres magnifiques édifices publics. Il y établit la caiſſe & le tréſor de tous les deniers qui ſe tiroient des Provinces en deçà des Alpes: il y régla la forme du gouvernement, l'adminiſtration de la Juſtice & de la Police, pourvut à la ſûreté publique, écouta les plaintes des opprimés, corrigea les abus, & mérita le glorieux ſurnom de Pere du Peuple & de la Patrie.

Les faveurs qu'il répandit à Lyon, ont été conſacrées par une médaille frappée en cette Ville, inconnue aux Antiquaires Spon, Vaillant, Rubis & Colonia; elle fut découverte en

Digitized by Google

1738 ; c'eſt un petit bronze que le temps a reſpecté : on y voit la tête d'Octave ſans ornement : dans le contour, on lit *Céſar D. F.* c'eſt-à-dire, Céſar fils du divin Jules : ſur le revers eſt un taureau bondiſſant, dans l'exergue, *copia*, abondance, ou monnoie de la Ville d'abondance. Une inſcription rapportée par Gruter, nomme Lyon *copia Claudia Auguſta* : c'eſt de l'abondance que ſon heureuſe ſituation & ſon riche commerce procuroit à cette Ville, qu'elle fut appellée par excellence, *copia*. (Voy. Jour. Trev. Juin 1738).

Lyon avec ces avantages devint bientôt le centre du commerce ; il rouloit ſur ſoixante Nations des Gaules qui avoient leurs Commis en cette Ville, où elles s'aſſembloient de temps en temps pour régler leurs affaires & ménager leurs intérêts. Ce fut dans une de ces aſſemblées que ces Nations conclurent d'élever, à frais communs, un Temple digne d'elles à l'honneur d'Auguſte. Il fut bâti au confluent du Rhône & de la Saone, dans l'emplacement de l'Abbaye d'Aînai, où l'on voit encore dans l'Egliſe deux colonnes de granit, reſtes de ce beau monument, dont nous avons le frontiſpice ſur les médailles. La protection que ce Prince avoit accordée au commerce, engagea les Peuples à lui conſacrer ce ſuperbe monument de leur reconnoiſſance & de leur flatterie. Ce fut-là dès-lors qu'ils tinrent leurs aſſemblées générales. Les Eduens y paroiſſent les premiers avec les Mandubiens & les Séquanois. Ce beau Temple, orné de ſoixante Statues, fut dédié le 1er. Août de l'an de Rome 742, par Druſus, fils de l'Impératrice Livie, & frere puîné de Tibere.

Digitized by Google

Ce même jour vit naître à Lyon *Claude*, fils de Druſus & d'Antonia, qui depuis fut Empereur.

On établit des Prêtres pour y offrir des victimes : on choiſit ſix Auguſtaux pour préſider aux cérémonies, aux jeux & aux diſputes littéraires. Tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué parmi la Nobleſſe Gauloiſe, briguoit l'honneur d'occuper ces places : le premier qui obtint le ſouverain Pontificat, fut un Eduen, nommé C. *Julius Verecundatus* ; le ſecond, *Adiginus*, né à Beſançon, Flamine & Duumvir de la Cité ſéquanoiſe. C. Catulus, Troyen, fut le troiſiéme élu par les Provinces, & Marcianus, Auvergnat, le quatriéme. Une inſcription trouvée à Moirans en Comté nous apprend qu'un Autunois de la famille *Latinia*, conſidérable parmi les Celtes, obtint le Sacerdoce à Lyon par l'élection des trois Provinces, ſous le regne d'Antonin.

Æmilius Carpus, qui fit les frais du fameux *Taurobole* pour la ſanté de ce bon Empereur, le 9 Décembre 160, étoit un des Chefs des Auguſtaux, comme le porte l'inſcription de cet Autel découvert à Lyon en 1704.

La ſolemnité du culte d'Auguſte, jointe à la célébrité des foires à Lyon, ſe ſoutenoit encore au troiſiéme ſiécle dans tout ſon premier éclat ; puiſque Dion Caſſius, qui écrivoit ſous l'Empire de Sévere, en fait mention : ce Sacerdoce avec celui de Rome ſubſiſta juſqu'à Théodoſe, qui acheva d'extirper les reſtes du Paganiſme.

Pour faciliter le commerce de Lyon, Auguſte fit ouvrir par vingt-cinq Légions quatre grands chemins qui traverſoient les Gaules, &

Digitized by Google

qui ont immortalisé Agrippa, gendre de ce Prince. L'un, qui conduisoit de Lyon à l'Océan par le Beauvoisis, passoit à Mâcon, Tournus, Chalon : là il se partageoit en deux branches, dont la plus droite aboutissoit à *Andematunum* (Langres) par Villi & Tilchâtel; l'autre branche par Mercurey tiroit à Autun, à Saulieu, à Avalon, *Chora* & Auxerre. Il subsiste encore plusieurs vestiges considérables de l'une & l'autre route près de Dijon, d'Auxerre, de Saulieu, de Couches & ailleurs.

Ces routes furent divisées, dans la Celtique, en lieues gauloises de quinze cents pas, & la distance de chaque lieue fut marquée par des colonnes miliaires (1), numérotées, placées

(1) M. de Caylus, dans le 6e. volume de ses Antiquités, parle d'une de ces colonnes découverte sur la chaussée de l'étang d'Avalon, & brisée par les Ouvriers. M. Legouz de Gerland, dans son Ouvrage sur les Antiquités de Dijon, a fait graver l'inscription de la colonne trouvée en 1702 à Saquenai près Fontaine-Françoise. Une troisiéme, portant le N°. VIII, se voyoit à Versoy, entre Genève & Nyon : en voici l'inscription :

IMP. CÆS. . . . . .
VER. MAXIMIN.
AUG. ET C. IV.
MAXIMUS NOBIL. . . .
CÆS. PONTES ET
VIAS VETUSTAT.
CONLABS. REST.
COL. EQ. M. P. III.

En 1773, je remarquai à Norges la base d'une

le long du chemin. Ce fut pour régler la marche des voyageurs, & pour ſoulager leur ennui, qu'on s'aviſa de meſurer les chemins par miliaires. On en voit un à Arles, un autre à Soleze entre Lyon & Vienne en ſon entier, avec ſon inſcription; un autre à Saquenai, très-bien conſervé, marquant vingt-deux milles delà à Langres : (le mille romain, ſelon M. d'Amville, étoit de ſept cent cinquante-ſix toiſes). Agrippa qui fit toute ſa vie les actions les plus dignes de louanges, au rapport de Dion, ſans vouloir jamais ſouffrir qu'on l'en louât, renvoyoit toute la gloire de ſes entrepriſes à Auguſte, & ne permit pas aux Gaulois de faire aucun monument qui pût éterniſer ſon nom & leur reconnoiſſance : ce ne fut qu'après ſa mort,

---

colonne avec une partie du fût, ſur laquelle on liſoit encore N°. VII°. Nous imitons les Romains. On voit déjà de Paris à Melun, à Alençon, en Languedoc, les diſtances marquées de mille en mille toiſes par des bornes rondes. Mrs. les Elus des Etats de Bourgogne ont ordonné, en 1770, la même plantation de bornes ſur les routes de poſte. Dans dix ans elle doit être complette ſur toutes les routes de la Province. Depuis Lyon juſqu'à Boulogne, on comptoit par lieue de quinze cents pas. Camden, Anglois, croit que *leuca* ou *leuga* eſt dérivé du mot celtique qui ſignifie *pierre ;* d'où il conjecture que la Gaule avoit ſes grands chemins déjà étiquetés par des colonnes de pierre où les lieues étoient numérotées, avant que les Romains l'ajoutaſſent à leur Empire.

Digitized by Google

lorſque les grandes voies militaires furent achevées, qu'on frappa une médaille, qui porte d'un côté la tête d'Auguſte, & au revers une colonne milliaire, avec cette inſcription d'une noble ſimplicité : *Senatus Pop.que Rom. Imperatori Cæſari, quod viæ munitæ ſunt, ex eâ p. q. is ad æ. d.*, c'eſt-à-dire, *ex eâ pecuniâ quam is ad ærarium detulit.* Ces mots nous font connoître que les chemins ſe faiſoient aux dépens du Fiſc. Mais la modeſtie d'Agrippa ne put empêcher que les Lyonnois ne fiſſent en terre cuite ſa médaille d'un pied & demi de diametre, qu'on a enchâſſée ſur la face d'une maiſon bâtie ſur le Quai *Villeroi* au port *Chalamont.*

Auguſte, après avoir tout réglé à Lyon, honora de ſa préſence Bibracte : cette Capitale des Eduens dut à ſa magnificence des édifices publics, des Temples ſomptueux, un Capitole (1), des aqueducs, un amphithéatre, des Ecoles pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Ces embelliſſemens en firent une Ville nouvelle, qui prit dès-lors le nom d'*Auguſtodunum* (2),

(1) On ne connoît que cinq Villes dans les Gaules, décorées d'un Capitole : Autun, Niſmes, Arles, Toulouſe & Saintes. Denis d'Halicarnaſſe dit que trois choſes lui font voir la grandeur de l'Empire Romain : les aqueducs, les grands chemins & les égoûts. On trouvoit ces trois choſes à Autun comme à Rome.

(2) Autun ne fut pas la ſeule Ville qui, pour plaire à l'Empereur, prit ſon nom ; nous voyons Treves, *Auguſta Trevirorum*, Augſt près Bâle, *Auguſta Rauracorum ;* St.-Paul-trois-Châteaux, *Auguſta Tricaſſinorum ;* Soiſſons, *Auguſta Sueſſionum ;* St.-Quentin, *Auguſta Veromanduorum.*

de celui de ſon bienfaiſteur, d'où, par abréviation, on a dit *Auguſtun*, *Augſtun*, *Oſtun*, enfin Autun. Ce fut ſans doute par ſes ordres que les bains de Bourbon-Lancy furent ornés de marbres(1) & de ſtatues(2) : ils ont conſervé long-temps des marques de leur embelliſſement. J'y ai lu en 1774 cette inſcription en beaux caracteres, ſur un marbre blanc, près du Prieuré de S. Nazaire, en l'honneur de Severus qui avoit élevé un portique : *Borvoni & Damonæ T. Severius modeſtus omnibus honor.* Le marbre étant caſſé, le reſte eſt perdu. Des cendres d'Aliſe ſortit une autre Ville, où il s'établit, ſelon Pline, une fabrique de boſſettes & de mors de bride, que l'on argentoit au feu. Ainſi les Romains porterent dans les Gaules ce goût de grandeur & de magnificence, qui leur a peut-être fait autant d'honneur que leurs victoires : ſans parler de ces édifices ſomptueux qu'ils ont élevés à Niſmes, Arles, Fréjus, Orange, dont on admire encore les reſtes précieux, on connoît, dans la partie des Gaules conquiſe par

---

(1) MM. Soufflot & Carrey ont jugé que les Romains avoient placé plus de quatre millions de pieds cube de marbre dans la conſtruction des bains de Bourbon & des Palais d'Autun, où l'on en voit les ruines. *Gaz. Fr. 14 Juillet 1769.*

(2) On a trouvé dans un des puits, quantité de médailles, & un petit Gaulois de bronze, habillé à la grecque, ayant un bouclier & une javeline, conſervé par les héritiers de M. Aubri, fameux Médecin à Moulins.

Digitized by Google

Céſar, d'autres monumens moins ſuperbes, mais qui annoncent toujours la puiſſance d'un peuple qui n'ambitionnoit que la gloire & l'immortalité.

On en juge par le deſſin des ruines de l'aqueduc de Lyon, de Bourges, & ſur-tout d'Autun, qui devint ſi diſtinguée par ſes Temples & ſes Portiques, qu'elle fut appellée une ſeconde Rome, *Celtica Roma.* Chaſſeneuz raconte que François Ier, à la vue des reſtes de tant de monumens antiques qu'il découvrit en cette Ville en 1521, l'appella la Rome Françoiſe, *Francica Roma.*

Pour accoutumer peu à peu les Peuples étrangers aux mœurs romaines, garder les principaux poſtes, décharger la Capitale d'un grand nombre d'Habitans (il montoit à quatre millions), Auguſte établit des Colonies de tous côtés; il en envoya à Niſmes, Orange, Arles, Tours, Lyon & Langres. Une inſcription rapportée par Gruter, apprend que cette derniere Ville étoit Colonie Romaine; & pluſieurs veſtiges d'antiquité font juger qu'elle exiſtoit avec ſplendeur : on y a déterré en 1771 une quantité de belles médailles d'or, toutes du haut Empire.

La douceur du gouvernement d'Auguſte contribua beaucoup à introduire dans la Gaule les uſages des Romains; & les Peuples, commandés par des Proconſuls & des Préfets envoyés de Rome, adopterent le langage des Vainqueurs, leurs mœurs, leur habillement, leur Religion & leurs Loix; elles forment encore le droit commun d'une partie de la France, & ſpécialement de la Bourgogne dans le ſilence de la Coutume. « Si la majeſté de ces

Digitized by Google

» Loix ſubſiſte, malgré la ruine de l'Empire, » dit Boſſuet, c'eſt que le bon ſens, qui eſt le » maître de la vie humaine, y regne par-tout, » & que l'on ne voit nulle part une plus belle » application des principes de l'équité natu- » relle. « Tout y reſpire encore cette hauteur de ſageſſe, cette profondeur de bon ſens, cet eſprit de légiſlation qui a été le caractere propre & ſingulier des Maîtres du Monde. Comme ſi les grandes deſtinées de Rome n'étoient pas encore accomplies, elle regne dans toute la terre par ſa raiſon, après avoir ceſſé d'y regner par ſon autorité. Toutes les Nations interrogent ſes Loix, & chacun en reçoit des réponſes d'une éternelle vérité. Les Juriſconſultes Romains ſont les plus ſûrs Interprêtes de nos Loix mêmes. Ils prêtent pour ainſi dire leur eſprit à nos uſages, leur raiſon à nos coutumes; & par les principes qu'ils nous donnent, ils nous ſervent de guides, lors même que nous marchons dans une route qui leur étoit inconnue. (Eſp. des Loix rom.)

Auguſte revint encore dans les Gaules l'an de Rome 744, pour dompter les Germains qui avoient repris les armes; il envoya contre eux Druſus & Tibere. Le premier tailla en piéces les Sueves, les Sicambres & les Cheruſques. Ses victoires lui mériterent le nom de *Germanique*; mais la mort l'enleva au milieu de ſes proſpérités, à l'âge de trente ans. La valeur & les vertus de ce Prince le rendoient digne d'une plus longue vie.

Tibere vainquit, avec le même bonheur, les Daces & les Dalmates. Alors la paix fut rétablie, & le Temple de Janus fermé. Pour la

Digitized by Google

perpétuer, l'Empereur transporta des Colonies de Sueves & de Sicambres dans les Gaules, le long du Rhin. Ce fut dans le sein de cette paix que le Messie, attendu depuis quatre mille ans, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu dans l'éternité, fils d'Abraham & de David dans le temps, naquit d'une Vierge à Bethléem, l'an de la fondation de Rome 754, & le 32e. de l'Empire d'Auguste.

Ce Prince en mourant, l'an 14 de J. C., désigna Tibere pour son successeur. Les Légions qui servoient sur les bords du Rhin, refuserent d'abord de le reconnoître ; mais Germanicus, fils de Drusus, leur donna l'exemple de la soumission, en recevant, au nom du nouvel Empereur, le serment des Peuples de la Séquanie & de la Belgique.

Le gouvernement de ce Prince fut d'abord très-modéré : mais ayant dans la suite changé de conduite, les Gaulois furent accablés d'impôts. L'avarice & les exactions des Magistrats Romains disposerent ces Peuples à la révolte. *Julius Florus* de Treves & Jul. *Sacrovir* (1) d'Autun, croyant la mort de Germanicus favorable à leurs projets, leverent des troupes, sous prétexte de rendre à leur pays son ancienne liberté (an de J. C. 21). Ils étoient l'un & l'autre d'une famille noble, & leurs ancêtres avoient reçu le titre de Citoyens Romains, dans un temps où il étoit la récompense du mérite &

(1) Les caves Juliot, *caveæ Julii*, à Autun, furent bâties par ce Jul. Sacrovir, selon Thomas.

des belles actions. Florus fut attaqué le premier, & défait ſans beaucoup de peine; mais il échappa aux Vainqueurs, en s'enfonçant dans des retraites inconnues : enfin, ſe voyant découvert & aſſiégé dans ſon fort, il ſe perça de ſon épée. Sacrovir avoit armé la jeuneſſe qui, de toutes les parties des Gaules, venoit étudier à Autun les Arts libéraux. Bientôt il ſe vit à la tête de quarante mille combattans, mais mal armés & ſans diſcipline. Silius ſe mit en marche des bords du Rhin, ravagea en paſſant les terres des Séquanois, qui, voiſins des Eduens, étoient entrés dans leur ligue, & s'avança en diligence, avec deux Légions, vers Autun. L'ennemi vint au devant de lui à douze milles de cette Ville. La Cavalerie enveloppa les Eduens par les flancs, & rompit les deux cohortes qui formoient les aîles : le centre de l'armée ne fut pas ſi aiſé à enfoncer, parce que les remparts de fer dont étoient garnis les Soldats *Crupellaires*, réſiſtoient aux javelines & aux épées; il fallut employer la hache, qui mettoit en piéces corps & armes, pour ſe faire une breche à travers ce rempart mobile.

Sacrovir défait, ſe réfugia d'abord à Autun; mais craignant d'être livré à Silius, & d'éprouver le ſort de Vercingentorix, il alla ſe renfermer avec quelques amis, dans une maiſon de campagne voiſine d'Autun, qu'on croit être *Cordeſſe* (1), où il ſe tua. Ses amis les plus

(1) Des débris de colonnes, du marbre de toute eſpèce, du pavé en moſaïque, des urnes, du charbon pourri, des lampes ſépulchra-

affectionnés se battirent de concert, & se percerent mutuellement. Après leur mort on mit le feu au bâtiment, où ils furent tous consumés. Quelques Savans ont pensé que la colonne de Cussi, au Bailliage de Beaune, étoit un monument de cette victoire des Romains sur Sacrovir. Parmi les huit figures en relief qui ornent cette colonne, on distingue très-bien un captif enchaîné, qui semble annoncer une défaite mémorable.

Le Magistrat d'Autun désavoua l'action de ce téméraire : à Rome même elle fut regardée comme la faute d'un Particulier, & n'eut aucune suite.

Caïus, surnommé *Caligula*, successeur de Tibere, enchérit encore sur sa cruauté & sa rapacité. Il passa dans les Gaules (an de J. C. 39), sous prétexte de faire la guerre aux Germains; mais en effet pour piller cette Province, après avoir épuisé l'Italie. Etant à Lyon, il imagina un moyen singulier pour amasser beaucoup d'argent; ce fut de vendre à l'encan des meubles qu'il avoit fait conduire exprès de Rome : il y mettoit lui-même un prix excessif sur lequel il falloit enchérir. Mais cet artifice n'ayant pas suffi à ses profusions, il se fit apporter les registres du dénombrement des

---

les, des restes d'aqueducs pour les bains, que j'ai vu à Cordesse en 1770, découverts par M. le Curé Guillemardet, semblent confirmer la tradition qui place dans ce Village la maison de *Sacrovir*, que quelques-uns mettent à Parpat au delà du pont d'Arroux, d'autres à Saint-Emilland.

Digitized by Google

Gaules, & ordonna le maſſacre des Citoyens les plus opulens, pour s'emparer de leurs richeſſes : *Verecundatus*, que l'on croit être le même Eduen qui avoit eu le Sacerdoce du Temple d'Auguſte, fut du nombre des proſcrits.

Il établit dans ce même Temple des combats d'éloquence grecque & latine, (an de J. C. 40). Les vaincus étoient obligés, par de bizarres conditions, de fournir le prix au Vainqueur, & de faire ſon éloge. Ceux qui avoient le plus mal réuſſi, étoient condamnés à effacer publiquement leurs écrits avec la langue, à moins qu'ils ne préféraſſent d'être punis à coups de férule, ou jetés dans le Rhône : voilà l'objet qui faiſoit pâtir les Orateurs, ſelon l'expreſſion de Juvenal.

Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad aram.
Sat. 1.

Ce Prince extravagant, qui vouloit épouſer la Lune, & faire ſon cheval Conſul, ayant été poignardé à Rome après un regne de près de cinq ans, Claude ſon oncle (*Tiberius-Claudius Nero-Druſus*) né à Lyon, fut élevé à l'Empire. Il réſolut d'admettre les Gaulois dans le Sénat. Il y prononça un diſcours, différent de celui que lui prête Tacite, dont un fragment original, gravé ſur le bronze, ſe conſerve à l'Hôtel de Ville de Lyon. Sa harangue fut ſuivie d'un Sénatus-Conſulte, rendu en conformité, l'an 48 de J. C. Les Gaulois, cent ans auparavant, ennemis de Rome, devinrent capables d'y poſſéder les premieres dignités. Les Eduens furent les premiers Peuples de la Gaule qui

Digitized by Google

jouirent de ce nouveau privilége (1); distinction qu'on leur accorda en considération de leur ancienne alliance, & de la qualité de *freres* des Romains dont ils se glorifioient depuis longtemps. Cet exemple fut imité, & le plein droit de Bourgeoisie se communiquant de proche en proche, il arriva à la fin que tous les Sujets de l'Empire devinrent Romains. Les Peuples vaincus partagerent les honneurs du Peuple victorieux; le Sénat fut ouvert à tous, & ils pouvoient aspirer jusqu'à l'Empire : ainsi par la clémence romaine, toutes les Nations n'étoient plus qu'une seule Nation, & Rome fut regardée comme la commune Patrie.

La Cité d'Autun, relevée par cette distinction, demeura paisible tant que l'Empire ne fut point troublé. Il ne se passa rien de remarquable dans les Gaules sous le regne de Neron, successeur de Claude, si ce n'est le projet de Antistius-Vetus, Gouverneur de la haute Germanie, pour joindre par un canal la Saone à la Moselle, qui ont leurs sources voisines l'une de l'autre dans les Monts de Vosge : cette jonction eût été celle des deux Mers. L'envie empêcha l'exécution d'un si beau projet. Ælius-

(1) M. Serpillon dans son Code criminel, imprimé en 1768, *in*-4°. pag. 1058, nous apprend qu'on trouve dans les archives de la Cathédrale d'Autun, plusieurs anciens Décrets du Sénat, qui ont admis des Autunois pour Citoyens Romains : le dernier est du 30 Mars 1557, par lequel Jean le Serve, Autunois, reçut cette qualité.

Digitized by Google

Gracilis qui commandoit dans la Belgique, repréſenta à Vetus, que pour cet ouvrage il faudroit faire ſortir ſes Légions des limites de la Province; qu'il paroîtroit chercher à ſe concilier l'affection des Gaulois, ce qui le rendroit ſuſpect à l'Empereur; & ces ombrages, tant de fois funeſtes aux grandes entrepriſes, arrêterent *Vetus*. Paulinus ſon Collégue fut plus hardi & plus heureux, en achevant la digue ſur le Rhin, commencée par Druſus.

C. Julius Vindex, Gaulois, Aquitain de naiſſance, iſſu des anciens Rois du Pays, dont le pere avoit été admis au Sénat par la conceſſion de Claude, actif, intelligent, expérimenté, devint redoutable à Neron. Comme il étoit Prêteur de la Gaule Lyonnoiſe, il convoqua une aſſemblée générale pour ſoulever les peuples. Les Eduens, les Séquanois, les Arvernes entrerent dans ce complot. Ceux de Lyon demeurerent fideles à l'Empereur, parce qu'il avoit réparé leur Ville brûlée (1), la quatriéme année de ſon Empire. Les Viennois, leurs éternels rivaux, ſe montrerent des plus échauffés pour le parti de *Vindex*, qui ſe vit bientôt à la tête de cent mille Gaulois. Avec de ſi grandes forces, il s'appuya encore du ſecours de Galba, alors Gouverneur de la Tarragonoiſe, le priant de venir au ſecours de l'Empire, & ſe rendre

(1) Seneque parlant du grand embraſement de Lyon, dit : *Inter magnam Urbem & nullam, nox una interfuit*; il n'y a eu qu'une nuit entre une grande Ville, & une Ville qui n'étoit plus: cette penſée eſt belle, dit Menage.

le Chef d'une ligue si puissante. La révolte de Galba & de Vindex fut un coup de foudre pour Neron, qu'ils traitoient dans leurs invectives de *Musicien* & d'*Histrion*. La réputation de Galba étoit telle que le Tyran se crut perdu, dès qu'il le sut déclaré contre lui. Il mit à prix la tête de Vindex, & fit déclarer Galba ennemi public par le Sénat. Vindex osa dire : » Neron promet dix » millions de sesterces (1250000 liv.) à qui » me tuera, & moi je promets ma tête à qui » m'apportera celle de Neron. » Celui-ci qui regnoit depuis quatorze ans, *patiente mundo*, selon l'expression de Pline, dans sa colere, ne respirant que le carnage, eut la pensée de faire poignarder tous les Gouverneurs de Province & les Généraux d'Armée, d'exterminer tout ce qu'il y avoit à Rome de familles Gauloises, de livrer les Gaules au pillage du Soldat, & de brûler Rome : s'il n'exécuta pas ces affreux desseins, ce fut la difficulté du succès qui l'arrêta, & non le repentir.

Mais pendant qu'il s'amusoit à Rome à la danse & aux comédies, le danger croissoit de plus en plus : la déclaration de Galba avoit été le signal par-tout l'Empire. Presqu'aucun Commandant ne demeura fidele à l'Empereur, tant il étoit haï : le seul Virginius-Rufus, Chef des Légions de la haute Germanie, sans être bien intentionné pour Neron, dont la tyrannie monstrueuse réuniſſoit tous les suffrages contre lui, regarda la démarche de Vindex comme un attentat contre la majesté de la République, & il résolut de la venger.

Il vint donc avec toutes ses forces mettre le Siége devant Besançon, qui tenoit pour Vin-

Digitized by Google

dex. Celui-ci s'avança au ſecours de la place aſſiégée. La bataille s'engagea malgré les Généraux qui ſe rapprochoient, & qui ne purent arrêter la fougue du Soldat. La victoire, après avoir été long-temps diſputée, ſe déclara enfin pour les Légions. Vingt mille Gaulois demeurerent ſur la place, & Vindex ſe tua de ſa main, l'an 68 de J. C.; cataſtrophe par laquelle nous avons vu d'autres perſonnages de la même Nation terminer de pareils rôles.

L'année ſuivante eſt remarquable dans les faſtes du genre humain, comme prodigieuſement féconde en ſcenes tragiques, en guerres civiles entre trois Empereurs nommés, en ſecouſſes violentes qui ébranlerent toutes les parties de l'Univers : mais ces événemens regardent l'Hiſtoire Romaine, & ils ſont traités au long par Mrs. de Tillemont & Crevier. Pour nous renfermer en ce qui regarde les Gaulois, & ſur-tout les Eduens, les Lingons & les Séquanois, nous dirons ſeulement que l'Armée de Virginius, fiere de ſa victoire ſur Vindex, chargée d'un riche butin enlevé à Beſançon, fit l'eſſai de ſes forces & de la foibleſſe des Gaules. Ces troupes animées par le ſuccès, ne regardoient plus les Gaulois comme alliés, mais comme des ennemis vaincus, qu'elles pouvoient piller impunément. Leur fureur tomba principalement ſur les Séquanois & les Eduens, comme étant les Peuples les plus opulens de la Gaule.

D'un autre côté, ceux de Trevès & de Langres qui avoient pris parti contre Vindex, éprouverent la ſévérité de Galba, & mêloient leurs plaintes à celles des Soldats répandus au milieu d'eux, qui avoient choiſi Vitellius pour Général,

Digitized by Google

Général. Des Députés de Langres venus pour apporter aux Légions, ſuivant l'ancien uſage, des ſymboles d'hoſpitalité & d'amitié, exciterent preſque par leurs diſcours une ſédition dans l'Armée. Hordeonius-Flaccus leur ayant ſignifié de ſortir ſecrétement pendant la nuit, le bruit ſe répandit qu'il les avoit fait tuer; ce qui engagea les Légions alarmées à s'unir par une confédération furtive pour leur défenſe mutuelle. Bientôt après elles quitterent le ſervice de Galba, reconnu Empereur depuis la mort de Neron, & proclamerent Vitellius Auguſte à Cologne, en lui mettant à la main une épée nue, qu'on diſoit avoir été celle de Céſar, & qui étoit gardée religieuſement dans le Temple de Mars.

Ceux de Cologne, de Treves & de Langres égaloient le zèle des Soldats, offrant des troupes, des chevaux, des armes & de l'argent. Les Légions de Germanie donnoient le ton aux Provinces voiſines. Valerius qui commandoit dans la Belgique, Julius-Bleſus dans la Lyonnoiſe, reconnurent Vitellius : mais ce Prince, au lieu de profiter de cette ardeur, s'endormoit dans la nonchalance : vivre dans un luxe pareſſeux, couvrir ſa table avec profuſion, ſe noyer dans le vin, fut ſa grande occupation.

Ses principaux Officiers Valens & Cecinna agirent pour lui. Valens traverſa le Pays de Treves ſans précaution, comme ſans péril; mais à *Divodurum* (Metz) ſes Soldats forcenés, quoique bien accueillis, maſſacrerent quatre mille Habitans. Cet exemple terrible jeta la conſternation parmi les Gaulois; & par-tout où l'Armée paſſoit, les Villes entieres venoient

au devant avec leurs Magiſtrats : les enfans & & les femmes ſe proſternoient par terre le long des chemins pour fléchir ces furieux, avides de butin.

Valens ayant appris chez les *Leuces* (le Toulois) la mort de *Galba*, décida les Gaulois : ils haïſſoient également Othon & Vitellius ſes rivaux; mais Vitellius ſe faiſoit craindre, & ce motif emporta la balance.

L'Armée paſſa enſuite ſur les terres de la Cité de Langres, qui étoit amie; elle y fut bien reçue, & ſe piqua de ſon côté de modeſtie & de bonne diſcipline. Huit Cohortes Bataves, auxiliaires de la quatorziéme Légion, qui étoient dans le Pays des Lingons, jointes à l'Armée de Valens, prirent querelle avec les Légionnaires, & peu s'en fallut qu'il ne s'enſuivît un combat général : l'autorité du Commandant & le ſupplice de quelques Bataves firent tout rentrer dans l'ordre. Valens chercha en vain un prétexte pour faire la guerre aux Eduens & les dépouiller; il leur avoit demandé de l'argent & des armes; ils lui fournirent de plus des vivres gratuitement : ce que les Eduens avoient fait par crainte, les Lyonnois le firent par affection. La haine contre Galba, dont ils avoient éprouvé la vengeance, les avoit déterminés depuis long-temps pour Vitellius. Ceux de Vienne, qui avoient tenu pour Galba, furent déſarmés; ils s'épuiſerent en préſens & en fournitures de toute eſpèce à l'uſage des Soldats, pour ſauver leur Ville du pillage & de la ruine dont les menaçoient les Lyonnois. Valens traverſa ainſi le Pays des Allobroges & des Vocontiens juſqu'aux Alpes,

Digitized by Google

en vendant ſes marches & ſes ſéjours par un honteux trafic avec les poſſeſſeurs des terres qui ſe trouvoient ſur ſon chemin. Par-tout où l'argent manquoit abſolument, il falloit fléchir, par des contributions d'un genre infâme, un Général auſſi débauché qu'avare.

Le féroce Cecinna, plus déprédateur que Valens, fit couler plus de ſang encore & plus de larmes dans les Gaules. Paſſant par l'Helvétie pour entrer en Italie par les Alpes pennines, il ravagea les terres, pilla & détruiſit un Municipe renommé par ſes eaux ſalubres; des milliers d'Habitans furent maſſacrés; pluſieurs milliers furent vendus à l'encan pour l'eſclavage : la Ville d'Avenche eut bien de la peine à ſe racheter du pillage. Les deux Généraux ſe réunirent en Italie, où ils gagnerent la bataille de *Bedriac* près de Cremone, ſur les Troupes d'Othon, qui ſe donna la mort. L'Armée victorieuſe, dans ſon audace effrénée, ſe crut tout permis; elle pilla les Villes municipales, fit trembler les Sénateurs à Rome, où Vitellius, qui avoit appris à Autun cette victoire, les vint joindre; elle ſe porta même juſqu'à demander à ce Prince foible, avec de grands cris, le ſupplice de trois plus puiſſans Chefs de la Gaule, qui avoient pris parti pour Vindex.

Les excès des inſolences & des outrages commis par les Troupes de Vitellius, inſpirerent à un Boyen de la lie du peuple, nommé *Maricus*, l'audace d'exciter dans ſon Pays une ſédition dont il porta bientôt la peine. Ayant pris le titre de Vengeur de la liberté des Gaules, il parvint à ſe faire ſuivre de huit mille hommes

qu'il avoit séduits par ses prestiges. Mais les Éduens armerent leur jeunesse, poursuivirent *Maricus ;* & à l'aide de quelques Cohortes Légionnaires, ils dissiperent aisément des Troupes fanatiques, levées à la hâte & mal armées. Le Chef de la rébellion pris dans ce combat, fut exposé aux bêtes dans l'amphithéatre ; & parce qu'elles ne le touchoient pas, le Peuple le crut invulnérable : mais il fut massacré sous les yeux de Vitellius, qui ne fit aucune recherche de ses complices.

La mort de ce Prince marquée par l'incendie du Capitole, produisit un changement dans les Gaules, & porta ces Peuples à la révolte, l'an 70 de J. C. Les Druïdes leur faisoient regarder l'embrasement du Capitole comme un présage de la destruction de la grandeur romaine, & leur annonçoient que l'Empire de l'Univers alloit passer entre les mains de la Nation Gauloise.

Les Lingons, dont Lucain vante la bravoure, animés par ces prédictions flatteuses, prirent les armes. Ils élurent pour Général leur Compatriote *Julius-Sabinus*, qui se prétendoit descendu de Jules-César, & se joignirent à ceux de Treves, commandés par *Classicus* & J. *Tutor.* Mais les Autunois, & sur-tout les Séquanois, dont Sabinus avoit pris d'assaut la Capitale, loin de prendre part à leur rébellion, armerent pour la défense de l'Empire, & précipiterent Sabinus du Trône, comme il vouloit leur faire reconnoître sa puissance. Ce Chef vaincu se choisit une retraite souterreine, après avoir brûlé, pour faire croire qu'il étoit mort, une maison de campagne dans laquelle il s'étoit ré-

Digitized by Google

fugié. Il vécut ainſi neuf ans, privé de tout commerce & de toute ſociété. Epponine ſon épouſe, femme vertueuſe, qui méritoit un Empire plus grand & plus durable que celui qu'avoit perdu ſon mari, ſe rendoit fréquemment dans ſa caverne; elle y donna le jour à deux enfans gemeaux qu'elle allaita : elle avoit eu aſſez d'adreſſe & de ſecret pour cacher ſa groſſeſſe, quoiqu'elle ſe rendît quelquefois à la Cour de Veſpaſien. Cependant Sabinus fut découvert, arraché de ſa retraite, & conduit à Rome avec ſa femme & ſes enfans. Cette Héroïne Gauloiſe ſe jeta aux pieds de l'Empereur, & lui dit : » j'ai nourri ces deux enfans comme » une lionne ſes petits, afin que nous fuſſions » pluſieurs pour vous demander grace : » le Prince fut touché de ce ſpectacle attendriſſant, juſqu'à répandre des larmes; mais la politique l'emportant ſur la bonté ordinaire de ſon cœur, il la condamna elle-même à la mort avec ſon mari, & conſerva les enfans. Plutarque dit que ſon regne ne vit rien de plus odieux & de plus tragique; & ce ſage Ecrivain attribue à la condamnation de ces deux illuſtres Gaulois, les malheurs qui arriverent depuis à Veſpaſien, & à ſa famille qui périt en peu de temps. L'un des enfans mourut depuis en Egypte, & Plutarque avoit vu l'autre, nommé *Sabin*, à Delphes, quatre ans avant de rapporter cet événement, arrivé l'an 79 de J. C.

Les Lingons dans la ſuite firent leur paix avec Domitien, fils de Veſpaſien, en lui envoyant ſoixante & dix mille hommes pour ſoutenir les Romains contre les incurſions des Barbares.

Digitized by Google

Ainſi les Lingons ſe rendirent les derniers & ſans réſiſtance après la mort de Sabinus ; de ſorte qu'après des efforts prodigieux de courage, des ſuccès flatteurs, des déſaſtres accablans, des eſpérances trompées, des illuſions évanouies, toute la Gaule, confédérée pour ſa liberté, rentra en peu de temps, & pour pluſieurs ſiécles encore, dans les anciennes bornes de la ſoumiſſion. La fidélité des Autunois fut récompenſée par l'établiſſement d'une fabrique de cuiraſſes dans leurs Villes, & d'une autre de fleches à Mâcon, dont la notice de l'Empire fait mention. On ne comptoit que ſept Villes dans les Gaules qui euſſent de pareilles manufactures ; Rheims, pour les épées ; Amiens, Treves, Soiſſons, Strasbourg, pour les boucliers, les baliſtes, les caſques & les harnois.

Les Hiſtoriens ont remarqué ſur les voyages continuels d'Adrien, qu'en paſſant dans les Gaules, il y trouva beaucoup de pauvres, & ils ont négligé de nous dire d'où venoit l'indigence : comme ils ont obſervé que Nerva étoit chez les Séquanois lorſqu'il parvint à l'Empire, ſans nous apprendre ſi les Gaules contribuerent à ſon élévation : ils ont de même écrit, ſans aucune explication, que ſous Marc-Aurele en 170, il y eut chez les Séquanois quelques mouvemens qu'il arrêta par ſa ſeule autorité, & que ſous Commode en 181, un Maternus, à la tête d'une Armée de déſerteurs & de brigands, ravageoit les Gaules & pilloit les campagnes. Mais ils n'ont point développé la cauſe des déſertions & des attroupemens. Voilà à peu près toutes les lumieres, ou plutôt les foibles lueurs qu'on a pu raſſembler ſur l'Etat

militaire & politique de la Nation Gauloiſe, en ſuivant les regnes de neuf Empereurs.

Établiſſement de la Réligion Chrétienne.

C'eſt au milieu de ces orages que la lumiere de l'Evangile vint dans nos contrées, diſſiper les ténèbres du Paganiſme. Elle nous fut apportée d'Orient, ſelon une tradition conſtante & immémoriale, par des Hommes apoſtoliques, Diſciples de St. Polycarpe, Evêque de Smyrne. LeVivarez fut d'abord éclairé par Andeol : ſes autres Compagnons, Benigne, Andoche & Thyrſe, trouvant l'Egliſe de Lyon déjà floriſſante par les prédications de Pothin & d'Irénée ſes premiers Evêques, s'avancerent juſqu'à Autun. Cette Ville, par le ſéjour des Romains, étoit comme le centre de l'idolâtrie ; elle avoit un ſi grand nombre de Temples & d'Autels, qu'on peut appliquer aux Eduens le mot ſublime de Boſſuet : *chez eux tout étoit Dieu, excepté Dieu même.*

Les Envoyés du Seigneur y jetterent les premiers germes de la Foi ; ils furent fécondés par le ſang du jeune Symphorien, & par les travaux des Reverien, des Rhetice & des Caſſien. Andoche & Thyrſe reçurent la couronne du martyre à Saulieu, & Benigne à Dijon, vers 178, ſous l'empire de Marc-Aurele.

Sous celui de Severe, qui avoit été Gouverneur de Lyon, & qui défit l'armée d'Albinus dans la plaine de Trevoux en 197, le feu de la perſécution fut très-violent à Lyon. Il y périt, en l'an 202, un ſi grand nombre de Fideles, que St. Eucher les appelle un *Peuple de*

Digitized by Google

Martyrs; & qu'une ancienne épitaphe en vers léonins, rapportée par le P. Colonia, les fait monter à dix-neuf mille.

Le ſang de nos premiers Apôtres, fut une ſemence de Chrétiens; bientôt chaque Ville eut ſon Paſteur & ſon Martyr : ainſi Chalon ſe glorifie d'avoir été inſtruite par St. Marcel, immolé à la fureur des Payens à *Hubiliac*, où depuis fut bâtie l'Abbaye de ſon nom; Beſançon reçut la Foi des mains de Ferreol & Forgeux, envoyés par St. Irénée; Tournus reconnoît pour Patron St. Valerien, décapité dans ſes murs; Auxerre, St. Pelerin mis à mort à Boui près d'Entrains en Nivernois; Aliſe devint preſque auſſi célèbre par le tombeau de Ste. Reine, que par le ſiége qu'elle avoit ſoutenu contre Céſar.

Conſtantin, frappé du ſigne lumineux qui lui préſageoit la victoire, & qui, ſelon les PP. Perri & Morin, lui apparut près de Chalon-ſur-Saone, donna en 311 la paix à l'Egliſe ſi agitée pendant trois ſiécles; & par une loi pleine d'humanité, déclara *libres* tous les eſclaves qui ſe feroient Chrétiens.

Les Paſteurs eurent alors la liberté de prêcher l'Evangile; la Foi fut portée de proche en proche; les bois ſacrés furent détruits ou abandonnés; les Sacrificateurs interdits prirent la fuite, ou ſe convertirent; des Baſiliques furent élevées au vrai Dieu; & par les travaux des ſaints Evêques, Rhetice & Caſſien d'Autun, Didier de Langres, Martin de Tours, Amateur & Germain d'Auxerre, Antide & Leonce de de Beſançon, notre Province ſe trouva toute Chrétienne, quand les Bourguignons en firent la conquête.

Digitized by Google

Reprenons succinctement les faits qui, avant Constantin, ont quelque rapport à notre sujet. Sous le regne de Gallien, qui fut celui de la tyrannie, de la foiblesse & des révoltes, un déluge de maux couvrit l'Asie & les Gaules. Dieu, dit Orose, délia toutes les Nations barbares qui vinrent fondre sur l'Empire Romain. Les guerres civiles excitées par trente tyrans, la peste & les tremblemens de terre, causerent des ravages irréparables. Il sembloit, ajoute le judicieux Tillemont, que toute la nature fût dans la confusion & le trouble, pour venger le sang des Chrétiens versé à grands flots par Valerien.

Crocus, Roi des Allemands ou Vandales, profitant des divisions de l'Empire, vint piller les Gaules, ruina Maïence, Metz, & mit le siége devant Langres : la Ville fut prise d'assaut; les Habitans passés au fil de l'épée : l'Evêque Didier (1) & Vallier son Archidiacre, eurent la tête tranchée par ordre du Vainqueur. On croit que S. Florent & S. Vandalet furent alors martyrisés à Tréchateau, St. Florentin à Semon près Bremur, & St. Antide à Ruffey près de Besançon, & que le Bourg d'Ogne, où l'on a découvert tant de morceaux antiques, fut détruit.

Crocus (2), voulant immortaliser son nom

(1) Nommé en Champagne & en Lorraine St. *Dizier*, en Languedoc St. *Desery*, étoit, à ce qu'on croit, de Genève.

(2) Il y a des Auteurs qui reculent l'invasion de Crocus à l'an 404.

Digitized by Google

par la ruine des plus beaux édifices, passa en Auvergne où il détruisit le fameux Temple de Mercure & sa statue colossale (1). La Justice divine l'attendoit à Arles, où il fut pris par *Marius* en l'an 260; cet Officier Romain le donna en spectacle à toutes les Villes qu'il avoit saccagées, & le fit enfin périr dans les supplices.

Posthume, que Valerien avoit établi Gouverneur dans les Gaules, en considération de ses services, y fut reconnu Empereur par tous les Peuples de cette Province, dont il fut surnommé le *Restaurateur* & l'*Hercule*. Il devint le plus ferme appui de l'Empire en Occident, tandis que Odenat & Zenobie relevoient sa gloire en Orient par leurs conquêtes. Il borda le Rhin de forts & de redoutes. Le territoire de Troyes & de l'Autunois est semé de médailles qui célébrent ses victoires sur les Germains, & lui donnent le titre de Pacificateur de l'Univers: *Pacator Orbis*.

Il se défendit vaillamment dans Autun contre Gallien, qui en fit le siége inutilement, & qui y fut blessé: mais après un regne glorieux de dix ans, Posthume fut égorgé à Mayence par ses propres Soldats en 267, pour leur avoir refusé le pillage d'une Ville. Sa mort ouvrit les Gaules à tous les maux qu'en avoient écarté sa vigilance & sa fermeté. Dans le cours de la même an-

(1) Zenodore, fameux Statuaire, avoit mis dix ans pour faire cette statue, laquelle, au rapport de Pline, revenoit à quarante millions de sesterces, ce qui fait quatre millions de notre monnoie.

Digitized by Google

née, les Gaulois se défirent de Posthume, de son fils créé César, de Lollien son rival, de Marius Soldat de fortune, dont le regne n'avoit été que de 3 jours : ces Souverains leur étoient donnés de la main d'une femme qui regnoit sous leur nom. C'étoit *Victorine* ou *Victoria*, sœur de Posthume, qui se fit déférer le titre d'Auguste, Mere des Armées : *Mater Castrorum.*

Trois ans après, Autun, fidelle à l'Empereur Claude II, un des Césars le plus aimé pendant sa vie & le plus regretté après sa mort, fut assiégée pendant sept mois par Tetricus son Compétiteur, Sénateur Romain. Malgré la vigoureuse défense de ses braves Citoyens, qui souffrirent, jusqu'à la derniere extrêmité, tout ce que la famine a de plus horrible, la place fut emportée de force, & livrée au pillage en 270. Claude, sourd aux instances des Autunois, marcha contre les Goths : le Sénat, surpris de cette expédition, n'approuva pas son entreprise, & desiroit qu'il tournât plutôt ses armes contre Tetricus : l'Empereur ne calma même les esprits qu'en faisant cette belle réponse : » Les Goths en veulent à Rome & à » l'Empire, au lieu que Tetricus ne songe » qu'à partager avec moi le diadême ; ainsi il » est de mon devoir de sacrifier mes intérêts » au bien public. » Zonare nous a conservé cet autre trait de Claude : une femme vint le trouver, réclamant une terre dont elle avoit été dépouillée contre tout droit ; il lui répondit : *Le tort que Claude, encore Particulier, vous a fait dans un temps où il n'étoit point chargé de veiller à l'observation des Loix, Claude Empereur le répare* ; & il lui rendit la terre dont elle

réclamoit la poſſeſſion. Ce bon Prince mourut à Sirmium, après un regne de trois ans.

Tetricus, qu'une ſi longue réſiſtance avoit irrité, démantela la belle Ville d'Autun, qui ne fut relevée de ſes ruines que ſous Conſtantin. Le Vainqueur y demeura quelque temps, & fit battre une quantité de petites monnoies à ſon coin : on en a trouvé des pots pleins au Jeu en Autunois, à Thoiſy-le-Deſert, à Comblanchien près de Nuys, *&c.*

Auſonne nous apprend que Cecilius-Argilius, Autunois, ſon aïeul maternel, proſcrit avec d'autres illuſtres Citoyens par Tetricus, ſe retira à Acqs avec ſa fille *Æmilia-Cronia*, mere du célèbre Poëte de Bordeaux. Après un regne de ſix ans, Tetricus fut défait par Aurelien dans les Plaines Catalauniques, & conduit à Rome en triomphe avec ſon fils & la célèbre Zénobie, en 273. Cette bataille fort ſanglante, où les Gaulois, quoique trahis par leur Général Tetricus, ſe défendirent courageuſement, renverſa l'Empire des Gaules, projeté deux ſiécles auparavant par le Batave Civilis, élevé par Poſthume, & qui ne ſubſiſta que quatorze ans.

C'eſt dans ſon voyage des Gaules, qu'Aurelien, ſelon Vopiſcus, conſulta une Druïdeſſe, pour ſavoir ſi l'Empire paſſeroit à ſa famille ; qu'il fit rétablir *Gennabum*, qui prit ſon nom *Aurelianum*, Orléans. Quelques Auteurs prétendent que cet Empereur, charmé de la ſituation de Dijon, qui n'étoit ſous Céſar qu'un Camp, l'embellit & le fortifia de trente-trois tours en 274. Mais les bons Critiques attribuent à Marc-Aurele les fortifications & les

les embelliſſemens de cette Ville. On rapporte à Aurelien le Château de Beaune & le Camp Romain de Floigny en Tonnerrois, lors de ſon voyage dans les Gaules. On trouve auſſi des veſtiges d'autres Camps Romains en Bourgogne, comme le Camp des Alleux à Avalon, au Mont-Afrique ſud-oueſt de Dijon, au Châtelet près de Nolay, le Camp de Galba à Ambournay, que le Peuple appelle le Château Sarrazin; le camp ſur la montagne du Ramois, Paroiſſe de Champlemi, Diocèſe d'Auxerre, en Nivernois, le vieux Seurre, *&c.*

On place ſous Aurelien le martyre de St. Priſque ou Priſce à Touſſi-ſur-Yonne en Auxerrois, celui de Ste. Colombe à Sens, en Nivernois celui de St. Reverien que M. Fleury fait Evêque d'Autun, & celui de St. Denis à Paris. La cruauté de ce Prince lui attira, de la part de ſes Soldats, ce reproche piquant : *Perſonne n'a bu autant de vin qu'il a verſé de ſang.*

Les Gaules reſpirerent un peu ſous Probus, dont le regne fut trop court pour le bonheur de l'humanité. Après avoir chaſſé les Francs & les Bourguignons qui commençoient déjà leurs incurſions dans ce beau pays, & avoir reçu les ſoumiſſions de neuf Rois des Nations Germaniques, il donna la paix générale à l'Empire en 277; il en profita pour relever ou bâtir ſoixante & dix Villes : toutes celles des Gaules lui offrirent, comme à leur libérateur, des couronnes d'or. Rheims lui éleva un arc de triomphe de trois arcades d'ordre corinthien, en mémoire de ſes victoires ſur les Germains : ce monument enfoui fut découvert en 1677, & gravé par M. Rainſſant. Probus mérita ces honneurs

Digitized by Google

par d'autres bienfaits ; il permit aux Gaulois de replanter des vignes que Domitien avoit fait arracher. Ainſi c'eſt à ce bon Prince que la Bourgogne doit une des ſources de ſes richeſſes, de ſes délices & de ſa renommée. Une inſcription rapportée par Gruter, p. 371, n. 8, trouvée à Auxerre, fait connoître que la Ville d'Autun ſous Probus étendoit ſon commerce à Paris & à Troyes : elle eſt faite en l'honneur d'Aurelius Demetrius, chargé des affaires des Villes de Sens, de Troyes, de Paris, d'Autun, aſſociées pour le commerce.

Cette derniere Ville, dont les fortifications étoient renverſées, ſouffrit encore de nouvelles calamités de la part des *Bagaudes* ou *Vacaudes*, Pâtres Gaulois, raſſemblés par la miſere, révoltés par la dureté des exactions, & commandés par le tyran Amandus, dont M. Foucault avoit une médaille unique. Ils ruinerent les édifices de cette Ville, & la dépeuplerent. Maximien extermina les rebelles, fit quelques remiſes aux Autunois pour rétablir leurs maiſons, & éleva un monument de ſa victoire en l'honneur de Jupiter & de ſon Collégue Dioclétien. Le P. Lempereur aſſure avoir vu, à la fin du dernier ſiécle, les reſtes de ce monument appellé la *Tour-Jouere*, & avoir trouvé en 1700 une colonne dont l'inſcription portoit, *Jovi-Auguſto-Donum.* C'eſt pendant cette expédition que la Légion Thébaine, commandée par Saint-Maurice, ayant refuſé de ſuivre Maximien contre des Chrétiens, & de prendre part à ſes ſacrifices impies, fut maſſacrée à Agaune, depuis Saint-Maurice en Valais, l'an 286.

Conſtance-Chlore, fait Céſar en 292, devint

Empereur par l'abdication de Dioclétien, & partagea l'Empire avec Galere-Maxime en 305. Ayant eu le département des Gaules, il s'y fit chérir par ſa valeur, ſa modération & ſes bienfaits. Il eut ſans ceſſe à combattre les Peuples de Germanie, ſur leſquels il remporta de grandes victoires, dont une des plus célèbres eſt celle de Langres.

Il y fut d'abord ſurpris & bleſſé par les ennemis, qui le forcerent à ſe renfermer dans cette Ville : mais étant ſorti à la tête des braves Habitans & de ſes Soldats, il fondit ſur les Germains, & leur tua plus de ſoixante mille hommes. Ceux qui échapperent au carnage, s'enfuirent juſqu'au Rhin, où ils furent inveſtis & faits priſonniers ; il les diſperſa dans le territoire d'Amiens, de Troyes & de Langres. Il plaça, entr'autres, les *Attuariens*, Colonie de Francs, originaire des Cattes, ſur la Tille, la Beze & la Vingeanne, qui ont formé dans la ſuite le *Pagus* ou canton des *Attuaires*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans nos chartes des VII & VIIIe. ſiécles : c'eſt aujourd'hui le canton de Beze, où fut fondée, vers 614, l'Abbaye de Beze. Leur Capitale, nommée *Antua*, paroît avoir été dans la forêt de Volors ou Velours, où l'on voit d'anciennes ruines : (Voy. *Pagus Attuariorum* dans le 1er. vol. de la Deſcription de Bourgogne, pag. 315.)

Conſtance, quoique toujours employé dans les armées, aimoit les Lettres & les favoriſoit. Connoiſſant le mérite de l'Orateur Eumene, qui avoit quitté Autun pour aller à Rome donner des leçons de l'Art oratoire, il le fit revenir dans les Gaules pour y exercer

une Charge considérable à sa Cour ; il le choisit ensuite pour ranimer dans Autun le goût de l'éloquence & des arts. Il lui écrivit à ce sujet la lettre la plus honorable. C'est un monument flatteur du respect des Grands pour les talens. Elle fait trop d'honneur aux Sciences, à Eumene & à Autun, pour ne pas la rapporter ici, en note (1) seulement, afin de ne point

---

(1) Les Gaulois, nos fideles sujets, méritent » que nous nous intéressions à l'éducation de » leurs enfans que l'on éléve dans Autun, & » que l'on y forme aux Lettres & aux bonnes » mœurs. Par quelle plus solide récompense » pourrions-nous reconnoître leur zèle, qu'en » leur procurant le seul bien que la fortune ne » peut donner ni ôter? Ainsi, comme l'Ecole » où on les éléve, est maintenant sans Chef, » nous n'avons point cru pouvoir plus digne- » ment remplir la place vacante, qu'en jetant » les yeux sur vous, Eumenius, qui avez fait » preuve d'une éloquence non commune, & » dont la probité nous est parfaitement con- » nue, par la maniere dont vous vous êtes ac- » quitté de votre Charge auprès de nous. C'est » pourquoi, en vous conservant les honneurs » & prérogatives du rang dont vous jouissez, » nous vous exhortons à reprendre la Profession » oratoire. Vous n'ignorez pas que nous nous » proposons de relever l'ancienne gloire d'Au- » tun. Concourez en travaillant à inspirer aux » jeunes gens, par les belles connoissances, » l'amour de la vertu; & ne croyez pas vous » dégrader en acceptant l'emploi qui vous est

couper le fil de l'Hiſtoire. Ses appointemens furent doublés & portés à 60000 ſeſterces, évalués par Budée à 36000 l. de notre monnoie, par les Savans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de France, à 26000 livres, & par M. Le Beau à 60000 livres, ſomme exorbitante, mais qui prouve combien on eſtimoit alors cette noble Profeſſion. Ainſi, l'Empereur Gratien ordonna qu'à Treves le Profeſſeur d'Eloquence auroit 30 *annones*, ou certaine quantité de pain, de vin & d'argent par jour.

Eumene, par un trait de généroſité bien rare, conſacra ce riche honoraire aux réparations des Ecoles de ſa Patrie. On voyoit ſur les portiques une Carte de toutes les Villes, avec le cours des fleuves, les mers & la ſinuoſité des Côtes; ce qui prouve l'ancien uſage des Cartes

---

» offert, puiſqu'une Profeſſion auſſi honorable » donne plutôt du luſtre à quelque Dignité que » ce puiſſe être, qu'elle n'eſt capable de l'a- » vilir; & afin que vous compreniez la conſi- » dération particuliere que nous avons pour » votre mérite, nous vous aſſignons ſix cent » mille ſeſterces de gage. Adieu notre cher Eu- » menius. »

On voit ici l'attention marquée du Prince, à établir la vertu pour terme de toutes les belles connoiſſances. C'étoit bien auſſi la façon de penſer d'Eumene lui-même, qui déclare qu'il regarde les Lettres comme le fondement de la tempérance, de la modeſtie, de la vigilance & de la patience. Voy. Hiſt. du bas Emp. par Le Beau, tom. 1er.

géographiques : exemple que M. Rollin propoſe à tous les Colléges pour l'adopter.

Le Pere Lempereur, habile Antiquaire, préſume que la pierre trouvée à l'Abbaye de Saint-Jean-le-Grand, ſur laquelle étoit gravé l'Itinéraire des voies romaines en Italie, étoit un morceau d'une des colonnes qui ſoutenoient les portiques de l'Ecole Moénienne. Il eſt fâcheux qu'un ſi beau monument ait été enſeveli dans les fondations de la nouvelle Egliſe, par l'ignorance d'un Architecte. On voyoit ſur cette pierre curieuſe des places telles que *Forum Lepidi*, *fines Gallorum*, dont aucun Itinéraire ne fait mention. Voy. Journ. Trev. Décemb. 1709.

Eumene fit à cette occaſion un diſcours qui roule tout entier ſur les bienfaits accordés à ſa Patrie & aux Lettres. Il eſt adreſſé au Préfet de la Gaule Lyonnoiſe, qu'on croit être *Riccius-Varus*. Quelque temps après l'Orateur prononça un autre Panégyrique ſur les victoires de Conſtance-Chlore, & principalement ſur ſa conquête d'Angleterre vers l'an 296. On y apprend que ce Prince, en abordant dans l'Iſle, pour ſe réduire à la néceſſité de vaincre, fit mettre le feu à ſa flotte, comme avoit fait un Roi de Syracuſe, en portant la guerre à Carthage, comme fit depuis Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, en entrant dans la même Iſle, & Cortez en abordant au Mexique.

L'Orateur s'étend beaucoup ſur des lieux communs de carnage : il eût mieux fait, dit M. Thomas, de célébrer les vertus de Conſtance, car il en avoit ; il eût mieux valu dire que ſon

Digitized by Google

courage n'ôtoit rien à ſon humanité ; qu'Empereur il fut modeſte & doux ; qu'il n'eut point de tréſor, parce qu'il vouloit que chacun de ſes Sujets en eût un ; que les jours de Fêtes il empruntoit la vaiſſelle d'argent de ſes amis ; qu'il fut humain en Religion, comme en politique ; & que pendant tout le temps de ſon regne, tandis que les autres Empereurs, perſécuteurs des Chrétiens, lui donnoient l'exemple d'une ſuperſtition inquiéte & féroce, il ne fit jamais dans les Gaules, ni dreſſer un échaffaud, ni allumer un bucher. C'eût été-là ſans doute l'objet d'un éloge plus éloquent, & ſurtout plus utile. Mais il y a des temps où l'on diroit que les grandes vérités morales ſont obſcurcies ; le genre humain ſemble en avoir perdu la trace, & il faut des ſiécles pour l'y ramener. Ce bon Prince mourut à Yorck, très-regretté, en 306, après avoir déclaré Céſar Conſtantin ſon fils.

Parmi les Empereurs qui contribuerent le plus, après Auguſte, au ſoulagement de la Province & à l'embelliſſement d'Autun, on diſtingue ſur-tout le grand CONSTANTIN. Ce Prince, Vainqueur de ſes rivaux, rempli de bienveillance pour les Gaules, où ſon pere avoit gagné tous les cœurs, ſe rendit de Treves à Langres & à *Vidubia*, où il prit le chemin qui croiſoit près de Savigny à Monceau, Cuſſy-la-Colonne, pour arriver à Autun en 311.

Cette Ville ſignalée par ſon zèle pour Rome depuis quatre ſiécles, fameuſe par ſes Ecoles publiques, preſque détruite par Tetricus, relevée par les ſucceſſeurs de Claude le Gothique, honorée depuis par les bienfaits de Conſtance,

Chlore, étoit alors réduite à une misere effroyable. Quoique son territoire ne fût pas plus chargé de tailles que le reste de la Gaule, toutefois les ravages des guerres passées ayant détruit toute culture, & ruiné un terrein naturellement assez ingrat, elle étoit hors d'état de supporter sa part de l'imposition générale. Le découragement des Laboureurs rendoit le mal irrémédiable. Comme l'agriculture ne pouvoit fournir à la fois au paiement des impôts & à leur nourriture, ils avoient pris le parti de mourir de faim sans travailler; les moins abattus par le désespoir, se retiroient dans les bois, ou désertoient le Pays.

Lorsque Constantin entra dans la Ville, qu'il croyoit trouver abandonnée, il fut étonné de la multitude de peuples qui s'empressoit de le voir, & de lui témoigner sa joie. A la nouvelle de son approche, on étoit accouru en foule de tout le voisinage : on avoit paré les rues jusqu'au Palais, de tout ce que la misere peut appeller ornemens : les Compagnies sous leurs drapeaux, les Prêtres avec les Statues de leurs Dieux, tous les instrumens de musique, honoroient son arrivée. A la vue des ruines immenses de cette Cité, de ses bâtimens publics renversés, de ses chemins rompus, & surtout du Sénat qui se prosterna à ses pieds, devant la porte du Palais dans un profond silence, l'Empereur versa des larmes de pitié & de tendresse, tendit la main aux Sénateurs, les releva & prévint leur demande. Il ordonna que tout fût réparé aux dépens du fisc, & remit même le tribut de cinq ans qui étoit dû au Tréfor.

Digitized by Google

Sur les vingt-cinq mille taillables du territoire d'Autun, il fit grace pour l'avenir de ſept mille capitaux. Cette faveur fit renaître l'eſpoir & l'induſtrie : Autun ſe repeupla : les terres furent miſes en valeur. La Ville regardant ce Prince comme ſon Fondateur, prit le nom d'*Ædua-Flavia*, Conſtantin étant iſſu de la famille des *Flaviens*. Il retourna à Treves, comblé des louanges que faiſoit éclater l'amour des Peuples, & de la gloire plus ſolide & plus brillante d'avoir rendu la vie à vingt-cinq mille familles, que de celle d'une victoire remportée ſur l'armée la plus formidable.

Ce fut en ſa préſence & au milieu d'une nombreuſe aſſemblée des autres Villes des Gaules, qu'Eumene, Chef des Etudes d'Autun, prononça un diſcours de remerciemens, que nous avons, pour les bienfaits dont l'Empereur avoit comblé ſa Patrie. Quoique cet Orateur nous aſſure que Conſtantin fit d'Autun une Ville auſſi belle que Treves, il ne paroît pas que ſes murailles aient été réparées, puiſqu'Amien-Marcellin dit que de ſon temps elles tomboient de vétuſté : *Muros carie vetuſtatis invalidos.* L. XV.

On vit l'année ſuivante la Croix placée ſur la tête de Céſar, & révérée de tout l'Empire, l'Egliſe appellant à haute voix & ſans crainte tous les Peuples de la Terre, & le Paganiſme détruit ſans être perſécuté. Ces grands changemens furent le fruit de la converſion de Conſtantin & de ſa victoire ſur le tyran Maxence, à Rome, en 312 ; il dut l'un & l'autre à l'apparition miraculeuſe de la Croix dans le Ciel. Le Sénat fit ériger à ce ſujet un ſuperbe arc de triomphe en l'honneur du Vainqueur, avec

Digitized by Google

une inſcription où il eſt appellé le *Libérateur de Rome*, l'*Auteur du repos public*; & où il eſt dit qu'il avoit défait le tyran par inſpiration divine, *inſtinctu Divinitatis*. A l'imitation de Rome, la Colonie de Cavaillon, Capitale des *Cavares*, fit dreſſer l'arc triomphal d'une grande & ſeule Arcade, dont on voit les reſtes dans le jardin du Prévôt de la Cathédrale, deſſiné par Mignard, & gravé dans les antiquités de D. Montf. tom. IV, liv. VI.

La mort de Maximin, qui s'étrangla à Marſeille, ne laiſſoit plus de Prince, ennemi du Chriſtianiſme : les Temples s'élevoient, le Culte Divin ſe célébroit en liberté, & la piété de Conſtantin y ajoutoit l'éclat & la magnificence. L'Egliſe chrétienne qui s'étoit accrue malgré toutes les Puiſſances humaines, protégée alors par les Souverains, n'avoit plus de bleſſures à craindre que de la part de ſes enfans : elle fut attaquée dans ſon propre ſein par les Sectateurs de Donat, Evêque ſchiſmatique de Caſes-Noires en Numidie. L'Empereur, pour arrêter le feu de la diviſion, leur ordonna de venir à Rome pour y être jugés par des Evêques. Le Pape Milthiade tint ce Concile à la tête de quinze Evêques d'Italie, dix d'Afrique, trois des Gaules : ceux-ci célèbres par leur ſainteté & par leur ſavoir, étoient Rhétice d'Autun, qui ſiégea le premier après le Pape, Marin d'Arles, & Materne de Cologne. Donat s'y trouva avec dix autres de ſon parti, & fut condamné par le Concile en 313. Sur ſes nouvelles plaintes, il le fut de nouveau en 314 au Concile d'Arles, où ſiégea encore Saint Rhétice avec quinze Evêques des Gaules : on y éta-

Digitized by Google

blit l'unité de Baptême en Afrique, & la célébration de la Pâque le même jour dans toute l'Eglise.

L'année suivante, Constantin traversant les Gaules pour se rendre en Italie, s'arrêta à Chalon-sur-Saone, où il donna cette Loi si sage, par laquelle il fait défense de marquer les criminels au front, de peur de souiller l'image & la ressemblance de Dieu.

Si la Ville Episcopale, où Rhétice (1) avoit fait éclater ses vertus, étoit l'objet de l'attention & de la générosité des Empereurs, il semble que les Barbares, jaloux de sa gloire, & encore plus envieux de ses richesses, la regardoient comme leur proie. Sous l'empire de CONSTANCE, une Armée d'Allemands, après avoir passé le Rhin, ruiné Cologne, renversé Besançon, insulté Chalon, vint fondre sur Autun. Les Vétérans du César Julien accoururent à propos pour sauver cette place en 356 : Julien poursuivit l'ennemi jusqu'au Rhin, le battit à *Brumat*, rétablit les murs de Cologne, & vint passer l'hiver à Sens. Il y fut assailli brusquement à son tour par une troupe nombreuse d'Allemands & de Francs : il étoit presque sans soldats ; il fut même abandonné de Marcellus, Général de la Cavalerie ; mais il lui restoit son courage & les bras des Sénonois. Il soutint, pendant trente jours, plusieurs assauts avec tant de bravoure, que les ennemis rebutés leverent le Siége.

---

(1) Saint Augustin fait gloire d'opposer à Julien l'autorité de Rhétice, Evêque d'Autun, & d'Hilaire de Poitiers. Liv. 7, Con. Jul. tom. 2.

Digitized by Google

Les Auteurs remarquent à la louange de Julien, devenu si fameux par son apostasie & ses ouvrages, qu'à son entrée dans les Gaules, chaque tête étoit taxée à vingt-cinq piéces d'or, qu'il modéra à sept. Cette action de générosité le fit chérir des Gaulois qui l'éleverent sur un bouclier en 360, & le proclamerent Empereur à Paris, qu'il appelle *sa chere Lutece.* Il y passa deux hivers, & y fit construire des bains, un aqueduc, un palais que les Rois de la premiere race depuis Clovis ont habité. La simplicité, la franchise & les mœurs austeres des Gaulois, sympathisoient avec son humeur affable, populaire, ennemie du luxe & des plaisirs.

Ce Prince assuré de la fidélité de cette Province où il s'étoit fait chérir, & de la tranquillité de la Germanie, voulut attaquer Constance en Orient. Il comptoit sur le dévouement & sur la haute valeur de *ses grands Compagnons d'armes*; c'est ainsi qu'il appelloit les Gaulois dans une harangue militaire, en leur exposant ses desseins. Tous lui jurerent de le suivre jusqu'au bout de l'Univers, & de verser leur sang pour leur grand Capitaine, pour le *Dompteur des Rois & des Nations.* Ils le servirent en effet avec courage dans la guerre de Perse contre Sapor, & dans le combat désastrueux où il fut tué en 363.

Nulle autre Province Romaine ne put regretter Julien aussi sincérement que la Gaule, qu'il avoit laissée heureuse en la quittant, & que la seule terreur de son nom continuoit de faire respecter par les Barbares. » Ils demeu-» rerent en repos, dit Ammien M. tant que » ce Prince vécut, comme si avec un caducée

aussi

» auſſi puiſſant que celui de Mercure, il les » eût rendu immobiles. Il eſt inconteſtable qu'il fut le vengeur & le reſtaurateur des Gaules, comme Céſar en avoit été le Conquérant & l'Oppreſſeur. Julien leur fit autant de bien par ſes victoires, ſon équité, ſon déſintéreſſement, & par ſon attention à diminuer le poids des tributs, que Céſar leur avoit cauſé de maux par les fleuves de ſang qu'il fit couler dans ſes combats, par la multitude de priſonniers qu'il emmena en eſclavage, & par la cupidité avec laquelle il dépouilla les Peuples pour ſa fortune particuliere.

Ni la valeur de Julien, ni les victoires de Théodoſe, ſemblables, dit Paſquier, à celles d'Hercule ſur l'Hydre, ne purent arrêter les courſes des Barbares : ils ſe pouſſoient les uns ſur les autres, comme les flots de la mer, & venoient ſe briſer ſur les frontieres contre les Légions Romaines. A la fin, renverſant les digues qui s'oppoſoient à leur paſſage, ils inonderent la Province Séquanoiſe, & en détruiſirent les plus belles Villes, Augſt, Avenche & Beſançon.

Les ruines de quarante-cinq Villes, ſans compter les Forts & les Châteaux, marquerent leur paſſage. Bientôt après les Alains, les Vandales, les Sueves & les Gepides, traverſerent les Gaules, portant par-tout le fer & le feu juſques dans l'Eſpagne & l'Afrique, où ils jeterent les fondemens d'un Royaume, que Beliſaire renverſa preſqu'auſſi-tôt. L'Empire affoibli par le partage que Théodoſe en avoit fait entre ſes deux fils, & épuiſé par les guerres continuelles avec les Nations du Nord, étoit

ſur le penchant de ſa ruine : les plus grands coups furent portés contre la Capitale même.

Alaric, Roi des Goths, appellé en Italie par Stilicon, met le Siége devant Rome, la prend, & la livre au pillage en 409. Cette Ville, qui ſubſiſtoit depuis près de douze ſiécles, qui avoit réſiſté à tant d'ennemis puiſſans, qui avoit triomphé de preſque tous les Peuples de la Terre, devient la proie d'un brigand heureux & le tombeau de ſes Habitans. La Capitale de l'Univers, ſi enflée de ſes victoires, triomphante dans ſes délices & dans ſes richeſſes, enivrée du ſang des Martyrs, par un juſte, mais terrible châtiment de Dieu, eſt réduite en un monceau de ruines & de cadavres. » Une autre Rome toute chré-» tienne, dit éloquemment Boſſuet, ſort des » cendres de la premiere, purgée par ſes dé-» ſaſtres des reſtes de l'idolâtrie, & ne ſubſiſte » plus que par le Chriſtianiſme qu'elle annonce » à tout l'Univers. » Ainſi cette harmonie, ſi vantée de l'Empire Romain, eſt détruite : des Monarchies nouvelles vont ſe former, & l'Hiſtoire moderne commence.

Digitized by Google

LIVRE III.

Etabliſſement des Bourguignons dans les Gaules, depuis l'an 407 à 534.

LES Bourguignons qui ſoumirent nos Provinces, ont une origine auſſi incertaine que celle des Francs. Si on en croit Ammien Marcellin, Auteur contemporain, ces Peuples ſont ſortis des Légions Romaines que Tibere & Druſus avoient laiſſées dans la Germanie pour en contenir les Habitans. Oroſe, qui donna ſon Hiſtoire peu de temps après leur entrée dans les Gaules, adopte ce ſentiment. Mais Pline le Naturaliſte, qui écrivoit l'an 77 de J. C., en fait la principale Tribu des Vandales : *Vindilii quorum pars Burgundiones.* Les Hiſtoriens Procope & Zozime les diſent également Germains d'origine & de Nation Vandale.

Ces Peuples nés au milieu des forêts, étoient ennemis de la contrainte ; la liberté faiſoit tout leur bonheur ; la chaſſe leur occupation ; les troupeaux & les eſclaves leurs richeſſes. Sans patrie & ſans demeure fixe, ils ne redoutoient que la ſervitude. Ils n'avoient aucun art agréable ; mais ils pratiquoient l'hoſpitalité & toutes les vertus des Peuples ſauvages. Ils n'avoient pour armes que la frame, eſpèce de lance ou

de hallebarde, la fronde, l'épieu, la hache, qui ſervoient également pour attaquer, pour ſe défendre & pour bâtir leurs maiſons. Ils marchoient toujours armés; uſage qu'ils conſerverent après leur conquête. On dit qu'ils portoient la figure d'un chat ſur leurs boucliers, emblême de la liberté qu'ils vouloient conſerver par-tout. Ils avoient des Chefs, mais ils n'avoient point de Maîtres. Ces Chefs qui prenoient le titre de *Hendin*, furent d'abord électifs. Leur autorité n'avoit d'autre terme que celui du bonheur de la Nation. Ils n'étoient pas ſeulement comptables de leurs fautes perſonnelles, ils l'étoient auſſi des caprices de la fortune, ou des fléaux de la nature. On les dépoſoit lorſqu'ils avoient perdu une bataille, ou mal réuſſi dans leurs entrepriſes, ou dans un temps de ſtérilité. Leurs Prêtres étoient traités bien plus favorablement. Le Pontife, nommé *Siniſt*, étoit perpétuel; ſon pouvoir ſurpaſſoit celui du *Hendin*, & s'étendoit au droit de punir les coupables: le reſpect des peuples le mettoit lui-même à l'abri de toute révolution.

Les Goths & les Gepides, Nations Scythes, inquiéterent ſouvent les Bourguignons dans leur premiere demeure ſur la Viſtule. Ils en furent chaſſés, vers l'an 215, par Faſtida Roi des Gepides, & ſe retirerent avec les Nuytons leurs alliés, entre l'Elbe & le Vezer, dans le pays que les Cattes venoient d'abandonner, pour s'établir dans la Toxandrie; ce qui s'accorde avec le récit de Procope, qui place les Bourguignons dans la Thuringe.

Ils y conſerverent les mêmes uſages qu'ils avoient avant leur émigration. Leurs demeures

étoient isolées dans les forêts. Ils vivoient de fruits, d'oignons & autres légumes, de lait & du produit de leur chasse. Ils restèrent tranquilles pendant quelques années dans ce nouvel établissement ; mais ils imiterent bientôt les autres Nations Germaniques plus voisines des Gaules, qui ne cessoient de faire des incursions sur les terres de l'Empire, pour venger leur liberté que les Romains avoient en vain tâché d'opprimer.

L'Histoire place à l'an 275 la premiere irruption des Bourguignons dans les Gaules. Ils passerent le Rhin, & se rendirent maîtres de plus de soixante Villes ou Châteaux qu'ils occuperent pendant deux ans. Mais en 277, l'Empereur Probus, la terreur des Barbares, les défit, & les contraignit à rendre le butin & les prisonniers qu'ils avoient faits. Ils obtinrent la paix, & se retirerent. Ayant manqué à quelques conditions du traité, Probus les joignit dans leurs retraites, en tailla un grand nombre en piéces, & fit beaucoup de prisonniers, qu'il envoya dans la grande Bretagne avec *Igil*, Chef des Vandales.

Les Bourguignons, réunis aux Allemands, firent en 287 une nouvelle irruption dans les Gaules, qui ne leur réussit pas mieux que la précédente. Maximien, associé à l'Empire par Dioclétien, défit aisément une armée nombreuse que la famine & la peste avoient déjà détruite en partie.

Le peu qui échappa au fer des Romains, se retira dans les bois au-delà du Rhin, où ils réparerent par une longue paix les deux échecs qu'ils avoient reçus. Ces Peuples passerent en-

ſuite le Vezer pour ſe rapprocher des bords du Rhin, Pays moins âpre que la Thuringe. Ils eurent dans cette nouvelle demeure des querelles avec les Allemands, dont ils n'étoient ſéparés que par le Mein, pour régler leurs limites, & pour des fontaines ſalées dont ils vouloient ſeuls s'arroger la poſſeſſion.

C'eſt après cette troiſiéme émigration, dont on ignore la date, que les Bourguignons commencerent à ſe civiliſer par le commerce des Gaulois. Ils n'avoient auparavant que des arts convenables à leur ſituation; ils cultiverent alors des terres, exercerent quelques arts utiles, mais ſe gouvernerent toujours ſelon leurs uſages & avec un Conſeil de la Nation aſſemblée par les Chefs. Leurs habillemens faits juſqu'alors des dépouilles d'animaux & d'un tiſſu groſſier de la laine de leurs brebis, commencerent à être d'étoffes fabriquées dans les Gaules : les armes défenſives, autrefois de cuir & d'oſier, furent formées d'écailles forgées ou de mailles entrelaſſées. Socrate nous apprend que dans ce temps ils étoient Ouvriers en fer & Charpentiers, métiers convenables à des Habitans des forêts, qui s'y bâtiſſoient des huttes & ſe ſervoient de charriots; mais ils n'étoient pas, comme le prétend cet Hiſtorien, Ouvriers mercenaires, travaillant la journée chez les autres Peuples. Il pouvoit y avoir chez les Romains quelques eſclaves, qui, par la loi du plus fort, étoient aſſervis à remplir ces emplois, mais jamais par le Peuple libre. Tels étoient les Bourguignons dans la Germanie : devenus moins barbares, & détrompés de leurs ſuperſtitions par le voiſinage & le commerce des Gaulois, ils

Digitized by Google

virent arriver le moment ordonné par les Décrets divins, où la lumiere de la Foi devoit briller à leurs yeux. Ils avoient entendu parler d'un Dieu puiſſant, dont le culte s'étoit nouvellement établi dans les Gaules. Ils envoyerent des Députés aux Evêques voiſins pour ſe faire inſtruire; & ceux-ci ayant été baptiſés, rapporterent la Foi à leurs Compatriotes. On ignore la date de leur converſion. Les uns l'attribuent aux prédications de St. Severe, Evêque de Treves en 401; d'autres mettent cet événement ſous l'Empire de Gratien vers 380. Dom Plancher, appuyé de l'autorité de Sozomene, le fait remonter juſqu'à l'an 317, temps où la converſion des Nations voiſines du Rhin ſuivit de près celle de Conſtantin.

On prétend que ce fut pour tourner en ridicule la cérémonie de leur Baptême, que leurs voiſins les appellerent *Bourguignons ſalés*: mais Paſquier rapporte l'origine de ce ſobriquet aux fréquens démêlés qu'ils eurent avec les Allemands, à l'occaſion de leurs ſalines, placées par Cluvier à Saltz auprès de Fogelsberg, d'où ſort la riviere de *Sala*.

Quelques-uns croient qu'il vient peut-être des *Salines* du Comté de Bourgogne, ou d'une eſpèce d'armure fort en uſage parmi ces Peuples, appellée *Salad* ou *bourguignote*. D'autres enfin rapportent ce ſobriquet à un événement arrivé à Aigues-Mortes en 1422; mais ce ſurnom eſt déjà cité dans un acte de 1410.

Les Bourguignons eurent le bonheur de puiſer dans une ſource pure les vérités de l'Evangile; & c'eſt ſans fondement que certains Auteurs ont avancé qu'ils furent preſqu'auſſi-tôt Ariens

Digitized by Google

que Chrétiens. M. de Tillemont obſerve qu'ils étoient encore zèlés Catholiques en 440, long-temps après leur entrée dans les Gaules, & plus d'un ſiécle après leur converſion. Ils ne furent infectés de l'Arianiſme que ſous leur Roi Gondebaud, par la fréquentation des Wiſigoths. Les Lettres du Pape Hilaire, du 10 Octobre 463, donnent le titre *de Fils* à Gondioc, pere de Gondebaud, & aïeul de Ste. Clotilde, qui porta la Religion de ſes peres ſur le trône des François.

Ainſi les Bourguignons furent les premiers Chrétiens du Nord : tous les autres Peuples étoient encore idolâtres. Les premiers qui renoncerent au Paganiſme, furent Ariens, tels que les Viſigoths, les Oſtrogoths, les Vandales. Socrate aſſure que les Bourguignons étoient de bons Chrétiens, d'un caractere franc & pacifique ; caractere qu'ils conſerverent long-tems, puiſque, ſelon Saint Julien de Baleure, c'étoit jadis un dire commun en France : *La parole d'un Bourguignon vaut une obligation.*

Oroſe nous repréſente ces nouveaux Chrétiens, » obéiſſans & ſoumis aux Miniſtres de » J. C. pleins de reſpect pour eux, doux, » agréables, complaiſans ; & depuis qu'ils ſe » ſont aſſujettis une partie des Gaules, vivant » avec les Gaulois plutôt en freres, que comme » des Maîtres avec leurs Sujets. »

Eloge, dit M. Dunod, digne d'être gravé ſur le marbre pour l'honneur de la Nation Bourguignonne : auſſi nos Princeſſes, dont l'Hiſtoire a conſervé le ſouvenir, Sedeleube, Caretene, Croſne & Clothilde, ont été non ſeulement Catholiques, mais d'une piété éminente,

Digitized by Google

Stilicon, fameux Général des Armées Romaines ſous Théodoſe, étoit Vandale, & peut-être de la tribu des Bourguignons. Devenu tuteur d'Honorius, il réſolut d'élever ſon propre fils Eucherius à l'Empire. Cet ambitieux appella dans les Gaules les Vandales, les Alains & les Sueves, qui s'y répandirent à la fin de l'année 406.

Les Bourguignons également invités par Stilicon à venir partager les dépouilles de l'Empire, paſſerent le Rhin au printemps de l'an 407, ſous la conduite de Gondicaire. Leurs conquêtes qui furent rapides, les rendirent bientôt Maîtres des Pays ſitués entre le haut Rhin, le Rhône & la Saone. L'Empereur, accablé par une multitude de Barbares, rechercha l'amitié de cette Nation, qui paſſoit dès-lors pour la plus policée de la Germanie. Le Patrice Conſtance, Général d'Honorius, fit avec eux un Traité ſolemnel qui leur aſſuroit, à titre d'*Hôtes* & de *Confédérés*, la plus grande partie des Pays dont ils s'étoient emparés. Ce Traité fut l'époque d'une révolution dans leurs mœurs. Devenus amis, alliés & auxiliaires des Empereurs, ils prirent bientôt les uſages des Romains & des Gaulois avec leſquels ils étoient obligés de vivre. Sidoine Apollinaire, Poëte & Hiſtorien, qui avoit eu beſoin de leurs ſecours contre les Goths, les peint comme des hommes doux, ſimples, pacifiques, amis du travail, braves Soldats, de haute taille (1) : mais

(1) Il leur donne ſept pieds, *ſeptipedes ;* expreſſion poëtique qui marque toujours la taille

Clermont, ſa Ville Epiſcopale, ayant paſſé ſous la domination des Goths, cet Evêque en parla différemment, & les repréſenta comme des ivrognes, des gourmands, des gens lourds & groſſiers, qui ſe frottoient les cheveux de beurre aigre, *&c.*

La culture des terres ſoumiſes à la domination des Bourguignons, & le deſir d'étendre ou de conſerver leur conquête, exigeoient une forme différente de gouvernement : ils élurent un Roi, auquel ils confierent une pleine autorité, & le choix tomba ſur Gondicaire : le même ſans doute qui étoit *Hendin* au paſſage du Rhin en 407, & qu'on peut regarder comme le premier Fondateur du Royaume de Bourgogne, dont Saint Proſper & tous ceux qui ont écrit depuis, rapportent le commencement à l'an de J. C. 413 ou 414.

Gondicaire montra par ſa conduite, qu'il étoit digne du choix de la Nation. Il établit ſon Trône à Genève, le centre de ſes Etats. Ataulphe, Roi des Goths, Succeſſeur d'Alaric, s'étant emparé de la Narbonnoiſe en 412, cette nouvelle Puiſſance contint quelque temps les Bourguignons dans leurs limites. Pluſieurs Tribus des Francs commencerent à faire des établiſſemens dans les Gaules ſous leur Roi Clodion en 420.

Gondicaire profitant alors de la foibleſſe de

---

avantageuſe de nos peres dont nous avons bien dégénéré. Les Francs-Comtois leur reſſemblent davantage. Au reſte le pied romain n'avoit que dix pouces dix lignes.

Digitized by Google

l'Empire, attaqué de toutes parts, étendit ſes Etats, ſoumit toute la Province Lyonnoiſe, s'empara de Vienne dont il fit ſa Capitale; enſuite il ſe rendit Maître d'Autun & de toute la Séquanoiſe, & porta ſes armes juſques dans la Belgique & le Pays de Metz en 427. Les Bourguignons pourſuivant leurs conquêtes, furent défaits, dans une ſanglante bataille, en 435 par le Patrice Aëtius; ils demanderent la paix, & l'obtinrent par un Traité qui les rendit Tributaires de l'Empire, & qui les obligea de ſervir dans les Armées Romaines, au défaut de Citoyens détruits par les guerres.

L'année ſuivante, les Huns, leurs anciens ennemis, les attaquerent aux environs du Rhin, & en firent un horrible carnage. Leur Roi Gondicaire y perdit la vie avec vingt mille hommes des ſiens, laiſſant la Couronne mal affermie à Gondioc ſon fils.

Les premieres années du regne de ce Prince furent paiſibles. Valentinien III donna de nouveaux quartiers aux Bourguignons dans le Pays des Allobroges, aujourd'hui le Dauphiné & la Savoie, toujours à titre d'*Hôtes* & de *Confédérés*, à condition de le défendre contre les entrepriſes des Barbares, & créa leur Roi Gondioc *Maître de la Milice*; titre que ces nouveaux Rois ambitionnoient comme celui de *Patrice*, parce qu'il les rendoit plus chers aux Gaulois. Tel étoit le reſpect qu'on portoit encore à ce grand corps expirant, que juſqu'au dernier inſtant ſes deſtructeurs s'honoroient de ſes titres : on voyoit devenir Officiers de l'Empire les mêmes Conquérans qui l'avoient avili: les plus grands Rois accepterent, briguerent

Digitized by Google

même les honneurs patriciaux, la Préfecture, le Conſulat ; & comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces Vainqueurs terribles rendre hommage au Trône impérial qu'ils étoient Maîtres de renverſer.

Les Huns, cette Nation belliqueuſe & farouche, étoient alors gouvernés par Attila, le Monarque le plus redoutable qui fût dans l'Univers, dont les Etats s'étendoient des rives du Rhin, juſqu'aux bords les plus reculés de la Mer noire. Quoique craint de ſes Sujets, il en étoit l'amour & l'idole, comme il fut la terreur & l'effroi de ſes ennemis. Plein de mépris pour cette magnificence que les Souverains étalent comme le ſigne de leur grandeur, il ſe montroit toujours en public dans la plus grande ſimplicité. Il n'avoit d'autre ſymbole de ſa puiſſance que la lance & l'épée. Son Palais étoit une humble cabane, ſon Trône une chaiſe de bois, quelquefois une pierre brute, placée ſous un arbre ou ſous un drapeau, qui lui ſervoit de tente. C'eſt à ce Tribunal qu'il citoit le Perſe, le Grec & le Romain, qui tous s'humilioient devant lui. (Voy. Hiſt. d'Allem. par M. de Montigny, tom. 1er. 1772).

Sur le bruit de ſa marche, Aëtius, le Défenſeur de l'Empire, uſant d'une politique adroite, met dans ſes intérêts les Barbares qu'il avoit en vain voulu détruire : ſoutenu des Rois Bourguignons & Wiſigoths, il attend l'orage ſans le craindre.

Attila, qui s'appelloit lui-même *le fléau de Dieu*, bat les Germains : après avoir ravagé leur Pays, traverſé le Rhin à l'embouchure du Nekre ; il pénétre dans les Gaules avec une Armée

Armée de cinq cent mille combattans. Les ruines de Tongres, Treves, Mayence, Metz, Beſançon, Luxeuil, Langres (1) & Auxerre, ſont les triſtes monumens de ſon paſſage. Les vieillards ſont égorgés, les filles déshonorées ou maſſacrées dans les bras de leurs meres expirantes, les édifices publics ſont renverſés, la majeſté des Temples eſt profanée, & la coupe du Dieu vivant teinte du ſang de ſes vrais adorateurs, devient celle du Soldat ſacrilége. Les murs d'Orléans ſont les ſeules digues qui puiſſent arrêter ce torrent.

Le Roi des Huns eſt forcé d'en lever le ſiége & de ſe retirer. Aëtius l'atteint dans les plaines catalauniques, & lui livre bataille au mois de Juin 451. La valeur du Général Romain, & la précaution qu'il avoit eue d'avoir le Soleil à dos (2), lui font obtenir une victoire complette. Théodoric, Roi des Viſigoths, y perd la vie en combattant pour les Romains. Jornandès aſſure que les Bourguignons ſe diſtinguèrent parmi les auxiliaires, & qu'ils défirent un corps des ennemis.

Trois cents mille hommes couchés ſur le champ de bataille, offrirent, au retour de la

(1) La Ville de Langres fut alors tellement ruinée, que l'Evêque Apruncule vint à Dijon faire ſa réſidence.

(2) Aëtius eut ſoin, comme Annibal à Cannes, d'avoir le Soleil à dos; Pepin profita auſſi de cet avantage en Italie, contre Aſtolphe, Roi des Lombards; & le Chevalier Guerin à Bouvines contre les Flamands.

Digitized by Google

lumiere, le plus affreux ſpectacle : les cris douloureux des bleſſés en redoubloient l'horreur; ces infortunés qui ſe traînoient dans des plaines de ſang, demandoient pour grace au Vainqueur, de terminer leurs deſtinées. Tels ſont les triſtes fruits de la guerre; il n'appartient qu'à un barbare de les goûter.

Attila battu, frémiſſant de rage dans l'enceinte redoublée de ſes charriots, craignant également de s'y voir bientôt forcé par les Vainqueurs ou par la faim, ſe détermina à s'enſevelir dans les flammes d'un bûcher, plutôt que de tomber entre les mains de ſes ennemis. Il ne ſe tira d'un ſi grand péril que par une malheureuſe fineſſe du Général Romain. Celui-ci, content de ſa victoire, craignit, s'il achevoit d'exterminer à la fois tant de Nations réunies, de devenir moins néceſſaire à l'Empire, par conſéquent d'être moins conſidéré à la Cour jalouſe de Valentinien. Ainſi il congédia ſous différens prétextes, Méroüé Roi des Francs, les Bourguignons, & Thorimond Roi des Viſigoths, qui brûloit de venger la mort de ſon pere Théodoric. Mais Valentinien, Prince lâche, voluptueux & cruel, effrayé de la gloire de ſon Général, le tua lui-même de la maniere la plus indigne : bientôt il eut lieu de reconnoître qu'il s'étoit coupé la main droite avec la main gauche, comme un courtiſan oſa lui dire. Attila deux ans après mourut à Strasbourg d'une hémorragie, dans une partie de débauche. Celui qui avoit couvert l'Europe de ſang, expira baigné dans le ſien. Ses Officiers l'enfevelirent dans un triple cercueil d'or, d'argent & de fer, & l'enterrerent avec ſes effets les plus précieux.

Digitized by Google

Après ces tableaux d'horreurs, on ne peut voir qu'avec la plus douce émotion la Gaule reſpirer quelque temps ſous l'adminiſtration bienfaiſante de ſon Préfet Ferreol. Ce Magiſtrat, humain & ſenſible, s'occupa tout entier à ſoulager les peuples, à diminuer les impôts, à ranimer l'agriculture, à maintenir entre les Gaulois & leurs Hôtes, l'eſprit d'union qui venoit de les ſauver, & à effacer, s'il eût été poſſible, les traces ſanglantes d'Attila.

En 456, Gondioc, après avoir joui des douceurs de la paix, paſſa en Eſpagne avec ſon fils Chilperic, pour défendre le jeune Théodoric, Roi des Viſigoths, ſon parent, que Ricaire, Roi des Sueves, vouloit dépouiller de ſa couronne. A la premiere rencontre, Ricaire fut défait, pris & livré à la diſcrétion des Vainqueurs. De retour dans ſes Etats, Gondioc s'appliqua à diſcipliner ſon Peuple, & fit, en qualité de *Patrice*, le partage des terres conquiſes entre les Bourguignons & les Gaulois, de concert avec les Sénateurs de chaque Cité. Il donna aux premiers les deux tiers des terres avec le tiers des ſerfs, en ordonnant que chaque Bourguignon ſeroit placé en qualité d'*Hôte* chez un Romain. Il ſe réſerva pour lui-même un grand nombre de terres & de Villes qui étoient comme le bien de l'Etat, & dont les revenus furent abandonnés dans la ſuite à titre de *récompenſe*, de *bénéfice*, de *fief* ou d'*honneur* aux Nobles de la Nation, à la charge du ſervice militaire, comme les Romains avoient abandonné des terres aux Bourguignons aux mêmes conditions. C'eſt alors que le Royaume de Bourgogne prit une nouvelle conſiſtance. D'autres conquêtes

Digitized by Google

augmenterent ſon étendue. Malgré les efforts de l'Empereur Majorien, Gondioc réunit à ſa Couronne le Pays des Lingons, celui des Eduens, le Nivernois, le reſte de la Lyonnoiſe, partie de la Narbonnoiſe. La Mer borna ſon empire au midi : Lyon & Arles étant encore le ſiége des Préfets des Gaules, Vienne fut regardée comme la Capitale du Royaume de Bourgogne.

L'entrepriſe de Saint Mametz, Evêque de Vienne, Inſtituteur des Rogations, ſur la Métropole d'Arles, engagea Gondioc à écrire au Pape Hilaire pour la réprimer. Le Souverain Pontife approuva le pieux zèle de ce Prince, & lui donna la glorieuſe qualité de *Fils :* expreſſion remarquable qui prouve qu'en 466 les Bourguignons étoient encore Catholiques. C'eſt dans ce temps qu'on vit s'établir pluſieurs Monaſteres en Bourgogne, comme autant d'aſyles pour la vertu contre la fureur des guerres & le relâchement des mœurs. St. Romain, Solitaire du Bugey, né à Iſarnore, fonda dans le Mont-Jura trois Monaſteres, dont le plus fameux eſt celui de *Condat* ou *Condatiſcone*, qui prit enſuite le nom de St. *Oyan*, & depuis celui de St. *Claude* ſon douziéme Abbé, mort en 703, & à préſent Evêché depuis 1742. Le Monaſtere de St. Symphorien d'Autun eſt un monument de la piété de l'Evêque Saint Euphrone, ami de Sidoine-Apollinaire & de St. Loup de Troyes : celui de *Réome*, fondé près du ruiſſeau de ce nom, connu depuis ſous celui de *Moutier-Saint-Jean*, à cauſe de l'Abbé Jean ſon Fondateur, fils d'un Sénateur Dijonnois : enfin, celui de *Bebron*, aujourd'hui *Saint-Ram-*

Digitized by Google

bert-de-Joux en Bugey. Tous ces établiſſemens faits en Bourgogne depuis l'an 420 à 470, & par conſéquent ſous le regne des deux premiers Rois, prouvent que ces Princes n'étoient point encore infectés de l'Arianiſme, & qu'ils furent favorables à la Religion dès le commencement de la Monarchie.

L'Hiſtoire ne nous apprend rien des dernieres années de Gondioc, dont on place la mort à Vienne vers 470. Ses quatre fils, Gondebaud, Godegéſile, Chilperic & Godomar, partagerent ſes Etats, ſuivant la coutume des Nations Germaniques, qui ne connoiſſoient point le droit d'aîneſſe dans les ſucceſſions. Selon les apparences, Chilperic eut Genève, la Savoie, une partie de la Provence; Godomar, Vienne avec le Dauphiné; Gondebaud regna en Bourgogne & en Comté; Godegéſile dans les Provinces le long du Rhin.

Pendant une horrible famine en Bourgogne en 472, St. Patient, Evêque de Lyon, y établit des greniers d'abondance où l'on diſtribuoit le bled gratuitement; il en fournit même à d'autres Villes. Sidoine-Apollinaire, Evêque de Clermont, vendit ſa vaiſſelle, & pourvut à la ſubſiſtance de plus de quatre mille Bourguignons, qu'il fit reconduire chez eux à ſes dépens, après la ceſſation du fléau.

GONDEBAUD. 473-506

Gondebaud élevé par Olibrius, en 473, à la Dignité de *Patrice* & de *Maître de la Milice*, ſe trouva aſſez de crédit à la mort de ce Prince, pour faire tomber l'Empire à Glycerius.

Digitized by Google

Enfin, lors de la destruction de l'Empire sous Augustule, en 476, par Odoacre, Roi des Hérules, les Bourguignons devinrent maîtres absolus des Provinces où ils s'étoient établis, & qu'ils ne possédoient encore qu'au nom, pour ainsi dire, & sous les ordres des Romains.

Mais bientôt la discorde arma les Princes Bourguignons les uns contre les autres. Chilperic & Godomar, ligués avec les Allemands, poursuivirent Gondebaud, & le forcerent de se retirer dans Autun, derniere Ville de son partage. Il y rassembla des troupes, présenta la bataille, & la perdit avec tous ses Etats, qui devinrent la proie des Vainqueurs. Après la retraite des Allemands, Gondebaud terrible encore dans sa défaite, rassembla ses amis, forma une nouvelle armée, & fit en un moment changer la face des choses. Il surprit Vienne où ses freres s'étoient enfermés, fit couper la tête à Chilperic, précipita dans le Rhône sa femme Agrippine, qui avoit été le flambeau de la discorde, força Chrone, leur fille aînée, à prendre le voile, & rélégua la jeune Clotilde à Genève. Godomar, enfermé dans son Palais, préféra de s'y laisser brûler, pour ne pas tomber vif entre les mains d'un frere impitoyable. On place cette sanglante tragédie à l'an 491.

Après cette cruelle exécution, Gondebaud visita les fontieres de son Royaume : il comprenoit six Métropoles, Lyon, Vienne, Embrun, Arles, Moutier en Tarentaise & Besançon. Il céda Genève & ses dépendances à Godegésile. Tandis que Théodoric, Roi des Ostrogoths, faisoit la guerre à Odoacre, Roi d'Italie; Gondebaud, vif & entreprenant, pro-

fita de leurs diviſions : il entra en Italie avec une armée en 492, prit Turin & Pavie, dépeupla ce beau Pays, & revint dans ſes Etats couvert de gloire, chargé de butin, ramenant avec lui un grand nombre d'eſclaves. Théodoric députa l'année ſuivante Epiphane, Evêque de Pavie, pour les racheter. Quand Gondebaud apprit que ce Saint Evêque étoit entré ſur ſes terres : « Allez, dit-il à ſes gens, & voyez » cet Homme que j'ai toujours comparé, pour » la figure & les vertus, au glorieux Martyr » Laurent ; informez-vous de lui s'il deſire me » voir, & amenez-le, ſi c'eſt ſon deſſein. « Le Roi, touché par le diſcours pathétique du Prélat, rendit les priſonniers : il en partit quatre cents de la Ville de Lyon, & en tout ſix mille des Etats de Bourgogne. Mais ceux qui avoient été pris les armes à la main, furent rachetés, pour ne pas mécontenter les Soldats dont ils étoient eſclaves.

Au retour de l'expédition d'Italie, Gondebaud reçut une Ambaſſade de Clovis, qui regnoit alors ſur les François. Ce Prince touché de la beauté, de l'eſprit & des malheurs de Clotilde, & aſſez politique pour ménager l'amitié de Gondebaud, rechercha ſon alliance : il lui députa en 493 Aurelien, illuſtre Gaulois, pour lui demander ſa niéce en mariage. L'Ambaſſadeur fut reçu à Cavaillon, offrit les préſens de Clovis, & obtint la Princeſſe. Il l'épouſa au nom de ſon Maître, lui préſentant 1 ſol & 1 den. (1) ſuivant l'ancienne coutume

(1) » Poſſible, dit le Préſident Fauchet, que » l'offrande de 13 den. que nous faiſons à la

des Francs, pour prix de sa liberté. Il emmena ensuite la Princesse, & la fit partir dans une basterne, espèce de charriot couvert, tiré par deux bœufs. Clotilde se méfiant de la politique de son oncle, fit hâter sa marche, monta à cheval pour aller plus vîte, sans attendre Clovis qui devoit venir la recevoir à Chalon. Cette méfiance sauva la Reine des François. Gondebaud éclairé par Aridius, Ministre zèlé, sur les suites que pourroit avoir cette alliance, envoya à la poursuite de Clotilde : mais celle-ci continuant sa route par Autun, Saulieu & Auxerre avec la plus grande diligence, échappa à ceux que son oncle avoit envoyés. Elle arriva en peu de jours auprès de Clovis, qui l'attendoit sur ses frontieres dans un lieu appellé par Fredegaire, *Villiaricum*, qui, selon l'Abbé Le Beuf, est *Villers* près de Troyes.

La premiere grace que la Reine demanda à son époux, fut, si on en croit Aimoin, de faire mettre le feu aux douze derniers Villages du Royaume de Bourgogne qu'elle venoit de traverser. C'est ainsi qu'elle commença, par un acte cruel, la vengeance de la mort de son pere & de sa famille. Gondebaud qui vit par-

---

» Messe le jour de nos épousailles, est un reste » de cette coutume. » Il n'y a de différence que dans le nombre & la valeur, ajoute Velly, tom. 1er. Le sol étoit d'or fin, pesoit 85 grains, valoit 40 den. & revenoit à 8 liv. 5 sols de notre monnoie, selon Leblanc qui écrivoit, il y a près de cent ans; ce qui iroit aujourd'hui à 15 livres.

Digitized by Google

là ce qu'il avoit à craindre des François, ſongea à ſe ménager un appui, en s'attachant par alliance à Théodoric, Roi d'Italie ; il obtint ſa fille Amalberge pour ſon fils Sigiſmond, qu'il fit proclamer Roi, en l'élevant ſur le bouclier.

Clotilde, en portant la Foi chrétienne ſur le Trône de Clovis, engageoit ſans ceſſe ce Prince par ſes prieres & par l'exemple de ſes vertus, à quitter le culte des faux Dieux. La célèbre victoire de Tolbiac entre Bone & Juliers, remportée ſur les Allemands, & attribuée au Dieu de Clotilde, détermina Clovis à ſe faire baptiſer à Rheims en 496, avec ſes deux ſœurs & ſes principaux Officiers : mais la Religion qui n'avoit pu éteindre le reſſentiment de Clotilde, fut trop foible pour étouffer l'ambition dans le cœur du Roi. Jaloux d'agrandir ſa domination, ſous prétexte de venger les outrages faits à la famille de la Reine, il s'unit au Roi des Viſigoths, s'attacha les Evêques de Bourgogne, qui déteſtoient Gondebaud comme Arien, & lui déclara la guerre en 500.

Pluſieurs Evêques s'étant aſſemblés à Lyon, ſous prétexte de célébrer une ſolemnité, furent trouver Gondebaud, & lui demanderent qu'il ſe tînt en ſa préſence une conférence avec les Ariens. Le Roi inſtruit de leurs diſpoſitions pour Clovis, leur répondit : » Si votre foi eſt » véritable, votre fidélité devoit être inébran- » lable. Pourquoi n'avez-vous pas empêché » le Roi des François de me déclarer la guerre, » & de ſe joindre à mes ennemis pour me dé- » truire? Que ce Roi des Francs montre ſa » foi par ſes œuvres ! Quand on a de la foi, » on n'eſt ni avide du bien d'autrui, ni altéré

» du ſang des peuples. » Saint Avit de Vienne lui repliqua : » Réuniſſez-vous au ſein de l'E-» gliſe, & votre paix ſera bientôt faite. » La conférence eut lieu, mais ne produiſit aucun effet.

Godegéſile, gagné par les intrigues de Clotilde, joignit ſes troupes à celles de Gondebaud pour mieux le tromper. Les deux Rois s'avancent au devant de Clovis, qui étoit déja entré en Bourgogne. Les Armées ſe rencontrent auprès de Fleurey-ſur-Ouche, dans un vallon à deux lieues de Dijon. Après le ſignal, Godegéſile qui commandoit l'aîle gauche, laiſſe engager le combat, ſe joint à l'ennemi, & prend les Bourguignons en flanc. Leur Roi trahi perd la bataille, ſe ſauve, & va s'enfermer dans Avignon (1). Les Vainqueurs le pourſuivent & viennent l'aſſiéger dans cette place forte : ils donnent pluſieurs aſſauts que la valeur de Gondebaud rend inutiles. Aridius, ce ſage Confident du Roi de Bourgogne, le même qui l'avoit diſſuadé de donner ſa niéce à Clovis, ſe dévoue pour le ſalut de ſon Prince. Il lui conſeille de le maltraiter publiquement pour avoir un prétexte de ſe ſauver dans le camp des Aſſiégeans : il ſe retire vers Clovis, gagne ſa confiance, & fait ménager habilement un Traité pour ſon Roi,

(1) M. l'Abbé de Mangin dans ſon Hiſtoire Eccléſ. de Langres, impr. en 1766, dit au tom. 1, pag. 147, que Gondebaud fut tué à la bataille de Fleurey, en punition de ſes forfaits contre Apruncule : la ſuite de l'Hiſtoire fait voir la fauſſeté de ces faits.

Digitized by Google

qui ſe rend tributaire des François, & le force à céder Vienne à Godegéſile.

Celui-ci ne jouit pas long-temps des fruits de ſa trahiſon; car à peine Clovis avoit repris le chemin de la France, que Gondebaud rompant ce Traité honteux, aſſiége Vienne, où ſon malheureux frere eſt pris & maſſacré dans une Egliſe, qu'il regardoit comme un aſyle. Tous les Bourguignons qui l'avoient ſuivi, & les Sénateurs qui l'avoient reconnu, ſont paſſés au fil de l'épée. Cinq mille François laiſſés à Vienne par Clovis, ſont épargnés & envoyés priſonniers à Alaric, Roi des Viſigoths, avec lequel il s'unit pour faire la guerre aux François. Mais par l'entremiſe des Evêques que Gondebaud flattoit de ſa converſion, il réuſſit à faire une paix durable avec Clovis. Alors reconnu pour unique Roi de Bourgogne, libre & tranquille dans ſes Etats, il s'appliqua à y faire fleurir la Juſtice & les Loix. Il publia à Lyon (1) la fameuſe Ordonnance, appellée de ſon nom, Loix *Gombettes*, rédigée à Amberieux, Maiſon Royale en Bugey, & ſouſcrite par trente-deux Comtes, tant Bourguignons que Romains.

Ces Loix, quoiqu'inſuffiſantes & vicieuſes en quelques articles, ſont en général très-ſages, & ont mérité d'être louées par l'Auteur de

(1) Il faiſoit ſa réſidence, tantôt à Lyon, tantôt à Genève, & ſouvent à Savigny dans le Lyonnois. Il y avoit indiqué une célèbre conférence entre les Evêques Catholiques & les Ariens.

Digitized by Google

l'*Eſprit des Loix*, comme les plus judicieuſes de toutes celles des Barbares, dont nous avons les collections. On y remarque un grand fond d'équité, beaucoup de pénétration d'eſprit, une attention ſinguliere à prévenir les moindres différends, une ſcience peu commune en ce temps-là dans la politique, une ſageſſe digne d'un Prince chrétien. Ces Loix ne ſont guere moins d'honneur à ſes Sujets qu'à Gondebaud lui-même; car elles les ſuppoſent fort raiſonnables & policés; on n'y trouve rien qui tende à corriger en eux les mœurs féroces & barbares, ſi communes à la plupart des Nations étrangeres qui avoient conquis les Gaules. D'ailleurs, elles nous apprennent quels étoient leurs uſages, leurs maximes & leur maniere de gouvernement. On y voit l'eſprit qui dominoit ces peuples, & cette équité naturelle, puiſée dans la liberté & l'égalité, dont ils avoient joui au milieu de leurs forêts.

Le Légiſlateur impoſe la peine de 12 ſols d'or aux Juges qui n'auroient pas décidé les procès, après en avoir été requis trois fois, & celle de 36 ſols lorſqu'ils n'auroient pas jugé ſelon les Loix. La peine du taillon avoit lieu, ſelon un article conçu en ces termes : » Si l'on » creve un œil à quelqu'un, que l'œil du cou« pable ſoit arraché; mais ſi ce malheur ar» rive par accident, on paiera à un Noble » 70 ſols, à un Bourgeois 50, & 35 à un *Ma*» *nant*. Si un eſclave donne un coup à un homme » libre, il aura cent coups de fouet; mais ſi » un ſerf vole, qu'il meure, & que le maître » paie la choſe volée. »

On pouvoit évaluer les amendes pécuniaires en

en beſtiaux ou en grains. On voit par la Loi des Saxons, que pour un ſol il falloit donner un bœuf d'un an, ou trente meſures de ſeigle, quarante d'orge & ſoixante d'avoine. Outre les taxes pécuniaires que la Loi Gombette preſcrivoit ordinairement, on y trouve auſſi des peines corporelles, toujours proportionnées au délit, ſans diſtinction de perſonnes; & c'eſt en quoi elles différent des Loix ſaliques & Ripuaires, qui mettent par-tout un caractere diſtinctif entre le Vainqueur & le Vaincu.

Le vol d'un épervier étoit puni d'une amende de huit écus, ſans doute parce que cet oiſeau de proie étoit une marque de nobleſſe. Les Nobles ne ſortoient jamais ſans avoir un épervier ſur le poing; uſage qui s'eſt conſervé long-temps, puiſque ſur le ſceau de la Commune de Dijon du treiziéme ſiécle, on voit le Maire de cette Ville repréſenté avec un faucon ſur le poing. Le même uſage avoit lieu pour les Francs. La Loi ſalique défendoit à un Franc, priſonnier, de donner pour ſa rançon ſon épée ou ſon épervier : mais il pouvoit donner juſqu'à deux cents Payſans de ſes Terres. (Baluſe, tom. 1, pag. 600).

On voit les Nobles au Siége de Paris, par les Normands, mettre leurs oiſeaux en liberté, & les lâcher, pour n'avoir pas le déplaiſir de les voir tomber entre les mains de leurs ennemis. Le larcin d'un épervier étoit puni par la Loi Salique (1), autant que le meurtre d'un eſclave,

(1) La Loi Salique (du nom des Saliens, Tribu des Francs) fut rédigée, ſelon Sige-

& celui d'un chien de chaſſe, autant que le meurtre d'un Romain roturier, par une amende de 45 ſols, qui pouvoient valoir 600 livres de notre monnoie : je cite ces compoſitions pour faire voir combien ces Guerriers étoient paſſionnés pour la chaſſe.

Rien de ſi ſage dans la Loi Gombette que les articles qui concernent les divorces, le rapt, le violement des tombeaux, & ſur-tout l'hoſpitalité. La Loi, ſur ce dernier objet, fait tant d'honneur aux Bourguignons, que je la rapporterai en ſon entier. » Quiconque aura refuſé ſa maiſon ou ſon feu à un étranger, » paiera trois écus d'amende. Si un homme » qui voyage, vient demander le couvert à » un Bourguignon, & que celui-ci montre la » maiſon d'un Romain, il paiera au Romain » trois écus, & autant à l'Etranger. Le Mé- » tayer qui aura refuſé d'exercer l'hoſpitalité, » ſera fuſtigé, *&c.* » Telles ſont les Loix que l'humanité avoit dictées à ces Peuples, que nous oſons bien traiter de barbares.

On y trouve auſſi la majorité fixée à quinze ans, les filles exclues du droit de ſuccéder concurremment avec leurs freres, la Juſtice

---

bert, en 422. Clovis & ſon fils la réformerent, en ce qu'elle pouvoit avoir de contraire au Chriſtianiſme. Dagobert la perfectionna, & Charlemagne en 798 en fit une rédaction nouvelle. Par le titre 62, les filles ſont exclues de la ſucceſſion à la Couronne, & ne permet pas que les biens nobles paſſent de la lance à la quenouille.

Digitized by Google

adminiſtrée promptement & gratuitement, & tout ce qui peut intéreſſer l'ordre public & civil. Un ſeul article ſemble avoir attaché la réprobation à des Loix ſi ſages. L'article 45e. défere le duel à ceux qui ne voudront pas s'en tenir au ſerment, pour prévenir le parjure. Le Prince en rend raiſon dans ſa Loi même » : C'eſt, » dit-il, afin que nos Sujets ne faſſent plus de » ſermens ſur des faits obſcurs, & ne ſe par- » jurent pas ſur des faits certains. »

Le duel, inconnu chez les Grecs & les Romains, étoit regardé par tous les Peuples du Nord, comme la preuve de leur indépendance, & comme le droit de tout homme libre, autoriſé à défendre ſa vie ou ſon honneur. Un Roi de Scandinavie, nommé Fronton, contemporain d'Auguſte, avoit par une Loi approuvé cet uſage. Il régla que tout différend ſe décideroit par le glaive; on faiſoit même l'épée à la main la demande d'une fille; le refus du pere étoit ſuivi d'un appel. Il devoit y avoir moins de procès, & la preuve, par ce combat ſingulier, avoit peut-être quelque cauſe fondée ſur l'expérience, mais auſſi contraire à la droite raiſon qu'à la Religion.

Ainſi tandis que les Eccléſiaſtiques déclaroient impie la Loi qui permettoit le combat, le Roi des Bourguignons regardoit comme ſacrilége celle qui établiſſoit le ſerment. Cette premiere Loi fut cauſe qu'Agobard de Lyon écrivit à Louis le Débonnaire pour faire abroger les Loix Gombettes, & ordonner qu'en Bourgogne on jugeât les affaires par la Loi Salique, qui admettoit l'uſage de la preuve par l'eau bouillante, ou le fer chaud.

Digitized by Google

Le corps des loix Gombettes, reçu partout le Royaume de Bourgogne, ſervit longtemps de code à la Nation. » On ne peut » même douter, dit M. Argoux dans ſes Inſ» tituts au Droit François, tom. 1, pag. 20, » édit. 1771, que ces Loix, quoiqu'abrogées » ſous Louis le Débonnaire & ſes enfans, ne » ſoient entrées dans la compoſition du Droit » François, puiſque le Pays qui obéiſſoit aux » Bourguignons, eſt environ le quart de la » France. » D'habiles Juriſconſultes prétendent que la *main-morte*, qui ſubſiſte dans pluſieurs de nos cantons, doit ſon origine à ces anciens Rois, qui voulant peupler les lieux incultes, reçurent toutes ſortes d'étrangers, & leur donnerent des fonds, à des conditions qui ſe reſſentent fort de l'ancienne ſervitude.

Le gouvernement du Royaume de Bourgogne étoit Militaire, le Monarque abſolu. Ses principaux Chefs, ſes Compagnons de guerre, appellés Comtes, *Comites*, adminiſtroient ſous lui, chacun dans ſon diſtrict, cette Juſtice auſſi ſimple qu'expéditive : ils prenoient des Aſſeſſeurs & des Lieutenans pour les aider dans leurs fonctions. Delà les Viguiers, *Vicarii*, & les Vicomtes, *Vice-Comites*, les Centeniers, les Cinquanteniers & les Dizeniers. Grégoire de Tours parle auſſi des Barons de Bourgogne, au rang deſquels il met les Evêques & les *Leudes*, qui tenoient des *honneurs* ou des *Bénéfices* du Roi. On a cru devoir parler de tous ces uſages, à l'occaſion des loix Gombettes, pour faire connoître les mœurs des Bourguignons à cette époque.

Après la publication de ces Loix, Gonde-

Digitized by Google

baud donna tous ſes ſoins pour les faire obſerver. Le deſir inſatiable de s'agrandir, porta Clovis à chercher querelle aux Viſigoths ſur les limites de leurs Etats. Aux premieres apparences d'une rupture, Gondebaud reçoit des lettres de Théodoric, Roi d'Italie, avec deux horloges, dont une clepſydre, ou horloge à eau. Celui-ci l'engage par les motifs les plus preſſans à ſe rendre médiateur entre Clovis & Alaric, pour les empêcher d'en venir à une guerre ouverte. Il écrit en même temps à Clovis pour le porter à la paix : mais le Roi des François n'écoutant que ſon ambition, gagne celui de Bourgogne, avec lequel il s'unit. Secondé des Bourguignons, il attaque les Viſigoths, & défait Alaric, qui périt de ſa main à la célèbre journée de Vouillé en Poitou, en 507. Gondebaud, avec les François, aſſiége enſuite la Ville d'Arles, & la prend. Il pille Narbonne, & en chaſſe Géſélie, fils naturel d'Alaric, que les Viſigoths avoient élu, mais qui s'enfuit honteuſement à Barcelone. Ainſi prit fin, par les Bourguignons, la domination des Viſigoths dans les Gaules.

La priſe de Narbonne fut la derniere expédition de Gondebaud. Lié d'amitié avec l'Empereur Anaſtaſe, il chargea St. Avit de raſſembler les paſſages les plus forts de l'Ecriture pour combattre l'héréſie d'Eutichés, & pour les envoyer à l'Empereur, afin de l'en garantir. Ce zèle d'un Roi Arien qui étoit lui-même très-inſtruit, ſemble favoriſer l'opinion de M. Dunod : cet Hiſtorien croit qu'il abjura l'Arianiſme ſur la fin de ſes jours ; du moins eſt-il certain que ſon fils Sigiſmond, nommé par Anaſtaſe

Patrice & *Comte du Palais*, associé au gouvernement en 514, fut converti par l'Evêque de Vienne, & qu'il faisoit profession publique de la Religion catholique du vivant de son pere.

Gondebaud comblé de gloire, finit sa carriere à Genève, après un long regne, en 516. Conquérant, Législateur, habile à choisir ses Ministres & ses Généraux, ami des Lettres, protecteur des Savans, il eût été un grand Roi sans la cruauté qu'il exerça envers ses freres; mais ce furent eux-mêmes qui commencerent la querelle; puisque St. Avit, dans une lettre qu'il lui écrivit, le justifie des excès qu'on lui reprochoit. Lorsqu'il ne trouva plus d'obstacles à regner seul, il fut doux, humain, juste, & ne s'occupa qu'à civiliser ses Peuples & à les rendre heureux. Il laissa deux enfans, Sigismond & Godomar, de sa femme, qu'on croit être cette Reine Caretenes, enterrée dans l'Eglise de St. Michel qu'elle avoit fait bâtir à Lyon. Duchêne, qui rapporte son épitaphe, marque sa mort en 506.

On voit dans ce siécle de nouveaux établissemens de piété en Bourgogne. La célèbre Abbaye de St. Benigne de Dijon fut fondée l'an 536 par Saint Grégoire, seiziéme Evêque de Langres, fils d'un Sénateur d'Autun, & bisaïeul de Grégoire de Tours, le pere de notre Histoire. Seine, fils unique du Comte de Mesmont, se sanctifia dans la solitude à cinq lieues de Dijon, où il jeta les premiers fondemens de l'Abbaye de Ste. Marie de *Sestres*, connue depuis sous le nom de *Saint-Seine*. L'Abbaye de St. Côme, depuis de Saint Marien d'Auxerre, fut fondée par St. Germain : l'Oratoire de Saint

Digitized by Google

Maurice que ce grand Evêque avoit élevé, & où il fut inhumé, devint la fameuſe Abbaye de ſon nom. St. Eptade, Solitaire, demandé à Gondebaud par Clovis pour être Evêque d'Auxerre, préféra la retraite, & s'enſevelit dans les forêts du Morvan, où il mourut, & donna lieu à l'établiſſement de l'Abbaye de Cervon au Diocèſe d'Autun. Ces fondations coûtoient peu alors. On cédoit à des Moines autant de terres incultes qu'ils pouvoient en mettre en valeur. Ces troupes pénitentes, qui ne s'étoient pas données à Dieu pour mener une vie oiſive, travailloient de toutes leurs forces à défricher, à bâtir, à planter; moins pour en être plus à leur aiſe, puiſqu'ils vivoient dans une grande frugalité, que pour en ſoulager les pauvres. Le Ciel favoriſa de ſes plus douces influences des terres labourées par des mains ſi pures. Ces lieux auparavant arides & déſerts, devinrent fertiles & agréables; & cette fertilité jointe aux grandes aumônes que répandoient les Moines, & aux inſtructions qu'ils faiſoient, y attira ſucceſſivement beaucoup de monde. Ainſi ſe formerent des Villes conſidérables, de gros Bourgs qui ſubſiſtent encore aujourd'hui; tels que Saint-Seine, Beze, Corbigni, Cervon, Couches, Saint-Claude, Moutier-Saint-Jean, Cluny, Vezelai, Saint-Marcel, Saint-Rambert, Anzi-le-Duc, Perreci, *&c.*

Dans ces aſyles reſpectables de la ſcience & de la piété, on partageoit le temps entre la priere, le travail des mains & la lecture des Livres Saints, des Peres, des Poëtes Chrétiens & de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Chaque Monaſtere avoit ſa Bibliothéque. Comme on com-

Digitized by Google

mença dès le ſeptiéme ſiécle à ſubſtituer au travail pénible de l'agriculture, l'occupation de copier les anciens livres, les Bibliothéques s'enrichiſſoient tous les jours; & c'eſt à elles qu'on eſt preſque redevable de tout ce qui nous reſte de monumens de littérature, tant ſacrée que profane. Dans chaque Maiſon étoit auſſi une Ecole où l'Abbé lui-même ſe chargeoit d'inſtruire la jeuneſſe : delà tant d'Evêques ſortis du Cloître, qui ont édifié l'Egliſe. On y conſervoit les faſtes de la Nation : on dépoſoit autrefois dans les grandes Abbayes les Edits des Princes. En Angleterre, les actes du Parlement ſe gardoient dans les Monaſteres. Il faut convenir que preſque tous les Ecrivains qui ont paru dans les VI, VII & VIIIe. ſiécles, demeuroient dans les Cloîtres, ou y avoient été élevés. (V. Hiſt. Litt. de la France, tom. 3).

SIGISMOND.

506-524 Sigiſmond, déjà aſſocié au Trône, ſuccéda à Gondebaud, & rétablit auſſi-tôt la Religion catholique dans tous ſes Etats. Il avoit réparé, du vivant de ſon pere, le Monaſtere d'*Agaune*, ſi connu depuis ſous le nom de Saint-Maurice en Valais. Il y fit fleurir la piété, en y plaçant quatre cents Moines pour la pſalmodie perpétuelle. C'eſt, dit-on, le premier Monaſtere d'Occident qui ait reçu cette pratique, inſtituée en Orient par St. Alexandre, Fondateur des Acemetes, mort en 430. Il travailla enſuite au Code que Gondebaud avoit donné, y ajouta des articles convenables aux mœurs déjà changées depuis la premiere publication de ces Loix,

Digitized by Google

& retrancha ceux qui pouvoient influer sur la Religion qu'il professoit. Il fit convoquer en 517 le fameux Concile d'Epaone, pour réformer les abus qui s'étoient glissés dans le Clergé sous les Ariens : la souscription des vingt-cinq Evêques qui y assisterent, fait connoître avec assez de précision l'étendue du Royaume de Bourgogne.

Le regne de Sigismond, plus pieux que guerrier, n'étoit pas du goût d'un Peuple qui avoit toujours été conduit par ses prédécesseurs à la gloire & aux combats. Les Grands de l'Etat le voyoient avec peine livré entiérement aux conseils de son Clergé. Une aventure funeste, fruit de sa crédulité, hâta la révolution. Le Roi avoit perdu sa premiere femme Amalberge, fille de Théodoric, dont il avoit eu un fils nommé Sigeric, qui annonçoit les qualités les plus brillantes, & qui faisoit l'espoir des Bourguignons. Sigismond épris des charmes de Constance, suivante de sa premiere femme, l'épousa par délicatesse de conscience. La nouvelle Reine, élevée à un rang où elle n'eût osé prétendre, étoit vaine & vindicative. Sigeric l'ayant vue parée des ornemens royaux de sa mere, lui reprocha qu'elle étoit indigne de les porter. Constance outrée, dissimula & jura la perte de son beau-fils. Elle persuada à son mari que ce jeune Prince, non content du Royaume d'Italie qu'il attendoit de Théodoric son aïeul, portoit ses vues ambitieuses jusqu'à conspirer contre son propre pere, en animant ses sujets contre lui. Le Roi trop crédule fit étrangler son fils, âgé de quinze ans, l'espoir unique du Trône & les délices du Peuple, en 522 : ce qui acheva,

Digitized by Google

dit Gollut, d'aliéner ſes ſujets qui déteſtoient la légéreté & la cruauté du pere.

Quand l'eſprit de veſtige fut diſſipé, le malheureux Sigiſmond ſe livra aux regrets les plus cuiſans. Il ſe jette ſur le corps de ſon fils, l'embraſſe, en pouſſant des plaintes & des cris perçans. Déchiré de remords, il oublie preſque qu'il eſt Roi & qu'il a des Sujets; il quitte ſubitement la Cour, & va s'enfermer au Monaſtere d'Agaune, où il tâche d'expier ſon crime par les larmes & la pénitence la plus rigoureuſe. Bientôt le mépris des Grands pour un Roi Moine; la haine du Peuple, moins touché de ſon repentir que frappé de ſon parricide; les ſollicitations de Clotilde (1), qui engageoit ſes fils à recouvrer un bien qui leur appartenoit; le reſſentiment de Théodoric qui regrettoit un petit-fils, le ſeul lien qui l'attachoit au Roi de Bourgogne; toutes ces paſſions réunies forment un orage qui vient fondre ſur l'infortuné Sigiſmond.

Théodoric s'unit aux Princes François, fait une alliance offenſive avec Clodomir, Chilperic & Clotaire, & envoie une Armée en Provence. Sigiſmond averti du danger qui menace ſes Etats, ſort de ſa retraite, marie ſa

(1) Cette Princeſſe ſe retira auprès du tombeau de S. Martin, où elle paſſa le reſte de ſes jours dans la pénitence & les bonnes œuvres: elle fut regardée comme un modele de patience, de piété & de zèle. Son corps fut tranſféré de Tours à Paris en 543, & inhumé dans l'Egliſe de Sainte Geneviève, à côté de Clovis.

Digitized by Google

fille Suavegothe à Thierri, Roi de Metz, pour s'en faire un Défenſeur : mais bientôt il eſt trahi, défait & obligé de fuir à Agaune : les Moines le livrent avec toute ſa famille à Clodomir, qui le fait conduire à Orléans. Comme la victoire des François ne fut ſuivie d'aucun ravage, on préſume qu'il y avoit un Traité entre les Vainqueurs & les Grands du Royaume. D. Plancher dit que les Bourguignons, outrés de voir leur Roi en habit de Moine, entre les mains des enfans de Clotilde, déclarerent qu'ils ne le reconnoiſſoient plus, & que les Princes François, ſatisfaits de cette déclaration, ſe retirerent ſans avoir rien démembré du Royaume de Bourgogne. Cet événement arriva en 523, ſelon la Chronique de Marius.

Après la retraite des François, Godomar prit les armes, & ſe mit en poſſeſſion des Etats de ſon frere. Clodomir réſolut d'y rentrer; & n'écoutant que ſa barbare politique, il maſſacra Sigiſmond avec toute ſa famille en 524 : il le fit jeter enſuite dans un puits à Coulmier en Orléanois, malgré les remontrances de Saint Avit, Abbé de Micy, qui lui prédit que le ſang innocent retomberoit un jour ſur ſa tête. Telle fut la fin d'un Prince foible & malheureux, que ſa pénitence, ſon zèle & ſes pieuſes libéralités envers les Egliſes, ont fait mettre au nombre des Saints. Ses Reliques, gardées à Agaune, furent transférées dans la Cathédrale de Prague par l'Empereur Charles IV, en 1356.

Clodomir éprouva bientôt les effets de la prédiction de Saint Avit : étant rentré en Bourgogne, il attaqua Godomar auprès de *Vezeronce*, Bourg du Bugey ſur le Rhône : mais

Digitized by Google

pourſuivant ſa victoire avec trop de chaleur, il tomba dans une embuſcade où il fut ſurpris: les Bourguignons le reconnoiſſant à ſa longue chevelure, le percerent de fleches, & mirent ſa tête au bout d'une lance. Les François étonnés de la perte de leur Roi, ſe retirerent promptement, & par un Traité laiſſerent Godomar paiſible poſſeſſeur de ſon Royaume, dont il jouit pendant dix ans.

La mort d'Amalaſonthe, Reine des Viſigoths, qui ſoutenoit Godomar, ranima l'eſpoir des Rois François, qui cherchoient l'occaſion de s'emparer de ſes Etats. Tout favoriſoit leurs deſſeins. La Bourgogne étoit affoiblie par ſes pertes; ſes ſuccès même lui étoient devenus funeſtes: les victoires de ſon Prince ſur Théodoric, Roi de Metz, & ſur les Allemands, avoient fait perdre à l'Etat ſes Défenſeurs; les Loix étoient ſans vigueur, l'agriculture négligée, & la moitié du Pays inculte. Ce moment parut déciſif à Clotaire & à Childebert, qui venoient de partager les dépouilles ſanglantes de leurs neveux. Ils raſſemblerent leurs forces en 534, pénétrerent en Bourgogne, où Godomar n'oppoſa qu'une foible réſiſtance: un combat décida de ſon ſort & de celui de ſes Etats, qui furent réunis à la Monarchie françoiſe.

Ainſi finit, après avoir duré cent vingt ans, le premier Royaume de Bourgogne, que la valeur de notre Nation avoit fondé ſur les débris de Rome, & auquel la ſageſſe & la politique de Gondebaud ſembloient promettre une plus longue durée.

Quoique la décadence des Lettres ſoit ſenſible

ſible à cette époque, néanmoins la barbarie & l'ignorance n'avoient pas encore tellement prévalu, que le Royaume de Bourgogne ne produiſit un certain nombre de Savans en tout genre. Gondebaud lui-même qu'Ennode, natif d'Arles & Evêque de Paris, repréſente comme un Orateur éloquent & un grand politique, comprit quelle devoit être l'influence du génie ſur le bonheur de ſes Peuples; il appella à ſa Cour les talens, & les fit regarder comme la route de la conſidération & de la fortune.

C'eſt dans ce ſiécle qu'on vit fleurir S. Germain d'Auxerre, Sidoine-Apollinaire, S. Mametz Evêque de Vienne, & Claudien ſon frere, Prêtre de la même Egliſe; S. Eucher de Lyon; Salvien & Gennade, Prêtres de Marſeille; S. Hilaire, Evêque d'Arles, fameux par ſon éloquence & ſon érudition; St. Romain & Saint Lupicin, illuſtres Solitaires du Bugey; Salone, Veran & ſon frere, fils de St. Eucher; les Eutropes; Conſtance, Prêtre de Lyon; St. Euphrone, Evêque d'Autun; St. Apruncule, natif de Dijon, Evêque de Langres, & enſuite de Clermont; le célèbre Avit, fils de St. Izique, auquel il ſuccéda dans l'Egliſe de Vienne; St. Grégoire, Comte d'Autun, Evêque de Langres, inhumé à Saint Jean de Dijon; Saint Céſaire d'Arles, né à Chalon-ſur-Saone, l'une des lumieres de l'Egliſe; & pluſieurs autres dont on peut voir la liſte dans la *France Littéraire*, & dans le premier volume de M. Mille.

O

LIVRE IV.

La Bourgogne ſous les Rois de France de la premiere & ſeconde Race, depuis l'an 534 à 880.

LE Royaume de Bourgogne conquis ſur Godomar, fut partagé entre les Princes François. Théodebert, Roi de Metz, eut Beſançon, Langres, Chalon, Genève & Viviers. Il réſida quelquefois à Chalon, où il fit frapper une monnoie à ſon coin, & où il reçut Germain Abbé de St. Symphorien, depuis Evêque de Paris, qui venoit ſolliciter une grace.

Ce Prince fut juſte, bienfaiſant, ami de l'humanité. Deſiré, Evêque de Verdun, preſſé par les beſoins de ſon troupeau, lui demandoit une ſomme à titre d'emprunt : non-ſeulement le Roi lui prêta ſept mille piéces d'or ; mais lorſqu'il voulut les lui rendre : « gardez cet argent, répondit-il au Paſteur, & continuez d'en faire » des heureux : nous le ſommes déjà aſſez l'un » & l'autre ; vous de m'avoir procuré l'occaſion » de faire du bien, & moi de l'avoir ſaiſie. «

Théodebert, le Héros de ſon ſiécle, envoya au ſecours de Vitigès Roi des Oſtrogoths, contre Beliſaire, dix mille Bourguignons qui aſſiégerent Rome, & prirent Milan en 538 ; il ne ſe propoſoit rien moins que d'aller mettre le ſiége

devant Conſtantinople, lorſqu'une mort imprévue l'enleva à ſes ſujets, dont il étoit l'idole.

Childebert, Roi de Paris, Fondateur de l'Hôtel-Dieu de Lyon en 549, fit préſent, en revenant d'Eſpagne, aux Cathédrales de Mâcon & de Chalon, des Reliques de St. Vincent, Martyr, dont elles prirent le nom : celle de Chalon étoit auparavant ſous le vocable de S. Etienne.

La révolte de Chramne, fils de Clotaire I, fut très-funeſte à la Bourgogne. Ce rébelle, à la tête d'une armée nombreuſe, ſaccagea Chalon fidelle à ſon Roi, & s'approcha de Dijon qui lui ferma ſes portes. Il voulut conſulter le *ſort des Saints*, ſuivant la coutume ſuperſtitieuſe du temps. St. Tetrice, Evêque de Langres, qui le reçut dans la Baſilique de St. Jean hors des murs, lui annonça ſa fin malheureuſe, à l'ouverture des Livres ſaints. En effet, Chramne, pourſuivi par ſon pere, fut pris après la perte d'une bataille, & étranglé dans une cabane, où les exécuteurs des ordres barbares du Roi mirent le feu : ſa femme & ſes filles qui ne l'avoient point quitté, ſurpriſes par les flammes, comme elles baignoient ſon corps de leurs larmes, furent réduites en cendres avec lui, en 560.

Clotaire, qui avoit violé les droits de la nature, fut bientôt en proie aux plus cruels remords. Il croyoit ſans ceſſe entendre la voix de Chramne ſortant du fatal bûcher. Il ſe peignoit ſa triſte famille luttant contre les flammes. Il voyoit dans ſes ſonges, les enfans de Clodomir ſes neveux, lui montrant le poignard dont il les avoit égorgés, & redemander les

Etats de leur pere. Ses continuelles frayeurs le conduisirent au tombeau, & sa mort donna lieu à un nouveau partage.

GONTRAN, le second de ses fils, eut le Royaume d'Orléans & de Bourgogne avec le territoire de Sens. Ce Prince gouverna ses Etats en bon pere : sa piété, sa clémence, sa générosité le firent adorer de ses sujets ; & on le place dans le petit nombre des bons Rois, malgré quelques défauts que l'histoire lui reproche : l'amour de ses peuples justifie son éloge. Les Habitans des Villes alloient au devant de lui avec des bannieres, en criant, *Noël.* Il affectionnoit spécialement les Bourguignons ; il les visitoit dans leurs maisons, & mangeoit avec eux. Il préféra à la qualité de Roi d'Orléans, le titre de Roi de Bourgogne que lui donnent les Historiens. Ayant trouvé dans les dépouilles du Patrice Mommol, qui ternit sa gloire par la trahison, trente marcs d'or & deux cent soixante d'argent, il les fit briser pour les distribuer en aumône. *Je n'ai réservé que deux plats*, disoit-il, *& c'est autant qu'il en faut pour le service de ma table.* Sa Cour à Chalon étoit l'asyle des malheureux. Etherius, Evêque de Lizieux, ayant été mis en prison sur une fausse accusation, rompit ses liens, & se réfugia auprès de Gontran. Chilperic, dont Etherius étoit sujet, convaincu de la calomnie, écrivit à son frere de rendre ce Prélat à son Eglise ; ce qu'il fit en le comblant de bienfaits : il lui donna même des lettres de recommandation pour les Evêques du Royaume. L'Annaliste Aimoin rapporte que cet Evêque reçut des Fideles de Bourgogne, pendant sa route, une si grande quan-

tité de préſens, qu'il eut peine à les conduire dans ſa Ville épiſcopale.

C'eſt ſous ſon regne qu'éclaterent les fureurs de Frédégonde & de Brunehaut. Les trahiſons, les aſſaſſinats, les diſcordes, firent de la France & de la Maiſon Royale, un théâtre toujours inondé de ſang & ſouillé de crimes. Gontran fut aſſez occupé à ſe garantir de leurs attentats, & à faire renaître la concorde entre les Princes qu'elles armoient l'un contre l'autre.

Il eſt le premier de nos Rois qui ait eu des Gardes, à cauſe des fréquens aſſaſſinats dont il fut menacé. Ayant perdu ſes deux fils en bas âge, il adopta en 577 ſon neveu Childebert, le déclara majeur à quinze ans, & l'héritier de ſes Etats, en lui mettant la lance à la main, & le préſentant au peuple. » Que » nos intérêts, lui dit-il, ſoient communs; » que le même bouclier nous couvre, & la » même lance nous défende à l'avenir. Mes » péchés m'ont privé de mes enfans : fils de » mon frere, vous êtes le mien; ſoyez ſeul » mon héritier & mon ſucceſſeur. »

Gontran mourut le 28 Mars 593, après un regne glorieux de trente-trois ans, & fut inhumé dans l'Abbaye de Saint-Marcel-lès-Chalon. L'Evêque Jean Rolin lui fit élever un magnifique mauſolée, qui fut détruit par les Calviniſtes, & les cendres du Roi furent jetées au vent : on ſauva ſeulement ſon chef de leur fureur.

Ce Prince eut trois femmes, dont la derniere fut la belle Auſtregilde, dite Bobile : elle demanda, par grace en mourant, de faire périr ſes deux Médecins, parce qu'ils n'avoient

pas eu l'habileté de la guérir. Son mari eut assez de foiblesse pour le lui promettre, & assez de cruauté pour lui tenir parole. Malgré les défauts de Gontran, ses abondantes aumônes, son respect pour la Religion, sa pénitence & ses fondations, l'ont fait mettre au nombre des Saints. Il fonda en 584 l'Abbaye de Saint Marcel, aujourd'hui Prieuré de la Congrégation de Cluny, où mourut Abaillard en 1142; ses grandes largesses l'ont fait regarder comme le Fondateur de l'Abbaye de Saint Benigne, dont Saint Grégoire ne fit que construire l'Eglise, & où il mit quelques Clercs pour la desservir. Genève lui doit la belle Basilique de Saint Pierre, consacrée par Saint Avit en 585, bâtie à la place d'un Temple d'Apollon; elle fut discontinuée jusqu'en 990, que l'Empereur Othon la continua, & Conrad l'acheva en 1024 : il enrichit les Abbayes de Tournus, de Saint Symphorien d'Autun, *&c.*

Childebert 593-596

Childebert son héritier ne fit que paroître sur le Trône, étant mort de poison, âgé de vingt-six ans, en 596, laissant ses Etats de Bourgogne à Thierri son second fils, sous la tutele de Brunehaut, son aïeule. Cette Princesse confia son éducation à Syagre, Evêque d'Autun, & à Varnachaire, Maire du Palais : c'est la premiere fois qu'il est parlé dans l'Histoire de cette Dignité, si funeste dans la suite à la Puissance Royale.

Thierri 596-

Thierri tint ordinairement sa Cour à Chalon, où il faisoit battre monnoie : il résidoit aussi à Epoisses en Auxois, où Saint Colomban, qui parloit aux Rois avec un zèle d'Elie, lui fit des reproches amers sur sa vie licencieuse,

Digitized by Google

refusa de bénir ses enfans naturels que lui présentoit Brunehaut, & s'attira un ordre de se rendre en son Abbaye de Luxeul. Le Roi alloit prendre le plaisir de la chasse & de la pêche à la Boucherasse sur le Serin, *Brocariaca*, Paroisse de Treuilli.

Son aïeule, au milieu des désordres d'une Cour voluptueuse, fit des établissemens utiles: elle rebâtit la Cathédrale de Besançon & l'Abbaye d'Ainai à Lyon, dota le Monastere de Saint Vincent de Laon, & fit, selon quelques Auteurs, réparer les chemins publics, qu'on nomma depuis *chaussées Brunehaut*. Autun surtout éprouva ses largesses. Elle y fonda, pour trois cents Religieux, l'Abbaye de St. Martin, ornée des plus beaux marbres antiques, au lieu où ce Saint Evêque de Tours avoit fait un miracle; celle de Saint-Jean-le-Grand pour des filles, sur les ruines d'un Temple de Cybelle; & le Monastere de Saint Andoche, sur celles d'un Temple de Minerve, à la porte des Druïdes, pour servir d'hospice aux pauvres & aux étrangers: Saint Syagre contribua beaucoup à ce dernier établissement, si avantageux à sa Ville Episcopale: l'Evêque Jonas en fit une Abbaye de Bénédictines en 858.

Les riches fondations de cette Reine, & la maniere généreuse dont elle reçut Augustin, Missionnaire pour l'Angleterre, lui mériterent, de la part de Saint Grégoire, Pape, des éloges que la postérité n'a pas confirmés. Mais elle a été toujours révoltée de l'affreux genre de mort de Brunehaut. Arrêtée à Orville entre Langres & Dijon, elle fut conduite à Renève où Clotaire avoit assis son camp. Elle vit massacrer à

Digitized by Google

ſes yeux ſes petits-fils, Corbe & Sigebert, & fut condamnée par le Roi de Soiſſons, ſon neveu, à être promenée, pendant trois jours, ſur un chameau au milieu de l'Armée, expoſée aux injures d'une ſoldateſque effrénée; enfin, attachée à la queue d'un cheval fougueux, qui lui briſa les membres. Les reſtes de ſon corps, livrés aux flammes, furent tranſportés à Saint Martin d'Autun, & renfermés dans un tombeau de marbre noir. L'Evêque Claude de Ragny le fit ouvrir en 1633, & n'y trouva que quelques oſſemens, des cendres, du charbon & une molette d'éperon. Ainſi périt, en 613, une Reine âgée de quatre-vingts ans, fille, épouſe, mere, aïeule de tant de Rois, qui, pendant cinquante ans, avoit préſidé aux deſtinées de la France; tandis que Frédégonde ſa rivale, plus coupable qu'elle, étoit morte triomphante à Paris, en 598.

Clotaire II.

Les deux rois prêtés de 596 à 628

Après cette ſanglante cataſtrophe, le Royaume de Bourgogne fut uni, pour la ſeconde fois, à la Couronne de France, ſous Clotaire II. Ce Prince déchargea les Lombards du tribut qu'ils devoient au fiſc de Bourgogne depuis le Roi Gontran, réunit en ſa perſonne la dignité de Maire du Palais, à la priere de la Nation fatiguée des troubles occaſionés par ces Miniſtres ambitieux, & mourut en 628: il crut expier ſes péchés en fondant l'Abbaye de Lure en Comté, dont il fit Déicole ou Deſle premier Abbé.

628 Dagobert

DAGOBERT ſon fils, informé de l'oppreſſion que ſouffroient les Peuples de Bourgogne, depuis qu'il n'y avoit plus de Maire pour réprimer les vexations des Seigneurs, ſe rendit en

Digitized by Google

cette Province, qu'il parcourut moins en maître qu'en libérateur des opprimés. Il tint ses Assises à Langres, Dijon, Saint-Jean-de-Lône, Chalon, Auxerre : il s'y rendit affable à toute heure & à toute personne, quittant ses repas, ses plaisirs, le sommeil même, pour donner audience. Il parut à ses Sujets un autre Salomon : il eût mérité ce nom glorieux, s'il ne se fût souillé du meurtre de Brunulfe, oncle de Charibert, qu'il fit assassiner à Saint-Jean-de-Lône par deux Seigneurs de sa Cour, & s'il ne se fût laissé peu après emporter à la fougue de ses passions. L'amour des femmes le jeta dans des dépenses excessives, qui firent crier les Peuples accablés d'impôts, & le firent peu regretter à sa mort, arrivée à Epernay-sur-Seine, à l'âge de trente-six ans. Il fut inhumé à l'Abbaye de Saint Denis, dont il étoit Fondateur : c'est sous son regne que celle de Beze fut établie par le Duc Amalgaire, l'un des meurtriers du Comte Brunulfe, vers l'an 600, ou selon D. Mabillon en 630.

L'ambition des Maires du Palais mit plusieurs fois le trouble dans la Bourgogne. Flaocat, élu Maire aux Etats d'Orléans, à la priere de la Reine Nantilde, fit lâchement assassiner Villebaud, Patrice de la Bourgogne transjurane, homme de bien, honoré des éloges de Saint Eloy. Cette action se passa près des murs d'Autun, où Clovis II, fils de Dagobert, avoit convoqué son Parlement. Il semble que le Ciel irrité se hâta de punir ce traître : agité par ses remords, Flaocat tomba malade à Chalon le lendemain de l'assassinat, mourut peu de jours après à Saint-Jean-de-Lône dans des douleurs

Digitized by Google

aiguës, & reçut la ſépulture à Saint Benigne de Dijon.

Clovis II

CLOVIS II, le premier des Rois fainéans, aſſembla les Etats Généraux à Chalon; enſuite il y convoqua en 650 un Concile de trente-huit Evêques de toutes ſes Provinces : pluſieurs de ces Prélats ſont honorés comme Saints, tels qu'Eloy de Noyon, Ouen de Rouen, Claude de Beſançon, Gratus ou Geri de Chalon.

Childéric
Thierry

C'eſt ſous les Rois CHILDERIC & THIERRI, fils de Clovis & de Batilde, que parut avec éclat leur Miniſtre, Saint Leger, Evêque d'Autun. Sa haute ſageſſe eût rendu le calme à l'Etat agité par les diſſentions des Grands, & fait regner la juſtice, s'il n'eût pas eu pour ennemi le perfide Ebroin, Maire de Neuſtrie. Leger tomba dans la diſgrace pour avoir conſeillé une Loi, qui, ſi elle eût été maintenue dans ſa vigueur, eût empêché la chûte de la Famille royale, que préparoit l'élévation des Maires : cette Loi défendoit de rendre héréditaires les grandes Charges de l'Etat. Le Roi ſacrifia ce grand Homme à la jalouſie de ſes Courtiſans : car rien, dit un ancien, n'eſt auſſi ſuſpect, & ne fait tant d'ombrage aux méchans, que la vertu. Après avoir célébré la Fête de Pâques en l'Abbaye de Saint Symphorien, il exila Leger à Luxeul où étoit Ebroin : c'étoit renfermer la colombe avec le vautour. Cependant le malheur les rendit amis, ou ſuſpendit la haine d'Ebroin. Mais à meſure que le Sage s'éloignoit de la Cour, l'abyme ſe creuſoit ſous les pas du Monarque. Dès que Childeric ne fut plus retenu par la préſence de ſon Miniſtre, il s'abandonna à ſon caractere qui le

Digitized by Google

portoit à la cruauté. Ses violences ayant soulevé contre lui plusieurs Seigneurs, il fut assassiné dans la forêt de Livri par Bodillon, qu'il avoit fait battre de verges contre le privilége de la Noblesse.

Sa mort précipitée rendit la liberté à l'Evêque Leger, qui fut reçu à la Cour de THIERRI III, comme un Ange tutélaire : mais Ebroin, échappé de sa prison, suppose un fils à Clotaire III, le proclame Roi, pille, vexe les Provinces qui ne veulent pas reconnoître ce fantôme de Monarque. Il fait assiéger Autun par deux Evêques indignes de ce nom, vils instrumens de sa tyrannie. La place alloit être emportée d'assaut : ce bon Pasteur tremblant pour son troupeau, veut seul s'exposer à la rage des assiégeans. Il ordonne de rompre sa vaisselle, qu'il distribue aux pauvres, & se livre à ses ennemis qui lui font crever les yeux, & couper la langue. Le Comte Guerin son frere est lapidé à Vergy (1), & l'on conserve ses Reliques à Saint-Vivant. Ebroin assemble à la hâte un Concile d'esclaves plutôt que d'Evêques, où la robe du Saint Pontife est déchirée en forme de dégradation : il est livré ensuite à Chrodebert, Comte du Palais, qui le fait décapiter en 678 dans la forêt de *Sarcinium* en Artois.

La mémoire de ce Martyr, de son amour

(1) En un lieu appellé *Couard* ou Querc *à Quercu* au bout du Château : il y avoit un chêne jadis & une Croix ou l'on alloit en procession le Dimanche des Rameaux.

Digitized by Google

pour la juſtice, & de ſa fidélité à ſes Rois ; eſt très-précieuſe à la Cathédrale d'Autun qu'il a enrichie de quatre Terres, & à tout ſon Diocèſe, où l'on voit plus de quatre-vingts Paroiſſes ſous ſon Vocable ; tandis que le nom de ſon perſécuteur, aſſaſſiné en 683, eſt reſté en exécration.

On fixe à l'an 731 le plus grand déſaſtre arrivé à Autun, & dont elle ne s'eſt jamais relevée. Les Arabes Muſulmans ou Sarrazins, conduits par Abdérame, après avoir porté le fer & le feu dans nos Provinces méridionales, prirent Avignon par la trahiſon du Gouverneur Moronte, déſolerent l'Iſle de Lérins, où ils firent périr 500 Moines, ruinerent Lyon de fond en comble, firent éprouver le même ſort aux Villes de Mâcon, Tournus, Chalon, Autun, Saulieu, Auxerre : Sens ſeule leur réſiſta. L'Evêque Ebbon leur en fit lever le ſiége, & les obligea de ſe retirer dans la Touraine, où ils furent totalement défaits en 732.

Cette heureuſe journée où l'Emir perdit la vie avec plus de trois cents mille hommes, conſerva à la France ſes Autels, couvrit de gloire CHARLES, fils de Pepin d'Heriſtel, & fut l'époque de ſon ſurnom de *Martel*. Le Clergé auroit bien dû ménager davantage un Héros, ſans la valeur duquel la France devenoit une Province Mahométane.

PEPIN le Bref, ſon fils, parvenu à être l'arbitre de la Monarchie Françoiſe, fit raſer Childeric III, qu'il renferma avec ſon fils Thierri dans un Monaſtere. Ainſi finit dans l'humiliation la Race illuſtre de Clovis & de Clotilde, après

après deux cent ſoixante & dix ans de regne. Alors Pepin, qui avoit toute l'autorité des Rois, en prit le titre en 751. Cette révolution ne produiſit aucun changement réel dans la Bourgogne, qui conſerva ſes uſages particuliers & ſes priviléges.

CHARLEMAGNE ſon ſucceſſeur, qui parut à la fois Légiſlateur, Patriote & Conquérant, rendit ſon Peuple heureux en gouvernant par lui-même. Il prépara les voies au retour des Lettres, en travaillant à rétablir l'antique diſcipline dans le Clergé, l'ordre & la régle dans tout le reſte : c'eſt ce qui donna naiſſance à ces ſages Réglemens dignes d'une éternelle mémoire, ſi connus ſous le nom de *Capitulaires*.

Charles fit des conquêtes ; mais averti par Alcuin (1) qu'il exiſtoit un autre genre de gloire favorable à l'humanité, il s'empreſſa de le ſaiſir. Son Palais devint l'aſyle des talens échappés à la barbarie. Il forma un Corps Littéraire dont il voulut être membre : il aſſiſtoit aux aſſemblées des Savans ; il propoſoit & permettoit des doutes ; il inſtruiſoit & vouloit être inſtruit. Après ſa mort on crut avoir des affaires plus importantes, dit M. Gaillard, on s'égorgea, on s'empoiſonna, la terre fut couverte de crimes : les

(1) Ce Savant, natif d'Yorck, Saxon d'origine, mourut Religieux à Tours en 804. Il fonda un Hôpital à Troyes pour les Pélerins. Ses Œuvres ſont en trois volumes *in*-fol. imprimées en 1617. On conſerve à St. Philippe de Neri à Rome une Bible Mſſ. d'Alcuin.

Digitized by Google

Lettres épouvantées s'enfuirent de nouveau, & furent étouffées par la barbarie.

Pour affermir ſon ouvrage, ce grand Prince fit aſſembler à Chalon, l'an 813, le dernier de ſon regne, un Concile de toute la Gaule Lyonnoiſe. On y recommanda l'exercice des Ecoles qu'il avoit établies dans les Cathédrales & les Abbayes, pour y enſeigner les Humanités & l'Ecriture Sainte.

Il fut auſſi le Bienfaiteur des Egliſes en Bourgogne. Il rétablit celles de Saint Vincent de Chalon, de Saint Andoche de Saulieu, qui l'honore comme un ſaint Fondateur, & de St. Jean-le-Grand d'Autun, brûlées par les Sarrazins. Il rendit aux Cathédrales d'Autun & d'Auxerre, leurs biens enlevés par Charles-Martel pour récompenſer ſes Officiers, & enrichit l'Abbaye de Château-Châlon en Comté, qui par reconnoiſſance quitta ſon ancien nom de *Caſtrum-Carnonis* pour celui de *Caſtrum-Caroli*. Manaſſès, Abbé de Flavigny, obtint la permiſſion de fonder l'Abbaye de Corbigny dans le Diocèſe d'Autun. Celle d'Ambournay en Bugey fut établie de ſon temps par un Seigneur du Pays, nommé Bernard, qui de Moine devint Archevêque de Vienne.

Les événemens du regne foible & tumultueux de LOUIS LE DÉBONNAIRE, l'ingratitude de ſes enfans, les guerres civiles qu'elle occaſiona, les attentats inouis du Clergé ſur la Majeſté Royale à Compiegne & à Soiſſons, ſont des faits connus qui appartiennent à l'Hiſtoire de France. Mais ce qui mérite d'être remarqué à la louange de la Nobleſſe Bourguignonne, c'eſt

que Guerin de Vergy, & Bernard Comte d'Autun, ſe comporterent en ſujets fideles & courageux dans ces temps d'orages : par les ſecours qu'ils porterent au Roi juſqu'à Boneuil en Brie, ils contraignirent Lothaire de rendre la liberté au malheureux Louis, qui gémiſſoit en priſon ſous ſa tyrannie. L'Empereur touché du zèle des Bourguignons pour ſa défenſe, leur fut toujours favorable dans la ſuite : les Monaſteres & les Egliſes éprouverent ſes bienfaits.

LOTHAIRE obſtiné dans ſa révolte, & réſolu de ſe venger de Guerin de Vergy, vint aſſiéger Chalon en 834, força cette Ville, & la réduiſit en cendres : un ſeul Temple dédié à S. Georges, échappa à l'embraſement général. Il traita de même Mâcon ; & Autun eût éprouvé les effets de ſa vengeance, ſi l'armée impériale ne lui eût fait prendre le parti de recourir à la clémence de ſon pere trop indulgent.

Après la mort de Louis le Débonnaire, en 840, Lothaire, comme l'aîné, prétendit avoir ſeul tous ſes Etats ; mais ſa défaite à la bataille de Fontenoy en Auxerrois, où cent mille François ſe firent égorger pour la querelle de leurs Souverains, rendit ce Prince plus traitable. Dans une Conférence tenue à Palme, Iſle de la Saone vers Mâcon, il fut convenu que Louis de Baviere auroit la Germanie ; Lothaire, l'Italie, la Provence, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnois, la haute Bourgogne ; & Charles le Chauve l'Aquitaine, la Neuſtrie & la Bourgogne inférieure, ou le Duché. Ce partage, dit M. Dunod, eſt remarquable, parce qu'il ſubſiſte encore en partie : c'eſt delà qu'on a nommé le côté oriental de la Saone, *Terre d'Empire*, &

l'autre côté, *Terre de Roi.* Le traité qui contient ce partage, fut fait en langue romance & en langue tudeſque. C'eſt le plus ancien monument que nous ayons de la langue romance, à laquelle la langue françoiſe doit ſon origine. Douze ans après ce traité (1), Lothaire, le fléau de ſa patrie, le perſécuteur de ſon pere & de ſes freres, accablé de remords, ſe retira dans l'Abbaye de Prum au Diocèſe de Treves, où il prit l'habit de Moine : au bout de ſix jours, il y mourut imbécille, après avoir vécu en tyran.

CHARLES-LE-CHAUVE ſon frere, *Prince de peu d'effet*, dit Paſquier, ayant mécontenté les Grands, fut dépoſé en 859 dans une aſſemblée d'Evêques à Attigni-ſur-Aiſne en Champagne,

---

(1) Ce traité commençoit ainſi : *Por Den amor e por chriſtiano poblo, e noſtro commun ſalument ;* c'eſt-à-dire, pour l'amour de Dieu & pour le Peuple chrétien, & pour notre commun ſalut. Au dixiéme ſiécle on traduiſit ainſi le ſymbole de St. Athanaſe : *Eſt la commun fey quæ uns Deu en Trinitet, & la Trinitet en unitrité aorons* (adorons). Dans le douziéme ſiécle, notre langue encore en malliot, pour ainſi dire, commençoit à ſe former & à s'éloigner un peu de ce latin barbare, dont elle deſcendoit. On diſoit *Bernard demenès ou temps de villece*, pour Bernard arrivé à la vielleſſe : *la Cor li Roi*, c'eſt-à-dire, la Cour du Roi. Au treiziéme ſiécle, on diſoit : *à cui meſchiet henli meſoffre*, pour exprimer, on ne fait plus de bien à qui malheur arrive.

Digitized by Google

préſidée par l'ingrat & perfide Venilon, Archevêque de Sens. Il étoit perdu ſans le zèle de la Nobleſſe de Bourgogne. Il trouva dans cette Province fidelle un aſyle & des ſecours aſſez puiſſans pour obliger Louis le Germanique à ſortir de ſes Etats. Ce Prince foible, haï de ſes ſujets, mourut à Brios dans les Alpes, empoiſonné par le Juïf Sedecias ſon Médecin, & fut inhumé au Prieuré de Nantua en Bugey, l'an 877.

Il Regne à Charles-le-Chauve 26 ans.

On regarde le regne de LOUIS LE BEGUE, ſon fils, qui n'eut aucune des qualités néceſſaires à un Souverain, comme l'époque de tant de Seigneuries, de Duchés, de Comtés poſſédés par des Particuliers. Tout tendit alors à l'anarchie & à la confuſion; & l'on vit bientôt ſe former trois nouveaux Royaumes des débris de l'ancien Royaume de Bourgogne; celui de Provence ou de Bourgogne Cisjurane par Bozon, élu Roi au Concile de Mantail en 879; celui de la Bourgogne Transjurane par Rodolphe couronné à Saint-Maurice en Valais en 888; & celui d'Arles, compoſé des deux premiers, en 930. Quant à la Bourgogne proprement dite, elle reſta ſous le gouvernement des Ducs Bénéficiaires, dont on va parler dans l'époque ſuivante, après avoir rappellé les noms des Saints & Savans de la Province, & avoir jeté un coup d'œil ſur les mœurs & uſages des ſiécles qu'on vient de parcourir.

3 Royaumes de Bourgogne

ILLUSTRES & SAVANS PERSONNAGES.

S. GRÉGOIRE, Comte d'Autun, Evêque de Langres en 506, mort en 538, âgé de

Digitized by Google

quatre-vingt-dix ans, fut inhumé à Saint Jean de Dijon : Saint Tetrice, ſon fils & ſon ſucceſſeur, reçut la ſépulture au même lieu, en 570.

S. GERMAIN, né à Autun, élevé à Avalon par Scopilion, ſon parent, Abbé de S. Symphorien, Evêque de Paris, la gloire de l'Egliſe Gallicane au ſixiéme ſiécle, mourut en 576, âgé de quatre-vingts ans. Chilperic fit ſon épitaphe : ſa vie a été écrite par Fortunat. De ſon temps les études fleuriſſoient à Saint Symphorien. Il a laiſſé un précieux monument de l'ancienne Lithurgie Gallicane, qu'on trouve dans le ve. tome du Tréſor des Anecdotes.

S. DOCTROVÉE, né dans l'Autunois en 530, Diſciple de Saint Germain de Paris, fut le premier Abbé de Saint-Germain-des-Prés, & finit en 580. Cette célèbre Maiſon, fondée par Childebert Ier. en 543, à la ſollicitation de l'Evêque Germain, a été le berceau de tant de pieux & ſavans Bénédictins qui ont éclairé l'Egliſe, & enrichi la République des Lettres par leurs Ouvrages.

S. ARIGE ou ARÉ, né à Aliſe, un des premiers Evêques de Nevers, qui aſſiſta au ve. Concile d'Orléans, mort à Decize en 594 : ſa Fête ſe célébre le 16 Août.

S. VORLE, *Verolus*, Directeur du Roi Gontran, Curé de Marcennai, où il fut enterré au ſixiéme ſiécle, eſt le Patron de Châtillon-ſur-Seine, où ſes Reliques furent transférées par Iſaac, Evêque de Langres, en 868.

MARIUS, né à Autun en 532, ſavant Evêque d'Avenche, nous a laiſſé une Chronique abrégée, précieux monument qui ſert à donner

des lumieres pour les commencemens des Rois Francs & Bourguignons; mort en 596, âgé de ſoixante-quatre ans.

S. SYAGRE, Citoyen d'Autun, Evêque de cette Ville, fut très-connu à la Cour par ſes talens & ſes vertus. Saint Gregoire, Pape, lui accorda le *Pallium* & la prééminence ſur ſes Comprovinciaux. Son corps repoſe en l'Abbaye de Saint Andoche, qu'il avoit fait conſtruire avec la Reine Brunehaut, & dotée d'une partie de ſes biens. Fortunat dit qu'il étoit digne de remplir le premier Siége de l'Egliſe : Adon le nomme un *Evêque d'une ſainteté éminente.*

L'Egliſe de Chalon, au ſixiéme ſiécle, eut trois Saints & ſavans Evêques; AGRICOLE, l'ami de Fortunat; FLAVIE, Référendaire du Roi Gontran; & LOUP : ce dernier fut Chef de l'Ecole Epiſcopale, où il eut ſoin de faire fleurir les ſciences : il fut inhumé en 605 dans l'Abbaye de Saint Pierre, fondée en 584 par ſon prédéceſſeur.

On croit que c'eſt en mémoire de la charité compâtiſſante de ce Saint Prélat envers les pauvres, & ſur-tout envers les priſonniers, que l'on accorda à ſes ſucceſſeurs la permiſſion de délivrer tous les ans un priſonnier le jour de ſa Fête, 27 Janvier.

Auxerre eut le bonheur de voir le Siége Epiſcopal rempli par pluſieurs Saints Evêques, dont les plus illuſtres furent Saint Aunaire, Elève de Saint Syagre, ſacré Evêque en 572, mort trente ans après : Saint Didier décédé en 621, & Saint Pallade dont on parlera ci-après.

S. DIDIER, né à Autun, Diacre de Saint

Syagre, Archevêque de Vienne, fut la victime de son zèle & des fureurs de Brunehaut, qui le fit assassiner en 608, à sept lieues de Lyon. Saint Grégoire lui reprocha, dans une lettre, de ce qu'il enseignoit la Grammaire, & faisoit expliquer les Poëtes profanes, avec danger de favoriser l'idolâtrie.

EUSTACHE, Diacre d'Autun, Archevêque de Bourges, mort en 607 : son Eglise l'honore comme un Saint.

JEAN DE REOME, fils d'un Sénateur de Dijon, Fondateur & premier Abbé de Moutier-Saint-Jean-en-Auxois, & SEINE, fils du Comte de Mesmont, se sanctifierent par la pénitence, & s'attirerent beaucoup de Disciples au sixiéme siécle : le premier mourut fort âgé, en 559; le second, vers 580.

S. PAUL, frere de Saint Germain de Paris, Evêque de Verdun en 621, mort en 648.

Nous avons de S. LEGER, le seiziéme & dernier Evêque d'Autun, reconnu pour Saint, une excellente lettre de consolation à sa mere Sigrade, après la mort de son fils Guairin, qui est digne des beaux siécles de l'Eglise; elle est pleine d'onction & de piété : c'est l'effusion d'un cœur tout brûlant de la charité.

S. MEDERIC ou MERRI, né à Autun, Moine & Abbé de Saint Martin, quitta son Monastere pour aller se cacher, à deux lieues de la Ville, dans un désert qui a retenu le nom de *Celle de Saint Merri.* Il mourut en 700 à Paris, dans un Fauxbourg, où l'on a bâti depuis sur son tombeau une Eglise, devenue Collégiale & Paroissiale sous le nom de ce Saint.

S. FRODULPHE ou FROU, son Disciple,

Digitized by Google

voyant l'Abbaye de Saint Martin ruinée par les Sarrasins, se retira à Barjon, Diocèse de Dijon, où il finit ses jours au huitiéme siécle.

S. VINCENT, Prêtre de Magny en Nivernois, au septiéme siécle : Charles le Chauve, dévot à ce Saint, implora son secours à la bataille de Fontenoy en 841, contre ses freres, & l'ayant gagnée, il rebâtit & enrichit son Eglise : sa Fête se célébre le 13 Mars.

S. GENGOULT, *Gengulphus*, né en Bourgogne d'une noble famille, Avoué de l'Abbaye de Beze. Les débauches de sa femme le firent retirer dans la solitude, où il fut assassiné par le complice de sa femme, en 760.

MODONE, trente-septiéme Evêque d'Autun, en 814, mérite, par sa science & son attachement à son Prince, d'être mis au nombre des Hommes illustres du neuviéme siécle. Louis le Débonnaire n'eut point de courtisan plus fidele. La gloire qu'il acquit dans les premiers emplois de l'Etat, ne le cédoit qu'à sa gloire littéraire. Son Poëme à Théodulphe, Evêque d'Orléans, respire le feu d'une amitié vive & tendre. Il tâche de consoler son ami sur les ennuis de son exil. Ce digne Prélat mourut en 839.

S. AURELIEN, Archidiacre d'Autun, Archevêque de Lyon, assista au Concile de Chalon en 893. Les Evêques Comprovinciaux le nommerent, pour la premiere fois, *Primat des Gaules*; il fonda le Prieuré de Saint Benoît de Seyssel en Bugey sur le Rhône, où il reçut en 878 les Moines de Saint-Maur-les-Fossés, que la crainte des Normands avoit dispersés. Il rétablit les Monasteres d'Ainai & de Nantua :

Digitized by Google

(ce dernier avoit été fondé en 664). C'eſt ce Prélat qui, contre le ſerment fait à ſon Roi légitime, couronna Bozon en 879 : il mourut en 895.

L'Abbaye de Saint Germain d'Auxerre, fut, au neuviéme ſiécle, une Ecole célèbre de ſciences & de vertus. Les Princes y étoient élevés ſous la conduite du Moine ERRIC. On remarque qu'un des premiers Profeſſeurs de mérite qu'on vit à Paris ſur la fin de ce ſiécle, étoit Bourguignon (REMI d'Auxerre), & que Saint ODILON, depuis Abbé de Cluny, fut un de ſes ſucceſſeurs.

USAGES.

S. AUNAIRE, dix-huitiéme Evêque d'Auxerre, une des lumieres de l'Egliſe Gallicane, tint en 581 un grand Synode où furent dreſſés quarante-cinq Canons : j'en rapporterai quelques-uns, comme très-propres à faire connoître les mœurs & la diſcipline du ſixiéme ſiécle. Par le premier, il eſt défendu de ſe déguiſer, le premier Janvier, en vache ou en cerf, *vetula aut cervola facere* ; par le troiſiéme, d'acquitter des vœux à des buiſſons, à des arbres ou à des fontaines, ni de faire des figures de pied d'homme avec du linge, pour les placer ſur les grands chemins.

Le neuviéme ordonne d'empêcher les Laïques de danſer dans les Egliſes, d'y faire chanter des filles, ou d'y donner des feſtins. Le dixiéme fait défenſe de dire en un jour deux Meſſes ſur le même Autel : le douziéme, de donner l'Euchariſtie aux morts, ou de la mettre avec eux dans le cercueil.

Digitized by Google

Selon le quatorziéme, on ne doit point enterrer dans le baptiſtaire, ni mettre un mort ſur un mort dans le même tombeau, mais à côté l'un de l'autre. Gruter rapporte une épitaphe ſinguliere d'un ancien Chrétien, qui ordonna qu'on l'enterrât ſeul, afin qu'au jour du Jugement il lui fût plus aiſé de ſortir de ſon monument : *Solus cur ſim quæris? Ut in cenſorio die ſine impedimento faciliùs reſurgam.*

Par le trente-huitiéme, une femme ne doit pas recevoir l'Euchariſtie dans la main nue, ni toucher la Palle du Seigneur (le Corporal). Le quarante-deuxiéme enjoint aux femmes, quand elles communient, d'avoir leur dominical (voile des Fêtes) : celle qui ne l'aura pas, attendra au Dimanche ſuivant pour communier : elles pouvoient tenir un bout de ce voile dans la main pour y recevoir l'Euchariſtie.

S. PALLADE, Evêque d'Auxerre, fonda, dans le Fauxbourg de cette Ville, vers 636, le Monaſtere de Saint Julien, avec trois Egliſes, où l'on célébroit perpétuellement les louanges de Dieu. Il ordonna que le Jeudi, toutes les Religieuſes iroient en proceſſion avec la Croix, en chantant des Litanies, à la Cathédrale, & qu'elles prieroient pour le Roi Dagobert & pour leur Evêque : elles donnoient ce jour-là à dîner à trente pauvres, & à ſoixante le Jeudi Saint, & le jour de la Fête de Saint Julien, l'Abbeſſe devoit préſenter des gâteaux aux Chanoines.

On voit par ces proceſſions de Religieuſes, que la clôture n'étoit point obſervée dans tous les Monaſteres de Filles, comme dans celles qui ſuivoient la régle de Saint Céſaire d'Arles.

Digitized by Google

Cet illuſtre Evêque, né à Chalon-ſur-Saone en 470, eſt le premier dans les Gaules qui établit un Monaſtere de Filles. Sainte Radegonde, femme de Clotaire Ier, fonda la premiere Abbaye de Femmes à Poitiers. Le Concile de Tours, en 566, confirma ce pieux établiſſement. Elle orna ſon Egliſe d'un morceau de la vraie Croix, richement enchâſſé, préſent de l'Empereur d'Orient, d'où ce Monaſtere prit le nom de *Sainte Croix :* ce fut à cette occaſion que le Poëte Venance Fortunat ſon Chapelain, depuis Evêque de Poitiers, compoſa l'Hymne, *Vexilla Regis prodeunt.*

La Reine Brunehaut fonda de même à Autun, deux Maiſons Religieuſes, dont on a parlé. Les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire littéraire de France, prouvent par les lettres, les poéſies, les livres que les Religieuſes écrivoient, ou qu'on leur adreſſoit, & par les Ecoles de latin établies parmi elles, que juſqu'au XIVe. ſiécle celles de Chœur avoient coutume d'apprendre le latin.

Les Cathédrales & pluſieurs Monaſteres avoient le droit d'aſyle : celui de Saint Martin de Tours étoit le plus ſacré : ceux de Saint Benigne à Dijon, de Saint Martin à Autun, de Saint Philibert à Tournus, de Saint Marcel à Chalon, jouiſſoient de ce droit. Un aſſaſſin de Frédegonde fut arrêté, armé de deux couteaux, dans l'Egliſe de Saint Marcel, le jour de la Fête Patronale que Gontran célébroit avec ſolemnité. Mais le Roi lui pardonna, parce qu'il étoit dans un Lieu ſacré : erreur ſuperſtitieuſe qui tendroit à faire regarder la Maiſon du Seigneur comme l'aſyle du crime. Auſſi Charlemagne, qui avoit en tout des vues ſaines

& Nobles

Digitized by Google

& nobles, voyant que ce droit donnoit lieu à des déſordres multipliés, le rendit inutile, en défendant, ſous les dernieres peines, de porter à manger aux criminels réfugiés dans les Egliſes : *Ne voulant pas*, dit-il, *qu'un impie trouve ſa ſûreté dans un Lieu conſacré à adorer la Divinité.* Le privilége des aſyles ne fut entiérement aboli en France, que ſous Louis XII, par le Cardinal d'Amboiſe, ſon Miniſtre : il ne l'eſt pas encore en Italie. Le feu Roi de Sardaigne l'a prohibé dans ſes Etats : l'Impératrice Reine vient de le ſupprimer de même (Octobre 1775), ainſi que le Duc de Modene.

Sous la premiere Race, il ſe faiſoit en France un grand commerce d'eſclaves & de priſonniers. La Reine Batilde le défendit abſolument, & racheta quantité de ces malheureux, auxquels elle rendit la liberté.

A l'occaſion d'un heureux événement, on donnoit la liberté à quelques ſerfs. Dans les formules anciennes, le Roi, à la naiſſance d'un fils, ordonne aux Ducs & aux Comtes de renvoyer libres trois ſerfs de chacune de ſes Terres ou Maiſons de campagne.

Après la converſion de Clovis, l'Egliſe devint puiſſante par les libéralités de ce Prince & celles de ſes ſucceſſeurs ; & en Bourgogne, par celles de Sigiſmond, de Gontran & de Charles le Chauve. Les Peuples, à leur exemple, comblerent de bienfaits les Miniſtres des Autels. Qu'on en juge par un ſeul trait. L'Abbaye de Saint Martin d'Autun, ſelon M. Bullet, poſſédoit cent mille *manſes*, manoirs ou meix. Comme la poſſeſſion des eſclaves faiſoit une des principales richeſſes des Princes & des

Digitized by Google

Particuliers, & comme aucun fonds, aucun domaine n'étoit cultivé que par des ſerfs, l'Egliſe en acquit un grand nombre par les donations des Fideles. Elipand de Tolede reprochoit à Alcuin, qui jouiſſoit de pluſieurs Abbayes, d'avoir 20000 eſclaves. Par les polyptiques des anciens Monaſteres, tels que Saint Germain-des-Prés, Saint Maur-les-Foſſés, Saint Benigne, Saint Martin d'Autun, Saint Philibert de Tournus, *&c*, on voit qu'il y avoit une multitude de perſonnes qui en dépendoient à toute ſorte de titres, de *Colons*, de *Lides*, *Vaſſaux*, *Serfs*, *Hommes de corps*, *Ingenus*, *Nobles*, *Votifs*. En effet, le zèle des Fideles ne ſe borna pas à des libéralités. Après avoir épuiſé leurs patrimoines, ils ſe donnoient eux-mêmes; ils engageoient leur liberté & celle de leur famille, ſous la ſeule condition que l'Egliſe leur fourniroit le néceſſaire, ou les laiſſeroit jouir de leurs biens à titre précaire, & les mettroit ſous ſa protection.

L'Abbaye de Saint Etienne de Dijon fit décharger ſes Sujets, appellés *Saints Vaſſaux*, de la contribution des *marcs* dus au Duc, par une Déclaration du Roi Charles VI, en 1401. Ces hommes venant s'établir à Dijon, déclaroient vouloir être Sujets de S. Etienne, en payant une certaine redevance à ſon Egliſe; & pour cela on les nommoit *Saints Vaſſaux*, & par corruption, *Saints-Vaux*, ou *San-Vaux*.

La Collégiale de Beaune avoit auſſi ſes Saints-Vaux, *Vaſſi Sancti*, qui lui avoient été donnés par les Ducs ou leurs Officiers, ou qui s'étoient donnés eux-mêmes, en prenant du pain & du vin en ſigne de leur vaſſalité. Gerard

Digitized by Google

de Reon, Officier du Duc Hugues III, en céda pluſieurs familles en 1174.

La cérémonie de leur devouement ſe faiſoit dans le Temple, en prenant du pain & du vin bénits. Ailleurs, le Proſélyte s'approchoit de l'Autel, y plaçoit dévotement ſes mains, & y couchoit ſa tête : dans cette ſituation, il déclaroit qu'il offroit à Dieu & au Saint Patron tous ſes biens & même ſa perſonne, & qu'il s'engageoit de les ſervir comme *eſclave* tout le temps de ſa vie. Les plus zèlés s'entouroient le cou d'une corde, pour exprimer le ſacrifice entier qu'ils faiſoient de leurs biens & de leur vie : delà peut-être l'origine des *Freres Lais* ou *Oblats*, dont la condition eſt peu différente des ſerfs dévoués au ſervice des Monaſteres.

La Reine Blanche fit ceſſer ces abus, & ordonna aux Chanoines de Paris d'affranchir leurs *hommes de corps*. Ces ſentimens qu'elle inſpira à S. Louis, paſſerent à ſes ſucceſſeurs, & préparoient à l'affranchiſſement général, qui fut enfin prononcé par Louis Hutin : il déclara libres tous ſes ſerfs, & invita les Seigneurs à ſuivre ſon exemple. Le motif de ſes Lettres Patentes de 1315, eſt ainſi conçu en ces termes : *Nous conſidérant que notre Royaume eſt nommé le Royaume des Francs, & voulant en vérité que la choſe ſoit accordant au nom, . . . & que la condition des gens amende en la venue de notre nouvel gouvernement ; ordonnons que telles ſervitudes ſoient amenées à franchiſe. . . . .*

Un ſi beau motif ſembloit annoncer des affranchiſſemens gratuits ; cependant ils ne furent accordés qu'à prix d'argent, ſuivant les

compoſitions arrêtées par les Commiſſaires, & n'eurent pas même lieu par-tout ; car il n'y a point de Provinces dans le Royaume où il y ait plus encore de Villages ſous le coup de la main-morte, que dans les Duché & Comté de Bourgogne.

La régle de Saint Chrodegand, célèbre Evêque de Metz, adoptée dans pluſieurs Cathédrales, nous apprend que les Chanoines étoient debout pendant les Offices. Elle accordoit ſeulement aux vieillards & aux infirmes la permiſſion de porter à l'Egliſe un bâton ſur lequel ils s'appuyoient. Comme cette poſture étoit gênante, on permit enſuite aux Chanoines de ſe ſoutenir ſur les deux bords des eſpèces de niches baſſes que chacun d'eux occupoit, & ces bords à hauteur d'appui furent nommés *indulgence*.

Le Concile d'Agde, tenu en 506, fit un Canon adopté en Bourgogne, qui permet aux Prêtres & aux Clercs, ſoit à la Ville, ſoit à la Campagne, de retenir les biens de l'Egliſe, ſans pouvoir ni les vendre, ni les donner. Voilà l'origine des *Bénéfices* bien marquée. Le ſecond Canon contient l'établiſſement des Oratoires ou Chapelles à la Campagne, pour la commodité de ceux qui étoient éloignés des Paroiſſes : mais on excepte les grandes Fêtes de l'année.

Au neuviéme ſiécle, les Moines héritoient de leurs parens, & les Laïques n'héritoient pas des Moines. . . . . En Carême on ne prenoit ſa réfection qu'après Vêpres. On a conſervé un veſtige de cet uſage en ce temps de péni-

Digitized by Google

tence, en disant Vêpres avant dîné. On faisoit abstinence de chair le mercredi & le vendredi : mais si une Fête tomboit ces jours-là, on mangeoit gras. On n'a gardé cette ancienne coutume que pour la Fête de Noël. . . . L'année, sous les premiers Rois de Bourgogne & de France, commençoit du jour de la revue des Troupes, le 1er. Mars ; sous les Rois Carliens, à Noël ; sous les Capetiens, à Pâques ; depuis 1564, le 1er. Janvier.

L'usage des cloches étoit établi du temps de Charlemagne ; on les appelloit *clocæ*, & on en mettoit alors le baptême au nombre des superstitions qui devoient être prohibées par la Loi. L. capit. an. 789 (18). Guy, Moine de l'Abbaye de Saint Pierre de Chalon, parlant de l'embrasement de ce Monastere par le feu du Ciel, le 29 Août 965, se sert du terme de *coloccarium*, pour exprimer le nom d'une tour où l'on renfermoit les cloches : c'est de ce mot inconnu aux Etymologistes, que nous sera venu celui de *clocher*.

Les premieres orgues qui parurent en France, y furent envoyées en présent à Pepin par l'Empereur de Constantinople en 757, non 1267, comme il est dit dans l'Encycl. au mot *orgues*. C'est une mépriſe, lorsqu'au même endroit on dit qu'elles ne *furent en usage dans nos Eglises qu'après S. Thomas d'Aquin*, c'est-à-dire, au milieu du XIIIe. siécle. Dès le temps de Baudri, Archevêque de Dol dans les premieres années du XIIe. siécle, l'usage des orgues étoit établi en France, dans les Eglises mêmes des Monasteres : ce Prélat parle avec éloge

de celles qu'il avoit vues chez les Moines de Fécamp.

Le papier faiſoit une des richeſſes de l'Egypte: ſon commerce au ſixiéme ſiécle s'étendoit en France & dans nos Pays, comme on le voit dans la vie de Saint Eugende, Abbé du Mont-Jura (Saint Claude), écrite vers ce temps-là. Pour délivrer une fille poſſédée, on lia autour de ſon cou, les exorciſmes écrits ſur des feuilles de *papyrus* d'Egypte. Grégoire de Tours fait mention des navires qui abordoient à Marſeille, chargés d'huile & de papier d'Alexandrie. Il nous reſte pluſieurs monumens de ce papier, à la Bibliothéque du Roi, à celle de Saint-Germain-des-Prés, à celle de Saint Benigne de Dijon, depuis le ſept au dixiéme ſiécle (1).

Les Sarraſins s'étant emparés de l'Egypte, le papier ceſſa alors d'être en uſage dans l'Europe. On fut obligé d'écrire tous les livres ſur du parchemin ou peaux préparées. On connoît encore à Paris la rue *de la Parcheminerie*, & à Dijon la rue Chapelotte s'appelloit autrefois rue *de la Parcheminerie*. Comme il étoit d'un grand prix, les livres devinrent très-rares & fort chers. On voit pluſieurs Manuſcrits des huit & neuviéme ſiécles, écrits ſur du parchemin, d'où l'on avoit fait diſparoître l'ancienne écriture, pour en ſubſtituer une nouvelle. On

(1) On peut conſulter ſur le papier & la maniere différente d'écrire des anciens, un bon ouvrage d'un de nos Compatriotes (M. Dubois), intitulé, *Hiſt. Abr. de l'Ecriture*, in-12, 1772.

Digitized by Google

raturoit un Manuſcrit de Tite-Live ou de Tacite, pour le remplacer par la légende d'un Saint, ou par les prieres d'un Miſſel. Loup, Abbé de Ferrieres en Gâtinois, dans une lettre écrite au Pape en 855, le conjure de lui prêter l'*Orateur* de Cicéron & les *Inſtitutions* de Quintilien : *car*, dit-il, *on n'en trouveroit pas un exemplaire en France.* L'invention du papier de chiffons au onziéme ſiécle, en augmentant le nombre des Manuſcrits, facilita ſinguliérement l'étude des ſciences. Un paſſage de Pierre, le Vénérable Abbé de Cluni, contemporain de Saint Bernard, dans ſon Traité contre les Juifs, paroît affirmer que le papier de chiffons étoit déja en uſage. » Les livres que nous li-» ſons tous les jours, dit-il, ſont faits de peaux » de belier, ou de bouc, ou de veau, ou de » plante orientale, ou enfin de chiffons, *ex* » *raſuris veterum pannorum* (1). » . . . Dans

(1) Notre mot cahier vient du latin *codex*, tronc d'arbre dont on faiſoit des tablettes. Le parchemin vient de *Pergame* en Aſie, où l'on commença à préparer les peaux pour l'écriture : les Auteurs Latins les appellent *membrana*, à cauſe des *membres* des animaux qu'on en dépouilloit. En Egypte, on ſe ſervoit de l'écorce ou de la moëlle d'un arbriſſeau, appellé *papyrus*, d'où notre *papier* a tiré ſon nom. Avant l'uſage du *papyrus* chez les Romains, ils ſe ſervoient de peaux fort déliées qui ſe trouvent en certains arbres entre le bois & l'écorce. Cette ſeconde peau ſe nommoit *liber*, d'où ſe ſont formés les noms françois de livre, Libraire &

Digitized by Google

pluſieurs actes des neuf & dixiéme ſiécles, les Rois & les grands Seigneurs formoient, de leur propre main, le ſigne de la Croix, ne ſachant pas écrire : c'eſt delà qu'eſt venu le mot *ſigner*, pour ſouſcrire ſon nom.

L'indifférence ſur les routes publiques dura en France juſqu'au regne de Charlemagne. Cette commodité étoit trop eſſentielle à la conſervation des conquêtes, pour que le Monarque ne s'en apperçût pas. Auſſi eſt-il le premier de nos Rois, qui, après Brunehaut, ait fait travailler aux chemins publics. Il releva d'abord les voies militaires des Romains, ſur-tout celles qui traverſoient la Bourgogne, où il paſſa pluſieurs fois. Il employa à ce travail ſes Troupes & ſes Sujets. Mais l'eſprit qui animoit ce grand Prince, s'affoiblit beaucoup dans ſes ſucceſſeurs. Les Villes reſterent dépavées : les ponts & les grands chemins furent abandonnés juſques ſous Philippe-Auguſte, qui fit paver la Capitale pour la premiere fois. Dijon ne fut pavée qu'en 1424, & Auxone vers le même temps.

Librairie. Comme on rouloit ces écorces, ce papier, ce parchemin, à meſure que l'on écrivoit deſſus, le nom latin, *volumen*, donné à ces rouleaux, eſt paſſé dans notre langue comme les autres : nous diſons un *volume*, quoique nos livres ſoient compoſés de feuilles coupées, reliées enſemble.

Digitized by Google

JUIFS.

Cette Nation ſinguliere, jadis ſi favoriſée du Ciel; les Juifs, que le bras invincible de Dieu pouſſe, agite aujourd'hui dans l'Univers, pour en faire par leurs malheurs d'éternels témoins de la miſſion du Sauveur, étoient établis, dès le regne de Gondebaud, en Bourgogne & en France, où ils faiſoient un grand commerce. Les Empereurs Romains n'avoient jamais penſé à les ſéparer de la Société : les immunités accordées aux *Gardiens* de leurs Synagogues, furent le modèle de celles qu'on accorda aux Prêtres Chrétiens.

Les Rois Francs & Bourguignons ne furent pas plus cruels à leur égard. Chilperic avoit un Juif au nombre de ſes favoris. Si Dagobert en 633 bannit de ſon Royaume ceux qui ne vouloient pas ſe faire baptiſer, ce ne fut que par complaiſance pour Héraclius; & cette perſécution ne dura pas long-temps. Charlemagne employa un Juif dans une ambaſſade importante; & l'on a vu que le Médecin de Charles le Chauve étoit Juif.

Agobard, Archevêque de Lyon, nous apprend qu'ils poſſédoient dans l'Empire des terres & des biens de toute eſpèce, & qu'ils avoient même des eſclaves Chrétiens. Ils s'étoient choiſis un Magiſtrat particulier qui réſidoit à la Cour, avec le titre de *Maître des Juifs*. Cette charge conſiſtoit à les protéger, & à être leur Agent. Celui qui l'exerçoit auprès de Louis le Débonnaire en rempliſſoit les fonctions avec beaucoup de chaleur & de ſuccès, au point qu'on accuſa

Digitized by Google

ce Prince d'avoir pour les Juifs une affection particuliere. Agobard ſe repréſente par-tout comme un homme perſécuté par la cabale des Juifs tout-puiſſans à Lyon, & accablé par le crédit de leur *Maître*.

Il ne paroît donc pas que leur condition fût fort différente de celle des autres Romains en France. On voit ſeulement que la taxe des Négocians Juifs étoit plus forte que celle des Chrétiens, & qu'ils n'avoient point d'action contre la perſonne de ceux-ci.

Ils étoient fort répandus en Bourgogne ; & il y a peu de Villes où il n'y ait une *rue des Juifs*. On en trouve même à Châtillon, Vitteaux, Nuys, Arnay, Saulieu. Baigneux-les-Juifs prit ſon ſurnom d'une Synagogue élevée en ce Bourg. Ils occupoient deux rues à Dijon, ayant une Synagogue & une Ecole. Eudes III céda les Juifs à la Ville, en 1196, & Hugues IV les déclara Membres de la Commune. Leur cimetiere étoit en la rue *du grand Potet*, & fut donné par le Duc Eudes IV, en 1338, à l'Abbé de la Buſſiere, qui y conſtruiſit un Hôtel, dont un *treige* conſerve encore le nom *de la Buſſiere*. Quand on leur eut ôté ce cimetiere, ils enterrerent leurs morts auprès des Baraques de Gevrey : il n'y a pas un Juif qui, en paſſant, n'aille faire ſa priere en ce lieu, à cent pas à l'eſt du grand chemin.

Etablis à Mâcon dès le IXe. ſiécle, ils occupoient le terrein du Monaſtere de S. Etienne, ruiné & incendié par Lothaire : on y voyoit encore au XVIe. ſiécle quelques tombes de Juifs avec des inſcriptions hébraïques ; & au lieu du *requieſcat in pace* des Chrétiens, on liſoit ces

Digitized by Google

paroles latines gravées en hébreu : *Fasciculus ejus myrrhæ benè habeat.* Un Juif de Mâcon, nommé *Jocesinus*, s'étant emparé en 1230 des Prieurés de l'Ene & de St. Romain, dépendans de l'Abbaye de Tournus, s'y fortifia, ravagea les terres des Eglises de Mâcon, Tournus, Cluni, & répandit de toutes parts la terreur de son nom. Mais St. Louis ayant acheté le Comté de Mâcon en 1238, rétablit l'ordre, & mit fin à ces vexations.

Les Juifs payoient des capitations énormes. Lorsqu'un d'eux vouloit se faire Chrétien, il devoit indemniser son Seigneur; c'étoit une ame dérobée aux enfers, mais un corps à rembourser au monde. *Tel étoit l'esprit fiscal qui regnoit alors*, dit M. le Chevalier de Chastellux, *qu'une conversion étoit regardée comme une banqueroute, & que le paradis n'avoit point d'asyle.*

Pour ne plus revenir sur les Juifs, je tracerai en peu de mots le tableau de cette malheureuse Nation, qui essuya tant de révolutions en France. Elle fut chassée en 1096 par Philippe Ier, & s'y rétablit sous son successeur. Expulsée en 1182 par Philippe-Auguste, elle fut rappellée par le même Prince en 1198. Louis IX, plus humain, instruisit les Juifs & les éclaira, loin de les persécuter : il en fit du moins des Citoyens, s'il ne put les rendre tous disciples de l'Evangile. Le Duc Robert II par humanité leur permit, en 1303, de rester en Bourgogne, à condition *qu'ils vendroient loyalement & sans usure :* il fit même des pensions alimentaires à plusieurs établis à Beaune qui s'étoient convertis. Bannis en 1306 par Philippe le Bel, ils rentrerent sous Louis Hutin. Philippe de Valois les proscrivit

Digitized by Google

en 1346, & le Roi Jean les rétablit. Charles V, qui les avoit expulsés en 1377, leur permit de revenir trois ans après. Enfin, leur dernier banniſſement, qui a été ſans retour, fut en 1395 par Charles VI : ſon oncle Philippe le Hardi les expulſa de même de Bourgogne, ſix ans après les avoir admis en ſes Etats à prix d'argent. Ils ne quitterent Baigneux qu'en 1431.

C'eſt ainſi que furent traités en France ces facteurs de l'Univers, juſqu'à la fin du XIVe. ſiécle. Les violences exercées contre eux leur firent imaginer les *lettres de change*, inconnues juſqu'alors. Bannis du Royaume, ils ſe retirerent en Italie, où ils donnerent des lettres ſecretes aux Négocians & aux Voyageurs, ſur ceux auxquels ils avoient confié leurs effets en France. L'exactitude à les acquitter rendit ces ſortes de *lettres* ſi utiles pour le commerce, qu'elles ont continué.

La condition des Juifs ne fut pas toujours la même, tandis qu'ils ont été ſoufferts en *nos* Pays : tantôt libres, tantôt engagés à une eſpèce de ſervitude à l'égard du Roi & des Princes ; mais ſervitude avantageuſe pour eux : ſous ces puiſſantes protections ils exerçoient avec licence leur commerce uſuraire. Souvent riches juſqu'à poſſéder des terres conſidérables, & une grande partie des maiſons de Paris & des Villes où ils demeuroient ; ſouvent réduits à n'avoir aucun fonds ; quelquefois mêlés avec les Citoyens, quelquefois ſequeſtrés pour l'habitation, & diſtingués par des marques ignominieuſes ſur leurs habits (1). Ils ont encore en France *une*

(1) A Lyon ils portoient ſur l'épaule *une*

Synagogue à Metz, à Landau, à Bordeaux, à Bayonne & à Avignon.

LIVRE V.

La Bourgogne ſous les Ducs Bénéficiaires depuis l'an 880 à 1032.

LA foibleſſe du gouvernement ſous les deſcendans de Charlemagne, le pouvoir des grands Vaſſaux, les uſurpations des Comtes & des Patrices, donnerent lieu à des établiſſemens qui augmenterent autant le crédit des Particuliers, qu'ils diminuerent l'autorité Royale. Les derniers Rois Carliens ne poſſédoient que Laon & Soiſſons. Alors on vit un Etat ſans Loix, une Monarchie ſans Chef, un Roi ſans Sujets. Les branches multipliées, dit M. le Chevalier de Chaſtellux (*Félicité publique*), firent diſparoître le Trône, & l'Etat fut ſemblable à ces amas de ronces qui s'entrelacent, ne laiſſent plus appercevoir la tige qui tient à la terre. Tous les droits allerent ſe perdre, s'abymer dans le droit féodal ; ceux de la Souveraineté diſparurent

rone de drap rouge ou jaune, de la largeur d'un écu. Philippe V les obligea encore de porter une corne attachée à leur bonnet. Le Roi Jean changea cet attirail en une rouelle ou plaque d'étain en 1363.

comme les autres ; & le Sujet rebelle ne dut plus encourir que la confiſcation de ſon Fief. Il ne reſta qu'un droit barbare, affreux, celui de la guerre. Tous les Barons furent autoriſés à combattre entre eux. La Juſtice garda un profond ſilence, & laiſſa le duel décider du droit : Jugement bien digne de ces hommes féroces. Le Peuple ne formoit point de claſſe dans l'Etat ; il n'y avoit plus que des Seigneurs & des Eſclaves. On vit les Grands ſe rendre propriétaires des Provinces dont ils n'avoient été que Ducs ou Gouverneurs.

mort en 921. en 923 d'après D. clement

1. Tel fut RICHARD, Comte d'Autun, premier Duc Bénéficiaire par conceſſion. Il étoit fils de Beuves, Comte d'Ardennes, & frere de Bozon, qui de Comte de Provence & de Bourgogne Transjurane, ſe fit couronner Roi. Ils durent l'un & l'autre leur élévation à Richilde leur ſœur, qui épouſa Charles le Chauve en 870.

Richard ſincérement attaché à la Maiſon regnante, la défendit contre les entrepriſes de ſa propre famille. Il battit en 880 les troupes de Bozon près de la Saone, mit garniſon dans Mâcon au nom des Rois Louis & Carloman, & donna le gouvernement de cette Ville à Bernard dit *Plante-Velue*, tige des Comtes héréditaires de Mâcon. Après s'être emparé de Lyon, il aſſiégea Vienne, dont il chaſſa Bozon, & emmena priſonniere à Autun ſa femme Hermengarde avec ſes enfans, en 882. Bozon mourut à Vienne en 887, & fut inhumé en l'Egliſe Métropolitaine, où l'on voit encore ſon épitaphe.

Digitized by Google

Ce Guerrier redoutable, après avoir ſecouru Charles le Simple contre Eudes, Comte de Paris, défit en 888, dans la plaine de St. Florentin, les Normands qui avoient pénétré dans la Bourgogne, & dévaſté Beze. La Chronique de cette Abbaye appelle ce paſſage des Normands, la ſixieme plaie du Monaſtere, & la déſolation des déſolations. Ils étoient en ſi grand nombre, que leurs bêtes de ſomme épuiſerent la fontaine. Cette belle ſource tarit entiérement en 1681, ce qu'on n'avoit jamais vu, diſent les Mém. Mſſ. de M. de la Mare. Le Duc, ſoutenu des Auxerrois conduits par leur Evêque Geran, dont les greniers étoient ouverts à tous les indigens, défit de nouveau les Normands commandés par leur Chef Rollon, auprès de Chartres, & leur fit lever le ſiége de cette Ville en 911. Il les atteignit encore en Nivernois, & leur enleva le butin qu'ils avoient fait.

Il fut aidé dans toutes ſes expéditions militaires par de braves Capitaines Bourguignons, tels que Bernard de Mâcon, Manaſſès de Vergy, Landri de Nevers, Valon Comte d'Auxois, Vernaire de Sens, Maldegaudus Comte d'Ouche.

De ſon temps fut fondé le riche Prieuré de Perrecy par le Comte Evrard, en 876. La célèbre Abbaye de Cluni, qui a donné tant de Saints à l'Egliſe, établie en 910 par Guillaume Duc d'Aquitaine (1), fut un ſpectacle édifiant

(1) Ce Duc laiſſa à ſa fille Pernelle les fonds & les Châteaux qu'il poſſédoit en Bourgogne, comme venant des héritiers du Duc Gerard

Digitized by Google

au milieu des désordres du siécle. Le Prieuré de S. Vivant fut fondé par Manassès de Vergy, Comte d'Auxois & de Dijon, vers le même temps, ainsi que celui d'Anzi. Quelques années après, Gerard, Evêque de Mâcon, se retira dans une forêt près de Bourg, & y fonda le Monastere de *Brou*, depuis fameux par les superbes mausolées qu'on y admire. Gerad y finit ses jours en 927.

L'amour de l'équité, & peut-être la sévérité, firent donner à Richard le nom de *Justicier*. Etant à l'agonie, & les Evêques l'exhortant à demander pardon à Dieu d'avoir versé tant de sang humain, il répondit généreusement : *quand j'ai fait mourir un brigand, j'ai sauvé la vie aux honnêtes gens ; la mort d'un seul ayant empêché ses complices de faire plus de mal.*

Ce grand Homme mourut à Auxerre en 921, & fut enterré dans l'Eglise de Ste. Colombe de Sens, dont il étoit Abbé. Il eut d'Adelaïde, sœur de Rodolphe Ier, Roi de la Bourgogne Transjurane, trois fils ; Raoul, son successeur & ensuite Roi de France ; Hugues le Noir, & Bozon.

923-936 2. RAOUL *le Noble* mit sur sa tête, en 923, pendant la prison de Charles le Simple à Pe-

---

(sans doute de Roussillon, Comte de Lassois) : Ampl. coll. D. Martene, tom. v, pag. 1153. Quels sont ces Châteaux ? C'est ce qu'on ignore, & ce qu'aucun Historien n'a remarqué : peut-être ceux de Semur en Brionnois & de Marcigny-sur-Loire.

quand on lit tout ce que les moines imputent à Girard de Roussillon on est tenté de penser qu'ils ont bien vraisemblablement confondu ce Richard avec leur héros.

Digitized by Google

ronne, la Couronne de France que ſon pere avoit ſi bien défendue. Il fut brave, actif, libéral, digne de commander dans de meilleurs temps. Il ſut par ſa fermeté en impoſer à tous les petits tyrans qui s'élevoient de toutes parts. Il battit par-tout les ennemis de l'Etat, & reprit Dijon ſur ſon frere Bozon. Pour maintenir l'ordre dans la Province, qu'il aimoit & qu'il regardoit comme ſon berceau, il y tint un Parlement, qui procura au Peuple & aux Egliſes de grands avantages. Il y venoit ſouvent, & réſidoit quelquefois à Autun. Il ſe plaiſoit ſurtout à Auxerre, dont il avoit été Comte, & où il mourut ſans enfans, en 936, laiſſant la France auſſi ſoumiſe qu'elle pouvoit l'être en ces temps malheureux; preuve non équivoque de la ſupériorité de ſes talens. Il fut enterré à Sens auprès de ſon pere.

3. GILBERT DE VERGY, ſon beau-frere, à qui il avoit cédé le Duché de Bourgogne en montant ſur le Trône, fut preſque toujours en guerre pour ſoutenir ſes droits. Il mourut à Langres, laiſſant ſa fille aînée Leudegarde mariée à Othon, fils de Hugues le Grand, qui fut le ſixiéme Duc Bénéficiaire: ſa ſeconde fille Alix, Comteſſe de Châlon & de Beaune, épouſa Robert de Vermandois, Comte de Troies. Sous le gouvernement de Gilbert, les Hongrois, Nation Scythe, déſolerent la Bourgogne en 937. Ils ſaccagerent l'Abbaïe de Beze, qui reſta cinquante ans déſerte, & celles de S. Marcel, de St. Pierre de Chalon; brûlerent Tournus, Savigni, l'Iſle-Barbe, & cauſerent par leurs brigandages une grande famine. Pendant ce fléau, 936

Mayeul, Archidiacre de Mâcon & depuis Abbé de Cluni, fit éclater sa charité par d'abondantes aumônes.

4. HUGUES *le Noir*, fils de Richard, est regardé par quelques-uns, plutôt comme usurpateur, que comme héritier du Duché : s'étant emparé de Langres, il y fut assiégé par Louis d'Outremer, qui le força à lui rendre hommage, & à céder à Hugues le Blanc la partie septentrionale du Duché : il mourut sans enfans, sans amis & sans pouvoir, en 951.

5. HUGUES LE BLANC fut surnommé l'*Abbé*, parce qu'il jouissoit des plus riches Abbayes de France ; & *le Grand*, à cause de ses belles qualités & de sa puissance. Il étoit Comte de Paris, de Nevers & d'Autun, Duc de Bourgogne, & annonçoit déja les grandes destinées de sa postérité. Il fit sacrer à Rheims le jeune Lothaire IV, qui, en récompense, lui assura la possession de la Bourgogne, & lui céda l'Aquitaine. Enfin, après avoir été pendant vingt ans plus Maître du Royaume que les Rois mêmes, il termina sa carriere dans un Château près de Sens, & fut inhumé à Saint Denis en 956. Il laissa trois fils, Hugues Capet qui devint Roi de France & Chef de la troisiéme Race ; Othon & Henri, Ducs de Bourgogne, & un fils naturel, Heribert, Evêque d'Auxerre, en 971.

6. OTHON eut des démêlés avec Robert de Vermandois, son beau-frere, qui surprit Dijon en 959 : mais le Roi Lothaire qui favorisoit

le Duc, reprit cette Ville, & confirma en 960 Othon dans la poſſeſſion du Duché, dont il jouit en paix juſqu'à ſa mort, arrivée en 965 : ſon corps fut porté à Saint Germain d'Auxerre, dont il étoit Abbé.

7. HENRI ſon frere lui ſuccéda du conſentement de Lothaire. Les Hiſtoriens le repréſentent comme un Prince pieux, occupé à corriger les abus, à maintenir le bon ordre, & à ſoulager les malheureux. La Chronique de Saint Benigne dit qu'il étoit réglé dans ſes mœurs, qu'il excelloit en douceur, & qu'il honoroit l'Egliſe & ſes Miniſtres. Il rétablit la régularité en l'Abbaye de Saint Germain d'Auxerre, déchue de ſa premiere ferveur, depuis qu'elle n'étoit gouvernée que par des Prévôts ſous des Abbés ſéculiers. Par ſes ordres, Mayeul de Cluni & Guillaume ſon Diſciple, Abbé de Saint Benigne, réformerent preſque toutes les Abbayes de la Bourgogne. Amédée, Abbé de Flavigny, obtint la réunion de l'Abbaye de Couches, que Rotmond, Evêque d'Autun, avoit ruinée, & changée en Château où il avoit placé ſes enfans, au milieu du dixiéme ſiécle : c'eſt maintenant un riche Prieuré réuni au Collége d'Autun.

Henri, plein de zèle pour la décoration des Temples, commença la bâtiſſe de l'Egliſe Collégiale de Beaune, vers 976 : elle fut continuée par le Chapitre, & achevée par la Ducheſſe Mathilde, à la fin du onziéme ſiécle.

Hugues Capet ayant été placé ſur le Trône par élection en 987, donna en propriété à ſon frere Henri la Bourgogne, dont il avoit

été Duc Bénéficiaire pendant vingt-deux ans : ce Prince mourut à Pouilly-ſur-Saone, & ſon corps fut réuni à celui d'Othon ſon frere, en 1002.

Sous ſon regne, Lambert Ier. Comte héréditaire de Chalon, fonda en 973, dans un de ſes domaines, au lieu dit le *Val d'Or*, près Paray, une Abbaye unie à Cluni en 999, & réduite en Prieuré en 1100.

Le Duc Henri ne laiſſa qu'un fils naturel, nommé Eudes, qui fut Vicomte de Beaune, & Fondateur du Prieuré de Saint Etienne, en 1005 ; & Othe Guillaume, ſon fils adoptif, que Gerberge ſa femme avoit eu de ſon premier mariage avec Albert, Marquis d'Yvrée.

Othe, ſurnommé l'*Etranger*, en vertu de ſon adoption & du teſtament de Henri, ſe fit reconnoître Duc par tous les Seigneurs dont il étoit aimé : il fut ſoutenu par Landry, Comte de Nevers, ſon gendre, & par Brunon, ſon beau-frere, Evêque de Langres, à qui ſa vertu avoit concilié une grande autorité.

Le Roi Robert, neveu paternel du Duc Henri, prétendoit à ce titre, & par droit de réverſion, être ſon unique héritier. Secondé de Richard, Duc de Normandie, qui lui amena trente mille hommes, il entra en Bourgogne en 1003 avec une puiſſante Armée, ravagea tout le plat Pays juſqu'à la Saone, & fut forcé, par la valeur du Comte Landry, de lever le Siége d'Auxerre. Deux ans après il vint attaquer Avalon, qui ne ſe rendit qu'après trois mois de Siége, par famine : mais il ne put s'emparer de Dijon, défendu par Humbert de Mailli & Guy le Riche, deux des plus vaillans Chevaliers de la Province.

Digitized by Google

Enfin, après treize ans d'une guerre ruineuſe & indéciſe, Hugues de Chalon (1), Evêque d'Auxerre, ſenſible aux malheurs de ſa Patrie, jeta les premieres ſemences de paix. Il convoqua pluſieurs Aſſemblées ou Conciles à Verdun-ſur-Saone, à Airy, à trois lieues d'Auxerre, à Dijon, à Beaune, où il fut convenu que Robert auroit le Duché de Bourgogne, & Othe ſon Concurrent, le Comté de Dijon pour ſa vie. Il paroît que celui-ci en jouit paiſiblement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1027 : il reçut la ſépulture à Saint Benigne, dont il étoit Bienfaiteur, ayant donné la Terre de Veuvey en 1004. Ce Prince diſtingué par ſa piété & ſon équité, autant que par la nobleſſe de ſes alliances, fut la tige des Comtes de Bourgogne.

Le ſecond Royaume de Bourgogne prit fin à la mort d'Eudes, Comte de Troyes, qui périt les armes à la main, contre Conrad II, après avoir duré 150 ans. Conrad réunit ce qu'il put à l'Empire : le reſte fut démembré, d'où ſe

---

(1) Hugues, fils de Lambert Ier, Comte héréditaire de Chalon, fut Abbé de S. Marcel, de Couches & de Paray. Il rebâtit ſon Egliſe Cathédrale, racheta la Ville de Creuan, qu'il unit à ſon Chapitre, dota celui de Varzy & l'Egliſe de Saint Laurent de Coſne qu'il avoit conſtruite; donna aux Evêques de Chalon l'Egliſe de Notre Dame de Lône pour ſervir de ſecond Siége; à Cluni la moitié de la Terre de Gevrey; & mourut à Saint Germain d'Auxerre, revêtu de l'habit de Moine, en 1039.

Digitized by Google

formerent les Comtés de Provence, de Savoie, de Viennois, de Bourgogne ou Franche-Comté.

Le Roi, pendant ſon ſéjour à Dijon avec toute ſa Cour, en 1015, défit à Mirebeau une troupe de brigands qui infeſtoient le Pays, & rétablit par-tout le bon ordre. Lambert, Evêque de Langres, ayant remis tous ſes droits ſur Dijon, Robert en fit la Capitale du Duché, qu'il donna à ſon fils Henri.

Ainſi Autun, malgré ſon ancienneté, la haute conſidération dont elle jouiſſoit ſous les Romains; les monumens qu'elle en conſerve, & le titre d'Evêché, ne fut plus que la ſeconde Ville de la Province : ſon Evêque ſeulement qui avoit préſidé les Etats qui ſe tenoient à Autun, a conſervé cette prérogative contre les prétentions des autres Evêques. Ainſi le ſéjour des Comtes à Troyes, lui valut la *Capitalité* ſur Rheims : ainſi Nantes a été ſubordonnée à Rennes, Vienne à Grenoble, Narbonne à Toulouſe, malgré leur antiquité & leurs prérogatives dans l'Ordre Eccléſiaſtique : le ſéjour des Ducs & des Comtes a décidé de la Capitalité en faveur des Villes où ils avoient fixé leur réſidence.

Le Roi Robert, pour réparer en quelque ſorte les dommages qu'il avoit cauſés à la Bourgogne, admit les Villes de Dijon & d'Auxerre parmi les huit principales, dont il nourriſſoit trois cents pauvres tous les jours. Ce bon Roi mourut à Melun en 1031, pleuré de tous ſes Sujets. Il a enrichi l'Office de l'Egliſe de pluſieurs Hymnes, entr'autres du *Veni Creator Spiritus*, de la Proſe *Veni Sancte Spiritus*, que quelques-uns attribuent au Pape Innocent III.

Digitized by Google

Auſſi Trithême nomme ce Roi, *Vir pietate egregius, & egregiè eruditus.* On a dit de lui qu'il étoit roi de ſes paſſions, comme de ſes Peuples.

Henri Ier, ſon fils aîné, nommé Duc de Bourgogne en 1015, & devenu Roi de France en 1031, céda en propriété le Duché à ſon frere Robert, qui forma la Branche Royale des douze Ducs, dont on va parcourir rapidement l'Hiſtoire, après s'être arrêté un moment ſur les mœurs & les uſages du temps.

Pendant les ravages des Normands, on ſauvoit les Reliques des Saints dans les lieux fortifiés. On apporta de Noyon le corps de Saint Médard à Dijon, où il eſt reſté : la Chapelle de Saint Vincent, dans le pourpris de l'Abbaye de Saint Etienne, fut un lieu d'aſyle pour les Reliques de Saint Benigne, pour celles de Beze & des Villes voiſines. Celles de Saint Philibert de Tournus, furent transférées à Saint-Pourçain-ſur-l'Allier, & ne furent rapportées qu'en 949 : celles de Saint Jean de Reome furent dépoſées au Château de Semur, en 888 ; celles de Saint-Maur-les-Foſſés à Seiſſieu en Bugey, juſqu'en 912 ; celles de Saint Martin de Tours à Auxerre ; celles de Saint Bercaire furent auſſi portées en Bourgogne par les Moines de Moutierender, Diocèſe de Chalon-ſur-Marne.

La Nobleſſe, toujours à cheval, couroit la campagne, pourſuivoit les voyageurs & les payſans déſarmés, & les tailloit en piéces. On avoit multiplié les Croix ſur les chemins & dans les champs, pour ſervir d'aſyle aux malheureux qui couroient embraſſer ce ſigne reſpec-

table de Salut, que les Nobles n'oſoient violer : delà s'eſt conſervé l'uſage d'ériger ſur les grandes routes ces monumens de piété qu'on y rencontre ſi fréquemment.

Cependant ces malheureux *ſerfs*, ces hommes de *corps* ou de *poëté*, qu'on maltraitoit ainſi, qu'on vendoit, qu'on tiroit au ſort, compoſoient en Bourgogne, comme dans la plus grande partie de l'Europe, plus des deux tiers des Habitans. Il ne leur étoit pas permis d'appeller en duel une perſonne *franche*, ni de rendre témoignage contre elle : il leur étoit défendu de porter des armes. Celui qu'on trouvoit armé, à moins qu'il ne fût Paſſager ou Chaſſeur, étoit condamné à une amende de 60 ſols, & s'il étoit pauvre, on lui coupoit les oreilles.

Des mœurs ſi féroces étoient le fruit amer de l'ignorance, qui couvroit preſque toute l'Europe. Les ravages des Normands, les guerres civiles & étrangeres, les déſordres de toute eſpèce qui avoient gagné juſqu'au Clergé, n'étoient que trop ſuffiſans pour troubler la tranquillité dont les Muſes ont beſoin. Ces déſordres allerent ſi loin, que l'on crut être au terme de la prophétie du 20e. chapitre de l'Apocalypſe, qui dit, que *ſatan ſera lâché après mille ans.*

Quelques Evêques cependant, tels que ceux de Chalon & de Langres, s'animerent mutuellement à ériger de nouvelles Ecoles : on y enſeignoit encore les Lettres humaines & la Théologie. Aganon, Ecolâtre de Châtillon, nous a laiſſé un diſcours ſur Saint Vorle, que l'Abbé Papillon appelle *une piéce fort plate*, & que les Bollandiſtes

Bollandiſtes ont inſéré, au 17 Juin, avec des notes. St. Odilon, Abbé de Cluni, fit fleurir les études, & les encouragea par ſon exemple. Il eſt Auteur de la vie de Sainte Adelaïde, ſœur de Conrad, Roi de Bourgogne, & femme de l'Empereur Othon Ier : le ſtyle en eſt concis, & reſpire un air de piété ; mais il eſt ſemé de vers dans la proſe : l'Auteur de *la Perpétuité de la Foi*, a trouvé dans cette vie l'uſage établi de l'Adoration de l'Euchariſtie. D. Mabillon nous apprend que ce Saint Abbé fit chaſſer dans ſes forêts pour avoir de quoi faire des couvertures aux livres de la Bibliothéque, & acheter des ceintures à ſes Moines, par la vente du gibier. Son nom eſt immortel dans l'Egliſe, par l'inſtitution de la *commémoraiſon des Trépaſſés* : il mourut à Souvigni en 1049. Les Bénédictins de Dijon, d'Auxerre, ainſi que ceux de Cluni, s'empreſſerent d'ouvrir les Ecoles que leur Saint Fondateur ſembloit n'avoir ordonnées que pour ſes Diſciples.

Radulphe Glaber, Auxerrois, qui prit l'habit de Bénédictin à Saint-Leger, Diocèſe de Dijon, Prieuré réuni à l'Abbaye de St. Germain d'Auxerre en 994, nous a laiſſé des Poéſies & une Chronique ou Hiſtoire de France, adreſſée à Saint Odilon, ſans ordre, pleine de fables, mais utile pour les premiers temps de notre Monarchie. M. de Lacurne de Sainte Palaye a donné, dans le VIIIe. tom. des Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions, une notice curieuſe ſur Glaber, qui mourut vers 1050.

Au reſte, dans ces temps d'obſcurciſſement qu'un Auteur appelle *le ſommeil de la raiſon*, & Baronius un ſiécle *de fer & de plomb*, il étoit

dangereux de perfectionner les Arts, & d'y faire des découvertes. Le fameux Gerbert, Précepteur du Roi Robert à Rheims, ayant inventé des orgues hydrauliques & quelques autres machines, fut traité de *Magicien*. Flodoard parlant d'une horloge à roues, faite par le même Gerbert, ajoute, sans balancer, que c'étoit une *invention du diable*.

Toutes les chartes de donation de ce temps-là commencent par ces mots : *moi pour le remede de mon ame & celle de mes prédéceſſeurs, pour la rémiſſion de mes péchés*, &c. . . . . On croyoit donner à Dieu ou à ſes Saints, ce qu'on donnoit aux Moines ou aux Egliſes. Auſſi la fin de ces chartes étoit-elle chargée d'imprécations terribles contre ceux qui auroient oſé les contredire. On trouve cent exemples de ces formules dans le Recueil de Perard. Je ne citerai que celui d'une donation faite par le Comte Eccard au Prieuré de Perreci en Charolois, en 840. Après avoir ſtipulé les terres, les ſerfs qu'il donne à *St. Pierre*, il ajoute : » Si quel-» qu'un oſe contredire notre volonté, qu'il en-» coure la malédiction de Dieu, qu'il ait le » ſort de Dathan & d'Abiron, du traître Judas » & de Caïphe ; qu'il éprouve la ſentence du » Prince des Apôtres avec Ananie & Saphire, » *&c.* . . . . . Il eſt peut-être vrai de dire qu'on avoit beſoin de ces menaces effrayantes pour contenir des uſurpateurs dans un ſiécle où tout étoit en armes, où le plus fort pouvoit impunément opprimer le plus foible.

La famine & la peſte étoient fréquentes dans

Digitized by Google

ces siécles malheureux. On lit dans le VIe. volume de la Collection Académique, qu'il y eut au Xe. siécle dix famines & treize pestes. Les Physiciens qui ont cherché la cause de ces fléaux multipliés, ont cru la découvrir dans la nourriture grossiere dont usoient nos peres, dans le défaut de linge, dans la privation du vin, fort rare en ce temps-là. A peine connoissoit-on l'eau-de-vie, & l'on ignoroit presque jusqu'au nom de liqueur. L'indigence étoit extrême. La France étoit hérissée de fortereſſes, où la néceſſité rassembloit la plupart des Habitans, presque tous serfs. Les risques qu'il y avoit à courir dans les Campagnes, les rendoient désertes : l'agriculture négligée, découragée par l'incertitude des possessions & la foiblesse des récoltes, étoit sans principes, & languissoit partout. La terre, ombragée de forêts immenses, n'offroit que des plantes malfaisantes, des landes stériles, des prairies couvertes de buissons, ou des marais croupissans qui infectoient l'athmosphere. Les Villes n'étoient point pavées, & les rues ressembloient à des cloaques. L'usage des bains avoit été abandonné par principe de Religion. Toutes ces causes réunies multiplioient les maladies putrides, la peste, la lèpre, le feu sacré ou le mal des ardens, suite funeste de ces désordres politiques & de ces mœurs grossieres : (V. le Disc. de M. le D. Maret, 1772.)

La famine la plus funeste, causée par des pluies continuelles, & qui dura trois ans, arriva en 1030. La rage de la faim fit commettre les plus horribles attentats en Bourgogne. Un Aubergiste près de Mâcon massacroit ses Hô-

tes, dont il apprêtoit d'affreux repas. Un autre exposa publiquement de la chair humaine dans les marchés de Tournus : ils furent tous les deux condamnés au feu. Guillaume, Abbé de St. Benigne, distribua aux pauvres toutes les provisions du Monastere, rompit les Vases sacrés, vendit les Croix d'or & d'argent laissées par Gontran, pour soulager les malheureux. Odilon, Abbé de Cluni, vendit aussi les vases & les meubles les plus précieux de sa Maison, même la Couronne donnée par l'Empereur Henri, 18 ans auparavant. Ardain, Abbé de Tournus, racheta de la mort & de la faim une infinité de Citoyens. Ainsi l'Eglise rendit aux pauvres ce qu'elle avoit autrefois reçu des riches. Mais la misere devint si grande la troisiéme année, qu'en Bourgogne on broutoit l'herbe ; on arrachoit les écorces & les racines des arbres ; on déroboit aux animaux leur nourriture ordinaire, & l'on déterroit les cadavres pour s'en nourrir. La contagion suivit de près ce terrible fléau : les vivans suffisoient à peine pour inhumer les morts. Enfin, la mortalité cessa avec les pluies qui avoient occasioné la famine. Les récoltes furent si abondantes en 1033, qu'elles surpasserent celles de cinq années entieres, au rapport de Glaber, témoin oculaire.

Digitized by Google

LIVRE VI.

Depuis l'an 1032 à 1361. 329 ans

Les Ducs héréditaires de la premiere Race.

ROBERT Ier.

ROBERT reçut du Roi Henri, son frere, le Duché de Bourgogne en 1032, *pour en jouir en pleine propriété & passer à ses héritiers*, selon les termes du titre qui est au Trésor des Chartes. 1032-1059

Ses Sujets furent extrêmement fatigués sous sa longue & violente administration. Il fit une guerre continuelle à Raynald, Comte d'Auxerre, dont il vouloit envahir le Domaine; ce Seigneur perdit la vie dans un combat livré à Seignelay en 1040, & laissa son Pays en proie au Vainqueur.

Mais Guillaume, fils du Comte, qui, par son mariage avec Hermengarde, réunissoit les Comtés d'Auxerre, de Nevers & de Tonnerre, se mit en état de venger la mort de son pere & de recouvrer son patrimoine.

Robert lui opposa son fils aîné, qui brûla la petite Ville de Saint-Brix, & fit périr par les flammes cent dix Habitans réfugiés dans l'Eglise du Lieu. Ce Prince violent fut tué peu de temps après, en 1047, par des Auxerrois qu'il avoit maltraités.

Digitized by Google

Son pere ſe porta à des excès encore plus déshonorans, en aſſaſſinant de ſa propre main Dalmace de Semur, ſon beau-pere. Il crut réparer ce crime en fondant le Prieuré de N. D. de Semur en Auxois, où il choiſit ſa ſépulture. Il mourut à Fleurey-ſur-Ouche en 1075. après un regne de 43 ans, d'un accident tragique & honteux, que l'Hiſtoire n'explique pas. Perard, pag. 191, & D. Montfaucon, ont fait graver le ſceau de Robert, repréſenté en habit militaire à la Romaine, ce qui eſt très-rare dans nos monumens : il tient d'une main une lance, & de l'autre ſon bouclier appuyé contre terre, & une fleur de lys entre ſes deux pieds.

Il avoit eu d'Alix de Semur en Brionnois, Hugues & Henri, morts avant lui : ce dernier laiſſa quatre fils, Hugues & Eudes, qui furent ſucceſſivement Ducs de Bourgogne; Robert, Evêque de Langres, mort ſous l'habit de Moine à Moleſme, où l'on voit ſon tombeau; Henri, qui, ſelon Ducheſne, devint Comte de Portugal, en épouſant Therèſe, fille d'Alphonſe VI, Roi de Caſtille, & Chef de la Branche regnante : il mourut au Siége d'Aſtorga, en 1112; ſon corps, inhumé à la Cathédrale de Brague, fut transféré en 1513 par l'Archevêque de Diego de Souza, avec celui de ſa femme, dans un tombeau plus magnifique. Son fils aîné, D. Alphonſe Henriquez, fut proclamé Roi après la bataille d'Ouriquê, où il défit cinq Rois Maures en 1139.

Sous le regne de Robert, Saint Hugues de Semur, Abbé de Cluni, ſon beau-frere, établit le Monaſtere de Marcigny-ſur-Loire pour des Filles, en 1055 : Saint Robert, celui de

Molême. Ce Duc approuva la fondation du Chapitre de Montreal, doté en 1070 par Anſeric, Seigneur du lieu, & Sénéchal de Bourgogne.

De ſon temps parut avec éclat Humbert, Bourguignon, le premier François bien connu qui ait été Cardinal. Léon IX l'ordonna Archevêque de toute la Sicile, où il ne put reſter à cauſe des incurſions des Normands : il le créa enſuite Cardinal vers l'an 1050, & Evêque de Blanche-Selve ; Chef d'une députation à Conſtantinople, il y fut bien reçu de l'Empereur Conſtantin Monomaque, qui le combla de préſens en 1054. On voit dans le Cabinet du Roi à Verſailles une belle agathe qui a été long-temps dans le tréſor de l'Abbaye de Saint Evre à Toul. On crut d'abord y voir un St. Jean l'Evangéliſte enlevé par un Aigle & couronné par un Ange ; mais on a reconnu depuis que c'eſt une apothéoſe, & vraiſemblablement celle de Germanicus : (V. là gravée dans le 1er. vol. des Mém. de l'Acad. Inſc.). Or, la tradition du Monaſtere d'où elle a été tirée, eſt qu'elle faiſoit partie du préſent que Conſtantin fit au Cardinal Humbert & à ſes Collégues. On a de ce Savant quelques Ouvrages, dont on peut voir le détail dans *la France Littéraire* ; Lanfranc en fait un grand éloge.

HUGUES Ier.

Hugues, petit-fils de Robert, gouverna la Bourgogne avec tant de ſageſſe & de douceur, qu'il fit oublier les violences de ſon aïeul : ſon amour pour la juſtice le rendit les délices des

gens de bien & la terreur des méchans. Il commença par jurer à Saint Benigne, entre les mains de Rainal, Evêque de Langres, de conſerver les priviléges & les droits de la Province.

Il convoqua, en 1076 à Beze, ſes Barons pour prévenir l'abus de l'autorité dans ſes ſucceſſeurs : il diſpenſa, par une Loi ſolemnelle, ſix d'entre les hauts Barons, de l'obéiſſance au Duc, qui feroit violence à la liberté des aſſemblées, ou qui enfreindroit les uſages communs. Il ſe ſoumit même à leur correction par la voie des armes, & les autoriſa à convoquer la Nobleſſe, & à faire marcher les Communes, pour maintenir l'ordre public : » Tant » étoient en ce temps-là, ajoute St. Julien de » Baleure, toutes les voies ouvertes pour ob» vier & étouffer la tyrannie, & le deſir de » retenir les Princes en leur devoir, obſer» vance de ſerment, foi & prud'hommie. »

L'Hiſtoire ne nous dit pas quels furent les ſix Barons auxquels on attribua cette autorité ſi extraordinaire : mais quoiqu'un tel privilége paroiſſe aujourd'hui plus propre à troubler une Province, qu'à la conſerver en paix, il n'y en a point cependant qui nous préſente une ſuite de gouvernement plus tranquille que la Bourgogne à cette même époque.

Hugues jouit conſtamment de la paix dans ſes Etats; il ne les quitta que pour paſſer en Eſpagne, au ſecours de D. Sanche, Roi d'Arragon, dont le pere avoit été détrôné & écorché par les Sarraſins. Le Duc, accompagné de ſa principale Nobleſſe, battit les infideles, rétablit D. Sanche ſur le Trône, & s'acquit

Digitized by Google

autant de gloire par ſes armes, qu'il s'étoit fait de réputation par ſes vertus.

Ayant perdu à ſon retour Yolande de Nevers, ſa femme, dont il n'avoit point d'enfans, dégoûté du monde, touché d'ailleurs de l'exemple de Guy, Comte de Mâcon (1), il ſe retira à Cluni en 1078, ſous la diſcipline de Saint Hugues, ſon grand-oncle, après avoir remis ſon Duché à Eudes ſon frere. Ses Sujets, qui le regretterent, quoiqu'il ne les eût gouvernés que trois ans, ſe plaignirent ſi hautement, que Grégoire VII en fit de vifs reproches à l'Abbé de Cluni : » Vous avez, lui écrit le Pape, en» levé le Duc de Bourgogne, & par-là vous » ôtez à cent mille Chrétiens leur unique pro» tecteur : ſi vous ne vouliez pas exécuter mes » ordres qui vous le défendoient, au moins » euſſiez-vous dû être ſenſible, & céder aux » gémiſſemens des pauvres, aux larmes des » veuves & aux cris des orphelins. » On n'a peut-être jamais vu un éloge plus pathétique d'un Souverain, dans la bouche d'un Pape éclairé.

Hugues mourut dans ſa retraite, honoré du Sacerdoce, après avoir pratiqué, pendant 25 ans, tous les exercices du Cloître, & donné de grands exemples de patience & de réſignation dans la privation de la vue, dont il fut affligé les dernieres années de ſa vie.

---

(1) Guy, fils de Othe-Guillaume, ſe retira en 1078 à Cluni avec ſon ſecond fils & trente Chevaliers : leurs femmes furent prendre le voile à Marcigny-les-Nonnains.

Digitized by Google

Saint Hugues, ſixiéme Abbé de Cluni, d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Bourgogne, naquit à Semur en Brionnois, & fut beau-frere du Duc Robert Ier. Il mourut en 1109, après avoir gouverné l'Abbaye de Cluni plus de 60 ans. Il fit bâtir, par les libéralités d'Alphonſe IV, Roi de Caſtille, la belle & vaſte Egliſe (1), qui ſubſiſte encore : cet Ordre fut de ſon temps au plus haut point de ſplendeur.

Le Roi Henri Ier. ayant fondé l'Abbaye de *Saint Martin-des-Champs*, ſon fils Philippe Ier. en fit la Dédicace en 1067. Douze ans après, il s'adreſſa à Saint Hugues, qui lui envoya quelques-uns de ſes Moines, dont la bonne odeur s'étoit répandue par toute la France. Ainſi S. Martin-des-Champs d'Abbaye devint un riche Prieuré, la Congrégation de Cluni n'ayant qu'un Chef, ſon Abbé. Auſſi dit-on que Hugues *caſſa les croſſes*. Les Abbayes de Saint Marcel-les-Chalon, de Lône, de Paray, de Perrecy, de Saint-Vivant, réunies à Cluni, devinrent de même des Prieurés. Saint Martin fut alors la troiſiéme Fille de Cluni, la Charité-ſur-Loire étant la premiere, & Saint Pancrace-de-Leuve en Angleterre la ſeconde. Urbain II, qui avoit été Moine de Cluni, donna la Bulle de confirmation de la réunion de Saint Martin en 1097 ; ce qui fut approuvé par Louis VI. C'eſt ce même Pape qui ordonna le premier aux Clercs, en 1096, la récitation du

(1) Elle a 515 pieds de longueur ſur 233 de largeur, avec 3 nefs.

Digitized by Google

petit Office de la Vierge, qui étoit en uſage parmi les Hermites, inſtitués par Pierre Damien.

Une peſte qu'on nommoit le *feu ſacré*, ſe répandit, vers 1089, dans la Bourgogne & dans quelques Provinces méridionales de la France : c'étoit comme un feu dévorant, qui brûloit & conſumoit, avec de vives douleurs, les membres qui en étoient atteints. On invoqua Saint Antoine pour cette contagion. Pluſieurs perſonnes pieuſes ſe conſacrerent au ſervice des malades pendant cette calamité : telle fut, en 1095, l'origine de l'Ordre des Antonins, qui eurent une Maiſon à Norges près Dijon, à Chalon, à Etay, à la Marche-ſur-Saone, à Mont-Saint-Jean, pour ſervir les affligés.

Saint Bruno, dans le même temps, donna naiſſance à l'Ordre des Chartreux, qui ont pluſieurs Maiſons en Bourgogne. On vit reparoître, dans leurs affreux déſerts, les merveilles qu'on avoit autrefois admirées dans les ſolitudes de Sceté & de la Thébaïde. Il ſembloit que la vraie piété, combattue & affoiblie dans le monde, ſe fût réfugiée dans ces ſaintes retraites, comme dans un port aſſuré, & un ſanctuaire inacceſſible aux méchans.

Dans les premiers temps de leur inſtitution, les Chartreux ne ſavoient ce que c'étoit que de plaider. Si on leur faiſoit tort, ils en donnoient avis aux Puiſſances ; mais ils n'intentoient point de procès, & ils ne paroiſſoient jamais dans les Tribunaux. V. la lettre de l'Abbé de Rancé, inſérée dans le Jour. de la Républ. des Lettres, Juin 1710, pag. 650, par Bernard.

Digitized by Google

1078- 1102 EUDES Ier. 24 ans

Eudes fut auſſi libéral que ſon frere envers les Monaſteres : il donna à Moleſme la Terre de Marcenai en 1083. Saint Robert, qui en étoit Abbé, s'étant retiré, 15 ans après, dans les bois de Cîteaux, y bâtit, par les libéralités du Duc & de Rainal, Vicomte de Beaune, à qui le fonds appartenoit, la célèbre Abbaye, qui a pris le nom de cette forêt, & qui eſt devenue le Chef de cet Ordre illuſtre; il aſſiſta à la Dédicace de l'Egliſe, faite par Gautier, Evêque de Chalon.

S'étant croiſé, il remit le Duché à ſon fils Hugues : il fit le voyage de la Terre Sainte, ſelon le goût du temps, plutôt en Pénitent qu'en Guerrier, & mourut à Tarſe en Cilicie, en 1102 ; ſon corps rapporté en France, fut dépoſé à Cîteaux, où l'on voit encore ſon tombeau ſous le portail ; car il n'y a que les Corps Saints, ou réputés tels, que l'on doive enterrer dans les Egliſes, dit Durand, Evêque de Mende, mort en 1286.

Mahaud, ſa femme & ſa couſine germaine, fille de Guillaume *Tête-Hardie*, Comte de Bourgogne, ſœur du Pape Calixte II, lui donna Hugues ſon ſucceſſeur, & Henri, Moine à Cîteaux, ſous Saint Alberic ; & deux filles, dont l'une, nommée Fleurine, fit le voyage de la Terre Sainte, où elle mourut. Cette Ducheſſe, dont on voit la ſtatue de marbre à la Collégiale de Beaune, qu'elle acheva de bâtir, prit le voile à Fontevrault, où elle finit ſes jours.

La *tréve*

Digitized by Google

La *trêve de Dieu*, établie au onxiéme siécle, preſcrivoit entre les Seigneurs une ſuſpenſion d'armes depuis le mardi ſoir juſqu'au lundi matin, en mémoire des derniers Myſteres de la vie du Sauveur (car la dévotion ſe mêloit à ces mœurs atroces); on convint que pendant ce temps, il ne ſeroit permis, ni de piller, ni d'exercer ſa vengeance.

L'établiſſement de cette trêve, que l'on diſoit *inſpirée de Dieu*, fut confirmée par le Roi dans une aſſemblée des Grands. L'autorité royale & eccléſiaſtique, dit le Préſident Hénault, n'en pouvoit pas faire davantage alors, pour empêcher les Sujets de ſe détruire : ce ſage réglement conſola l'humanité, & concourut à adoucir les mœurs.

La Chevalerie, qui paroît avoir pris ſon origine dans les tournois, n'y contribua pas moins. La Nobleſſe, qui forma cette aſſociation, s'engageoit de défendre les opprimés, les veuves, les orphelins, *les Dames & Demoiſelles*; de procurer la liberté des chemins; enfin, de ruiner les Châteaux qui ſervoient de retraite aux brigands. Pour prétendre à cette diſtinction, il falloit être bon Gentilhomme, & avoir fait ſes preuves de bravoure, d'adreſſe & de probité dans les différens états de *Page*, de *Varlet*, de *Damoiſeau* (1) & d'*Ecuyer*. Les

(1) Le fils d'un Gentilhomme, avant d'aller à la guerre, étoit appellé *domicellus*, Damoiſeau, & pendant qu'il faiſoit ſes premieres campagnes, *valetus*, Valet. Dans les anciens Romans, ce mot ſignifie quelquefois *Prince*. Guy de Lu-

Digitized by Google

plus puiſſans Seigneurs, les Rois même, éblouis de la gloire des Chevaliers, s'empreſſerent bientôt d'aſpirer à ce titre, & de le conférer aux Princes leurs fils. Louis XI voulut être fait Chevalier, avant ſon ſacre, par le Duc Philippe le Bon en 1467; & François Ier, par le brave Bayard à la bataille de Marignan, en 1515.

Le Chevalier qui donnoit l'accollade au Récipiendaire, prononçoit ces mots : » De par » Dieu, Monſeigneur Saint Michel, je te fais » Chevalier; ſois preux, hardi & loyal; ſou- « viens-toi de qui tu es, & ne forligne pas. «

L'introduction de la Chevalerie donna lieu au nom de *Banneret*, de Chevalier ſimple ou Bachelier (bas Chevalier), d'Ecuyer, de Valet, de Page. A quatorze ans le jeune homme, après quelques exercices, ſorti *hors de Page*, devenoit Ecuyer, & à 21 ans l'Ecuyer étoit reçu Chevalier. Le Banneret, ayant des richeſſes & des Vaſſaux, obtenoit du Prince la permiſſion de changer ſon pennon en une banniere; c'eſt-à-dire, de commander en Chef une Compagnie de cent, de mille hommes d'armes, & d'avoir pour étendard une banniere. C'eſt ſous Philippe Auguſte que le titre de *Banneret* commença à paroître; on voit ſouvent dans les montres en Bourgogne, les Vergy, les de Vienne, les Beaufremont, les Jaucourt, les Damas, les la Guiche, les Digoine, *&c*, Chevaliers-Banne-

---

ſignan ſe diſoit *Varlet* du Comte de Poitou: delà vient dans le jeu de cartes que le *valet* eſt après le *roi* & la *dame*, & qu'on y voit écrit, *Hector de Troies*, *Ogier le Danois*. . . . .

Digitized by Google

rets : ce titre qui n'eſt plus d'uſage en France, s'eſt conſervé en Angleterre.

Les Chevaliers ne ſe ſervoient point de jumens, c'étoit une monture dérogeante ; ils avoient de grands chevaux appellés *détriers*, les jours de bataille, d'où eſt venue l'expreſſion proverbiale : *monter ſur ſes grands chevaux*. Leur rançon, quand ils étoient priſonniers, étoit fixée à une année de leurs revenus : delà le droit *d'indire*, qui eſt un doublement des revenus ſeigneuriaux.

La principale force de nos armées conſiſtoit dans cette eſpèce de milice : le ſalut de l'état étoit entre ſes mains. Il faut avouer que ces bons Chevaliers firent la gloire de la Nation, par leurs faits d'armes, leurs exploits héroïques & leurs vertus ſublimes ; comme ils en firent long-temps l'amuſement & les délices par leurs tournois & leurs pas d'armes. On ne peut néanmoins diſſimuler que la Chevalerie, qui peignoit ſi bien le caractere primitif de la Nation, étoit un mêlange d'abſurdité & de grandeur, de ſublime & de ridicule, de courage & de fanfaronade. Tel eſt le tableau que le Savant M. de Lacurne de Sainte-Palaye, notre Compatriote, trace de cette aſſociation dans ſon excellent Ouvrage *de la Chevalerie*, auquel je crois devoir renvoyer les Lecteurs.

Je rapporterai ſeulement, d'après Joinville, un trait qui peint le génie de ces Guerriers. Dans une Conférence tenue à Cluni entre les Juifs & les Moines, un Chevalier, préſent à la diſpute, renverſa d'un coup de bâton un Rabin, qui blaſphemoit contre la Vierge. L'Abbé ayant fait des repréſentations à ce pétulant con-

troverſiſte, celui-ci répondit « qu'un Laïque; » quand il entend parler mal de la Foi Chré- » tienne, doit défendre la choſe, non de pa- » roles, mais à bonne épée tranchante; & en » frapper les médiſans & les mécréans à tra- » vers du corps, tant qu'elle y pourra entrer.« Argument digne de ce ſiécle.

1102 **HUGUES II.** 1142. 40 ans

L'Hiſtoire nous montre ce Prince occupé, pendant un regne de 40 ans, à maintenir la paix dans ſes Etats, & à y faire fleurir la juſtice. Elève de Jarenton, un des grands Hommes de ſon ſiécle, depuis Moine de Cluni & Abbé de St. Benigne, il fut doux, libéral & Savant pour ſon temps. On voit dans les Œuvres de St. Bernard, dont il étoit ami, deux excellentes lettres, que Hugues écrivit à Guillaume, Duc d'Aquitaine, pour le retirer du ſchiſme de Pierre de Léon.

Il ſe trouva en 1106 à la Dédicace de l'Egliſe de St. Benigne, conſacrée par le Pape Paſcal II. Il aſſiſta avec Louis le Gros à l'aſſemblée de tous les Vaſſaux de la Couronne, pour s'oppoſer à l'invaſion dont l'Empereur Henri V menaçoit la Champagne.

Le bonheur dont jouiſſoit la Province, fut altéré en 1125 par les ſuites du plus rigoureux hiver. La Chronique de Sigebert le repréſente tel que nos peres nous peignent l'hiver de 1709.

Dijon fut incendié en 1137 : *cette grande calamité*, dit Paradin, *advint d'un orval de feu ſi merveilleux, que la Ville fut quaſi toute explanée & réduite en cendres : il n'y eut ni Palais,*

Digitized by Google

ni *Temple qui en fût exempt.* Mais cette Capitale de nos Ducs se rétablit bientôt, s'agrandit & s'embellit par leurs libéralités. L'Eglise de St. Etienne ayant été brûlée, on trouva sous le grand Autel, dans une boîte de plomb, un pouce de la main de ce premier Martyr, & une fiole de son sang, donnés à cette Eglise en 443 par Celidoine, Evêque de Besançon, auquel l'Empereur Théodose avoit envoyé d'Orient le bras de St. Etienne.

Hugues mourut en 1142, âgé de 65 ans, avec le glorieux nom de *Pacifique*, qu'il avoit si bien mérité. Un trait de sa vie justifie ce surnom. Il fit grace à un de ses sujets que les Juges ordinaires avoient condamné à la mort, pour raison des menaces & des paroles outrageuses qui lui étoient échappées contre ce Prince. Il eut sept enfans de Matilde de Turenne, qui lui survécut cinq ans; Eudes II, son successeur; Hugues le Roux, Seigneur de Château-Chalon, inhumé à Cîteaux avec sa femme, nommée Sibille, & sa fille unique, épouse d'Anseric de Montreal; Robert & Henri successivement Evêques d'Autun; celui-ci reçut le *Pallium* à Cîteaux, des mains du Pape Eugene III, qui présidoit au Chapitre en 1148; Raymond qui épousa Agnès, Comtesse de Montpensier; Gauthier, Evêque de Langres, mort en 1179 sous l'habit de St. Bruno, dans la Chartreuse de Lugni-sur-Ourse qu'il avoit fondée; & Aremburge, Religieuse à Larey près de Dijon. On trouva en 1754 des monnoies à milliers du Duc Hugues, dans un bois de Bouilland, sur le chemin de Nuys à Beligny.

Il se fit plusieurs Etablissemens pieux sous

Hugues II. L'Abbaye de Cîteaux, prête à tomber, faute de sujets, reprit alors tout son lustre, en recevant Saint Bernard avec trente Gentilshommes Bourguignons, en 1113. On vit bientôt après la fondation des quatre Filles de Cîteaux, dont la premiere (la Ferté) est en Bourgogne, Pontigni au Diocèse d'Auxerre, Clairvaux & Morimont dans celui de Langres.

On place dans le même temps l'origine des Abbayes de Rigny, d'Ogny, de Rougemont, aujourd'hui St. Julien de Dijon depuis 1676, du Puy-d'Orbe, de Lanchare, de la Bussiere-sur-Ouche, de Maizieres près de Beaune, de Quincy, de Septfonts, de Fontenay près Montbard, dont le Pape Eugene fit la Dédicace en présence de St. Bernard & de dix Cardinaux; de Tart-sur-Ouche, transférée à Dijon en 1623, dont Elisabeth de Vergy fut la premiere Abbesse; de Ste. Marguerite, du Lieu-Dieu, *&c.* La vie exemplaire des Chanoines Réguliers de Dijon sous l'Abbé Herbert, attira un grand nombre de personnes de la premiere qualité dans cette Maison, entre lesquels les Cartulaires ont désigné Guy de Genlis, Guillaume de Blaisy, Hugues d'Echirey, Jean d'Arc-sur-Tille, Girard d'Apremont, & Josserand, Evêque de Langres, inhumé en 1126 dans la crypte qui fut depuis la sépulture des Abbés.

1142 **EUDES II.** 1162

Ce Prince épousa, en 1142, Marie, fille de Thibaut, Comte de Champagne. Jaloux de conserver les droits de sa Suzeraineté, il obligea le Comte de lui faire hommage, à Autun,

Digitized by Google

de l'Abbaye de Saint Germain d'Auxerre, de Saint Florentin, de la Ville & Comté de Troyes, comme mouvans de son Duché. Des titres à la Chambre des Comptes prouvent que les successeurs de Thibaut s'acquitterent du même devoir jusqu'en 1283 : ce Comté fut réuni à la Couronne en 1329.

Le Duc alla en 1144, avec quinze mille hommes, au secours d'Alphonse, Roi de Portugal, son cousin ; il battit les Sarrasins, & emporta sur eux Lisbonne, après un siége opiniâtre. On peut dire, à la louange de nos ancêtres, que de toutes les guerres contre les Infideles, celle des Bourguignons contre les Sarrasins, dans les Etats du midi, fut la plus juste & la plus heureuse. Ce fut à la sollicitation du Duc, qu'en 1158, après avoir avoir obligé les Maures à lever le siége de Calatrava, les Chevaliers de cet Ordre furent soumis à la régle, & comme unis à l'Ordre de Cîteaux.

De retour dans ses Etats, Eudes se trouva, en 1146, à l'assemblée de Vezelay, où les discours animés de Saint Bernard allumerent l'enthousiasme des Grands. Louis VII, contre l'avis de Suger, son sage Ministre, se croisa avec Guy, Comte de Nevers, Renaud, Comte de Tonnerre, & une infinité de Nobles, de Prélats & d'Abbés. Cette pieuse manie passa des Seigneurs au peuple : on crioit de tous côtés, *la Croix*, *la Croix ;* on envoyoit même une quenouille & un fuseau à quiconque ne se croisoit pas. » Les Villes & les Châteaux de-» viennent déserts, écrivoit Saint Bernard au » Pape ; on voit par-tout des veuves dont les » époux sont vivans. » Le Généralat de l'Ar-

mée fut offert au zèlé Prédicateur ; mais l'exemple de Pierre l'Hermite étoit trop récent, & Bernard avoit trop de prudence pour s'exposer au même ridicule.

Eudes, qui avoit réſiſté à l'éloquence de Bernard & à l'exemple du Roi, préféra le bonheur de ſes Sujets à une gloire incertaine. Il laiſſa partir ces dévots Soldats qui pilloient les Chrétiens, égorgeoient les Juifs ſur leur paſſage, & ſe firent maſſacrer comme des brigands. Pendant que des milliers de François alloient en Orient chercher leur tombeau, le Duc ſe rendit à Autun pour aſſiſter à la Dédicace de la nouvelle Egliſe Cathédrale : il étoit accompagné des Evêques de la Province & de tous ſes Barons.

Il s'appliqua à rétablir la paix entre Ponce, Abbé de Vezelay, & les Habitans vexés par les Moines : Cîteaux reçut de ſa libéralité *la maiſon de la Ducheſſe* (Mahaut ſa mere) avec une vigne & un pré hors des murs de Dijon, qui forment aujourd'hui le *petit Cîteaux*.

Ce Prince pacifique & bienfaiſant, mourut âgé de 61 ans, en 1162, & fut renfermé dans le même tombeau que ſon pere & ſon aïeul : il n'eut qu'un fils, Hugues ſon ſucceſſeur, & deux filles ; Mahaud, qui épouſa Robert, Comte d'Auvergne ; & Alix, mariée à Archambaud de Bourbon, qui, devenue veuve, ſe rendit Religieuſe à Fontevrault, dont elle fut Abbeſſe. Je penſe que c'eſt cette Mahaud de Bourgogne, qui, ſelon Ducheſne, jugea, en 1179, un différend porté devant elle, entre l'Abbé de Moleſme & Hubert de Maſſiac : les femmes étoient regardées comme Membres & *Pairs* de la Cour féodale du Royaume.

Digitized by Google

Du temps de ce Duc fut fondée, en 1152, l'Abbaye de *Mores*, Filiation de Clairvaux, près de Bar-sur-Seine, par Milon, Comte de cette Ville. Anseric de Chacenai, les Sires de Grancey, Larrey, Vandeuvre, Polisy, Jaucourt, ont aussi doté cette Maison; plusieurs d'entre eux ont même pris l'Habit religieux, & y sont inhumés. Les Rois Louis VII & Louis IX ont fait de grands biens à ce Monastere, qui avoit trois cents Religieux, & qui n'en a plus que six.

1162 HUGUES III. 1192

Hugues commença à gouverner par lui-même en 1168; il fortifia Châtillon où il résidoit souvent : plein d'attachement pour Gautier, son oncle, Evêque de Langres, il lui donna le Comté de Langres, à titre d'*aumône*, pour lui & ses successeurs; (ce Comté fut depuis érigé en Duché-Pairie) : il s'épuisa en largesses envers les Eglises de son Duché.

Ce Prince, cédant au goût du temps, prit la Croix, & s'embarqua en 1171 : attaqué d'une violente tempête, il fit vœu, s'il échappoit au danger, de bâtir un Temple. Heureusement rendu à sa Patrie, il exécuta sa promesse avec magnificence, & fit élever, à grands frais, l'Eglise de la Sainte Chapelle de Dijon, où il fonda un Chapitre distingué par le choix de ses Membres : il dota aussi, en 1189, le Prieuré d'Epoisses, que les Grands-Montins ont abandonné en 1771, & dont la Manse monacale a été réunie au Séminaire de Chalon. De son temps, Dominique le Riche, avec son frere,

Digitized by Google

établit, en 1189, la *Chapelle aux Riches* à Dijon, pour y recevoir les pauvres, & y mit des Chanoines pour la deſſervir.

La guerre interrompit quelque temps la tranquillité dont le Duc jouiſſoit. Il prit les armes en 1172 contre le Comte de Chalon, dont le Roi avoit à ſe plaindre, & s'empara des Villes de ſa dépendance. Il arma de nouveau en 1174, pour obliger Guy, Comte de Nevers, à lui faire hommage à Beaune des Fiefs qu'il poſſédoit en Bourgogne. Il fut moins heureux en 1185 contre Hugues de Vergy, qui ſoutint un long ſiége dans ſon Château. Ce puiſſant Seigneur eut recours à Philippe-Auguſte, qui enleva Châtillon, Flavigny, Beaune, & força Hugues III à faire la paix avec ſes Barons, qui avoient pris les armes, ſuivant les anciens priviléges de la Province, pour obliger le Duc à garder les Loix du Pays.

Il profita de la paix pour établir, en 1187, la Commune de Dijon, & ſe préparer à un nouveau voyage de la Terre Sainte, par des aumônes & des fondations. Il l'entreprit en 1190, avec Philippe-Auguſte, ſe trouva à la priſe d'Acre en Paleſtine, & fut nommé Général des Croiſés, après le départ du Roi. Mais par un funeſte effet de la jalouſie de ce Prince avec Richard, Roi d'Angleterre, il manqua l'occaſion de reprendre Jéruſalem; ce qui fit dire à Philippe-Auguſte, que le Duc pouvoit bien être appellé preux homme, mais *non pas prud'homme*. La mort le ſurprit à Tyr en Phénicie, en 1192; ſon corps embaumé & mis dans un coffre de cedre, rempli de parfums, fut apporté à Cîteaux, & dépoſé dans un tom-

Digitized by Google

beau préparé par ſa veuve, ſous le portail de l'Egliſe.

Hugues eut, de ſa premiere femme, Alix de Lorraine, qu'il répudia enſuite, Eudes III, & Alexandre, tige des Maiſons de Montaigu, Couches & Sombernon, dont le dernier deſcendant, Claude de Couches, fut tué au combat de Buſſi, en 1470 (1); André, fils de Beatrix, Comteſſe de Vienne & d'Albon, ſa ſeconde femme, fut la ſouche des Dauphins Viennois, inhumé à Grenoble dans l'Egliſe de Saint André, qu'il avoit fait bâtir.

USAGES. SCIENCES.

Le douziéme ſiécle donna naiſſance à des uſages qu'il eſt bon de remarquer. On lit, dans la Chronique de Beze, que le Pape Paſcal étant venu de Dijon à Beze, en 1109, l'Abbé Etienne ſe jeta à ſes genoux, & lui demanda l'abſolution pour lui & *ſes Religieux morts*. Lorſque le Supérieur Eccléſiaſtique étoit abſent, on obtenoit de lui une abſolution par écrit pour le défunt, & on l'attachoit à ſon cercueil : nous avons celle d'Abailard, décédé à Saint-Marcel-les-Chalon en 1142, envoyée à Héloïſe par Pierre le Vénérable. Cet uſage ſubſiſtoit encore au quinziéme ſiécle. L'Évêque de Paris, en 1448, dit le Journal de Charles VI, pag.

(1) Il laiſſa une fille naturelle & légitimée, qui épouſa Hugues de Rabutin, Seigneur d'Epiry, auquel elle porta en dot les Terres de Sulli & de Bourbilli.

205, » fit une belle prédication aux Saints In-
» nocens le Jeudi Saint, & donna l'abſolution
» à tous les trépaſſés, qui, par faute d'amis
» ou de pécune, avoient été nommés ès Egliſes
» excommuniés. C'eſt Guy de Parai, quinziéme Abbé de Cîteaux, depuis Cardinal, Archevêque de Rheims, Légat en Allemagne, qui introduiſit la coutume à l'élévation de l'Hoſtie & du Calice à la Meſſe, de ſonner une petite cloche pour rendre le peuple plus attentif, & de même quand on porte le Saint Viatique. Ce digne Prélat, né en Charolois, mourut de peſte à Gand en 1206, & fut inhumé à Cîteaux, où l'on voit ſon mauſolée : il acheva d'en bâtir l'Egliſe, & la fit conſacrer en 1193.

Les Eccléſiaſtiques s'appliquoient à la Peinture & à l'Architecture. On en voyoit qui prenoient le titre de *Maître Maçon*. Geoffroi, Evêque d'Auxerre, deſtina trois Prébendes de ſa Cathédrale pour des Clercs qui ſeroient Peintres, Vitriers & Orfèvres.

On faiſoit mourir, enſevelir & reſſuſciter l'*Alleluia* dans pluſieurs Egliſes. Les Enfans de Chœur officioient le Samedi de la Septuagéſime : après l'Office, ils portoient, en pleurant, une eſpèce de biere, qui repréſentoit l'*Alleluia* décédé ; & le Samedi Saint, on ſolemniſoit ſa réſurrection. Avant l'invention des cloches, l'*Alleluia* ſervoit de ſignal pour appeller les Religieux à la priere. On célébroit auſſi dans pluſieurs Cathédrales & Collégiales la Fête de l'*Ane* ou celle des *Foux* : on eut beaucoup de peine à ſupprimer ces Fêtes extravagantes. Les deux Evêques d'Autun, du nom de Grancey, s'éleverent contre ces folies, & le Cardinal Rolin les abolit.

Celle

Digitized by Google

Celle des foux, reſte du Paganiſme, une imitation des Saturnales, duroit depuis Noël à l'Epihanie : elle ne ceſſa à Auxerre que par l'autorité de Michel de Grenay en 1422; encore un Chanoine s'y oppoſa, diſant qu'elle étoit plus ancienne que celle de la Conception de la Vierge. « Telle folie leur plaiſoit tant, » dit Sauval, & paroiſſoit à leurs yeux ſi bien » penſée & ſi chrétienne, qu'ils regardoient » comme excommuniés ceux qui vouloient la » défendre. (1) «

La danſe eccléſiaſtique, appellée la *Bergerete*, n'a fini à Beſançon qu'en 1738. L'élection d'un Roi des Chapelains, qui officioit ſolemnellement le jour de la Circonciſion, & celle d'un Roi des Chanoines, qui officioit à l'Epiphanie, a ceſſé tard à Autun, & ſeulement en 1710 à Beſançon. On peut voir un détail ſur ces ridicules abus dans l'Ouvrage qu'un de nos Compatriotes (M. du Tillot) publia en 1751.

La Bourgogne fut infectée ſous Hugues III, d'une ſecte de Manichéens, nommés *Cotteraux*, *Patarins* ou *Tiſſerands*, parce que la plupart gagnoient leur vie à ce Métier. Pluſieurs de ces Sectaires s'établirent à Beaune, dans une rue connue pendant pluſieurs ſiécles ſous le nom de

(1) La Fête des Foux défendue par le Concile de Bâle, s'eſt conſervée à Mayence & à Zug en Suiſſe. Le jour de St. Nicolas, Patron des Ecoliers, un d'entre eux, habillé en Evêque, marche gravement avec un cortege bizarre. (Voy. Anecdotes Helvétiques, *in*-8°. 1771.)

Digitized by Google

Cotteraux, aujourd'hui *rue des Tonneliers*. Le zèle du Clergé de cette Ville arrêta leurs progrès, & mérita les éloges du Pape Alexandre III, en 1179. Ailleurs on employoit le fer & le feu pour les détruire, on en brûla ſept dans le Village d'Aquin près Vezelay, en 1167; & Teric, leur Chef, ſubit le même ſupplice à Corbigni, en 1198. Il falloit, dit un Auteur, de l'inſtruction & de la charité pour guérir un mal qui avoit ſa ſource dans l'ignorance & la groſſiereté; mais on trouvoit qu'il étoit plus court de brûler un homme que de l'inſtruire & de le convaincre : (Abr. Chron. de l'Hiſt. Eccl. en 3 vol. 1768).... On envoyoit des joncs briſés ou un brin de paille en ſigne de rupture, ou pour ſe ſouſtraire à l'obéiſſance d'un Souverain ou d'un Seigneur, *efeſtucare fidem* : c'eſt de cet uſage ancien que vient la phraſe proverbiale : *rompre la paille avec quelqu'un*. L'Evêque Brunon dit à un Villageois, qui avoit fait un coup hardi pour le ſervice des Moines de Beze : ſois tranquille; car quiconque t'attaquera, rompra avec moi la paille : *qui te lædet, mecum quoque dividet illud* (Ch. Beſ. pag. 538).

La création des *Châtelains* eſt attribuée à la licence que ſe donnoient les Seigneurs de ſe faire la guerre. Ils fortifioient leurs maiſons, comme les Souverains font leurs Villes frontieres, pour ſe garantir des incurſions de leurs ennemis; ils y mettoient un Officier pour commander. C'eſt, dit M. de Lauriere, de ces conceſſions de bâtir des fortereſſes, qu'il faut tirer l'origine des *Châtellenies*. Les Capitaines auxquels on donnoit pouvoir de rendre la juſtice, & qui ont été nommés en même temps

Digitized by Google

Capitaines-Châtelains, étoient Officiers d'épée ; ils rendoient la juſtice à la porte du Château, ou en la baſſe-cour ; il leur fut bien aiſé, ayant la force en main, & étant loin de leurs Seigneurs, d'uſurper la propriété de leurs Charges. Les Châtellenies de nos Ducs n'étoient gouvernées, dit Palliot, que par des Gentilshommes puiſſans, pour répondre au Prince des rentes & revenus de ſon Domaine. On voit des Sires de Courtivron de la Maiſon de Saulx, des Sires de Frolois, de Blaiſy, des Pot, des Villers-la-Faye, des Bouton, de Gand, *&c.* Capitaines des différens Châteaux de nos Ducs. Ce ſage Hiſtorien blâme la Nobleſſe de ſa nonchalance d'avoir laiſſé tomber ces Offices entre les mains des *Fermiers roturiers*. V. Hiſt. de la Maiſon de Bouton, *in*-fol. pag. 79.

Les Gens de Lettres en petit nombre étoient des Religieux cachés dans les Cloîtres, avec quelques livres échappés aux incendies & aux ravages des Normands. La ſcience étoit ſi rare en ce temps-là, qu'une coutume, ayant force de Loi, s'introduiſit en France & en Angleterre, de faire grace à tout criminel condamné qui ſauroit lire : c'eſt ce qu'on appelloit *bénéfice de clergie*.

On vit cependant briller quelques étincelles de Littérature ſous nos Ducs. On peut mettre au nombre des Savans du premier ordre, Honoré d'Autun, qui dirigea pendant trente ans les Ecoles de la Cathédrale, & mourut en Orient plein de vertus & de mérites. On diſtingue encore Etienne, Evêque d'Autun, St. Anthelme de Belley, Rainal de Langres, Mayeul, Hugues & Pierre le Vénérable, Abbés de Cluni,

Digitized by Google

Guillaume & Jarenton, Abbés de S. Benigne; Etienne de Cîteaux; Jean le Chroniqueur de Beze, & Hugues de Flavigny dont la chronique eſt eſtimée.

Gilbert ou Giſlebert, Chanoine & Ecolâtre d'Auxerre & depuis de Nevers, élu Evêque de Londres en 1127, fut ſurnommé l'*Univerſel*, pour avoir gloſé toute l'Ecriture Sainte, ou à cauſe de l'étendue de ſon ſavoir. St. Bernard, qui le conſidéroit beaucoup, fait l'éloge de ſa ſcience & de ſa pauvreté; il lui écrivit une lettre, à la tête de laquelle il eſt appellé *Univerſalis*. On croit que le Village de *Pré-Gilbert-ſur-Yonne*, à 5 lieues d'Auxerre, a tiré ſon nom de ce Savant.

Mais Saint Bernard les ſurpaſſa tous par la ſublimité de ſon génie, par la douceur de ſon ſtyle & la ſolidité de ſa doctrine : ces qualités l'ont fait regarder comme le prodige de ſon ſiécle, la gloire de la Bourgogne & le dernier Pere de l'Egliſe. On peut voir ſa vie & l'analyſe de ſes écrits, avec ceux de Pierre le Vénérable, dans le XIIe. volume de la France Littéraire, publiée *in*-4°. 1772, par un docte Bourguignon (D. Clemencet, Bénédictin, né à Painblanc, Bailliage de Beaune), déja ſi connu dans la République des Lettres par l'*Art de vérifier les dates*.

Nos Egliſes gothiques, telles que celles de Saint Benigne, de la Cathédrale d'Auxerre, celles de Saint Lazare d'Autun, de Cluni, d'Anzi, de Paray, de Rougemont, *&c.* annoncent que l'Architecture n'étoit pas négligée, la Peinture & la Mignature commencerent à être cultivées dès le douziéme ſiécle. Des Evêques

Digitized by Google

& des Moines s'y rendirent célèbres : les lettres initiales des Manuſcrits, ſi délicatement enluminées & dorées, ſont du douziéme & treiziéme ſiécles.

On a vu comment un enthouſiaſme inoui briſa les barrieres qui ſéparoient les Nations, les réunit par des conquêtes religieuſes, les tranſporta dans la patrie des Phidias & des Homere, leur fit reſpirer l'air de la voluptueuſe Aſie. Choſe étonnante ! La dévotion meurtriere des Croiſades ſervit au développement des beaux arts & de la raiſon ; elle concourut au triomphe des Muſes, & aux ingénieux plaiſirs qui devoient naître de leurs travaux.

C'eſt dans ces conjonctures que ſe multiplierent les Poëtes, connus ſous le nom de *Troubadours*, nom vraiment digne du génie, puiſqu'il exprime le talent de *trouver*. Les Cours, preſqu'auſſi nombreuſes que les Châteaux, les attiroient à l'envi ; ils y trouverent la fortune, les plaiſirs, la conſidération encore plus flatteuſe. Les Dames, dont ils relevoient les charmes & le mérite, les accueillirent avec une généroſité prévenante. La Cour de nos Ducs avoit ſes *Jongleurs*, qui chantoient les vers des *Troubadours*.

Ces Poëtes ont tiré l'Europe d'un fatal engourdiſſement ; ils ont ranimé les eſprits qui paroiſſoient morts ; en les amuſant, ils ont fait penſer. Par des chemins émaillés de fleurs champêtres, ils les ont mis ſur la voie de la raiſon, de la perfection même. Toute révolution dans l'eſprit humain, mérite d'exercer une curioſité attentive. On peut voir ſur ce ſujet

les trois volumes *in*-12 des *Vies des Troubadours*, fruit des travaux de vingt ans d'un illuſtre Bourguignon (M. de la Curne), & rédigés par une main habile, en 1774. (M. l'Abbé Millot).

Qu'on juge du prix des denrées par une *ſirvente* de Guillaume Maigret, Jongleur du Viennois, qui vivoit à la fin du douziéme ſiécle: » Avec mes deux ſols dans ma bourſe, dit-il, » je ſerai mieux venu qu'avec cent vers & deux » cents chanſons; car de mes douze deniers, » j'aurai de quoi boire & manger, des huit » autres, du feu & un lit pour me coucher, » & des quatre derniers j'aurai plutôt les bon- » nes graces de mon Hôte, que ſi je lui don- » nois les plus beaux vers. » (Le marc alors étoit à 40 ſ. il vaut 52 liv.).

1192 *EUDES III.* 1218 26 ans

Les commencemens du regne de ce Prince furent marqués par des actes de bienfaiſance envers les Religieux de Saint Benigne. Il obligea, en 1193, Othe, Comte de Bourgogne, à lui faire hommage pour le Comté de Mâcon. Etienne, Sire d'Auxone, reconnut en 1197, que ſon Château d'Auxone étoit *jurable & rendable* au Duc & à ſes ſucceſſeurs, ſauf la fidélité qu'il doit à Saint-Vivant de Vergy. Ayant été obligé de ſe ſéparer de Mahaud, fille d'Alphonſe, Roi de Portugal, pour cauſe de parenté, il épouſa en 1199 Alix de Vergy: ce mariage occaſiona un traité avec Hugues, pere d'Alix, auquel fut donnée la Charge de

Digitized by Google

Sénéchal de Bourgogne (1) & la Terre de Mirebeau avec pluſieurs autres, en échange de celle de Vergy.

Après ces arrangemens, Eudes ſe mit à la tête de la ſixiéme Croiſade, avec Boniface de Monſerat & Baudouin, Comte de Flandres; mais ils ne ſuivirent pas leur premier projet. Ayant conquis en chemin l'Empire grec, ils ne penſerent plus à la Paleſtine : Maîtres de Conſtantinople, les Croiſés élurent Empereur Baudouin, dont le regne, avec celui de ſes ſucceſſeurs, ne dura que cinquante-huit ans.

Le Duc, au retour de l'Orient, fonda le Val-des-Choux, Chef d'Ordre, dans la forêt de Villiers-le-Duc, au Bailliage de Châtillon : Hugues IV ſon fils donna aux Moines, en 1262, un muid de vin à Darcey, pour être reçu *Confrere de leur Confrairie.* L'Hôpital du Saint-Eſprit de Dijon eſt encore un monument de ſa pieuſe libéralité, en 1204.

On croit que le portrait, qui eſt à l'entrée de la Chapelle, eſt celui du Fondateur. M.

---

(1) Delà l'Hôtel de Vergy à Dijon fut appellé, pendant 300 ans, l'Hôtel de la *Sénéchauſſée*, enſuite l'Hôtel de *Chabot*, du nom du Comte de Charni, Amiral de France, où il fut réſolu, par les conſeils de Pierre Jeannin, de ne point exécuter en Bourgogne *la Saint Barthelemi*, en 1572; enſuite l'Hôtel de *Mayenne*, d'où le Duc de ce nom alluma les feux de la Ligue : c'eſt aujourd'hui l'Abbaye de Saint Julien, qui y eſt bâtie depuis 1676. V. 2e. vol. de la Deſcrip. de Bourg. pag. 134.

Digitized by Google

Baudot, Maire, bon connoiſſeur, toutes les fois qu'il aſſiſtoit à la Proceſſion générale qui ſe faiſoit jadis au Saint-Eſprit le mardi de Pâques & le lundi de la Pentecôte, exhortoit fort le Commandeur à garder avec ſoin ce précieux tableau : la Meſſe conventuelle du Dimanche ſe célébre en l'intention du Duc Eudes III.

Il donna le droit de *Commune* à Beaune, en 1203. Dans ſa charte, il ſe reſtreint à prendre en cette Ville libre, le pain, le vin & les autres alimens à crédit pendant quinze jours ſeulement ; & conſent que ſi à la fin du Carême il ne paie pas, on ne lui fourniſſe plus rien. Voy. Perard, pag. 274. Cette clauſe ſinguliere eſt auſſi rapportée dans la charte de Montbard, en 1231 : Perard, pag. 419. L'Echevinage, le ſceau, le droit de cloches pour convoquer l'aſſemblée, celui de béfroi pour faire la garde, étoient des priviléges généraux des Communes : lever des Milices, les envoyer ſous la banniere de la Paroiſſe, accompagnées de leur Curé (delà l'origine des bannieres), étoit une de leurs obligations, dit Charles Fevret dans ſon *Traité de l'Abus*.

Le Duc voulant auſſi établir une Commune à Châtillon, en 1208, Robert, Evêque de Langres, s'y oppoſa ; il en vint même juſqu'à excommunier ceux qui en étoient Membres. Ce ne fut qu'après pluſieurs négociations que ce Prélat leva ces cenſures redoutables aux plus puiſſans Princes. Le Clergé regardoit alors l'établiſſement des Communes comme odieux, en ce qu'il diminuoit ſon autorité : on voit même l'Abbé Guibert les nommer exécrables, *exe-*

Digitized by Google

crabilibus Communiis. Avalon, Talant, Rouvre reçurent leurs priviléges de ce Prince.

Inſtruit des devoirs de la ſouveraineté, il publia en 1208 un manifeſte, par lequel il déclaroit » avoir conſeillé à Philippe-Auguſte, » ſon Seigneur, de ne faire paix ou treve avec » Jean, Roi d'Angleterre, par contrainte du » Pape & de ſes Légats, quoiqu'Innocent III » voulût y forcer le Roi par des cenſures. »

Plus docile aux ordres du Pontife, il ſe croiſa l'année ſuivante avec Henri de Nevers contre les Albigeois, & contribua beaucoup aux ſuccès de Simon de Montfort, qui n'eut la poſſeſſion des Pays conquis ſur eux, qu'à ſon refus; car le Duc répondit généreuſement au Légat qui le nommoit Chef de la Croiſade & Souverain du Pays : » J'ai aſſez de domaines ſans » uſurper ceux de Raymond-Roger : on lui a » cauſé aſſez de dommage, ſans qu'il ſoit né- » ceſſaire d'envahir encore ſon patrimoine. » Les Comtes de Nevers & Saint Pol firent la même réponſe. Montfort fut moins ſcrupuleux. Eſt-il croyable, après cela, que le Duc de Bourgogne ſe mit à genoux devant ce Comte, pour le prier d'accepter le Généralat de l'Armée, comme l'avance l'Auteur de l'Hiſt. de l'Egl. Gal. tom. x, où il juſtifie cette Croiſade? D. Vaiſſette, habile Hiſtorien de Languedoc, penſe bien différemment. La ſageſſe de la conduite du Duc fait préſumer qu'il déteſta les ſcenes ſanglantes qui ſe paſſerent à Beziers, à Carcaſſonne & à Lavaur, en préſence du Légat & d'Arnaud, Abbé de Cîteaux, depuis Archevêque de Narbonne. Peut-on entendre, ſans frémir, le Miniſtre d'un Dieu de paix porter

Digitized by Google

cette horrible déciſion avant l'aſſaut donné à Beziers : *tuez-les tous, le Seigneur connoît ceux qui ſont à lui?* Les Vainqueurs paſſerent au fil de l'épée plus de trente mille Habitans, dont ſept mille furent égorgés dans une Egliſe. Et le Pere Daniel oſe nous vanter la douceur de Montfort ? Lui qui fit périr, de ſang froid, quatre-vingts Chevaliers, & livrer aux flammes quatre cents Albigeois, pendant que le Clergé chantoit l'Hymne du Saint-Eſprit *avec une joie extrême*, dit l'Abbé de Vaux-Cernai. C'eſt au milieu de ces horreurs que naquit l'inquiſition, qui combattoit l'erreur par des bourreaux : ce Tribunal redoutable que le fanatiſme & une ambitieuſe politique éleverent ſur la cendre des malheureux Albigeois, a toujours été depuis odieux en France.

Une cauſe plus juſte rappella le Duc au ſecours de ſon Souverain. Philippe-Auguſte étant entré en guerre contre le Comte de Flandres & l'Empereur Othon IV, engagea le Duc de Bourgogne dans ſa querelle, & lui confia l'avant-garde de ſon Armée. Eudes juſtifia le choix du Roi par des prodiges de valeur : ayant été renverſé de ſon cheval, il couroit riſque de perdre la vie, lorſque ſes braves Bourguignons écartant les ennemis qui l'accabloient, lui donnerent le temps d'en monter un autre. Il fondit alors ſur les Impériaux, & contribua avec ſa Nobleſſe, à les mettre en déroute. Cette victoire éclatante, remportée le 27 Juillet 1214 à Bouvines, près de Lille, mit le comble à la gloire de Philippe, aſſura la paix à ſon Royaume, & le fit reſpecter de ſes vaſſaux. L'Abbaye de *Notre-Dame de la Victoire*, près de

Digitized by Google

Senlis, eſt un monument de cette heureuſe journée.

La réputation que le Duc s'étoit acquiſe par ſa valeur, ſa piété & ſes largeſſes envers les Egliſes, lui mérita, en 1205, une diſtinction honorable, qui n'étoit alors accordée qu'au Pape, aux Rois de France, & à quelques puiſſans Princes. Le Chapitre de Saint Martin de Tours le nomma Chanoine; titre dont jouirent ſes ſucceſſeurs juſqu'à Philippe le Bon. La même année, Innocent III lui permit d'avoir auprès de lui trois ou quatre Chanoines de ſa Chapelle de Dijon, qui ſeroient tenus préſens aux Offices du Chœur.

Comme il ſe diſpoſoit à paſſer en Paleſtine au ſecours des Chrétiens, il mourut à Lyon en 1218 : aimé de ſes Sujets pendant ſa vie, il fut pleuré de tous après ſa mort. Ainſi les Croiſades coûterent au Duché trois de ſes Souverains, deux au Comté, & trois au Nivernois. Il ne faut pas diſſimuler que ſi ces guerres ſaintes furent malheureuſes & firent périr la principale Nobleſſe du Royaume & près de ſix millions de combattans obſcurs, il en réſulta des avantages. Les Croiſés traverſerent des Pays mieux cultivés, des Etats plus civiliſés que les leurs : ils virent à Conſtantinople, la plus belle Ville de l'Europe, quelque trace de l'ancienne politeſſe, & dans les mœurs, & dans les arts : ils trouverent dans l'Aſie même les débris des ſciences, que l'exemple & l'encouragement des Califes avoient fait naître dans leur Empire. Auſſi on obſerve que peu après les premieres Croiſades, il y eut plus de magnificence à la Cour des Princes, plus de pompe dans les cé-

Digitized by Google

rémonies publiques, plus d'élégance dans les plaiſirs & dans les fêtes.

Les nobles Croiſés vendirent leurs Terres aux Souverains, qui ſaiſirent avec empreſſement cette occaſion de réunir, à peu de frais, à leur Couronne des Domaines conſidérables. Les Croiſades favoriſerent le commerce; les Villes, devenues plus riches, acheterent leur liberté, ſe formerent en corporation politique. Cette innovation, établie d'abord en Italie, s'introduiſit bientôt en France. Louis le Gros, jaloux d'élever une nouvelle Puiſſance pour contrebalancer celle des grands Vaſſaux, qui ſouvent donnoient la Loi au Monarque même, accorda le premier aux Villes de Noyon, Laon, Soiſſons, une charte de Commune, affranchit les Habitans, abolit toute marque de ſervitude, & les établit en Corps politiques, gouvernés par des Magiſtrats de leur propre choix. Les grands Barons ſuivirent l'exemple du Monarque.

Hugues III & ſon fils Eudes affranchirent de même pluſieurs Villes & Bourgs de la Province : les Abbés de Tournus, de Flavigny, de Vezelay, les imiterent enſuite. Bientôt la liberté ſe ranima, l'induſtrie amena plus de luxe, plus de politeſſe dans les manieres, plus de douceur dans les mœurs. Ainſi cette claſſe d'hommes affranchis, qui n'avoient auparavant aucune exiſtence politique, devint une pepiniere d'utiles Citoyens, qui ſervirent à augmenter la force ou la richeſſe de l'Etat. On peut voir les heureux effets des Croiſades, détaillés dans la belle introduction à l'Hiſtoire de Charles V, par Robertſon; & dans l'*Eſprit des*

des Croiſades, par l'Auteur eſtimable de l'*Eſprit de la Fronde*. (M. Mailli, Profeſſeur au Collége de Dijon). Mezerai remarque qu'elles donnerent lieu à l'uſage des armoiries : delà tant de Croix, de beſans, de lions, de léopards, de coquilles dans les armoiries des grandes Maiſons : chacun en mit ſur ſes armes, & conſerva ces ſymboles comme des titres d'honneur.

On rapporta d'Orient quantité de Reliques qui enrichirent pluſieurs Egliſes : nous devons auſſi aux Croiſades l'uſage des moulins à vent & la mode de ſe vêtir d'habits longs. Ces avantages furent balancés par un mal affreux, né de la miſere & de la mal-propreté, qui infecta l'Europe : la lepre qu'on avoit apportée de ces Pays chauds, devint ſi commune, que, ſelon le teſtament de Louis VIII, en 1226, il y avoit deux mille léproſeries dans ſes Etats, qui ne faiſoient pas le tiers de la France, à chacune deſquelles il donnoit cent ſols (84 l.). Non ſeulement chaque Ville avoit un de ſes Hôpitaux hors des murs, près d'une fontaine, mais encore tous les Bourgs & les gros Villages. On en voit des reſtes à Saint-Seine-l'Abbaye, à Gevrey, à Iſſi-l'Evêque, à Pouilli en Auxois, à Meurſault, à Chateau-Neuf, à Pomard, *&c.* On appelloit *Ladres* ou *Maizeaux*, les malheureux attaqués de ce mal. La léproſerie de Beaune, fondée par le Duc Eudes III, vers 1346, s'appelloit la *maiſon ez Mezeaulx*. Une charité prodigue les enrichit, la cupidité les dépouilla. On accuſa les *Ladres* des plus grands crimes : Philippe le Long en fit mourir pluſieurs, & confiſqua leurs biens.

Guichard de Beaujeu, Baron de Semur en Briennois, en fit brûler vingt-trois à Marcigny, en 1322.

Il parut en Bourgogne, en 1203, une satyre ingénieuse, où personne n'étoit épargné. L'Auteur Hugues de Bercy, Moine de Cluni, lui donna le titre de *bible*, parce qu'il prétendoit n'y dire que des vérités : mais cette poésie, encore bien informe, n'étoit qu'une foible lueur au milieu des ténèbres.

Eudes III n'eut d'Alix de Vergy qu'un fils qui lui succéda, & trois filles, dont l'aînée épousa Raoul, Comte d'Eu ; Alix, inhumée à Cîteaux, en 1206, ainsi que sa sœur Beatrix, femme de Humbert de Villars.

1218 HUGUES IV. 1272

Alix de Vergy, tutrice du Duc, âgé de six ans, prit les rênes du Gouvernement ; elle maintint les droits de son fils, & s'occupa uniquement du bonheur de ses Sujets.

Humbert, Sire de Beaujeu, lui rendit hommage en 1218 pour les Terres de Belleville & autres, qui relevoient du Duché. Perard rapporte que cette Princesse fut reçue Chanoine de la Sainte Chapelle, après avoir donné le saint baiser à tous les Membres du Chapitre, en signe de fraternité. A la majorité de son fils, elle se retira à Prenois, qui lui avoit été assigné pour son douaire : elle y faisoit valoir *deux charrues à bœufs & un troupeau de cinq cents moutons*. Elle mourut en 1251, après 33 ans de veuvage, & fut réunie à Cîteaux auprès de son mari : les Jacobins de Dijon la

Digitized by Google

regardent comme leur Fondatrice en 1237, & l'Abbaye du Lieu-Dieu comme une Bienfaitrice insigne.

Comment le Commandeur de Vignacourt, qui a rajeuni en 1766 le roman de la *Comtesse de Vergy*, a-t-il pu choquer la vraisemblance, en faisant tuer Alix par Eudes son époux, elle qui lui a survécu si long-temps, & qui éleva avec tant de soin ses enfans? La liberté des Romanciers doit-elle aller jusqu'à diffamer & calomnier la vertu la plus révérée?

Hugues ratifia la donation du Prieuré de Bonvaux, faite en 1215 par Garnier de Fontaines : à sa majorité, il confirma en 1228 la Commune de Dijon; il assista ensuite au Sacre de Louis IX, comme Pair de France, acquit le Comté d'Auxone de Jean, Comte de Bourgogne, en 1237, & se fit reconnoître, à titre de Suzerain du Comté de Mâcon, par Jean de Chalon.

Voulant épargner au peuple les dépenses qu'occasionoit le séjour des Papes dans le Royaume, il s'opposa en 1248, à ce qu'Innocent IV vînt s'y réfugier. Ce Pape voulant échapper à l'Empereur Frédéric, fit prier Louis IX par le Chapitre de Cîteaux, auquel assistoit ce Saint Roi avec le Duc de Bourgogne, de lui accorder un azyle en France : » Je le » ferai, dit ce Prince, si mes Barons me le » conseillent; parce qu'un Roi de France ne » peut se dispenser de suivre leurs avis. » Mais les Barons, le Duc à leur tête, répondirent qu'ils ne souffriroient pas que le Pape vînt s'établir dans le Royaume. Il fut obligé de se retirer à Lyon, qui étoit alors une Ville libre,

Digitized by Google

où, dans un Concile, il dépoſa l'Empereur ; & donna le Chapeau Rouge aux Cardinaux.

Les principaux Seigneurs de Bourgogne (1) ſuivirent le Duc, qui s'étoit croiſé à Melun avec Saint Louis, en 1248. Hugues eut part au péril, à la gloire & au malheur de cette expédition. Il fut fait priſonnier à la funeſte bataille de la Maſſoure, petite Ville d'Egypte, près de Damiette. La Bourgogne ſouffrit beaucoup, pendant la captivité de ſon Souverain, des incurſions des *Paſtoureaux*, nom donné à une troupe de Pâtres, qu'un fanatique Apoſtat de Cîteaux avoit raſſemblés : mais elle fut heureuſement diſſipée par les ſages précautions, priſes contre des gens ſans Chef & ſans diſcipline.

Le Duc ayant racheté ſa liberté, revint dans ſes Etats, qu'il gouverna en Prince ſage & éclairé : il augmenta ſes domaines de pluſieurs Terres & Comtés, & obtint pour lui & ſes ſucceſſeurs de Baudouin, Empereur de Conſtantinople, le Royaume de Theſſalonique; il reçut à Montargis l'hommage de Triſtan, fils de Louis IX, pour le Comté de Nevers, qui lui appartenoit du chef d'Yolande de Bourgogne, ſa femme, inhumée en 1280 aux Cor-

(1) Entr'autres Henri de Lone, N. de Choiſeul, des Seigneurs du nom de Damas, Joſſerand de Brancion, qui fut tué à la bataille de la Maſſoure, ſous les yeux du Roi; il s'étoit trouvé à trente-ſix combats : la Maiſon de Brancion ſubſiſte en la branche de Brancion-Viſargent en Chalonnois.

Digitized by Google

deliers de Nevers, où l'on voit ſon épitaphe.

Louis IX, qui montra en ſa perſonne un Héros chrétien, honora ſouvent la Bourgogne de ſa préſence, en accompliſſant ſon vœu pour ſes voyages d'outre-mer; il viſita par dévotion l'Abbaye d'Ogny, acheta le Comté de Mâcon en 1238, aſſiſta au Chapitre de Cîteaux, fit quelque ſéjour à Cluni, d'où il partit pour Tunis en Afrique. Après en avoir chaſſé les Sarraſins, ſon Aumônier publia, en ces termes, la priſe de poſſeſſion du Pays : » *Je* » *vous dis le ban de J. C. & de Louis de France*, » *ſon Sergent* (Serviteur). »

Il ne conſerva pas long-temps ſes conquêtes, étant mort de peſte en 1270; les Bourguignons, charmés d'avoir vu ce Saint Roi chez eux, avoient conçu pour lui un ſi grand reſpect, qu'ils alloient à Paris, à Rheims, à Orléans, plaider devant ſon Tribunal, au rapport de Joinville.

Ce pieux Roi permit à Robert, Cordelier, nommé par le Pape grand Inquiſiteur dans le Royaume, d'exercer ſa commiſſion. C'étoit un Fanatique & un Apoſtat, conduiſant avec lui une femme perdue & hérétique. Le peuple, ſouvent bon Juge de ceux qui en impoſent aux Rois, le nommoit *Robert le Diable*. Il fit accroire au Prince qu'il y avoit une ſecte qui infectoit la Champagne & la Bourgogne : il y fit brûler quiconque étoit ſuſpect & ſans crédit. On découvrit ſes impoſtures, & il fut empoiſonné. (Hiſt. de Lille, pag. 302, 1767).

Le Duc, au retour d'un pélerinage de Saint Jacques, fit ſon teſtament à Vilaines en Dueſmois, & y mourut âgé de 60 ans, en 1272;

il eut d'Yolande de Dreux, petite-fille de Louis le Gros, 1°. Eudes, qui épousa Mahaut de Bourbon, Comtesse de Nevers, dont il n'eut que trois filles. Ce jeune Prince, que Paradin appelle un *bon Chevalier, preux & catholique*, victime des Croisades, périt en 1269 à l'Hôpital d'Acre, ordonnant qu'il ne lui fût fait aucune pompe funèbre. Yolande, sa fille aînée, épousa Jean-Tristan, fils de Saint Louis, & lui porta le Comté de Nevers. Marguerite, sa seconde fille, Reine de Sicile, épousa Charles de France, Comte d'Anjou; Comtesse de Tonnerre, elle y fonda un vaste Hôpital, qu'elle choisit pour le lieu de sa sépulture, & mourut en odeur de sainteté en 1308 : Alix, la troisiéme, fut mariée à Jean de Chalon, Sire de Rochefort, en 1268, & eut le Comté d'Auxerre.

2°. Jean, Baron de Charolois (1), marié à Agnès de Bourbon, mort aussi avant son pere, ne laissant qu'une fille, Beatrix, depuis femme de Robert de Clermont, sixiéme fils de Saint Louis, Chef de la Branche regnante.

3°. Le Duc Robert II. 4°. Alix, unie à Henri, Duc de Brabant, dont elle eut plusieurs enfans, inhumée en 1273 à Louvain chez les Dominicains, qu'elle avoit fondés : Saint Thomas d'Aquin, à qui elle écrivoit quelquefois, fait l'éloge de sa piété, & lui dédia son livre du *gouvernement du Prince*. 5°. Marguerite, qui épousa Guillaume de Mont-Saint-

(1) Ce Prince établit l'Hôpital de Moulins pour cent pauvres, auxquels il légua cent robes.

Digitized by Google

Jean, & eut en dot la Terre de Molinot, morte en 1263. 6°. Hugues, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Montreal & de Montbard, fut le fruit des ſecondes noces du Duc avec Beatrix de Champagne. Cette Princeſſe, après la mort du Duc, ſe retira à l'Iſle-ſous-Montreal, fit ſon teſtament à Vilaines, y mourut en 1311 à 60 ans, & fut inhumée à Cîteaux : elle étoit Dame d'Aignai, Etalente, Vilaines & Vitteaux. Sous le Duc Hugues, fut fondée en 1239 l'Abbaye de Marcilli-les-Avalon, par Bure de Prie & Marie d'Anglure, avec l'approbation de Mille de Noyers, & où les Seigneurs de Noyers ont leur ſépulture.

Le premier Bailli Ducal du Dijonnois fut en 1267 Jacques de Pomard, d'une illuſtre famille, petit-fils de Raoul de Pomard, Maréchal de Bourgogne en 1197. Pierre de Corbigni fut le premier Bailli de Chalon en 1244, & Guillaume Bailli de Mâcon en 1255.

L'émine de Dijon, qui peſoit en bled 480 livres, valoit en ce temps-là 40 ſols ; cent œufs à Pâques 3 ſ. 1 denier ; quarante-cinq poules 11 ſ. 3 deniers ; la cire 3 ſ. 6 deniers ; la nourriture d'un cheval étoit d'un denier par jour ; ce qui eſt réglé par le Comte de Bourgogne dans les priviléges d'Auxonne en 1229. L'aune d'étoffe de laine, fabriquée à Beaune, ſe vendoit 10 ſ. Huit aunes ſuffiſoient pour habiller un homme & une femme ; ce qui leur revenoit à 4 liv. (environ 98 liv.). Le marc d'argent fin ſous Eudes III & S. Louis, étoit à 54 ſ. 7 d. (V. Recherches ſur les Monnoies & le prix des grains, 1 vol. *in*-12. 1762 ; & l'Hiſtoire de Beaune, *in*-4°. 1771). On voit depuis Louis

VI, qui regnoit en 1137, juſqu'au XVe. ſiécle; ſur le revers des Monnoies en abrégé : *Chriſtus vincit. X regnat. X imperat :* ce fut le mot de l'Armée Chrétienne dans une bataille qu'elle donna contre les Sarraſins ſous Philippe I, vers 1098.

On rapporte à ce ſiécle l'uſage de la diſcipline, approuvé par Pierre Damien ; cette dévotion dégénéra bientôt en abus, & produiſit la ſecte des *Flagellans*, qui d'Italie ſe répandit en Allemagne, en Pologne, en France, & ſurtout en Flandres. Ils prétendoient que perſonne ne pouvoit être abſous de ſes péchés, s'il ne faiſoit la pénitence de ſe fouetter, pendant un mois, preſque nu : ils ſe confeſſoient les uns les autres, & ſe donnoient l'abſolution. Ils l'accordoient aux morts même, à ceux qu'ils croyoient en enfer, ou en paradis. Ces extravagances attirerent l'attention des Evêques & des Magiſtrats. On défendit, ſous de groſſes peines, de ſuivre cette ſecte, qui s'étoit gliſſée en Bourgogne, & qui fut bientôt abandonnée & mépriſée. Le Docteur Boileau, frere du célèbre Poëte, a fait *l'Hiſtoire des Flagellans*, à laquelle nous renvoyons ceux qui veulent connoître toutes les extravagances de l'eſprit humain.

Sous le Duc Eudes ſe diſtingua Guy de Mello, Evêque d'Auxerre en 1247, d'une des plus anciennes familles de Bourgogne. Il étoit fils de Guillaume de Mello, Seigneur de Saint-Bry, ſurnommé *Porte-Paix*, & d'une Dame de l'illuſtre Maiſon de Mont-Saint-Jean, & petit-fils de Dreux de Mello, Connétable ſous Philippe-Auguſte. Urbain IV, dont on a loué le génie & les vertus, Inſtituteur de la Fête du Saint-

Digitized by Google

Sacrement, mit en 1261 notre Evêque à la tête de la Croiſade contre les Sarraſins, qu'il chaſſa d'Italie. Clément IV le nomma de même Chef de la Croiſade contre le tyran Mainfroi, qui diſputoit à Charles d'Anjou, frere de S. Louis, le Royaume de Naples. Avant la bataille de Benevent, Guy harangua les Soldats, leur donna de la main droite, couverte de ſon gantelet de fer, une abſolution générale de la part du Pape, leur enjoignant pour pénitence de bien battre les ennemis, dit Nangis : couvert d'une forte cuiraſſe, il rompit les eſcadrons, gagna la bataille où Mainfroi fut tué, & rétablit Charles dans ſes Etats en 1266.

C'eſt le même Evêque qui releva de terre à Pontigni, & mit dans une châſſe précieuſe, le corps entier de Saint Edme, ſi révéré en Bourgogne. St. Louis ſe trouva à cette cérémonie avec la Reine Blanche ſa mere, & pluſieurs Evêques en 1247. Il mourut en 1270, & fut inhumé en ſa Cathédrale.

Guillaume de Saint-Amour, Savant Bourguignon, Docteur de Sorbonne, le Défenſeur zèlé des droits du Clergé contre les prétentions outrées des Moines mendians, fut loué & perſécuté par les Papes ſelon leurs préventions. Les Moines même l'ont mis ſans raiſon au nombre des Hérétiques. Leurs intrigues le forcerent à ſe retirer en Bourgogne, où il mourut en 1272 à Saint-Amour, dernier endroit de la Comté, près de la Breſſe. Sa tombe eſt au Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale, où l'on lit encore : *Lux & Dux Cleri.*

Il donna ſa maiſon pour en faire un Hôpital, & ſa mémoire eſt en vénération dans le Pays.

Digitized by Google

1272 ROBERT II. 1305 33 ans

Robert ne dut la tranquille poſſeſſion du Duché qu'à Philippe le Hardi, qui l'en déclara ſeul & unique héritier, contre les prétentions de ſes beaux-freres. Il agrandit ſucceſſivement ſes Domaines de pluſieurs Fiefs & Seigneuries, entr'autres, du Château de Saulx, depuis ſurnommé *Saulx-le-Duc*, & du Fief de Cuiſeau acquis de Henri d'Antigni : il établit une Commune à Semur en Auxois en 1276, & confirma les priviléges de celle de Dijon. Il y réunit même dans la ſuite la Vicomté qu'il avoit échangée avec Guillaume de Pontallier.

Son attachement à la France parut avec éclat en 1282. Il paſſa en Italie avec Othon, Comte de Bourgogne, pour venger les François indignement maſſacrés à la journée des Vêpres Siciliennes, & pour porter du ſecours à Charles, Roi de Naples, oncle d'Agnès de France, ſa femme. Il acquit en 1284 la Ville d'Arnay, depuis ſurnommée Arnay-le-Duc, à laquelle Hugues IV avoit accordé des priviléges & franchiſes en 1233.

Les pertes qu'occaſionoient les fréquens changemens de la monnoie, exciterent les murmures du Peuple, du Clergé & de la Nobleſſe. Ce Duc, après s'être aſſuré d'un dédommagement, en fit fabriquer une nouvelle, dont il fixa le poids & le prix. Jean Bernier de Vezelai, Bourgeois de Beaune, fut chargé en 1282 d'en faire fabriquer juſqu'à quinze milliers de gros. Elle ſe frappoit à Dijon, à Auxone, ou à Saint-Laurent-les-Chalon. On en diſtinguoit alors de

Digitized by Google

ſix coins différens, qui avoient également cours en Bourgogne : celle du Duc, appellée la monnoie *Ducale* ou *Dijonnoiſe*, au titre à peu près de celle de Paris; la *Royale* ou *Forte*, frappée à Paris, principalement pour les eſpèces en or & en argent; celle de Tours, ſur-tout pour les petites piéces, appellées *Tournois;* celle de Vienne; celle de Saint Etienne de Beſançon, *libra Stephanienſis*, la livre étevane, *étevante;* & celle de St. Etienne de Dijon, *moneta Stephanienſis.* Cette derniere Egliſe jouit du droit de frapper monnoie à ſon coin, accordé par Charles le Chauve en 874, juſqu'à la fin du XIIIe. ſiécle.

Philippe le Bel, qui avoit beaucoup d'amitié pour Robert, le nomma, en 1294, *Grand Chambrier* de France, & Gouverneur du Lyonnois. C'eſt en cette qualité qu'il écrivit aux Doyen & Chapitre de Lyon, pour leur défendre de donner retraite en leur Château du Coudray aux ennemis du Royaume, & les engager à y recevoir les Gens du Roi : ſa lettre eſt datée de Paray en 1294. Le Roi l'établit Gardien du Comté de Bourgogne en 1297, & lui confia ſes intérêts auprès de Boniface VIII. Le Duc remplit ces différens emplois à la ſatisfaction du Roi, & mérita de nouveaux bienfaits. Ce fut pour les reconnoître qu'il conſentit en 1300 au cours de la monnoie de Tours dans ſes Etats pendant trois ans.

Il s'occupa en 1294 à bâtir le beau Château d'Argilli, dont le P. Perri, pag. 206, décrit la Chapelle & les maſures. Il enrichit la Léproſerie de Beaune, établie par Eudes III, de la Terre de *Buiſſon* près Serrigny, & fonda un

Digitized by Google

Hôpital en cette même Ville, en 1237. Le Maître de cet Hôpital offrit en préſent au Comte de Nevers, qui paſſoit à Beaune, un bœuf gras.

Robert étoit trop attaché à ſon Souverain & trop inſtruit de ſes droits, pour ne pas s'intéreſſer à la querelle de ce Prince avec le Pape Boniface VIII, qui avoit excommunié Philippe le Bel. Il ſe trouva en 1303 à la célèbre aſſemblée de Paris, avec trente des principaux Barons du Royaume, qui ſignerent la vigoureuſe lettre écrite à Boniface, & l'acte d'appel pour ſoutenir les droits de la Couronne contre les prétentions outrées du Pontife. Ce ſont les premiers Etats Généraux de la Nation, compoſés des trois Ordres : les derniers Etats ſe ſont tenus à Paris en 1614.

Jean de Pontoiſe, 30e. Abbé de Cîteaux, fut le ſeul qui refuſa de ſouſcrire à l'appel des Barons & de l'Egliſe Gallicane, ce qui lui attira & à ſon Ordre beaucoup de chagrin, & l'obligea d'abdiquer en 1304. Le Pape pour le récompenſer de ſon zèle pour ſes intérêts, lui donna, & à ſes ſucceſſeurs, le privilége d'être aſſis dans ſon ſceau, en lui marquant : *quia mecum ſolus certaſti, mecum ſolus ſedebis ;* ce qui a toujours été en uſage depuis ce temps. On voit un ſceau de Gerard, 36e. Abbé de Cîteaux, où il eſt aſſis revêtu des Habits pontificaux, en 1389.

Le Duc, ſentant ſa fin approcher, fit ſon teſtament au Château de Brazey en 1297, ordonnant qu'un *cierge ardera toujours nuit & jour devant l'Autel St. Ladre d'Oſlun*, pour lequel il donne dix *livrées* de terre. Il nomme ſon premier

premier exécuteur teſtamentaire Hugues d'Arcy, Evêque d'Autun, qu'il appelle *ſon chier Seigneur & ſon ami.* Il fit peu après ſon codicille à Arcenan, finit ſes jours à Vernon-ſur-Seine en 1305, & fut inhumé à Cîteaux dans la Chapelle de Saint Georges, ruinée par Galas en 1636. Sa femme Agnès, fille de St. Louis, lui ſurvécut vingt-deux ans; elle mourut à Vilaine en Duemois, & fut inhumée auprès de ſon mari; elle n'avoit eu en dot que 10000 livres, qui reviendroient aujourd'hui à 185150 livres. (Mém. Acad. Inſc. tom. 32.)

Le Duc en eut neuf enfans. 1°. Jean, mort avant lui en 1293. 2°. Hugues & Eudes ſes ſucceſſeurs. 4°. Louis, Prince d'Achaïe & de Morée, mort à Duême où il a fondé un Prieuré. 5°. Robert, marié à Jeanne de Châlon, qui lui apporta le Comté de Tonnerre, mort ſans enfans, en 1334. 6°. Blanche, épouſe d'Edouard, Comte de Savoie, inhumée avec ſa fille Jeanne de Savoie aux Cordeliers de Dijon, dont le tombeau fut briſé par la chûte d'une bombe, tirée du Château du temps de la fronde en 1650: il eſt gravé dans le 2°. vol. de D. Plancher, pag. 238. 7°. Marguerite, unie à Louis Hutin fils aîné de Philippe le Bel, qui la fit enfermer pour ſes déſordres au Château Gaillard en Normandie, & étrangler en 1313. 8°. Marie, femme d'Edouard, fils du Comte de Bar. 9°. Jeanne, Reine de France, en 1315.

Philippe de Valois la conſultoit en tout. Dans pluſieurs chartes de ce regne, on lit cette clauſe: *de l'avis & volonté de la Reine ſa chere épouſe*; & on y voit la ſignature de la Reine à côté de celle du Roi. Pendant la terrible contagion, qui

enleva la moitié des Habitans de la France ; cette charitable Princeſſe, prodiguant ſes ſecours aux malheureux, fut frappée au milieu d'eux du fléau, dont elle cherchoit à les délivrer : elle mourut en 1348, ainſi que la Ducheſſe de Normandie, ſa belle-fille, qui partageoit avec elle ces ſaintes fonctions. Les Héros, qui meurent dans les combats, dit M. Gaillard, ont-ils plus de courage, ſont-ils plus généreux que ces deux victimes de l'humanité ? Le corps de Jeanne repoſe à St. Denis, & ſon cœur à Cîteaux dans le tombeau du Duc ſon pere.

Sous le Duc Robert fleurit Guy, Abbé de St. Germain d'Auxerre depuis 1285 à 1309, l'un des plus exacts Hiſtoriens du XIIIe. ſiécle. Il étoit né à Munois, Paroiſſe de Darcey près Flavigny, & mourut en 1313 au Village de Soncaiſe, *Summa-Caſa*, à ſept lieues d'Auxerre, dans le Diocèſe de Sens. Il écrivit la vie des Abbés de St. Germain depuis Heldric en 989 juſqu'à ſon temps. Aymon des Bordes, Moine de St. Germain, compoſa en 1315 la vie de Guy de Munois, non de *Mymo*, comme l'a écrit le P. Labbe.

Bierre d'Arrablay, né au Diocèſe d'Auxerre, Archidiacre de Bourbon en l'Egliſe d'Autun, fut fait Chancelier de France en 1316, & mourut en 1329. Son neveu du même nom, Abbé de Ferrieres, eſt Auteur d'une belle lettre ſur la ſévérité de la diſcipline monaſtique, mort en 1340.

1305 *HUGUES V.* 1315

Ce Prince, encore mineur à la mort de ſon

pere, gouverna ſes Etats ſous la tutele d'Agnès ſa mere. Philippe le Bel en 1313 arma Chevaliers ſes trois fils, & en même temps Hugues & Eudes de Bourgogne, le jour de la Pentecôte à Notre-Dame de Paris. Un Hiſtorien du temps rapporte qu'à cette occaſion on éleva des théatres ornés de ſuperbes courtines, où l'on repréſenta *maintes féeries* & pluſieurs *myſteres*, tels que l'état d'Adam avant & après ſon péché; le maſſacre des Innocens, le martyre de St. Jean-Baptiſte, *&c.*

Hugues fut enſuite fiancé à Jeanne, fille de Philippe le Long, Comte de Poitiers, depuis Roi de France; mais il mourut avant la ſolemnité des noces au Château d'Argilli en 1315, & fut réuni au tombeau de ſes peres à Cîteaux. Ses ſujets le regretterent à cauſe de ſa douceur & de ſa bienfaiſance. Par ſon teſtament, fait à Noyers, il fonde quatre Chapelains en la Ste. Chapelle & un Hôpital à Dijon, auquel il légue 300 liv. de rente.

La *Tréve de Dieu*, établie en 1041, & la *quarantaine du Roi*, ordonnée par Philippe-Auguſte, ou par Saint Louis, n'abolit point les guerres privées. Philippe le Bel ſe vit forcé de les proſcrire par ſon Ordonnance de 1303. La Nobleſſe ne ſe ſoumit qu'à regret à une Loi qui la privoit d'un droit qu'elle regardoit comme un de ſes plus beaux priviléges. Les Nobles des Evêchés d'Autun & de Langres, ſe plaignirent à Louis Hutin, que depuis le regne de Saint Louis, on avoit donné atteinte à leurs franchiſes, libertés & coutumes anciennes, & le pria d'avoir égard à leurs griefs. Le Roi les écouta favorablement, & le IVe. article de ſa

réponſe porte : « Que les Nobles puiſſent & » doivent uſer des armes, quand il leur plaira, » & qu'ils puiſſent guerroyer & contregagier. » Nous leur octroyons les armes & les guerres » en la maniere qu'ils en ont uſé anciennement ; » & ſe de guerre ouverte les uns avoient pris » ſur l'autre, il ne ſeroit tenu de le rendre. « Ordonn. de nos Rois, tom. 1, pag. 555, tit. 2, pag. VI, *in*-fol.

Ainſi ſe perpétua, pendant ce ſiécle, l'uſage barbare qui fit verſer tant de ſang, & occaſiona tant de déſordres.

L'Ordre des Templiers qui avoit pluſieurs Maiſons en Bourgogne, telles que Voulaines-les-Temples, Pont-Aubert, Normier, Dijon, Fauverney, Saint-Philibert, Ruffey, Is-ſur-Tille, Curtil, Bure-les-Templiers, Avaleurs, Magni-Lambert, Semarey, Paris-l'Hôpital, *&c.* fut ſupprimé au Concile de Vienne par Clément V, en 1311. Les richeſſes & l'orgueil avoient attiré aux Chevaliers l'envie des Grands & la haine des Peuples. Leur Grand-Maître, Jacques de Molay, Bourguignon, de la Maiſon de Longvy, ſelon Dunod, fut brûlé vif avec les Principaux de ſon Ordre, dans l'iſle du Palais, le 10 Mars 1314, malgré les proteſtations de leur innocence, qu'ils firent ſur le bucher. On prétend que les Templiers, en mourant, ajournerent le Pape Clément V & le Roi Philippe le Bel au Tribunal de Dieu, & qu'effectivement ils moururent tous deux la même année. Le Concile de Vienne renouvella en 1312 la Fête du Saint Sacrement, qui avoit été inſtituée à Liege en 1246.

Au commencement du quatorziéme ſiécle s'é-

Digitized by Google

tablit une mode bizarre de chauſſure, qu'on nommoit *ſouliers à la Poulaine*, du nom de ſon Inventeur; elle finiſſoit en pointe plus ou moins longue, ſelon la qualité des perſonnes; elle étoit de deux pieds pour les Princes & les grands Seigneurs, d'un pied pour les riches, & d'un demi-pied pour les gens du commun: c'eſt delà qu'eſt venu le proverbe, *ſe mettre ſur un bon pied; ſur quel pied marche-t-il?* Quelquefois on l'ornoit de cornes ou de griffes, ou de quelques autres figures groteſques. Cette monſtrueuſe chauſſure attira l'attention des Evêques, qui fulminerent long-temps contre elle ſans ſuccès. Charles V en déclara l'uſage contre les bonnes mœurs, inventé par dériſion de Dieu & de l'Egliſe, par vanité mondaine, & condamna à dix florins d'amende ceux qui s'obſtineroient à le ſuivre. Ce moyen fut plus efficace que les cenſures des Evêques. Cette mode abolie fut ſuivie d'une autre auſſi ridicule: on fit des pantoufles qui avoient plus d'un pied de large.

1315 EUDES IV. 1349

Eudes prit poſſeſſion du Duché auſſi-tôt après la mort de Hugues. Son frere Louis prétendit avoir part à la ſucceſſion du dernier Duc; mais Agnès, leur mere, diſpoſa, par ſa prudence, les deux freres à un accord, par lequel Louis eut le Château de Dueſme, avec 4000 livres de rente. Ce Prince étant décédé ſans poſtérité, Eudes vendit en 1321 ſa Principauté d'Achaïe & le Royaume de Theſſalonique, à Philippe, Prince de Tarente, pour 40000 livres.

Digitized by Google

Louis Hutin étant mort sans enfant mâle, le Duc prétendit que la Couronne devoit appartenir à Jeanne, sa niece, fille du Roi défunt. Mais Philippe le Long, Régent du Royaume, fit reconnoître, dans une assemblée des Pairs, que la Loi Salique ne permettoit pas aux femmes d'hériter de la Couronne de France. C'est la premiere fois que dans notre Histoire il soit fait mention de cette Loi, dit le Préſident Henault. Philippe, pour calmer le Duc, lui donna en mariage, avec 100000 livres de dot, Jeanne, sa fille aînée, héritiere par sa mere des Comtés de Bourgogne & d'Artois. En effet, Eudes recueillit cette riche succession, en 1329, à la mort de sa belle-mere. Cette derniere Princesse, Reine de France, fille unique d'Othon, Comte de Bourgogne, après le décès du Roi, se retira à Gray, convoqua en 1326 un Parlement à Baume-les-Dames, où préſida Thomas de Savoie, son oncle, & fut inhumée aux Grands-Cordeliers de Paris, en 1329.

Eudes profita de la tranquillité dont il commençoit à jouir, pour s'occuper à fonder, en 1332, une Chartreuse dans sa Maison de Fontenay, près de Beaune, où il venoit de tenir les grands Jours. Il se bâtit dans la suite un petit logement à côté de l'Egliſe, où il assistoit aux Offices, & communioit sous les deux espèces par un privilége de Clément VI. Henri Polote, premier Prieur de cette Maison, fut depuis Elu Général de son Ordre.

Le Roi, qui connoissoit la bravoure & la prudence du Duc, l'envoya avec vingt-quatre bannieres, pour arrêter Edouard, Roi d'Au-

(1) Philippe le Long en donnant en dot à Jeanne de Bourgogne, sa fille le comté de Bourgogne rendit Eudes protecteur des Bourgognons (Préſident Hénault)

gleterre, & les Flamands révoltés, qui assiégeoient Tournai en 1340. » Eudes, dit Pa-
» radin, saillit, hors de Saint Omer avec ses
» Bourguignons, contre l'ennemi, de telle
» furie, qu'ils sembloient tous des lions affa-
» més, courant à la curée : quatre mille en-
» nemis périrent dans ce furieux choc, & le
» Comte Robert d'Artois, l'Auteur de cette
» guerre, y perdit son heaume & sa banniere,
» que le Duc présenta au Roi, & apporta
» comme trophée de sa victoire.

Philippe de Valois se confioit tellement en ce Prince sage & expérimenté, qu'il lui permit de nommer lui-même les Gouverneurs & les Capitaines des Places fortes du Royaume. C'est lui qui établit à Calais Jean de Vienne (1), qui a immortalisé son nom par la belle défense qu'il fit en cette Ville, assiégée pendant un an par les Anglois. Il donna aussi pour Gouverneur à la Picardie, Geoffroi de Charni, l'un des plus braves Chevaliers de Bourgogne. Comme il aimoit le séjour d'Argilli, il y fit construire une Chapelle en 1345, & fonda dans celle de Rouvre quatre Chanoines pour y chanter les Heures canoniales; il y ajouta deux Chapelains auxquels il assigna 40 livres sur la Prévôté de Rouvre, & 80 liv. à chaque Chanoine.

Le Duc, épuisé de fatigues, sentant sa fin approcher, fit son premier testament au Châ-

(1) Guillaume de Vienne ordonna qu'on mît simplement sur sa tombe à Saint Paul de Paris, ces mots : *Ci gît le pere de Jean de Vienne.*

Digitized by Google

teau de Maisy, en 1346, & deux ans après un second à Aignai, par lequel il donne à tous les Hôpitaux du Duché 5 liv. & 20 s. à chaque Curé, pour deux anniversaires. Il légue 400 liv. de rente pour doter un Hôpital à Beaune, & 22000 liv. pour le secours de la Terre Sainte. Ce Prince mourut à Sens en 1349, après 34 ans d'un regne agité, mais glorieux. Son cœur, selon ses intentions, fut porté aux Chartreux de Beaune, ses entrailles à la Sainte Chapelle de Dijon, & son corps à Cîteaux, en la Chapelle de Saint George.

Il n'eut de Jeanne de France, sa femme, que deux fils; Philippe, marié à Jeanne de Boulogne, mort d'une chûte de cheval au siége d'Aiguillon sur la Garonne, en 1346, & pere de Philippe de Rouvre, qui va suivre : le second, Jean, mourut en bas âge. On voit dans l'Eglise de l'Abbaye de Fontenai, le tombeau figuré de la Ducheſſe Jeanne de France & de Jeanne sa petite-fille, sœur du Duc Philippe de Rouvre, morte en 1360. D. Plancher l'a gravé dans son second volume, pag. 238.

L'année de la mort d'Eudes fut une époque fameuse par les malheurs dont la France se ressentit long-temps. Plusieurs Villes furent renversées par des orages furieux; les guerres déchirerent une partie de l'Europe : une maladie épidémique fit un tel ravage sur les hommes & les animaux, qu'un Auteur contemporain écrit :

En mil trois cent quarante-neuf,
De cent ne demeuroient que neuf.

Plusieurs Villages de Bourgogne furent ré-

Digitized by Google

duits en ſolitude ; la plupart des Habitans de Beaune & tous les Curés périrent ; il n'y reſta pas la vingtiéme partie des Citoyens ; à Rully dix ménages ſeulement, & trois à Bure-les-Templiers : ſur cent perſonnes à Parai, il n'en réchappoit pas douze.

Je dois remarquer, à l'honneur des Lettres & de la Bourgogne, que cette Province vit naître dans ſon ſein trois Evêques, qui ſe réunirent pour la fondation du Collége, appellé des TROIS EVÊQUES, ou de *Cambray*. Ces Prélats étoient *Hugues de Pomard*, né en ce beau Village, près Beaune, Evêque de Langres, mort a Paris en 1345, & inhumé à Sainte Geneviève ; *Hugues d'Arcy*, né dans le Diocèſe d'Auxerre, Evêque de Laon, & depuis Archevêque de Rheims ; *Guillaume d'Auxone*, né d'un pere, qui étoit Prévôt ou Châtelain de cette Ville, Evêque de Cambray, enſuite d'Autun. Comme celui-ci fournit la maiſon qu'il avoit à Paris, près Saint Jean de Latran, ce Collége fut auſſi appellé du nom de *Cambray*. Les trois Evêques ſont repréſentés en peinture, dès ce temps-là avec leurs noms, au portail. Une grande partie du Collége Royal eſt ſituée ſur le terrein de ce Collége ; une autre partie a ſervi juſqu'ici d'Ecole à la Faculté de Droit.

Les Bourſiers de Hugues de Pomard devoient être pris dans le Diocèſe d'Autun ; ceux de Hugues d'Arcy dans celui d'Auxerre, & à leur défaut dans celui d'Autun ; ceux de Guillaume d'Auxone au Diocèſe de Cambray. Ces Bourſiers ſont à la nomination du Chancelier de l'Univerſité. Claude Robert, un de nos ſavans

Digitized by Google

Compatriotes, Auteur du 1er. *Gallia Chriſtiana*, marque, pag. 386, qu'il avoit été Bourſier de ce Collége, fondé vers l'an 1340, confirmé par le Cardinal-Légat Jean de la Croſe, Evêque de Limoges, en 1379, & par l'Evêque de Paris, en 1380. Une vieille Chronique de cette Maiſon, citée par C. Robert, dit que c'eſt par une inſpiration divine, que trois Evêques, nés dans le même Pays, ont élevé enſemble une pieuſe Maiſon ſur la terre, pour ſe préparer dans le Ciel une éternelle demeure : *Non ſine afflatu divino factum videtur, ut quos una terra Burgunda genuerat, unum pariter pium locum ædificarent in terris, quo ſydereas ſibi & æternas manſiones pararent in Cœlis.* Louis Odebert, Licentié, Chanoine d'Avalon, Curé de Blannay, inhumé à Avalon, ſa Patrie, en 1535, avoit été Principal du Collége de Cambray.

Celui de *Bourgogne* pour les Francs-Comtois, eſt un monument de la pieuſe libéralité de Jeanne, Comteſſe de Bourgogne, fille d'Othon IV & de Mahaut, Comteſſe d'Artois, Reine de France, femme de Philippe de Valois, morte en 1329. P. Bertrand, Evêque d'Autun, & Nicolas de Lyre, habile Théologien, l'un des ornemens de l'Ordre de Saint François, ſes Exécuteurs teſtamentaires, firent les réglemens du Collége, où il devoit y avoir vingt-ſix Bourſiers : il étoit ſous la direction du Chancelier de l'Egliſe de Paris & du Gardien des Cordeliers : il a été réuni à l'Ecole Royale de Chirurgie, par Lettres Patentes du 4 Novembre 1769.

Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, fonda en 1348 le Collége d'*Autun* pour ceux d'An-

Digitized by Google

nonai en Vivarais, ſa Patrie. Pierre de Monchal, Archevêque de Toulouſe, en avoit été Bourſier & Principal : l'Ecole Royale de Deſſin y fut établie par Louis XV, en 1767.

Le Collége de Sainte Barbe, fondé en 1430, ne fut en plein exercice qu'en 1500. Robert du Gart, Docteur-Régent en la Faculté de Droit, érigea cette Maiſon en Collége pour ſept Bourſiers de l'un des quatre Evêchés d'Evreux, de Rouen, de Paris & d'Autun. Saint Ignace de Loyola y a étudié : la Chapelle a été bénie en 1595.

Yves de Vergy, Bourguignon, Abbé de Cluni, commença à bâtir à Paris le *College de Cluni* en 1269, pour les Religieux de ſon Ordre : ſon neveu & ſucceſſeur du même nom, acheva les bâtimens. Henri de Fautrieres, Abbé & Général de Cluni, y mit la derniere main en 1308, en confirmant & perfectionnant les ſtatuts ébauchés par ſes prédéceſſeurs. Il marquoit deux ans pour la Logique, & trois ans pour la *Philoſophie naturelle*. Il y falloit ſouvent prêcher en latin & en françois. On y dit Vêpres à ſix heures, ſuivant l'ancien uſage. (V. Hiſtoire de l'Univerſité par Crevier, tom. 2).

Sous Eudes, Pierre de la Palu, fils de Girard, Seigneur de Varambon en Breſſe, Dominicain, Patriarche de Jéruſalem en 1329, fut regardé par ſa ſcience, ſa piété & ſa capacité dans les affaires, comme un des plus grands ornemens de ſon Ordre, de ſa Nation & de ſon ſiécle. Il fut enterré parmi ſes freres à Paris en 1342, en l'Egliſe de St. Jacques, où l'on voit ſon épitaphe. Le P. Touron dans le 2e. volume des Hommes illuſtres de ſon Ordre,

Digitized by Google

1745, parle au long des écrits & des actions du P. de la Palu.

PHILIPPE DE ROUVRE. 1361

1350 Philippe, petit-fils d'Eudes, lui succéda âgé de 5 ans, sous la tutele de Jeanne de Boulogne sa mere, ensuite sous celle de Jean, Roi de France, lorsqu'il eut épousé cette Princesse. Il vint à Dijon en 1350, où il jura publiquement à Saint Benigne de conserver & maintenir les franchises, immunités & priviléges de cette Province.

Se voyant pressé par les Anglois, il enjoignit à la Noblesse de se trouver en armes à Beauvais en 1355 : il ordonna presqu'en même temps de convoquer les Etats à Châtillon, pour établir la Gabelle. Mais si les Seigneurs montrerent de l'ardeur à procurer de prompts secours au tuteur de leur Prince, les trois Ordres s'opposerent avec fermeté à l'innovation qu'il vouloit introduire contre leurs priviléges.

Le Roi mécontent convoqua de nouveaux Etats à Beaune, ensuite à Dijon, où il trouva la même résistance. On se contenta de lever & de soudoïer des troupes que Jean de Noyers, Gouverneur de la Province, conduisit à Breteuil.

Tous ces secours furent inutiles. Jean fut vaincu & fait prisonnier à la bataille de Poitiers (1), le 19 Septembre 1356. L'Anglois

---

(1) Geoffroi de Charni y portoit l'oriflamme qu'il n'abandonna qu'avec la vie. L'infortuné

(2) cependant fils d'Eudes auquel nous héritier le roi Jean qui réunit ainsi le Duché et le comté de Bourgogne. (Art de vérifier les dates)

Digitized by Google

victorieux parcourut & dévaſta le Royaume. La Nobleſſe du Pays raſſemblée s'oppoſa en vain à la marche de l'ennemi; elle montra au combat de Brion-ſur-Ourſe près de Châtillon, ce que peut la valeur; mais elle ſuccomba ſous des forces trop ſupérieures.

Les Anglois, maîtres de la campagne, brûlerent Châtillon, pillerent Tonnerre, où le bon vin les arrêta cinq jours, ſans pouvoir prendre le Château défendu par Baudoin Denckin, Maître des Albalêtriers, & s'emparerent de Flavigny, dont ils firent leur place d'armes. Pendant les trois mois qu'ils y ſéjournerent, ils mirent à contribution tout le voiſinage, ſaccagerent Saulieu, dont ils brûlerent l'Egliſe Collégiale, pénétrerent juſqu'à Auxerre, dont ils abattirent les murs, brûlerent les portes, & porterent l'alarme juſqu'à celles de la Capitale. Les trois Ordres des deux Bourgognes s'aſſemblerent à Beaune pour délibérer ſur les moyens de ſe délivrer d'hôtes ſi dangereux. Ils offrirent 200000 mille moutons d'or, qui valoient 30 ſ. piéce, & feroient aujourd'hui deux millions 200000 livres, dont on paya une partie comptant, & on donna des ôtages (1) pour la ſû-

---

Jean diſoit *que ſi la vérité étoit bannie de la terre, elle devoit ſe retrouver dans le cœur des Rois.* Ce noble ſentiment mérite preſque qu'on oublie les fautes de ce Monarque.

(1) Le nom de ces généreux Citoyens, qui ſacrifierent leur liberté pour la patrie, mérite d'être conſervé : Othe de Granſon. Jean, Hu-

Digitized by Google

reté du reſte. Ce traité, au moyen duquel les Anglois ſe retirerent, fut conclu à Guillon en Auxois, le 10 Mars 1359.

Ce fut au milieu de ces troubles que Philippe, ayant atteint l'âge de majorité, prit en 1360 le gouvernement du Duché. Il partit auſſitôt pour aller chercher Marguerite, fille unique du Comte de Flandre, avec laquelle ſon mariage étoit arrêté dès 1356. Il l'emmena dans ſon Château de Rouvre près de Dijon, où il étoit né, & où il mourut d'une chûte peu après ſon arrivée en 1361, âgé de 16 ans. Ce jeune Prince promettoit beaucoup; il avoit le naturel excellent, l'ame grande & les inclinations nobles : il vécut peu, dit D. Plancher, & fut long-temps regretté. En lui finit la premiere Race des Ducs, qui avoit regné 329 ans.

On ne fit ſolemnellement les obſéques de Philippe qu'en 1363. Quatre chevaux de parade, empruntés du Seigneur de Longvic, furent offerts aux Meſſes dites à Cîteaux, & rachetés des Religieux *douze vingts florins*. Cette

---

gues & Henri de Vienne, Hugues & Guillaume de Montaigu, Mello d'Epoiſſes, Jean de Sombernon : Guy de Frolois, Jean de Sennecey, Guyot de Blaiſy, S. de Châteauneuf, Jean de Montmartin, Guillaume de Pailley, Girard de Thurey, & ſept Bourgeois; H. Aubriot, Poinſart-Bourgeoiſe, Guillaume de Marcilly Dijonnois, Guy Fournier de Semur, Jean Doudri & H. de Cluny d'Autun, Philibert Paillart de Beaune : faute de paiement exact, ils reſterent en ôtage à Londres juſqu'en 1361.

Digitized by Google

Abbaye renferme les corps de ſoixante, tant Ducs que Ducheſſes, Princes ou Princeſſes de Bourgogne.

Auſſi-tôt que le Roi Jean eut appris la mort du Duc, il déclara que la Bourgogne lui étoit dévolue par droit de proximité : *ratione proximitatis, non coronæ noſtræ.* M. Dupuy dans ſon Traité des droits du Roi, *in-fol.*, prouve qu'il auroit dû dire plutôt en vertu de la Loi de la réverſion des apanages, faute d'hoirs mâles : & il avance que les Officiers du Roi montrerent leur ignorance groſſiere par la défenſe qu'ils firent des droits de leur Maître. Les Seigneurs de Montaigu & de Sombernon, quoique deſcendans par mâles de Hugues III, ne penſerent pas même à faire valoir leurs prétentions.

Le Roi devenu libre par le traité de Bretigny, vint à Dijon prendre poſſeſſion du Duché, *qu'il unit & incorpora à la Couronne*, & ordonna que la Bourgogne n'auroit d'autre Seigneur que le Roi. Malgré ſon ſerment à Saint Benigne, & l'oppoſition des Etats, il y établit les mêmes impôts que dans les autres Provinces, pour payer aux Anglois ſa rançon, qui coûta trois millions d'écus d'or & pluſieurs Provinces de France : (l'écu d'or valoit 20 ſous, & le marc d'or étoit à 60 livres, & celui d'argent à 5 l.)

Nos Ducs faiſoient leur réſidence ordinaire à Dijon dans leur Palais, qui ſubſiſtoit dès le xe. ſiécle. Ils alloient paſſer la belle ſaiſon dans leurs différens Châteaux de Salmaiſe, Aignay, Maiſy, Duême, Aiſey, Vilaine, Châtillon, Montbard, Montréal, Salive, Germoles, Pouilli en Auxois, Pouilli-ſur-Saone, Brazey, Pagni,

Rouvre, Saulx-le-Duc, Vollenai, Vergy, Talant, Argilli. Ils y prenoient le plaiſir de la chaſſe, de la pêche & de la promenade; ils avoient des maiſons de chaſſe à Vône, au Val Suzon, à la Perriere près Baigneux, *&c.* Ils logeoient à Paris au Mont Saint Hilaire, d'où cet endroit prit le nom de *rue de Bourgogne*, aujourd'hui *rue de Rheims*, à cauſe du Collége de ce nom bâti ſur les fonds de l'Hôtel de Bourgogne, par Guy de Roye, Archevêque de Rheims.

C'étoit l'uſage aux obſéques des Grands, de conduire à l'offrande dans l'Egliſe & de faire tourner derriere l'Autel les chevaux de parade du Prince défunt : c'eſt ce qu'on fit à Cîteaux au Service de Philippe de Rouvre, à S. Denis à celui de Bertrand du Gueſclin, à Nancy pour Réné Ier, 22e. Duc de Bar.

On diſoit en proverbe au XIIIe. ſiécle, li Buveors d'Auxerre, li Muſart de Verdun (les fainéans), l'uſurier de Metz, li mangeors de Poitiers, li meillor Archer en Anjou, Chevaliers de Champagne, Eſcuyers de Bourgoigne, Sergens de Hainaut (Fantaſſins); & au XVe. ſiécle, les moqueurs de Dijon, les buveurs de Beane (Beaune).

Les jeux étoient des joûtes & des tournois. On repréſentoit ſur les théâtres des *Féeries*, des *Myſteres*. On y voyoit le Meſſie manger des pommes, rire avec ſa Mere, dire ſes *patenôtres* avec ſes Apôtres, reſſuſciter & juger les morts. On repréſentoit le chant des Bienheureux en Paradis, accompagnés d'une multitude d'Anges: les peines & les pleurs des damnés dans l'Enfer, qui étoit un lieu puant, noir, rempli de

Digitized by Google

diables qui rioient de leur infortune. Les autres ſujets étoient tirés de l'Ecriture Sainte ; comme l'état d'Adam & d'Eve avant & après le péché, la cruauté d'Herode qui vendoit les Evêchés, le maſſacre des Innocens, le martyre de St. Jean-Baptiſte. Des jeunes gens en chemiſes, appellés *Ribauds*, agaçoient les paſſans ; des Dames ſe mettoient dans leurs plus beaux atours pour danſer & caracoler. On peut faire remonter l'origine de ces ſpectacles prétendus pieux juſqu'à l'année 1313.

On n'a ceſſé de dire les Matines à minuit, dans les Chapitres, qu'au temps des ravages des Anglois, qui, ſous le Roi Jean, ſe porterent à des excès qui faiſoient regretter l'épée des Barbares. Un Arrêt du Parlement ordonna en 1359, à l'Egliſe de Paris, de reprendre cet uſage qu'elle avoit toujours gardé. On l'obſervoit encore dans l'Egliſe d'Autun au XVe. ſiécle. On délibéra en 1595 que les Matines en Eté commenceroient à 5 heures, & à 6 en Hiver. En 1731, le Chapitre ordonna qu'elles ne commenceroient en tout temps qu'à 6 heures. Juſqu'alors il n'y avoit point eu de bancs dans les Egliſes ; on les jonchoit de paille le Samedi ſoir pour le Dimanche.

C'étoit autrefois la coutume, le jour de la Pentecôte, de lâcher un pigeon pendant l'Office à Autun ; cet uſage a ceſſé depuis quelque temps : ailleurs on jetoit des oublies ou des étoupes allumées.

Les laines de Bourgogne étoient déjà en réputation. On voit par une Ordonnance du Roi Jean *ſur les Ports*, que la charge de laine de Bourgogne & de Berry, peſant 25 l. au poids de

Troies, payoit à Saint-Jean-de-Lône un florin: Ordonn. du Louvre, tom. IV, pag. 20. Philippe le Bel avoit déjà accordé au Duc Robert II, en 1288, un droit de 50 ſ. par ſac de laine que les Milanois tiroient de France, & qui paſſoit par St. Jean-de-Lône.

La coëffure des femmes étoit ſimple; preſque point de friſure; nulles dentelles & du linge uni. Les veuves paroiſſoient en public habillées à peu près comme le ſont aujourd'hui les Religieuſes. Les chemiſes étoient de ſerge; du temps même de Charles VII, la Reine ſeule avoit deux chemiſes de toile. Henri II porta les premiers bas de ſoie aux noces de ſa ſœur.

La bougie étoit inconnue & la chandelle un luxe. L'uſage des vitres étoit rare, & ſeulement pour les riches; il fut porté en Angleterre par les François vers la fin du XIIe. ſiécle, & il y fut regardé comme une grande magnificence. Les épiceries, qu'on tiroit des Indes par le Pont-Euxin, étoient fort cheres. Le poivre étoit ſi eſtimé, que le Prieur de Notre-Dame de Semur, en affranchiſſant *ſes hommes*, ſe réſerva une livre de poivre. Le Chapitre de S. Vincent de Chalon tiroit de chaque Marchand de poivre en détail, un quarteron de cette denrée en 1290. L'ancien proverbe étoit: *cela eſt cher comme du poivre;* la livre valoit deux marcs d'argent (104 liv.) avant les voyages des Portugais. L'huile d'olive qu'on tiroit du levant, étoit ſi rare, qu'un Concile d'Aix-la-Chapelle permit aux Moines d'uſer d'huile de lard.

Guillaume de Joinville, 62e. Evêque de Langres, en accordant le patronage de l'Egliſe de *Sivery* au Chapitre de Montreal, en 1221, exige

un cens annuel d'une meſure d'huile de noix pour ſa table : *ad menſam Pontificis.*

Jeanin, Maire de Chevigni, fonde ſon Anniverſaire à St. Vivant, pour une pinte d'huile, en 1306.

Ponce de Siſſey, Evêque de Chalon, ſe réſerve, en 1271, ſur les Prieurés de Combertaut & de Chivres, une livre d'encens tous les ans; & s'oblige de donner à celui qui l'apportoit, un picotin d'aveine & une coudée de bougie.

Le Curé de Montagni devoit au Seigneur de Buſſi-le-Royal, treize coudées de cire, évaluées en 1653 à 3 ſ. par coudée; ce qui marque qu'il ne s'agiſſoit autrefois que de quelques pains de menue bougie où il entroit treize coudées de cire, comme l'explique M. Coquard dans un Mémoire lu à l'Académie de Dijon en 1753.

La cire n'étoit guere employée que pour la luminaire des Egliſes. Salmaiſe fut affranchi par Etienne de Mont-Saint-Jean, pour deux livres de cire dues au Château de Talant, en 1318. Varoye, au Bailliage de la Montagne, le fut auſſi pour une demi-livre de cire par Habitant, & un quart par veuve, en 1425. Elle étoit encore fort chere du temps du Duc Philippe le Hardi, puiſqu'il crut faire un vœu d'importance en 1398, en promettant, pour un de ſes fils malade, ſon peſant de cire à St. Antoine de Vienne, & un cierge de 22 livres à St. Thibaut en Auxois. Il n'y avoit point encore de cheminées. Une famille entiere s'aſſembloit au milieu d'une chambre obſcure, autour d'un large foyer rond, dont la fumée ſe

Digitized by Google

dissipoit par un trou fait au plancher. Le secret de secourir la vue affoiblie des vieillards par les *béscles*, trouvé par Alexandre Spina, est de la fin du XIIIe. siécle. Ces détails ne pourront paroître minutieux qu'à ceux qui ignorent qu'il n'est rien de petit, quand il est question de chercher les usages d'un Peuple ; tout ce qui a rapport à l'instruction des hommes, doit être dit : les crimes seuls peut-être devroient être effacés de l'Histoire ; mais elle ne peint les monstres que pour les empêcher de renaître.

LIVRE VII.

La Bourgogne sous les Ducs de la seconde Race Royale, depuis 1363 à 1477.

PHILIPPE LE HARDI (1).

mort en 1404

LE Roi Jean qui avoit une prédilection marquée pour Philippe son IVe. fils, né à Pontoise

(1) Ainsi surnommé pour avoir combattu vaillamment auprès de son pere à la bataille de Poitiers, ou pour s'être mis avec violence en qualité de Doyen des Pairs, au dessus de ses aînés au sacre de Charles VI, ou pour avoir parlé avec hardiesse au Roi d'Angleterre & au Prince de Galles à Londres, durant la prison du Roi Jean.

Digitized by Google

en 1342, lui donna le Duché de Bourgogne à titre d'apanage, reverſible à la Couronne, *faute d'hoirs mâles*, & l'inſtitua premier Pair de France : juſques-là les Ducs d'Aquitaine & de Normandie avoient pris en pluſieurs occaſions le pas ſur le Duc de Bourgogne. Charles V l'année ſuivante confirma cette donation.

Philippe alors ſe rendit à Dijon, où après les ſermens ordinaires, il reçut les hommages de ſes nouveaux ſujets, & ſe diſpoſa à les défendre contre une foule d'ennemis qui les menaçoient. Le redoutable Prince de Galles, le Héros de l'Angleterre, étoit encore la terreur de la France : à 16 ans *Creci* fut ſon coup d'eſſai, à 26 ans *Poitiers* fut ſon chef-d'œuvre : à la tête de 20000 Anglois, il pénétra de l'Auvergne dans le Bourbonnois, en 1366. Ayant paſſé la Loire à Marcigny, il entra en Bourgogne, où il trouva toutes les ſubſiſtances enlevées par les ſoins du Duc, qui avoit fait retirer les Payſans & les beſtiaux dans les Villes mûrées : il avoit donné ordre d'ôter juſqu'aux fers des moulins, afin d'affamer l'ennemi : l'Auxois ſe reſſentit de cet orage qui vint fondre ſur l'Auxerrois ; mais il fut bientôt diſſipé par le brave du Gueſclin, l'appui de la France. Des bords de la Garonne, il vola ſur ceux de la Loire, & força le Prince Anglois à regagner Bordeaux, où il rentra ſans gloire, ſans butin & preſque ſans Soldats.

On commençoit à peine à reſpirer, lorſque le paſſage *des grandes Compagnies* jeta l'alarme dans toute la Province. On ne ſe rappelle qu'avec horreur les dégâts affreux que ces troupes de bandis, connus ſous les noms effrayans

Digitized by Google

d'*Ecorcheurs*, *Retondeurs*, *Routiers*, *Tard-Venus*, *Malandrins*, commirent en France, & ſur-tout en Bourgogne. Qu'on juge des cruautés inouies qu'ils exerçoient, par ce trait tiré du ſonge du Vergier : *Entr'autres inhumanités*, dit l'Auteur, *ils rôtiſſoient les enfans & pluſieurs perſonnes âgées, quand on ne vouloit pas les rançonner.* Les Tards-Venus, dont un des chefs portoit ces mots écrits ſur ſa banniere, *l'ami de Dieu*, *l'ennemi des hommes*, défirent à Brignais en Lyonnois, les troupes du Roi, commandées par Jean de Bourbon, Comte de la Marche, ſurnommé la *Fleur* des *Chevaliers.* Une partie, dit Mezerai, *s'acharna ſur le Mâconnois, & ne s'en détacha que lorſqu'elle fut entiérement gorgée comme une ſangſue.* L'autre s'étoit cantonnée à Vilaines-les-Prévôtes, près de Semur. Il fallut un ſiége de trois mois & beaucoup d'argent pour les déloger de ce Fort, d'où ils rançonnoient tout l'Auxois. Une troiſiéme bande s'étoit fortifiée à *la Veſvre*, Village près d'Autun. Peu s'en fallut qu'une quatriéme, établie à Peſme-ſur-Saone, n'enlevât le Duc qui réſidoit à Rouvre.

Ce Prince, pour les exterminer les uns par les autres, en avoit gagné une partie. On voit en effet dans l'Hiſtoire de Poligni, tom. 1er. pag. 187, qu'un des Chefs, Bertrand Guaſt, vint en cette Ville toucher d'Aubriet de Plaine, Tréſorier, 1460 écus pour les gages dus à lui & à ſes *Brigands* : ce nom qui étoit emprunté de leurs armes, eſt devenu dès-lors infame, & s'eſt donné à ceux qui les ont imité dans leurs rapines.

Les environs de Beaune, de Chalon & ſur-

tout de Givry & de Vermenton, ſouffrirent beaucoup de leurs ravages, & on eut mille peines à ſe délivrer de ces reſtes barbares d'Anglois, Gaſcons, Navarrois & mauvais François, qui, ſelon l'expreſſion de Mezerai, *rongeoient la France juſqu'aux os.*

Le Connétable du Gueſclin, touché des malheurs de ſa Patrie, réſolut d'en purger le Royaume : il vint les trouver à Chagni, & dit à leurs Chefs : *Nous avons aſſez fait pour damner nos ames ; vous pouvez même vous vanter d'en avoir fait plus que moi : faiſons honneur à Dieu, & le diable laiſſons.* Après ce début, il leur offrit 200000 liv. de la part de Charles V, les tréſors du Roi de Caſtille, & des contributions ſur les Terres du Pape dans le Comtat. Gagnés par ces puiſſans motifs, ils le ſuivirent juſqu'en Eſpagne, contre Pierre le Cruel, qu'ils détrônerent, & mirent en ſa place Henri de Tranſtamare, ſon frere & ſon rival.

Les payſans battus, volés, courus comme des bêtes fauves, s'attrouperent à leur tour pour écraſer la Nobleſſe. Cette ſédition fut appellée la *Jaquerie*. Ils commirent des excès inouis. Le Duc contribua à les détruire, & à chaſſer les reſtes de ces pillards en Alſace, où ils furent exterminés par l'Empereur Charles IV.

Philippe délivré de tous ces embarras, ſe rendit à Gand avec une ſuite nombreuſe de Gentilshommes. Il y épouſa en 1369 Marguerite de Flandres, qui lui apporta les Comtés de Bourgogne, d'Artois, de Flandres, de Rhetel & de Nevers. Sa maiſon ſe trouva, par ce mariage, élevée à un tel point de grandeur, qu'elle diſputa en puiſſance à tous les Monarques.

Digitized by Google

Charles V ayant déclaré la guerre aux Anglois, Infracteurs du traité de Bretigni, Philippe fut chargé d'arrêter les progrès du Duc de Lancaſtre, qui venoit de deſcendre à Calais : le Prince François, tout plein de la gloire précoce & funeſte qu'il avoit acquiſe à Poitiers, ne cherchoit qu'à combattre, & peut-être eût-il ramené les journées de *Creci* & de *Poitiers*, en voulant les réparer : mais le ſage Charles V, perſuadé que les François, & en particulier le Duc de Bourgogne, n'avoient point d'ennemis plus à craindre que leur propre impétuoſité, ordonna expreſſément à ſon frere de ſe borner à une guerre défenſive, & chargea des Capitaines expérimentés de veiller ſur ſa conduite, & d'en répondre.

Le Duc trouva les Anglois bien retranchés dans la vallée de *Tournehem*, près de Saint Omer : il ſe porta ſur les hauteurs voiſines pour les obſerver ; il n'oſa ſe permettre que des eſcarmouches, & paſſa la campagne entiere à ſolliciter vainement, auprès du Roi, la permiſſion de livrer bataille. S'il l'eût obtenue, les Anglois, dès cette premiere campagne, ſeroient peut-être venus aux portes de Paris, au lieu qu'ils furent arrêtés à Tournehem. Lorſque la ſaiſon fut aſſez avancée, pour que les ennemis ne puſſent plus rien entreprendre, le Duc, qui, dans ſa bouillante impatience, demandoit, au défaut de bataille, la permiſſion de ſe retirer, n'obtint que le dernier point. Les plaiſans l'appellerent *Philippe de Tourne-ten* : mais les Sages jugerent qu'il avoit ſauvé, malgré lui, l'Artois & la Picardie. (Hiſt. Rival. tom. 2, 2e. part. pag. 197, 1774).

Menacé

Menacé d'une invaſion par Charles le Mauvais, Roi de Navarre, il eut ſoin de mettre des Capitaines affidés dans ſes principales places. Olivier de Juſſey fut commis à la garde de Dijon; Etienne de Bremur à celle de Châtillon; Huguenin de Sully à celle de Montbard; Jean de Villers-la-Faye à Vergy, & Eudes de Grancey fut nommé Gouverneur du Duché. Mais la Bourgogne fut délivrée de ſes frayeurs par la mort du Roi de Navarre, qui périt à 56 ans, brûlé dans un drap imbibé d'eſprit de vin : il étoit petit-fils de la fille aînée de Robert II.

Comme Philippe voyageoit ſouvent, & qu'il étoit fort libéral, il fatigua ſes peuples par des impôts : il fut le premier, qui, par une Ordonnance datée de Talant en 1370, établit, dans les principales Villes, des Greniers à ſel : il obtint même des Etats la gabelle ſur le ſel pour 2 ans. Le peuple eut bien de la peine à s'accoutumer à cette impoſition, qui rendit au Prince en 24 mois 10633 liv.

Il employa ce produit à lever des troupes pour ſecourir la France. Les Anglois étant entrés en Champagne, le Duc, plein d'attachement pour le Roi, alla s'enfermer dans Troyes avec une bonne partie de ſa Nobleſſe. Ce coup hardi en impoſa aux ennemis : ils n'oſe ent approcher, & furent forcés de quitter cette Province. Les Ducs de Bourbon & de Bar, Jean de Vienne, les Sires de Vergy & de Rougemont, ſe diſtinguerent dans cette expédition.

Une nouvelle révolte excitée par les Gantois, attira les armes du Duc en Flandres : le combat des Comines, à trois lieues de Lille, où les Flamands plierent, fut le prélude de ſes

Digitized by Google

victoires : la sanglante bataille de Rosebeck, entre Lille & Courtrai, où il en périt 30000 avec Philippe Artevelle leur Chef, termina cette guerre en 1382. Le jeune Roi Charles VI eut tout l'honneur de cette journée : l'avantage en resta au Duc, à qui elle assuroit la tranquille jouissance de ce riche Pays : aussi récompensa-t-il généreusement à Lille les Seigneurs Bourguignons qui s'étoient faits remarquer par leur bravoure.

Dijon qui avoit fourni volontairement mille hommes au Prince, en reçut plusieurs priviléges, comme de tenir des terres en fief, & de porter les deux premiers chefs de ses armes, avec sa devise peinte en son enseigne ; *mout me tarde*, en reconnoissance *de la bonne loyauté & parfait amour* que les Habitans avoient toujours eu pour son service (1).

Ils possédent un monument de cette victoire: le Duc fit enlever l'horloge de Courtrai, la plus belle qu'on eût encore vue : il la fit démonter & charger avec sa cloche & les deux figures flamandes, sur des charriots qui la transporterent à Dijon. Le Maire Josset de Halle la plaça sur une *tourelle*, à côté du portail de Notre-Dame, où on la voit aujourd'hui. En 1427 on remit cette horloge à *point* pour 100 l. Les regîstres de l'Hôtel de Ville portent qu'il y avoit une horloge à Saint Michel en 1520.

Le Duc, attentif à rendre la Justice à ses

(1) Voy. dans le 2e. vol. des Mémoires de l'Acad. de Dij. pag. XLIV, une Dissert. de M. l'Abbé Boullemier, sur les Armoiries de la Ville.

Digitized by Google

peuples, régla la Chambre des Comptes de Dijon, la seconde du Royaume, *à l'instar* de celle de Paris, d'où il fit venir un Conseiller-Maître & un Clerc, pour y établir *les mêmes us, styles & Ordonnances*, en 1386. Il créa en même temps celle de Lille, & tira des Chambres de Paris & de Dijon *des hommes rompus dans la pratique*, pour montrer aux nouveaux Officiers *l'ordre, le style & la maniere de travailler*. La Chambre de Nevers doit son origine à celle de Dijon; Nicolas Vaillant, Maître en celle-ci, ayant eu commission du Duc en 1408 de l'aller ériger.

Le Roi ayant promis à Philippe son oncle, qu'il avoit nommé Capitaine Général du Royaume, de passer en Bourgogne pour aller en Guyenne, la Duchesse écrivit d'Aisey-le-Duc à Philippe de Jaucourt, Gouverneur de Nevers, de tout préparer pour le recevoir. On voit par le compte d'Amiot Arnaud, qu'il falloit par jour dans les lieux où séjournoit la Cour, 6 bœufs gras (à 6 liv. chacun), 80 moutons, 30 veaux, 700 poules, 3000 œufs. La queue du meilleur vin étoit estimée 14 livres; la dépense par jour montoit à 230 livres, pour chaque jour maigre à 300 livres.

En effet, Charles VI allant à Avignon en 1389, s'arrêta plusieurs jours à Dijon, dont Jean Baudot étoit Maire. Sont entrée fut des plus pompeuses; on lui donna des fêtes & des *mysteres*, selon le goût du temps. Il y eut des joûtes & des tournois dans le grand jardin de l'Abbaye de Saint Etienne, & des prix donnés aux *mieux faisans*. On fit dans la cour,

Digitized by Google

derriere l'Hôtel du Duc, une ſalle tendue de 3100 aunes de toile, à 7 den. l'aune.

» Pour l'amour du Roi, dit Froiſſard, étoit » venu à Dijon grande foiſon de Dames & de » Damoiſelles, que le Roi veoit moult vo- » lontiers. Là étoit la Dame de Sully, la » Dame de Vergy, celle de Pagni, & moult » d'autres Dames belles & friſques, & moult » bien aornées; & s'efforçoient de chanter, » danſer & fort réjouir le Roi, qui fut huit » jours en ébattement : » delà il ſe rendit au château de Germoles en Chalonnois, que la Ducheſſe avoit acquis en 1383, & où il fut reçu ſplendidement.

La funeſte maladie (1) de ce Prince ne lui permettant pas de vaquer aux affaires, les États Généraux choiſirent le Duc de Bourgogne pour gouverner le Royaume, en 1392. Cette préférence due à l'âge, à la réputation & aux longs ſervices de Philippe ſous trois Rois, fut la ſource de la haine irréconciliable qui éclata entre les Maiſons d'Orléans & de Bourgogne, & qui mit la France en combuſtion pendant plus de 40 ans.

Le Duc, dit le P. Daniel, devint, depuis ce moment, le protecteur du Peuple, s'oppoſant aux nouveaux impôts, ſoit par vrai zèle pour le bien public, ſoit pour ne pas être de l'avis du Duc d'Orléans, ſon neveu & ſon

(1) Des Auteurs croient que les cartes à jouer furent inventées pour amuſer le Roi. Quelques-uns en reculent l'origine juſqu'au tems de Charles VII.

Digitized by Google

rival. Cette rivalité tenoit cependant de la nobleſſe & de la grandeur de ſon ame : on en voit la preuve dans un trait rapporté par le célèbre Gerſon (1), ſon Aumônier. Quelqu'un ayant haſardé, en préſence du Prince, une parole qui tendoit à ſe défaire du Duc d'Orléans, il ſortit de ſa chambre tout ému, en prononçant ces paroles du Pſeaume 1er. *Heureux l'homme qui ne s'eſt point trouvé dans le conſeil des méchans.*

Jaloux de maintenir le privilége des Habitans du Duché, il employa ſon crédit en leur faveur. Ils étoient inquiétés par les Officiers du Roi pour le droit de *Traites-Foraines*, dont ils avoient toujours été exempts : ils obtinrent, à la recommandation de leur Prince, la faculté de tranſporter leurs denrées au dedans & au dehors du Royaume, ſans payer aucun droit de ſortie.

Il fit l'acquiſition du Comté de Charolois en 1390 pour 60 mille francs d'or, que reçurent Bernard & Jean, fils du feu Comte d'Armagnac & de Charolles, qui tenoit ce

(1) Jean Gerſon, Docteur, en 1392, Principal du Collége de Navarre, l'ame du Concile de Conſtance, mourut en 1429 à Lyon, où il inſtruiſoit les enfans. Sa vertu brilloit d'un tel éclat, qu'on lui a rendu les honneurs religieux comme à un Saint digne d'être invoqué; & cette piété ſe renouvella, lorſqu'en 1643 ſon tombeau fut découvert en la Paroiſſe de St. Paul, & tiré de l'obſcurité, où la fureur des Calviniſtes avoit obligé de le cacher.

Digitized by Google

Comté en Fief du Duc. Guy de Pontallier, Maréchal de Bourgogne, prit poſſeſſion de ces Pays au nom de ſon Maître.

Pour la ſûreté de la Province, le Château de Pontalier-ſur-Saone, place frontiere, fut augmenté de deux tours, de gros murs & autres fortifications. Le Conſeil Ducal fit conſtruire en même temps, ſous les ordres de Renaud des Barres, Châtelain de Brazey, une halle à Saint-Jean-de-Lône, pour mettre à couvert les marchandiſes.

Un ſchiſme déplorable (1) déſoloit alors l'Egliſe : pour l'éteindre, le Duc fut député en 1395, par le Conſeil du Roi, au Pape Benoît XIII, qui réſidoit à Avignon. Il lui fit de riches préſens, donna des repas ſomptueux aux Cardinaux (2); mais il ne put rien changer à leurs diſpoſitions.

Petrarque, Poëte lauréat, attribue au bon vin de Bourgogne, dont le Duc avoit régalé la Cour du Pape, l'obſtination des Cardinaux à ne pas retourner à Rome : » C'eſt, dit-il, » qu'en Italie il n'y a point de vin de Beaune, » & qu'ils ne croient pas pouvoir mener une » vie heureuſe ſans cette liqueur : ils regar- » dent ce vin comme un cinquiéme élément. »

(1) Il dura 40 ans, & ne finit qu'au Concile de Conſtance par la dépoſition des deux Papes, & l'élection de Martin V, en 1415.

(2) Il avoit donné aux Cardinaux d'Albane & de Viviers 20 queues de vin de Beaune, & un gros gobelet d'or à la femme du Maréchal du Pape.

Digitized by Google

C'eſt ce qu'il écrivoit très-ſérieuſement ſur la fin de ſes jours, au Pape Urbain V, pour l'exhorter à venir ſiéger à Rome.

Pendant que les Cardinaux s'amuſoient à Avignon aux dépens des François, les Turcs faiſoient des conquêtes ſur les Chrétiens. Les Ambaſſadeurs de Sigiſmond, Roi de Hongrie, que Philippe reçut à Lyon au retour du Comtat, le preſſerent de ſecourir leur Maître, qui avoit épouſé Marie d'Anjou. Il y conſentit, & permit au Comte de Nevers, ſon fils aîné, âgé de 25 ans, de faire ce long voyage : les plus grands Seigneurs du Royaume & les Barons des deux Bourgognes, accompagnerent le jeune Prince dans cette expédition ; tant il étoit moult aimé, dit Froiſſard, étant courtois, traitable, humble & débonnaire. Il nous reſte une de ſes Ordonnances de diſcipline, conçue en ces termes : *Gentilhomme faiſant rumour, pert cheval & harnois : le valet qui fiert du couſtel, pert le point ; & s'il robe, l'oreille.....*

Des ſuccès heureux en firent eſpérer d'abord de plus grands, mais la valeur des François vint échouer à Nicopolis en Bulgarie, contre cent mille Turcs commandés par Bajazet. L'Amiral Jean de Vienne, Philippe de Bar, Guillaume de la Tremoille & ſon fils y perdirent la vie.

Le Comte de Nevers fut fait priſonnier avec Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Général de la Cavalerie, auteur de la déroute par ſon imprudence, le Sire de Couci & le Maréchal Boucicaut : ſix cents Gentilshommes furent hachés par ordre du Vainqueur, outré d'avoir perdu 20000 hommes dans cette bataille livrée le 28 Septembre 1396. Les Etats de Bourgogne ſe

Digitized by Google

taxerent promptement pour délivrer des mains des Turcs le fils de leur Souverain. Dyne Raponde, riche Marchand Luquois, établi à Paris, prêta ce qui manquoit à la ſomme exigée pour ſa rançon, qui fut de 200000 ducats d'or. En reconnoiſſance de ce ſervice, le Duc Jean fit placer ſa figure en pierre dans la nef de la Ste. Chapelle, contre un pilier où il eſt repréſenté à genoux, revêtu d'une longue robe, ayant une ceinture de laquelle pend une groſſe *eſcarcelle*.

Philippe, quoique d'une complexion robuſte, fut attaqué à Bruxelles d'une maladie contagieuſe, qui l'engagea à ſe faire tranſporter à Hall, où il mourut entre les bras de ſes trois fils, dans de grands ſentimens de Religion, en 1404, âgé de 63 ans.

On embauma ſon corps, qui fut enveloppé de 32 aunes de toile cirée, recouvert d'un habit de Chartreux, & enſuite dépoſé dans un cercueil de plomb : ſes entrailles furent enterrées à Notre-Dame de Hall, ſon cœur fut porté à St. Denis, & ſon corps aux Chartreux de Dijon, qu'il avoit fondé en 1383. On y admire encore ſon mauſolée fait par Claux-Sluter, *Imagier* du Duc, pour 3612 l. La pierre d'albâtre fut achetée à Paris 300 livres, & la belle table de marbre noire ſur laquelle eſt couchée la figure du Prince, fut tirée de Dinant, & coûta de tranſport 270 liv. On donna ſoixante & douze draps de Luques de 12 écus piéces, aux douze Egliſes où le corps repoſa ; ſavoir à Gramont, Oudenarde, Courtrai, Lille, Douai, Saint-Quentin, Troies, Bar-ſur-Seine, Châtillon, Baigneux, Saint-Seine, & au Couvent des Chartreux, dont le Duc avoit été lui-même

Digitized by Google

l'Architecte, & où il avoit été ordonné que ſon corps fût dépoſé.

Sa prodigalité l'avoit tellement endetté, que la Ducheſſe ſa veuve renonça à la communauté de biens, en dépoſant ſur ſon cercueil, ſuivant la coutume de Bourgogne, ſa ceinture, ſes clefs & ſa bourſe; elle lui ſurvécut peu, étant morte à Arras le 21 Mars 1405, âgée de 56 ans: elle fut inhumée auprès de ſon pere Louis de Flandres, à Notre-Dame de la Treille de Lille, où Philippe le Bon lui éleva un beau mauſolée en 1455. *C'étoit*, dit Golut, *une Princeſſe généreuſe, mal endurante & d'un naturel vraiment gaulois.* Elle avoit obtenu du Pape, en 1371, deux Bulles qui coûterent 16 livres; l'une, *d'être abſoute de peine & de coulpe;* l'autre, de pouvoir manger de la chair certains jours.

Philippe en eut Jean ſon ſucceſſeur, Antoine Duc de Brabant, Philippe Comte de Nevers, tous deux tués à la bataille d'Azincourt en 1415, & quatre filles, dont Catherine la ſeconde, mariée à Dijon à Léopold Duc d'Autriche, mourut à Gray, & fut inhumée aux Chartreux.

L'Hiſtoire l'a placé au rang des Princes magnanimes, dont la ſageſſe égaloit la bravoure: elle nous le repréſente affable, d'un eſprit juſte, libéral à l'excès, ſans penchant pour le jeu ni les femmes, & grand amateur de Muſique.

Son goût pour les livres ſi rares alors, ſe manifeſte dans un marché qu'il fit « avec les » freres Manuel à 20 ſ. par jour, pendant 4 » ans, pour parfaire les Hiſtoires d'une très- » belle & notable Bible par eux commencée. » 600 francs furent donnés à Me. Jean Durand » ſon Phyſicien, pour employer ès écritures » & perfection d'icelle Bible. « Il acheta 500

Digitized by Google

livres de Dyne Raponde un Tite-Live, *enluminé de lettres d'or & d'imaiges, en 1399.* Ce bel ouvrage fut envoyé en préſent à un Cardinal du Concile de Conſtance par le Duc Jean. Un livre *de la propriété des choſes* lui coûta 400 écus d'or. Une Bible en françois, de lettres très-bien *hiſtoriées, armoiriées de ſes armes*, garnie de gros fermeaux d'argent doré, fut payée 600 écus à Jacques Raponde Lombard. Le Duc reçut du même Marchand en bonnes étrennes, un livre en françois de pluſieurs Hiſtoires *des femmes de bonne renommée*, & le *St.-Greal* (1).

Drouchet de Dompmartin, Maître Maçon, préſidoit aux ouvrages de la Chartreuſe de Dijon, aux gages de 8 ſ. par jour. Les Maçons & Charpentiers furent preſque tous tirés de l'Auxois. Pour les animer au travail, le Duc leur fit diſtribuer en 15 mois 110 douzaines de gants, en 1385. Les gants étoient rares alors, & on les mettoit par honneur le Dimanche.

C'eſt ſous ſon regne que les *gelines* d'Inde furent apportées d'Artois à Dijon, en 1385; ce qui montre la fauſſeté de la tradition qui en attribue l'apport à l'Amiral Chabot au XVIe. ſiécle. Cent ans avant Chabot, Jacques Cœur en avoit tranſporté de Turquie en ſon Château de Beaumont en Gâtinois, & Americ Veſpuce en Portugal.

On doit à la priere de Philippe la fameuſe

---

(1) Ce fameux Roman fut écrit en vers au XIIe. ſiécle par Chretien de Troyes, & en proſe latine au XIVe. ſiécle. *Saint-Greal* ſignifie la ſainte portion ou l'écueile de J. C. étant à table avec ſes douze Apôtres.

Digitized by Google

Ordonnance faite par Charles VI, qui accorde le Sacrement de Pénitence aux criminels condamnés à mort ; ce qui leur avoit été refusé juſqu'à ce temps. Voy. Ordonn. du Louvre, tom. 8, *in-fol.* pag. 122.

On ne pendoit point dans les Villes ; elles euſſent été polluées de cet infâme ſupplice, dit Mezerai ; mais on y coupoit la tête : en pluſieurs endroits on menoit les condamnés au gibet devant le jour.

« Viennot de Labergement, ſoi-diſant Phy-» ſicien (Médecin), fut condamné à 50 francs » d'or par le Bailli de Dijon, pour n'avoir » pas guéri les malades qu'il avoit entrepris : » au contraire étoient plus griévement malades » de corps, de jambes, de pieds ; & pour » un maul ils en avoient deulx, pour ce que le-» dit Fiſicien les décevoit ; il fut mis en priſon » à Pontailler. « (Mém. Hiſt. ſur la Bourg^e. *in-4°.* pag. 85. 1729.

Le Confeſſeur de Philippe étoit (comme ont été ceux de ſes ſucceſſeurs) un Dominicain (1).

Par deux Bulles d'Urbain V, il pouvoit diſpenſer le Prince du jeûne & de l'abſtinence de chair. On lui donnoit une *lamproye* le jour de Saint Thomas d'Aquin, ou 45 ſ. s'il ne s'en

(1) Vingt-neuf Dominicains ont été Confeſſeurs de nos Rois depuis St. Louis, qui les établit à Paris en 1230, juſqu'à François Ier. Nos Reines en ont auſſi choiſi ſix. (V. le p. Texte domin. Merc. de Fr. 1735.) Cet Ordre illuſtre a donné ſix Papes à l'Egliſe & ſoixante & onze Cardinaux.

Digitized by Google

trouvoit point : il avoit bouche à la Cour & 100 liv. de penſion, aſſignées ſur la Terre d'Arconcey près de Rouvre.

Par Lettres datées de Dijon en 1395, Philippe apprenant « que dans la Côte où croît » le meilleur vin du Royaume, dont N. S. P. » le Pape, M. le Roi & pluſieurs autres grands » Seigneurs ont coutume, par préférence, de » faire leur proviſion, on avoit depuis peu em- » planté du *gamais*, très-mauvais & déloyau » plant, ce qu'a maintefois déçu & fraudé les » Marchands étrangers, dont ſes Sujets ſont » moult dommagés & appauvris, ordonne que » les plants de gamais ſoient copés & extirpés » dans un mois, ſous peine à chacun de 60 » ſ. d'amende. « Une pareille Ordonnance ſeroit bien néceſſaire en ce temps où l'on a multiplié ce *plan déloyal* dans des champs qui rapporteroient de bon froment.

Le Duc étant venu à Auxerre le 26 Septembre 1377, la Ville lui fit préſent d'une queue de vin de pinot, payée 6 liv. à Jean Paillart; elle donna au Roi Charles V quatre bœufs qui coûtoient 35 francs : (le marc étoit à 7 l.)

M. Jardel de Braine a trouvé, en 1772, près du Crotoy en Picardie, 18 piéces d'or, dont trois ſont de Philippe le Hardi. On voit ſur l'un des côtés de la 1re. le lion belgique qui remplit tout le *champ*, autour ces mots : *Phs Dei grat. Dux Burg.* Sur la 2e. Saint Pierre tenant d'une main les clefs, & de l'autre le même écuſſon, avec cette lég. *Phs Dux Burg. Brab. Limb.* & au revers autour d'une grande Croix en roſette, *pax ch. ſemper maneat nobiſcum.* Sur la 3e. qui eſt très-belle, le Prince

paroît

paroît assis sur un Trône, avec une couronne de Comte sur la tête, tenant de la main droite une épée, de l'autre son écusson, avec la même légende; au revers, *Christus vincit. Ch. regnat & imperat.*

Le Duc qui avoit une grande dévotion à Saint Antoine, étant né le jour de sa Fête, envoyoit chaque année, le 17 Janvier, une offrande aux Antonins de Norges, d'autant de porcs gras qu'il avoit de Princes & de Princesses dans sa maison : il en donna neuf en 1396.

Dans les différentes *montres* qui se firent sous le Duc, les Gentilshommes les plus connus dont il soit fait mention, sont Jacques de Vienne, Jean de Vergy, Philippe de Jaucourt, J. de Villers-la-Faye, Guy de Pontailler, Huguenin de Sully, Eudes de Grancey, Thibaut de Mello, Sire d'Epoisses, Hugues Damas de Marcilli, Jean de Saint-Julien, Thomas de Voudenay, Jean de Crux, J. de Blaisy, Gautier de Rouvrai, Philippe de Mussi, Thierri de Digoine, Geoffroi de Charni, Jacot de Thoulongeon, J. de Bussi, Pierre de Saint Beurri, J. de Pleuvot, Damas de Busseul, Philibert de Ternant, *&c.*

L'Ordre ou Confrairie de Saint George fut institué, vers 1400, par un Gentilhomme Bourguignon, nommé Philibert de Molan (Village du Ressort de Vesoul); on le nommoit *Ordre de Rouge-Manteau* de Franche-Comté. La Noblesse du Chalonnois institua une Confrairie pareille dans l'Eglise Collégiale de Saint George de Chalon; celle du Mâconnois dans l'Eglise de Saint George de Mancey; & la Noblesse

du Comté d'Auxone à Seurre, après l'inſtitution de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Ces trois Confrairies ſont éteintes. Mais celle de Franche-Comté a conſervé tout ſon éclat par la régularité de ſes aſſemblées, le nombre & la qualité de ſes Suppôts, & la rigueur des preuves qu'on exige. On voit vingt Chevaliers de Saint George de la Maiſon de Vergy, & trente-trois de celle de Grammont.

JEAN DE SAINT JUST, d'abord Chanoine de Saint-Quentin, enſuite de Beauvais, Maitre des Comptes, enfin Evêque de Chalon, fit honneur à la Bourgogne par ſa ſcience. C'eſt à ſes recherches qu'on eſt redevable des plus beaux monumens de la Chambre des Comptes de Paris. Dans le Recueil qui porte ſon nom, on voit, fol. 126, que les gages des petits Clercs (Auditeurs) étoient de 6 ſols pariſis par jour, & 30 liv. par an. Son ouvrage remonte au temps de Philippe-Auguſte : ce bon Evêque mourut en 1369.

Sous le Duc Philippe, parurent à la Cour deux perſonnages illuſtres, également malheureux. HUGUES AUBRIOT, Bailli de Dijon, ſa Patrie, en 1360, devint, par ſon mérite, Prévôt de Paris en 1367, ſous Charles V. Il contribua beaucoup à l'embelliſſement de la Capitale & aux commodités de ſes bâtimens. On lui eſt redevable du Pont-Saint-Michel, des murs de la porte de Saint-Antoine, de pluſieurs quais ſur la Seine, des canaux ſouterreins qui ont le plus contribué à la ſalubrité de l'air & à la propreté des rues, du petit Châtelet élevé pour contenir les Ecoliers de l'Univerſité. Il fut la victime de ſon zèle pour

Digitized by Google

l'ordre public. Ayant fait mettre en prison des Ecoliers insolens, l'Université jura sa perte en 1381. Voilà la cause de sa disgrace, & non pas pour s'être fait *Juif* & *Renégat*, comme l'avance sans preuve Piganiol, & le laisse entendre M. Crevier dans son Histoire de l'Université.

Il fut traîné sur un échafaud, la mitre en tête, & enfermé à la Bastille, dont il avoit posé la premiere pierre. Il en fut tiré l'année suivante par les *Maillotins*, pour en faire le Chef de leur faction; mais il s'enfuit la nuit en Bourgogne, où il mourut tranquille & oublié. Son frere, Jean Aubriot, fut un des bons Evêques de Chalon, mort en 1350. Leur sœur, Marie Aubriot, fut mariée à J. de Saulx, Sire de Courtivron & Grand-Gruyer.

Un autre Seigneur Bourguignon, CHARLES DE SAVOISY, Grand-Tréforier de France, premier Chambellan du Roi, riche & puissant à la Cour, éprouva de même les effets du crédit énorme & de la vengeance de l'Université. Pour une querelle entre des Ecoliers & ses Pages qu'il avoit soutenu, il fut banni du Royaume, excommunié publiquement, & son Hôtel, dont on ne sauva que les galeries, à cause de la beauté des peintures, fut démoli en 1404. Il fut même obligé de fonder cinq Chapelles à la nomination du Recteur : sa maison ne fut rebâtie que 112 ans après.

Savoisy disgracié, arma cinq galeres à ses dépens, fit des courses sur les Côtes d'Afrique, d'où il revint avec gloire & beaucoup d'argent. Il fit bâtir à son retour, par des Sarra-

ſins priſonniers, le Château de Seignelai en Auxerrois, » qui eſt, dit Paradin, pag. 395, » une des plus plaiſantes marques qu'on pour- » roit voir, plus pour la fréquence des tours » faites en couronnement, que pour l'aſſiette. » Ce Seigneur mourut en 1420.

JEAN SANS PEUR,
ſecond Duc, depuis 1404 à 1419.

Ce Prince, né à Dijon & baptiſé à la Sainte Chapelle en 1371, ſuccéda, à l'âge de 35 ans, aux vaſtes Etats de ſon pere. Il les augmenta des Comtés de Hainaut, de Hollande & de Zelande, par ſon mariage avec Marguerite de Baviere, qui ſe fit à Cambray en 1385, & auquel le Roi aſſiſta. Son premier ſoin, après avoir fait hommage pour la Bourgogne, fut de payer les dettes les plus preſſées de Philippe. Il en acquitta, ſoit par la vente de ſes meubles, ſoit par argent, pour 119455 liv. Il révoqua la défenſe faite à ſes Sujets de tranſporter des bleds dans les Pays étrangers, & rendit le commerce libre par une Ordonnance donnée à Montréal, ſur les repréſentations des Etats.

Ses peuples furent déchargés d'une nouvelle impoſition, que la mauvaiſe adminiſtration des finances, pendant la maladie du Roi, avoit occaſionée; ce qui lui gagna l'affection de ſes Sujets : il ſe concilia celle des François par ſes exploits contre les Anglois qui aſſiégeoient l'Ecluſe, Ville de Flandres près de la Mer. Il leur en fit lever le Siége en 1405, les mit en

Digitized by Google

fuite, & reprit Gravelines dont ils s'étoient emparés; il les eût même chaſſés de Calais dont il avoit deſſein de former le ſiége, s'il n'eût été traverſé par des intrigues de Cour.

Jean avoit un puiſſant ennemi dans la perſonne de Louis, Duc d'Orléans : leur diſſention, qui éclatoit en toute rencontre, finit par la plus funeſte cataſtrophe. Comme le Duc d'Orléans, que Brantôme appelle *un grand débaucheur de Dames, & même des plus grandes*, revenoit à huit heures de ſouper chez la Reine à l'Hôtel *Barbette*, il fut lâchement aſſaſſiné par Raoul d'Octonville, Gentilhomme Normand, & Ecuyer du Duc Jean, le 29 Novemb. 1407.

Ce Prince cachoit ſa joie ſous une indignation apparente : *Onques*, diſoit-il, *ne ſe perpétra en ce Royaume un ſi mauvais ni ſi traître meurtre.* Mais voyant le Prévôt faire des informations juridiques, il avoua à ſon oncle qu'il en étoit l'auteur. Le Duc de Berry friſſonna à cette affreuſe confidence, répandit un torrent de larmes, & s'écria, *je perds aujourd'hui mes deux neveux !* On ne penſa pas à arrêter le coupable; ce coup d'autorité auroit ſauvé l'Etat; mais Jean devoit vivre pour le malheur de ſa Patrie.

Il ſortit précipitamment de Paris, & y revint peu de temps après, accompagné de mille hommes d'armes. Jean Petit, Cordelier, Docteur Normand, chargé de faire ſon apologie devant les Chefs de l'Etat, entreprit de prouver, par douze argumens en l'honneur des douze Apôtres, que le Duc avoit fait une action louable, en faiſant périr un tyran : il conclut que le Roi devoit récompenſer l'auteur

de l'aſſaſſinat, *à l'exemple des rénumérations faites à Monſeigneur Saint Michel l'Archange, pour avoir tué le diable, & au vaillant homme Phinées qui perça Zambri.* C'eſt dans cette inſolente apologie que parurent en France les premieres traces de la déteſtable doctrine du tyrannicide, dont les maximes ont été ſi funeſtes aux Têtes couronnées.

On écouta patiemment ce hardi déclamateur (1), & le Conſeil du Roi plus intimidé que perſuadé, accorda au Duc des Lettres d'abolition, qui furent regardées comme le moyen le plus propre à calmer les eſprits.

Echappé au glaive de la Juſtice, le Duc marcha au ſecours de Jean de Baviere, Evêque de Liege, ſon beau-frere, aſſiégé devant Maſtrichk par ſes Sujets. Il les attaqua dans leur poſte, les défit, & laiſſa 24000 Liégeois ſur le champ de bataille. Jean de Baviere, ſurnommé *ſans Pitié*, déshonora ſa victoire, en faiſant jeter des milliers de ſes Diocéſains, liés deux à deux, dans la Meuſe, & en élevant autour de Liége, des forêts de roues & de gibets, dit Mezerai. Cette victoire éclatante, qui ne coûta au Duc que cinq cents Bourguignons, lui valut le ſurnom de *Jean ſans Peur* : mais il n'acquit pas, comme Bayard, le ſurnom de

(1) Cet Orateur fut bien différent du Juriſconſulte Papinien, qui aima mieux mourir, que de chercher de mauvaiſes raiſons pour excuſer le meurtre de Geta, fils de l'Empereur *Sévere*, & frere de Caracalla, poignardé par ce dernier à l'âge de 23 ans, an de J. C. 212.

Digitized by Google

ſans Reproche. Elle lui donna un nouveau crédit à la Cour, où la Ducheſſe d'Orléans l'avoit fait déclarer ennemi de l'Etat : la garde même du Dauphin lui fut confiée.

Après différens ſuccès dans la guerre que ſe firent les Orléanois & les Bourguignons, on conclut à Auxerre un traité ſolemnel de paix entre les Princes aſſemblés dans la ſalle capitulaire de la Cathédrale, & préſidés par le Dauphin en 1412. Des jeux, des fêtes & des feſtins annoncerent au peuple une reconciliation ſincere : on crioit hautement, *Gloria in excelſis Deo*, ancienne acclamation alors en uſage, de même que celle de *Noël*. Les deux Ducs, auteurs des diviſions parurent montés ſur le même cheval, s'embraſſerent, mangerent enſemble, & ne ſe pardonnerent pas.

La funeſte bataille d'Azincourt en Artois, où périrent les deux freres du Duc (1), & la fleur de la Nobleſſe françoiſe en 1415, rendit ce Prince ſenſible aux malheurs de l'Etat qu'il vouloit venger à quelque prix que ce fût. Il leva des troupes, leur aſſigna le rendez-vous à Châtillon pour aller à Paris, & delà s'oppoſer aux ennemis de la France. Mais comme on craignoit encore plus ſa préſence que celle des Anglois, le Conſeil du Roi lui défendit de paſſer outre : malgré cette défenſe il avança juſqu'à

(1) Il fit faire pour eux un ſervice ſolemnel à Châtillon dans l'Egliſe de Saint Nicolas, où furent habillés quinze pauvres, & diſtribuées des aumônes par ſon Confeſſeur, le 11 Novembre 1415.

Digitized by Google

Lagny en Brie, où il conſuma deux mois en négociations inutiles, ſans oſer approcher de Paris. Cette lenteur qui ne lui étoit pas ordinaire, lui fit donner le ſobriquet de *Jean de Lagny qui n'a point hâte.*

Il eſſuya au Parlement aſſemblé avec la Cour des Pairs, une autre mortification qui lui fut encore plus ſenſible. Le Duc de Lorraine, quoique banni du Royaume pour crime de félonie, oſa reparoître, & ſous la ſauve-garde du Duc de Bourgogne, vint braver Charles VI juſqu'au milieu du Tribunal de la Nation. Jean Juvenal des Urſins, Avocat du Roi, indigné de cet attentat, ſe jette aux genoux du Souverain, le conjure de ne pas permettre qu'on mépriſe ainſi les Ordonnances de la Cour. Voyant le Duc Jean s'avancer en courroux, tenant le Lorrain par la main, il ſe leve, & dit à haute voix : « de par le Roi, que tous ſes bons & » loyaux ſerviteurs ſe rangent de ſon côté, & » que les ennemis du repos public ſe joignent » au Duc de Lorraine. « Ces mots furent un coup de foudre : tous les Seigneurs paſſerent auprès du Roi ; le Duc de Bourgogne lui-même, entraîné par l'exemple, quittant la main de ſon protégé, fit comme les autres. Le Lorrain reſté ſeul, fut obligé d'avoir recours aux larmes & aux proteſtations pour obtenir ſon pardon du Souverain. (Hiſt. de Charles VI par J. Juvenal des Ur. *in*-4°. pag. 311, édit. 1614.)

Le Duc Jean, pour gagner l'affection du Pape, voulut faire ſupprimer les Ordonnances de nos Rois contre les abus de la Cour de Rome. Le Chancelier Euſtache de Laitre, moins éclairé & plus foible que des Urſins, ſe prêta à cette

Digitized by Google

trahiſon contre les droits de l'Egliſe gallicane. Il fit publier le 13 Mars 1418 un Edit révocatoire. Mais cet acte de violence paſſagere n'a pu faire regarder cet Edit comme Loi du Roïaume. Le Parlement, gardien fidele de nos priviléges, déclara qu'il n'entendoit approuver ces Lettres révocatoires; & nos précieuſes libertés ont été conſervées, malgré la lâcheté du Chancelier. On remarque au IXe. vol. de l'Encyclopédie, pag. 582, que c'eſt le premier exemple d'enrégiſtrement forcé & non librement délibéré.

On voudroit pouvoir diſſimuler que Jean ſans peur, aveuglé par la vengeance, trahit les intérêts de ſa patrie, en s'uniſſant à Calais avec nos plus mortels ennemis en 1416. Ce honteux traité, dont il n'oſa pas ſe vanter, lui fit ſacrifier aux Anglois la Ville de Rouen qui s'étoit défendue ſept mois avec tant de courage. M. de Sainte-Foix, dont on connoît l'exactitude, prouve la réalité de ce traité (1); & Dom Plancher, tom. 3, pag. 452, dit nettement que le Duc reſta fidele au Roi, malgré les offres des Anglois : mais voici le comble de l'horreur.

Guy de Bar, Seigneur de Preſle, Bailli d'Auxois, le Sire de Chaſtellux & Lille-Adam, trois Capitaines attachés au Duc Jean, ſurprirent Pa-

(1) Ce traité eſt entier dans le IXe. volume des actes publics d'Angleterre, pag. 394, édit. de Londres, & rapporté dans le 1er. vol. de la Bibl. anc. & mod. de J. Leclerc, 1er. vol. pag. 50, 1714.

Digitized by Google

ris la nuit du 29 Mars 1418, gagnerent la populace, & firent un maſſacre affreux des Orléanois. Le Connétable Bernard d'Armagnac, le Chancelier de Marle, huit Evêques, pluſieurs Magiſtrats furent égorgés avec une foule de bons Citoyens.

Il en fut tué plus de deux mille inciſés ſur le dos en forme de bande, en haine du parti Armagnac, dit Fabert dans ſon Hiſtoire des Ducs. On compte 3500 perſonnes qui perdirent la vie, les trois premiers jours que dura le plus grand feu de cette émeute. Aux environs du Palais, on frémit de le dire, le ſang humain gagnoit juſqu'à la cheville du pied. On croit lire les proſcriptions de Marius & de Sylla à Rome, quand on voit celles de Paris ſous les Bourguignons & les Armagnacs. L'Abbé Dubos, en parlant de ces maſſacres & du meurtre des enfans de Clodomir, déclare qu'il aimeroit mieux dix victoires de moins dans nos faſtes, & que ces deux événemens ne s'y trouvaſſent pas. Il auroit pu par malheur en ajouter d'autres, dit M. Bonami, Mém. Acad. Inſcr. tom. 22, tels que la St. Barthelemi & l'aſſaſſinat de Henri IV.

Ainſi la France déchirée par les mains de ſes propres Citoyens & par celles des Anglois, inondée de ſang, remplie de ruines, n'offrit plus qu'un vaſte champ où regnerent long-tems le crime & la mort. Nos ancêtres agités de l'eſprit de vertige, étonnerent le reſte de l'Europe par leur ſombre fureur.

Avançons & ſauvons-nous de ces horreurs; mais le cours de l'Hiſtoire nous y ramene; il faut les rapporter, parce qu'il faut peindre les

Digitized by Google

hommes, dit Me. Gaillard, Hiſt. de la Rivalité, encore plus parce qu'il faut les avertir.

Cependant le Duc informé à Troies que Paris étoit dans ſon pouvoir, y vint avec la Reine. On jonchoit de fleurs les rues teintes encore du ſang verſé pour ſa querelle, & peut-être par ſes ordres. Le peuple à ſon entrée cria, *Noël: vive le Duc de Bourgogne qui abolit les impôts.* Mais ſon triomphe fut de courte durée.

L'entrevue ſur le pont de Montereau avec le Dauphin le 10 Septembre 1419, ſembloit annoncer une paix ſolide, elle occaſiona un nouveau crime (1), plus funeſte par ſes ſuites que les précédens. A peine les deux Princes s'étoient approchés chacun avec dix Chevaliers, que le Duc tomba ſous la hache d'armes de Tanneguy du Chatel Breton, & des autres partiſans des Armagnacs. « Ces coups, dit Mezerai, bleſſe-» rent extrêmement l'honneur du Dauphin, âgé » de 17 ans, & furent preſque mortels à tout » le Royaume. « En effet, ſi le meurtre du Duc d'Orléans avoit fait couler des ruiſſeaux

(1) Les inſtigateurs de ce crime furent Duchatel, Barbaſan, le Préſident Louvet, la De. de Guyac, la plus belle & la plus dangereuſe femme de ſon temps, gagnée par l'argent des Armagnacs, auſſi bien que Philippe Joſquin, homme de néant, devenu favori du Duc. Les Dijonnois en haine de ſa perfidie raſerent ſa maiſon (place St. Jean) qui étoit *moult notable;* il mourut miſérable en Dauphiné : de ſes biens confiſqués, la Ducheſſe acheta la Châtellenie de Noyers.

Digitized by Google

de ſang, peu s'en fallut que celui de ſon rival ne renverſât la Monarchie : Philippe ſon fils, uni aux Anglois, imprima par-tout le ſceau de ſa colere & de ſa vengeance.

Les aſſaſſins du Prince vouloient jeter ſon corps dans la Seine; mais le Curé de Montereau (Macé-Bonnet) s'y oppoſa, & le garda juſqu'à minuit; il le fit porter alors dans un moulin, & le lendemain à l'Hôpital, où il fut mis dans la bierre des pauvres, & enſuite inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale, avec *ſon jupon*, *ſes houſſeaux* (bottes) & *ſa barette* ou calotte.

L'année ſuivante ſon fils Philippe le fit tranſporter aux Chartreux de Dijon, où il lui erigea un magnifique mauſolée. La Ducheſſe fit alors diſtribuer aux pauvres de tout état, par le Prieur, 3000 livres, *attendu que le Duc n'avoit pu pourvoir à ce legs par un teſtament.* Tel fut le ſort malheureux d'un Prince intriguant, ambitieux, vindicatif juſqu'à la cruauté. L'Hiſtoire lui reproche de grands défauts qu'on ne peut diſſimuler, & qui m'empêchent de ſouſcrire à l'éloge que Dom Plancher fait de ce Prince, tom. 3, pag. 534; mais ſes défauts paroiſſent exagérés dans le 3e. vol. *des Eſſais ſur Paris.*

Le P. Daniel, plus juſte, convient qu'il fut grand Capitaine, & habile dans l'art de gouverner; qu'il ſe fit reſpecter des Flamands, malgré leur génie indocile, & aimer des Bourguignons qu'il traita avec douceur; auſſi trouva-t-il dans toutes les occaſions la Nobleſſe prête à lui ſacrifier ſes biens & ſa vie. Il en fut infiniment regretté, parce que, dit Le Gendre, il étoit affable & libéral; mais s'il étoit facile avec ſes amis,

amis, il étoit avec les étrangers le plus impérieux des hommes : il avoit la mine fiere, le regard hautain, la taille médiocre & bien prise, le corps endurci aux fatigues de la guerre.

Marguerite de Baviere son épouse, *belle Princesse, bonne & vertueuse*, mourut à Dijon le 23 Janvier 1423, laissant Philippe, fils unique, & six filles. Elle jouissoit pour son douaire des revenus de la Prévôté d'Auxone, des Châtellenies de Vieux-Chateau, de Montreal, de Chatel-Girard, de Verdun, de Saint-Romain, de Pontailler, & de l'Etang de Perigny. Un trait fera juger de son économie & des mœurs du temps. Elle fit acheter 517 porcs à 2 francs 9 gros chacun, valant 1421 francs. Après avoir été mis en *paisson* dans la forêt de Chaux, ils furent vendus à la foire de Haute-Chaux, proche Montbeliard : elle en retira 770 livres de profit, & il y en eut 15 de perdus dans les bois, & 120 employés pour la dépense de son Hôtel: elle avoit encore une *commendise* de vaches à Auxone, en 1420.

Pendant les troubles des guerres civiles parut avec éclat en Bourgogne Saint Vincent Ferrier, Dominicain. Il vint en 1417 de Lyon à Mâcon avec 130 Religieux de son Ordre. Il y prêcha pendant 8 jours, avec un concours & un succès extraordinaires. Il n'en eut pas moins à Tournus, & sur-tout à Bourg où il prêcha dans la halle (l'on y voit encore sa chaire), l'Eglise étant trop petite pour le grand nombre d'auditeurs : ensuite à Dijon & à Auxone, où il ne fit pas moins de fruit. Ce Saint Missionnaire mourut à Vannes, en 1419, laissant partout des marques de son zèle apostolique. On

Digitized by Google

croit qu'il introduisit l'usage de dire l'*Ave Maria*, après l'exorde du sermon.

USAGES.

On voit par les registres de l'Hôtel de Ville, que Dijon recevoit des Messagers de la Cour de France & de celle de ses Souverains, qui résidoient souvent en Flandres. Ainsi, en 1386, on donna 6 francs au Messager de la Reine, qui annonçoit qu'elle étoit *délivrée* d'un fils ; dix francs d'or à l'Apothicaire de *Madame*, qui, de sa part, vint apprendre au Maire l'accouchement de Mlle. de Nevers, en 1392 : la Duchesse lui donna avis de la mort de Jean sans Peur.

La Police ordonna, en 1409, que les hommes iroient le mardi & le jeudi aux étuves, & les femmes le lundi & le mercredi ; & si quelqu'un *se veuille bouter avec les femmes à force, il paiera 60 sols d'amende.* Cet établissement si utile pour la santé, finit en 1569 : il y avoit aussi des étuves communes à Mâcon en 1467 ; & on voit à Dijon en 1417, un Inquisiteur de la Foi qui faisoit le procès au bâtard de Lonvy *pour certaines choses dites contre Dieu & la Religion.* L'Inquisiteur étoit encore en cette Ville sous le dernier Duc ; il *prêcha*, & condamna au feu, en 1471, une femme *sorciere* qui fut livrée au Prévôt. Thomas Policont fut condamné, en 1437, par le Bailli de Mâcon à être *ars* comme *enserturier, divinateur, invocateur des diables.* L'on coupoit les oreilles à ceux qu'on banniſſoit.

L'année 1413 fut si fertile, que le bichet de

froment, de 8 boiſſeaux, meſure de Chalon, ne ſe vendoit que 13 ſ. 4 deniers : un homme pouvoit avoir ſa proviſion pour 40 ſ. Le marc valoit 7 liv. (V. Perri, pag. 264.) Quarante ſix qœues de vin de Beaune avec les frais de voiture de Dijon à Troyes, où étoit la Cour en 1419, coûterent 1260 liv.

Dans quelques Villes de Bourgogne, ſur-tout à Châlon une des plus commerçantes, on vit ſe former une eſpèce d'aſſociation parmi les Marchands, pour terminer les affaires ſur des Réglemens fort ſimples ; à l'exemple de ceux de Nancy qui nommoient quatre élus au XVe. ſiécle. Voilà le berceau de notre Juſtice Conſulaire établie par Charles IX. On peut obſerver que ces temps éloignés, trop dédaignés par l'Hiſtoire moderne, ont offert au moins le germe de nos inſtitutions utiles.

PHILIPPE LE BON,

troiſiéme Duc, depuis 1419 à 1467.

La mort de Jean ſans Peur mit Philippe en poſſeſſion de ſes Etats, à l'âge de 23 ans. Il étoit à Gand lorſqu'il apprit la fin tragique de ſon pere. Brûlant du deſir de le venger, il convoqua à Arras une aſſemblée des grands Seigneurs, à laquelle il invita le Roi d'Angleterre, qui étoit à Rouen.

Pierre Floure, Dominicain, chargé de prononcer le diſcours funèbre, s'acquitta de cette fonction avec une liberté vraiment évangélique. Il oſa recommander au jeune Duc le pardon des injures ; & il l'appuya de l'exemple

Digitized by Google

d'Adrien, qui, après ſon élévation à l'Empire, embraſſant un de ſes plus cruels ennemis, lui dit : *vous voilà ſauvé.* Mais, obſerve Paradin, *ſageſſe & jeuneſſe n'habitent pas toujours enſemble.* La voix de l'Orateur Chrétien fut étouffée par celle des Courtiſans, qui aigrirent le reſſentiment du Prince, & l'engagerent à s'unir à l'Anglois & à la Reine Iſabelle, pour exterminer les meurtriers de ſon pere.

Le traité ébauché à Arras, fut ratifié à Troies le 21 Mars 1420, & cimenté par le mariage de Henri V, Roi d'Angleterre, avec Catherine de France, fille de Charles VI. Un Etranger placé ſur un Trône qui ne lui appartient pas, le légitime ſucceſſeur déshérité, & l'infidélité d'une grande partie de la Nation, ſont des événemens étonnans. Mais ce qui ſurprend davantage, c'eſt qu'un traité fait contre toutes les régles, oppoſé à la raiſon & aux Loix fondamentales du Royaume, ſigné par un Roi en démence, une Reine injuſte & mere dénaturée, un Conſeil aveugle, ait été autoriſé par les Pariſiens, par un décret de l'Univerſité, & ſouſcrit par le Duc de Bourgogne, Prince du Sang, gendre du Roi, ſacrifiant ſes propres intérêts & ceux de la Patrie, pour gagner les bonnes graces des Anglois. Tant il eſt vrai, ajoute Paradin, que *toutes vengeances ont les yeux bandés.*

Ce traité (1) monſtreux fut accepté dans les

(1) On peut voir dans Paradin, pag. 655, ce triſte monument des fautes & des malheurs de nos ancêtres.

Digitized by Google

plus grandes Villes, & à Dijon par le Maire Richard Bonne, avec la même ivreſſe qu'à Paris. Louis de Chalon, Prince d'Orange, attaché de tout temps à la Maiſon de Bourgogne, étant venu à Melun, fut ſollicité par le Roi d'Angleterre à prêter le même ſerment, porté par le traité de Troyes : mais ce Seigneur, indigné d'une pareille propoſition, répondit : » je ſuis prêt de ſervir le Duc de » Bourgogne ; mais faire ſerment de mettre le » Royaume ès mains de l'ennemi ancien & » capital de la France, jamais ne le ferai. » Il partit après cette généreuſe réponſe, auſſi mortifiante pour le Monarque Anglois, qu'elle dut paroître humiliante au Duc, ainſi qu'aux Seigneurs François qui s'étoient ſoumis à ce honteux ſerment.

Henri V aſſembla à Paris les Etats Généraux, où le Dauphin fut déclaré incapable de ſuccéder à la Couronne : mais celui-ci appella à Dieu & à ſon épée de tout ce qui s'étoit paſſé à Paris & à Troyes, & transféra le Parlement à Poitiers. Dans ſes Lettres de tranſlation, le Dauphin ſe plaignoit, » que tous les anciens » Officiers de cette Cour avoient été deſtitués » & remplacés incontinent par des Gens de » la faction de la Reine, fauteurs & complices » des déſordres publics, ignorans, non experts, » ne connoiſſans en fait de Juſtice, indignes » d'exercer leſdits Offices. » Auſſi n'eſt-on pas ſurpris qu'un pareil Tribunal ait enrégiſtré le traité de Troyes. La Chambre des Comptes fut transférée à Bourges, & ne revint qu'avec le Parlement Royaliſte de Poitiers, en 1436.

Charles VI n'étoit pas le ſeul tombé en dé-

Digitized by Google

lire; c'étoit tout le Royaume, dit l'Auteur *du Patriotiſme françois*; nous ne voyons que les Armagnacs, les Xaintrailles, la Fayette, la Hire, d'Harcourt, Barbazan, Dunois, conſerver la gloire de la Nation, & ſuivre la fortune chancelante du Dauphin, que ſes ennemis appelloient le *Roi de Bourges*. Ils ſoutinrent la Patrie qui étoit toute entiere dans ces ſujets fideles. Ces braves François battirent les Anglois, & reporterent Charles VII ſur le Trône, où ils ne lui laiſſerent plus que le ſoin de faire tomber par ſa douceur, ſa ſageſſe & ſes bienfaits, le fatal bandeau qui empêchoit la Nation de voir ſon erreur, & de reconnoître ſon Souverain.

Mais avant cette heureuſe & tardive révolution, que de troubles ! que de ravages ! que de ſang répandu ! Nous ne ſuivrons pas Philippe dans toutes ſes démarches, parce que, dit un Auteur célèbre, on ne doit pas écrire tout ce que les Princes ont fait, mais ſeulement ce qu'ils ont fait de digne de la poſtérité. Ainſi nous ne rappellerons pas les batailles de Cravan (1), de Mons en Vimeux,

(1) Gagnée en 1423 par Claude de Chaſtellux, Vicomte d'Avalon, Maréchal de France, qui reprit cette Ville & la rendit à l'Egliſe d'Auxerre. En reconnoiſſance, le Chapitre accorda à l'aîné de cette illuſtre Maiſon, un Canonicat, avec les fruits, dont il prend poſſeſſion botté, éperonné, un oiſeau ſur le poing, revêtu d'un ſurplis, le baudrier & l'épée par-deſſus, une aumuſſe ſur le bras gauche, ganté

où Mauroi de Saint-Leger, Chevalier Bourguignon, ſe diſtingua; de Verneuil, de Saint-Iquier, où le Duc fit priſonnier de ſa main Potron de Xaintrailles, Grand-Ecuyer de France; ni les ſiéges & priſes des Villes & Châteaux de Cravan, Mailli, Coulanges, Avalon, Grancey, Mâcon, Tournus, Marcigni, Villefranche, *&c.* ſuccès toujours malheureux, puiſqu'ils furent toujours payés par les larmes. On ne dira rien des 16 premieres années de ſon regne, employées à faire la guerre à ſon Souverain, & par conſéquent perdues pour ſa gloire & ſa Patrie : on voudroit pouvoir les effacer de l'Hiſtoire.

Orléans, aſſiégée par les Anglois, offroit de ſe mettre en ſequeſtre au Duc de Bourgogne. Le Régent, Duc de Bedfort, rejetta cette offre, ſans daigner même ménager Philippe, préſent au Conſeil. Raoul le Sage dit en ſa préſence, *qu'il ne ſeroit jà en lieu où l'on machât au Duc de Bourgogne, & il l'avaleroit.* A cet indécent proverbe, Bedfort ajouta *qu'il ſeroit bien cour-*

---

des deux mains, & ayant un chapeau bordé, couvert d'une plume blanche. Quand Céſar de Chaſtellux en prit poſſeſſion en préſence de Louis XIV, les Seigneurs de la ſuite du Roi plaiſantoient ſur la bigarrure de cet habillement : le Roi leur dit, *ne badinez pas, il n'eſt aucun de vous qui ne dût ſe faire honneur d'un pareil titre.* Guillaume-Antoine, Comte de Chaſtellux, Brigadier des Armées du Roi, eſt le dernier qui ait pris poſſeſſion de ce Canoniçat, en 1732, ſous M. de Caylus.

Digitized by Google

roucé d'avoir battu les buiſſons, & que les autres euſſent les oiſillons. Les uſurpateurs de la Monarchie ne connoiſſoient plus ni alliés, ni amis, dès qu'il s'agiſſoit de leurs intérêts. Enivrés de leurs ſuccès, ils ceſſoient de ſe contraindre : la proſpérité les aveugla.

Enfin, le voile tombe ; les réflexions ſuccédent aux emportemens de la paſſion. Un million de victimes immolées à la mémoire de Jean ſans Peur, ne l'ont que trop vengé. Son fils reconnoît ce qu'il doit à ſon honneur & à ſon intérêt. Les hauteurs des Anglois le dégoûtent de leur parti. La compaſſion & la tendreſſe pour ſes peuples épuiſés par une guerre ſi longue, le rappellent à la bonté de ſon cœur.

Il commence par ſe reconcilier à Nevers, en 1434, avec Charles, Duc de Bourbon, ſon beau-frere, qui avoit ſouvent fait des incurſions dans le Mâconnois & le Chalonnois. Cette entrevue ſe paſſa en fêtes & feſtins. « On y » danſa, dit Monſtrelet, & il y eut moult » grande foiſon de momeurs & de farceurs ; » ce qu'il fit dire tout haut à un Chevalier de » Bourgogne (car ceux-ci ſe ſont toujours ré- » ſervés la franchiſe & prérogative de parler » librement) : nous ſommes bien mal con- » ſeillés de nous aventurer & de mettre en » danger de corps & d'ame pour les ſinguliers » voulontés des Princes, leſquels quand il leur » plaît ſe reconcilient l'un avec l'autre, & ſou- » vente fois avient que nous en demeurons » poures & détruits, ſe déchargeant leur co- » lere ſur nous ſeuls, leurs ſerviteurs. « Cette parole fut bien notée des aſſiſtans, ajoute Paradin, & il y en avoit en la compagnie qui

euſſent bien témoigné que ce Gentilhomme diſoit la vérité.

Bientôt après il ſe tint à Auxerre une célèbre conférence pour la paix générale. Le Concile de Baſle, par ſes Ambaſſadeurs, dont Ferri de Grancey, Evêque d'Autun, étoit le Chef, ſollicita fortement le Duc de ſe reconcilier avec Charles VII, l'exhortant à ſe reſſouvenir qu'il étoit Chrétien, & Prince du Sang de France. Ces ſages repréſentations eurent leur effet à Arras où fut indiquée l'aſſemblée générale.

D'Auxerre le Duc ſe rendit à Paris pour conférer avec le *Régent*. Il affecta d'y tenir ce qu'on appelloit *Cour pleniere*, avec un faſte qui effaçoit celui des autres Princes. Les Magiſtrats & l'Univerſité le haranguerent. Les Dames allerent en Corps ſe préſenter à la Ducheſſe, embraſſerent ſes genoux, & la ſupplierent, en verſant des torrens de larmes, d'engager ſon époux à procurer la paix. Cette vertueuſe Princeſſe attendrie d'une ſcene ſi touchante, leur dit : » Mes bonnes amies, la paix eſt une des » choſes de ce monde dont j'ai le plus grand » deſir, & dont je prie plus Mgr. le Duc jour » & nuit, pour le très-grand beſoin que je vois » qu'il en eſt; & pour certain je ſais bien que » Monſieur en a très-grande volonté d'y ex- » poſer corps & chevance. « Touché de ces ſentimens des Pariſiens *ſes bons amis*, Philippe ſe rendit à Arras pour conſommer une œuvre ſi deſirée.

Depuis pluſieurs ſiécles on n'avoit point vue d'aſſemblée plus auguſte : des Cardinaux y aſſiſterent au nom du Pape & du Concile de Baſle, preſque toutes les Puiſſances de l'Europe

Digitized by Google

& les grandes Villes y envoyerent leurs Députés. Le Roi de France en eut 25, parmi leſquels étoient le Duc de Bourbon, le Maréchal de la Fayette, Adam de Cambrai, premier Préſident, Jean Tudert, Doyen de Paris. Les Miniſtres du Duc de Bourgogne étoient les Evêques de Liége, de Cambrai, d'Arras, les Comtes d'Etampes, de Ligni, de Monfort & le Chancelier Rolin. On a cru qu'il étoit juſte de placer ici les noms de ceux qui contribuerent à un traité ſi néceſſaire au bonheur de la France; il eſt également honorable de ſervir ſa Patrie par ſon courage & ſon génie. Le départ précipité des Plénipotentiaires Anglois qui refuſerent les offres de la France, hâta la réconciliation entre le Roi & le Duc de Bourgogne.

Les Anglois voyant le dernier ſe détacher de leur alliance, l'accuſerent *d'une inſigne perfidie* : mais s'il étoit blâmable, c'étoit d'avoir différé ſi long-temps d'abjurer une convention ſi déshonorante; voilà le crime de Philippe : rien n'en pourroit diminuer la honte, dit M. Villaret, s'il n'y avoit été en quelque ſorte pouſſé par le plus excuſable des reſſentimens, le deſir de venger l'aſſaſſinat d'un pere.

Les Ambaſſadeurs François craignant que la rupture des Anglois n'arrêtât le Duc, allerent avec la Ducheſſe Iſabelle ſe jeter à ſes genoux: & le ſupplierent avec larmes d'oublier le paſſé. Ce bon Prince voïant en quelque ſorte la France en pleurs & humiliée à ſes pieds, ſentit que le ſang des Valois couloit dans ſes veines, & lui demandoit la paix. Il releva la Ducheſſe & les Ambaſſadeurs, & n'eut rien à leur oppoſer que

Digitized by Google

ſes engagemens avec les Anglois ; mais les Cardinaux Légats du Pape & du Concile ſe croyant autoriſés à les rompre, lui repréſenterent que le repos de l'Europe & le bien de la Religion devoient l'emporter ſur des ſermens faits dans la chaleur d'un premier mouvement de vengeance, & déciderent le Prince à la paix.

On ne doit pas le diſſimuler, le Duc eût été plus grand, s'il eût témoigné plus de déſintéreſſement dans ce traité, dont on voit l'original à la Chambre des Comptes de Dijon, & s'il eût ménagé davantage l'honneur du Trône. Les clauſes furent rédigées le 21 Septembre 1435.

Charles déſavoue le meurtre de Jean, aſſurant que cet attentat lui avoit toujours déplu ; *mais qu'alors il étoit jeune & avoit petite connoiſſance.* Il s'oblige de payer au Duc 50000 écus d'or pour les joyaux volés à Montereau en 1419. Le Roi lui délaiſſe, pour *partie de ſes intérêts*, la Seigneurie de Saint-Gengout, les Comtés d'Auxerre (1), de Mâcon, de Bar-ſur-Seine, la garde de l'Abbaye de Luxeul & pluſieurs Villes de Picardie. Il l'exempte de faire hommage pour les terres qu'il tient en Fief de la Couronne : « à ces conditions, pour révé-» rence de Dieu & pour la compaſſion du pau-» vre Peuple, Philippe s'intitulant *Duc par la* » *grace de Dieu*, reconnoît le Roi Charles de

(1) Ce Comté fut érigé en *Pairie* en faveur du Duc, qui le remit deux ans après à Jean de Bourgogne ſon neveu, Comte d'Etampes, en acquittement de 6000 l. de rente qu'il lui avoit promis en le mariant.

Digitized by Google

» France pour ſon Souverain, ſe ſoumettant à » la cohertion & contrainte de N. S. P. le Pape » & du Concile. »

A la publication d'une paix ſi deſirée, l'alégreſſe devint générale, les haines s'éteignirent, les rivalités ceſſerent, l'humanité rentra dans ſes droits; les François & les Bourguignons ſentirent qu'ils avoient une même patrie; & des jours plus tranquilles amenerent, ſous les auſpices d'un bon Roi & d'un Prince débonnaire, le regne de la Juſtice & des Loix.

Le Duc députa auſſi-tôt à Londres ſon Roi d'armes, *Toiſon d'or*, pour faire part aux Anglois du Traité d'Arras; mais on le logea chez un Cordonnier, on le couvrit d'infamie, on pilla même les maiſons des Marchands ſujets du Duc, & on renvoya le Député ſans réponſe.

Philippe indigné s'empreſſa d'aider le Roi à rentrer dans Paris par l'expulſion des Anglois; il voulut enſuite ſignaler ſon attachement ſincere à la France par le Siége de Calais, & il s'en fût rendu maître, ſans l'indocilité des Flamands qui l'abandonnerent.

On commençoit à peine à jouir des fruits de la paix, qu'une épidémie affreuſe vint ravager nos Provinces en 1438. Cet horrible fléau enleva dans Paris 50000 perſonnes des deux ſexes. Aux horreurs de la peſte ſe joignit la plus cruelle famine. Philippe réſidoit alors à Douai. Des milliers d'hommes affamés s'y rendoient de tous côtés pour avoir part à ſes libéralités. La contagion ſe fit ſentir vivement à Dijon, où le cours de la Juſtice fut interrompu & les cauſes remiſes à l'année ſuivante. L'Hôpital du St. Eſprit

Digitized by Google

Saint Eſprit reçut quinze mille pauvres, dont il en mourut dix mille, ſelon les regiſtres & l'Hiſtoire manuſcrite de cette Maiſon, compoſée *in-fol.* par M. Calmelet, Commandeur actuel. La peſte fit d'égales ravages à Auxerre; elle ne laiſſa que douze feux à Bouilland & dix à Rully; à Buſſeault dans le Bailliage de la Montagne, de 60 feux il n'en reſta que 10. Les archives de St. Martin d'Autun nous apprennent que le boiſſeau de froment coûtoit 30 ſols, celui d'avoine 10 ſ. (le marc étoit à 10 liv.), & que les pauvres mangeoient du pain fait d'une eſpèce d'argille trouvée près de l'Abbaye.

Après tant de malheurs, l'Hiſtoire ſemble s'applaudir de n'avoir plus à décrire que les avantages d'un gouvernement paiſible & heureux.

Philippe donna une marque de ſa clémence en rendant la liberté à Réné d'Anjou, Duc de Bar, ſon priſonnier. Réné avoit diſputé la Lorraine au Comte de Vaudemont : celui-ci implora le ſecours du Duc de Bourgogne, qui lui envoya le Maréchal de Toulongeon avec 4000 hommes de bonnes troupes. Les deux partis en vinrent aux mains à Bulgneville en Lorraine, près des rives de la Meuſe. Une batterie, maſquée du côté des Bourguignons, foudroya les Barrois. Cette manœuvre inuſitée alors décida de l'action, & fit prendre la fuite aux ennemis qui perdirent 3000 hommes. Dans cette déroute, Barbazan leur Général fut tué, & inhumé à St. Denis par ordre de Charles VII. Le Duc de Bar bleſſé au viſage, fut pris & conduit à Châtillon, enſuite à Talant, delà à Dijon dans une tour du Palais Ducal, appellée depuis *la Tour de Bar.*

Digitized by Google

Le Vainqueur eut ſoin d'adoucir ſa priſon par tous les égards dus à ſa naiſſance, à ſon courage & à ſes malheurs. Cet illuſtre priſonnier trouva ſa conſolation dans les Lettres & dans les Arts : il s'occupoit à peindre en mignature, Art dans lequel il excelloit pour ſon temps. Ayant été transféré au Fort Braçon de Salins, il y peignit *des oublies d'or ; ſignifiant par-là*, dit du Haillant, *que les ſiens l'avoient du tout oublié.* Le Traité d'Arras lui rendit enfin ſa liberté. On voit ſur un vitrail de la Sainte Chapelle, au deſſus du Baptiſtere, le portrait de Réné de Bar, qui pendant ſa priſon déclara ſa *Lieutenante Générale* ſon épouſe Iſabelle, Princeſſe courageuſe, ſpirituelle, éloquente.

Le Duc de Bourgogne, ſuivant toujours la bonté de ſon cœur, & étouffant la haine qui diviſoit ſa maiſon & celle d'Orléans, délivra le Chef de celle-ci, priſonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt. Sa rançon fut de 400000 liv.

La premiere entrevue de ces deux Princes à Gravelines, en 1440, offrit le ſpectacle le plus attendriſſant ; ils s'embraſſerent à pluſieurs repriſes, ſerrés l'un contre l'autre, & pénétrés de cette joie pure & généreuſe que les ames nobles ſont ſeules capables de ſentir. Après un ſilence expreſſif, le Duc d'Orléans s'écria : » Ma foi, beau-frere & beau-couſin, je vous » dois aimer pardeſſus tous les autres Princes » de ce Royaume, & ma couſine votre femme ; » ſi vous & elle ne fuſſiez, j'euſſe toujours de- » meuré au pouvoir de mes adverſaires, & je » n'ai trouvé meilleurs amis que vous. «

Philippe, non content d'être le bienfaiteur

Digitized by Google

du Duc d'Orléans, voulut devenir ſon ami. Il lui fit épouſer ſa niéce, Marie de Cleves, à laquelle il donna en dot cent mille *ſaluts* (1) d'or. Les noces ſe célébrerent à Saint-Omer avec le plus grand éclat : il y eut des ſpectacles à la mode du temps. C'eſt de ce mariage que naquit le bon Roi Louis XII. Le Duc ſe fit un plaiſir de conduire ſon neveu dans la plupart des Villes de Flandre. Les richeſſes, fruit de l'induſtrie & du commerce, annonçoient par-tout la puiſſance du Souverain. Etant aux portes de Bruges, 1400 Habitans, pieds nus, ſans chaperons & ſans ceintures, vinrent ſe proſterner devant le Duc, en le ſuppliant de leur pardonner leurs anciennes révoltes : il héſita quelque temps, & ſe rendit à l'interceſſion des deux nouveaux époux.

Touché même de la perte de ſes ſujets, entraînés dans la révolte par Jean de Nivelle, & tués à la bataille de Gavre, il ne put retenir ſes larmes; & voyant l'Eſcaut couvert de corps morts, il s'écria d'un air compâtiſſant : *ne ſont-ce pas-là les brebis qui nous nourriſſoient, & qui nous revêtoient? Je n'ai que du regret de ma victoire. Je rends graces à Dieu de ne m'avoir pas laiſſé opprimer par des inſenſés.*

Charles d'Orléans s'étant livré, pendant ſa captivité de vingt-cinq ans, à la lecture & aux réflexions, inſtruit par le malheur & l'étude, étoit devenu un des plus vertueux Princes que

(1) Ainſi nommés de l'Ange ſaluant la Vierge, gravé ſur cette monnoie, qui pouvoit valoir 35 ſ.

la France ait eu : il mourut de chagrin, des propos trop durs de Louis XI, & fut généralement regretté.

Pour cimenter l'union avec le Roi, Charles, Comte de Charolois, épouſa à Saint-Omer Catherine de France, fille de Charles VII, en 1439. Olivier de la Marche fait une plaiſante deſcription des ſpectacles ſinguliers donnés à ces noces.

Les *Ecorcheurs* oſerent encore reparoître dans ce temps-là, & changerent dans pluſieurs endroits la joie qu'inſpiroit la paix, en deuil & en amertume. Ils pillerent Is-ſur-Tille, Gemeaux, Pichange, & laiſſerent des traces ſanglantes de leur paſſage dans le Charolois & dans l'Auxois, où ils aſſiégerent Thil, & rançonnerent Viteaux. Le Maréchal de Fribourg ayant raſſemblé la Nobleſſe à Châlon, leur fit une guerre ouverte, de ſorte que la Saone & le Doubs furent remplis de leurs cadavres, au rapport d'Olivier de la Marche. Ce Général les défit entiérement à Chanteau près de Saulieu qu'ils alloient rançonner. Treize de ces brigands ſurpris au Fauxbourg d'Ouche à Dijon, furent condamnés à être noyés dans la riviere, enſuite inhumés dans un champ. On donna 40 ſ. à quatre Cordeliers qui les confeſſerent. J. Galobye de Panſac, Capitaine des Ecorcheurs en Comté, fut pris le 8 Mars 1438 à Fauvernay, par Jean de Saint-Loup, Chevalier, & conduit priſonnier à Lille ſur le Doubs, avec 15 de ſes *camarades*. Le *Damoiſel* de Commercy, autre chef de ces brigands, en embuſcade dans un bois près de Savigny-le-Sec, en fut délogé par les Châtelains de Saulx & de Vergy en 1444.

Digitized by Google

Tout ce qui regardoit le bien public du Royaume intéreſſoit le Duc & ſes ſujets. En 1440 les Etats de Bourgogne accorderent 4800 liv. pour les frais de l'ambaſſade que la Province devoit envoyer à l'aſſemblée générale que le Roi avoit convoquée à Bourges. Les Députés des Etats furent, l'Abbé de St. Martin d'Autun, Antoine de Noyers, Doyen de la Cathédrale, Girard de la Guiche, Guillaume de Sercey, Philippe Machefoin, Maire de Dijon, & Amé Lenoble, Citoyen de Chalon. Les Ambaſſadeurs du Duc étoient le Chancelier Rolin, Guillaume Dubois & Philippe de Nanterre ſes Conſeillers, avec Gautier Demandre ſon Secretaire.

Charles VII y préſidoit en perſonne; il y ratifia les Décrets du Concile de Baſle, & en ordonna l'exécution. Il fit dreſſer *la Pragmatique Sanction*, appellée long-temps le *Palladium* ou le rempart de l'Egliſe Gallicane : elle étoit ſemblable pour le fond des principes à celle de S. Louis. Mais celle de Bourges fut plus ſolemnelle : mieux cimentée & mieux exécutée. Philippe le Bon étoit trop éclairé & trop uni au Roi Charles, pour ne pas adopter un Réglement ſi ſage & ſi utile, rédigé par un Concile vraiment national.

Le Duc donna en 1441 un bel exemple de modération, que Fabert ſe plaint de voir oublié par les Hiſtoriens François. Charles VII, pour le ſoulagement de l'Etat, ayant réformé la Gendarmerie à l'aſſemblée d'Orléans, les Grands & les Capitaines qui s'engraiſſoient de la miſere du Peuple, en murmurerent, & firent une ligue contre le Roi & ſes Miniſtres, pour

changer le gouvernement. Ils mirent à leur tête le Dauphin retiré à Niort, les Ducs d'Alençon, de Bourbon & de Vendôme. Ils députerent auprès de Philippe en Flandres pour l'engager à les ſoutenir. Mais il témoigna hautement à ces illuſtres conjurés qu'il déteſtoit leur perfide deſſein, & leur conſeilla de s'en déſiſter. Il fit plus, il ſe rendit leur interceſſeur auprès du Roi, qui, à la priere de ce bon Prince, voulut bien leur pardonner. Ainſi le Duc par ſa prudence, ajoute Fabert, éventa une conſpiration qui alloit plonger le Royaume dans un nouvel abyme de malheurs.

Comme il aimoit la Bourgogne, où il avoit fait ſon entrée en 1422, il ſe rendit dans cette Province : il ne s'y occupa qu'à régler les affaires, à ſoulager ſon Peuple, & à jouir lui-même des douceurs de la paix.

Pierre de Beaufremont fit en 1443 annoncer en France & dans les Etats voiſins, un Tournoi propoſé pour le maintien & l'honneur des armes. On devoit y combattre à pied & à cheval, à la volonté des champions. Le lieu du combat fut d'abord aſſigné ſur la chauſſée d'Auxone, à *l'arbre des Hermites ;* mais depuis il fut remis & exécuté à *l'arbre de Charlemagne*, qui étoit en la charme de Marſannay-la-Côte près de Dijon.

Trois Pavillons ou *Châtels*, richement ornés, furent dreſſés à Perrigny, à Marſannay & à Couchey, dont Beaufremont étoit Seigneur : ce dernier lieu ſervoit de retraite à ceux qui avoient fait *armes aux pas.*

Parmi les 12 Chevaliers tenant d'armes du Tournoi, on diſtingue Guillaume de Vienne,

Digitized by Google

Guillaume & Antoine de Vaudrey (1), Amé de Rabutin, Seigneur d'Epiry & Jean de Chevigny. Les Chevaliers avoient fait peindre leurs écus devant l'Hôpital du St. Eſprit de Dijon, ſur le frontiſpice détruit il y a quelques années, mais dont M. Calmelet a conſervé l'empreinte dans l'Hiſtoire manuſcrite de cette Maiſon. Les deux écus noirs & violets attachés à l'arbre de Charlemagne, furent préſentés par deux Hérauts d'armes à genoux, à l'image de la Vierge dans l'Egliſe de Notre-Dame de Dijon, où on les voit encore en la Chapelle à main dextre du Chœur, dit Olivier de la Marche, liv. 1er, pag. 207.

Pendant quarante jours que dura la Fête, le Baron de Beaufremont (2) *tint Cour ouverte*,

---

(1) Cette Maiſon tire ſon nom d'une Terre au Bailliage de Dole. Charles de Vaudrey étoit dans la faveur de Hugues Ier. dès 1705. Cl. de Vaudrey, dont les proueſſes, dit S. Julien de Baleure, ſeront en éternel ſouvenir chez les Bourguignons, fut un Chevalier diſtingué ſous nos derniers Ducs. C'eſt le Comte de Vaudrey-Saint-Remi qui a publié en 1722 le Roman de la *Comteſſe de Vergy*, rajeuni depuis par le Commandeur de Vignacourt.

(2) Il étoit Chevalier de la Toiſon d'or, Chambellan du Duc, Seigneur de Charni, Molinot, Montfort. . . . . On dit *bon Baron de Beaufremont ;* & en proverbe, *Beaufremont petite Ville de grand renom* : c'eſt le Chef-Lieu de trente-trois Villages ou Seigneuries en Baſſigny. La Nobleſſe a choiſi, dans les trois derniers

avec une dépenſe extraordinaire. Il étoit ſi bien dans les bonnes graces du Duc, qu'il épouſa Marie, ſa fille naturelle, & obtint en 1457 l'érection de ſa Terre de Charni en Comté.

Le Duc tint auſſi *Cour pleniere* à Chalon, où les Ducs de Savoie, de Bourbon & d'Orléans vinrent le trouver. Ce dernier Prince y ſignala ſon ſéjour, en créant Chevalier Claude de Saint-Julien, au *pas d'armes* tenu par le Seigneur de Lalain. Philippe y fit pluſieurs Etabliſſemens qui marquoient ſa piété & ſa grande affection pour cette Ville.

De Chalon il ſe rendit en Comté, où il ſut bien maintenir ſon rang, & montrer qu'il n'avoit pas oublié la dignité ſuréminente de la Maiſon de France, quand il alla à Beſançon viſiter Frédéric III; car à ſa rencontre le Duc ne deſcendit point de cheval pour ſaluer cet Empereur déſigné, qui n'avoit pas mis pied à terre : mais il ſe contenta de lui faire une inclination ſur l'arçon de ſa ſelle, diſant qu'il étoit Prince du Sang Royal de France, & que Frédéric n'avoit encore que la qualité de Roi des Romains.

Philippe poſſédoit alors cinq Duchés *à hauts fleurons*, quinze Comtés d'ancienne érection, & pluſieurs autres belles Seigneuries; ce qui engagea les Prélats aſſemblés au Concile de

---

Etats Généraux, des Beaufremont pour la préſider. Pierre de Beaufremont mourut en 1473, ayant pour deviſe, *plus deuil que joie* : celle de ſa Maiſon étoit, *Dieu aide au premier Chrétien.*

Digitized by Google

Baſle, à lui accorder rang & ſéance immédiatement après les Rois, comme étant le *premier Duc de la Chrétienté* : les Princes étrangers lui donnerent le titre de *Grand Duc d'Occident.*

De retour en Flandres, il apprit que le Maréchal de Culant, Saint-Simon & autres Officiers du Dauphin, avoient traverſé la Bourgogne, & y avoient fait beaucoup de dégâts. Il s'en plaignit à l'aſſemblée de Rheims, en 1445. La guerre alloit infailliblement ſe rallumer ; mais la Ducheſſe Iſabelle qui avoit eu grande part à la paix d'Arras, ſe fit un point d'honneur de la maintenir. Elle ſe rendit à Chalon-ſur-Marne avec une ſuite brillante. Le Roi & le Dauphin s'y trouverent. L'habileté de la Ducheſſe rapprocha les eſprits. On convint que le Duc René, pour le reſte de ſa rançon, céderoit au Duc le Val de Caſſel. On termina les autres différends qui étoient entre la France & la Bourgogne : la paix fut confirmée, & Philippe ſe retira dans ſes Etats.

Il exerça bientôt après ſa généroſité envers un Prince qui le paya d'ingratitude. Louis Dauphin, reconnu, dit Boullainvilliers, pour un génie noir, malin & ſouverainement ambitieux d'autorité, s'échappa de la Cour, & s'enfuit du Dauphiné en Comté, les Villes de Bourgogne lui ayant fermé les portes ; & delà dans le Brabant, où le Duc le reçut avec honneur, & lui dit : » Prince, mes Soldats & mes Fi-» nances ſont à votre ſervice, excepté contre » Monſeigneur le Roi votre Pere ; mais de » réformer ſon Conſeil, ce ne convient ni » à vous ni à moi : je le connois ſi ſage & ſi

Digitized by Google

» prudent, que nous ne saurions mieux faire » que de nous en rapporter à lui. » Ensuite le Duc lui donna son Château de Genap, près de Bruxelles, avec douze mille écus par an pour l'entretien de sa maison. C'est pendant le séjour de ce Prince à Genap, que les *cent Nouvelles Nouvelles* furent faites pour l'amuser. Le Roi trouva mauvais que le Duc traitât si bien un fils rébelle, & lui prédit *qu'il nourrissoit un renard qui mangeroit un jour ses poules.*

En effet, le Dauphin ne tarda pas à justifier cette prédiction, que tant d'événemens ont confirmé par la suite : pendant les cinq ans qu'il resta en Flandres, il sema la division dans la famille de son Bienfaiteur.

Ayant appris à Genap la mort de Charles VII, il partit pour Rheims avec le Duc de Bourgogne. Après son Sacre, auquel le Duc assista comme Doyen des Pairs, & de la main duquel le Roi voulut être fait Chevalier, Philippe, vénérable par son âge, & plus respectable par ses vertus que par son rang, lui fit à genoux une demande digne de la bonté de son cœur : c'étoit de ne faire aucune recherche sur les Officiers de son pere, & de les conserver en place. Louis XI qui lui avoit des obligations si marquées, mais qui ne mettoit point la reconnoissance au nombre des vertus, promit un pardon général, à l'exception de sept personnes qu'il ne nomma pas : à la faveur de cette restriction, il se ménageoit le choix de ses victimes.

Le Duc avec son fils suivit le Roi à Paris, où il reçut de grands honneurs. Un Bourgeois lui cria : *Franc & noble Duc, vous soyez le*

Digitized by Google

bien venu à Paris ; long-temps a que vous n'y fûtes, combien que vous y ayez été moult desiré. Il fit une dépense royale à son Hôtel d'Artois, tenant une Cour brillante qui éclipsoit celle du nouveau Monarque. A leur passage sur le Pont au Change, on lâcha deux cents douzaines de petits oiseaux : *Chose moult joyeuse à voir*, dit Paradin, pag. 852.

Le Prince qui connoissoit Louis, malgré les grands égards qu'il lui témoignoit, ne put s'empêcher de dire en partant, *cet homme ne regnera pas long-temps en paix, sans avoir merveilleusement grand trouble* : & il ne se trompa pas.

La même année, la Ville de Rheims se souleva à l'occasion de nouveaux impôts, établis contre la parole solemnelle qu'il venoit de donner à son Sacre. Le Roi qui vouloit accoutumer les esprits à une obéissance aveugle, & non pas à interpréter ses volontés, fit un exemple terrible par le supplice des plus séditieux, & accorda grace aux autres, à la priere du Duc de Bourgogne qui l'en sollicitoit.

La prison de *Rubempré*, envoyé par le Roi pour enlever en Hollande Jean de Romillié, Vice-Chancelier de Bretagne, qui étoit auprès du Comte de Charolois, pensa brouiller les deux Cours, en 1464. Louis se plaignit, & témoigna soupçonner le Duc de vouloir s'allier avec ses ennemis : » Pour moi, lui ré-» pondit noblement Philippe, je n'ai jamais » donné de soupçon ; je n'en conçois pas lé-» gérement : j'ai bien pu manquer de paro-» les aux femmes, mais jamais aux hommes. »

Les hauteurs, la dureté & la mauvaise foi

de Louis XI, allumerent bientôt la guerre du *bien public*, prétexte ordinaire des Princes, & rarement leur motif. Le Comte de Charolois uni aux Confédérés, brûloit les bureaux, déchiroit les regiſtres, payoit par-tout, & tenoit ſes troupes dans une exacte diſcipline, afin de gagner le peuple.

Lorſque le Comte prit congé de ſon pere, » ſouvenez-vous, lui dit le Duc, du ſang dont » vous ſortez. Préférez toujours une mort glo- » rieuſe à une fuite honteuſe; ſi vous êtes en » danger, je marcherai à la tête de cent mille » hommes pour vous délivrer. » Cette leçon n'étoit que trop inutile à un Prince dont le courage étoit une eſpèce de manie; Héros né pour exciter l'admiration, & pour faire le malheur des hommes.

La réponſe du Comte de Charolois à Chartier, Evêque de Paris, que lui avoit député le Roi, donne une étrange idée du Monarque. L'Evêque reprochoit au Comte d'avoir pris les armes contre Louis ſans intérêt : » Dites à » votre Maître qu'on a toujours trop de mo- » tifs contre un Prince qui ſait employer le » fer & le poiſon; & qu'on eſt ſûr, en mar- » chant contre lui, de trouver bonne com- » pagnie en chemin. Au reſte, je n'ai pris les » armes contre lui qu'à la ſollicitation des Peu- » ples, de la Nobleſſe & des Princes : voilà » mes complices. »

Mais tous ces grands préparatifs & ces menaces ſi fieres ſe terminerent en 1465 à la bataille de Montlhery, dont chacun s'attribua l'avantage. Il y eut beaucoup de ſang de répandu: le champ de bataille reſta aux Bourguignons; la victoire

la victoire ne fut à perſonne, & cette journée ne décida rien.

Plus Louis XI étoit diſſimulé, plus il affectoit de franchiſe. Il vint trouver le Comte de Charolois dans ſon camp pour conférer avec lui : Paris le vit partir, & fut ſans inquiétude : les Soldats Bourguignons diſoient en riant : voilà pourtant le Roi au pouvoir de notre Prince. Le Comte pour répondre à ces procédés, reconduiſit le Roi juſques ſous les murs de Paris. Toute l'Armée Bourguignonne trembla pour lui, & déſéſpera de le revoir. Comparez, dit M. Gaillard, cette ſécurité d'un côté, ces alarmes de l'autre, & jugez de la réputation des deux Princes.

L'intrigant Louis XI, en diviſant les Princes ligués, conjura l'orage (1). Il força le Bourguignon de quitter la France, en lui ſuſcitant des ennemis à Liége & à Dinant. Ces deux Villes payerent chérement leur déférence aux ordres du Roi ; car leur armée fut taillée en piéces en 1466, leurs priviléges brûlés, & Dinant abandonnée au pillage pendant huit jours. Fabert remarque à la louange de Charles, qu'il défendit aux Soldats d'attenter à l'honneur des femmes, & que quatre furent pendus pour avoir déſobéi à ſes ordres. Le commerce de cuivre avoit rendu cette Ville riche & inſolente : ſes

(1) Par le traité de Conflans, dit Comines, les Princes butinerent le Monarque & le mirent au pillage. Comme le Peuple y fut oublié, on appella la ligue des Princes, *la ligue du mal public.*

Habitans avoient pendu en effigie le Comte de Charolois, ſous le faux bruit de ſa mort à Montlhery; mais il faut convenir que la punition ſurpaſſa l'offenſe. Charles fit à cette occaſion Chevaliers pluſieurs Seigneurs des deux Bourgognes, & envoya à Beaune l'horloge de Dinant. Le beau reliquaire qui ſert de rétable au Maître-Autel de la Collégiale, pourroit bien venir de la même Ville, ou de celle de Liége, après le ſac de cette place en 1468.

Un ſeul trait peint les Gendarmes de ce ſiécle. Durant la guerre *du bien public*, arriverent à Paris deux cents Archers, ſous la conduite du Capitaine *Mignon* : derriere eux à cheval étoient huit femmes *folles & pécherefſes*, & un Moine noir leur Confeſſeur : (Chr. S. Denis). Les priſonniers étoient vendus publiquement : pluſieurs Calabrois furent achetés 6 ſ. 6 den. chacun.

Le Roi ayant impoſé un droit ſur le ſel de Salins, le Duc défendit à ſes Sujets de le payer : il envoya en même temps Chimay à Paris pour ſe plaindre de pluſieurs infractions au Traité d'Arras. Louis XI, dans un moment d'humeur, demanda ſi le Duc étoit d'un *métal* différent des autres Princes. *Il faut bien*, répondit l'Envoyé avec fermeté, *puiſqu'il vous a reçu & protégé, quand perſonne n'oſa le faire.* Le Comte de Dunois ayant marqué à Chimay combien il étoit étonné d'une telle hardieſſe avec un Prince ſi abſolu : « ſi j'avois été à 50 lieues, répondit » Chimay, & que le Roi eût ainſi parlé de mon » Maître, je ſerois venu pour lui répondre, » comme j'ai fait. «

Louis frappé de l'audace de Chimay, & en-

Digitized by Google

core plus de la vérité de ſa réponſe, ſe tut, & ôta la Gabelle. Mais il augmenta les tailles, (1) & leva pendant vingt ans quatre millions ſept cent mille livres, qui vaudroient aujourd'hui vingt-ſix millions cent onze mille cent livres; au lieu que Charles VII n'avoit levé que 1800 mille francs, qui, ſelon M. Bonami, reviendroient à 16 millions 660 mille liv. (Mém. Acad. Inſcr. tom. 32, pag. 197 *in*-4°.); tandis que nos Ducs ne tiroient de ſubſides de leurs Provinces, que ce que les Etats leur accordoient librement & à titre de *don gratuit*, ſans préjudice de leurs priviléges & de leurs libertés. La taille étoit inconnue en Bourgogne.

Philippe perſuadé qu'un Etat ne tire pas moins de luſtre & de ſecours des Lettres que des armes, fonda une Univerſité à Dole pour les deux Bourgognes, protégea celle que Jean, Duc de Brabant, ſon oncle, avoit établie à Louvain en 1420, & fut le premier qui rap-

(1) Taille au XII & XIIIe. ſiécle étoit en général toute taxe, redevance, droits que les Seigneurs exigeoient ſur les Habitans de leurs Terres. On les appelloit *tailles*, parce que ceux qui en faiſoient la perception, ne ſachant ni lire ni écrire, marquoient ſur une *taille de bois* ce qu'ils recevoient des contribuables. D'autres diſent que ce mot ſignifie *partage*, *diviſion*. La redevance de bled & de vin, payée au Roi tous les trois ans, étoit appellée *la taille du pain & du vin* : ce droit étoit auſſi nommé *fouage*, parce qu'il ſe payoit par feux. En 1368, Charles V ſupprima ce droit.

Digitized by Google

pella les Muſes & les Gens de Lettres dans ſes Provinces, ſelon le témoignage de MM. de Sainte-Marthe (Maiſ. de France, tom. 1, pag. 890). En 1459 il convoqua les trois Etats du Comté à Salins, pour la publication des Coutumes du Pays. Le Duché lui doit auſſi la rédaction de ſa Coutume (1) en la même année.

Protecteur éclairé des Arts, il fit fleurir l'induſtrie & le commerce dans ſes Etats : ce fut pour la Flandre ſur-tout, ſi fertile de ſon fonds, une ſource intariſſable de richeſſes. A l'entrée du Duc à Gand, un Bourgeois fit couvrir le toit de ſa maiſon de lames d'argent. Toutes les rues décorées de repréſentations muettes, amuſerent tellement le Prince, qu'arrêté à chaque pas, il ne ſe rendit que très-tard à ſon Palais. Il exerça les talens de Jean Vaneyk, Peintre de Bruges, qui trouva le ſecret de la peinture à huile, & fit exécuter les tableaux de ſa compoſition, à ſes Manufactures de Tapiſſeries établies dans les Pays-Bas, les ſeules alors qu'il y eût en Europe : on m'en a montré en 1769, à Gand, à Bruxelles, à Tournai, de très-belles & bien conſervées.

Mais les richeſſes introduiſirent le luxe, & la

(1) Le Duc nomma pour cette rédaction, Ferri de Cluny, Official d'Autun, depuis Evêque de Tournai, & Cardinal, mort à Rome en 1483 ; J. de Beaufremont, Seigneur de Mirebeau ; J. George, Maître des Requêtes, Guillaume de Sercey, Bailli de Chalon ; Pierre Baudot, Geoffroi de Thoiſy, Bailli d'Auxois ; J. de Vandeneſſe, Doyen de Vergy, *&c.*

Digitized by Google

Nation vit disparoître cette simplicité de mœurs, le plus bel héritage de ses ancêtres. Philippe devint chauve sur ses vieux jours. Les jeunes gens se faisoient raser, portoient des perruques & de grands chapeaux pour lui complaire & lui ressembler.

Ce Prince aimant le faste, les deux sexes se disputoient de somptuosité dans leurs habillemens. Les simples Bourgeois, & même les Domestiques avoient des vestes de velours. La coëffure des femmes étoit fort exhaussée. Leurs souliers se terminoient en pointe, & les talons en étoient si haut, qu'à peine pouvoient-elles marcher. Elles portoient un voile de soie, qui rataché à la ceinture, s'ouvroit en descendant, & formoit une longue queue. Elles avoient quitté les larges ceintures, qui distinguoient autrefois les conditions; & chacun se chargeant à l'envi de galons & de broderie, les rangs & les naissances furent confondues.

Les révoltes fréquentes des Flamands, le caractere bouillant & indocile du Comte de Charolois, la mort prématurée d'Isabelle de Bourbon (1), remplirent d'amertume les dernieres années de Philippe. Il mourut à Bruges d'une esquinancie, en 1467, à l'âge de 71 ans, avec les sentimens d'un Héros Chrétien. Son corps exposé deux jours, fut visité par tous les Habitans. *Il y eut plus de larmes que de paroles*, dit Paradin; *car il sembloit que chacun eût en-*

(1) Bru de Philippe, inhumée dans la belle Eglise de St. Michel des Prémontrés d'Anvers, en 1465.

terré ſon pere. Il fut d'abord dépoſé à St. Donat, enſuite tranſporté aux Chartreux de Dijon en 1473. Son fils fut trop ingrat, ou trop occupé de guerres, pour lui élever un mauſolée qu'il méritoit mieux que Jean ſans Peur. De ſon vivant même il avoit amaſſé du marbre, & dépoſé entre les mains du Prieur une groſſe ſomme d'argent, que l'impérieux Charles lui arracha après la bataille de Grantſon. On prétend même qu'il donna un ſoufflet à ce Religieux qui vouloit lui faire des remontrances. On ſe contenta de placer le corps de Philippe en un cercueil de plomb dans le caveau près de ſon pere & de ſon aïeul. Mais les vertus populaires de ce Prince, ſon équité, ſa bienfaiſance, lui ont élevé un monument plus durable que le marbre, dans le cœur de ſes ſujets. Quoique mort depuis plus de 300 ans, ſa mémoire eſt encore vivante chez les Bourguignons & les Flamands, qui ne prononcent ſon nom qu'avec attendriſſement & vénération.

Ce Prince en mourant emporta les regrets de ſes peuples, & l'admiration de l'Europe. Sa clémence (1), la douceur de ſes mœurs, ſon amour pour ſes Sujets, lui acquirent le ſurnom de *Bon.* Il s'en montra digne, en s'occupant uniquement de leur bonheur. Il mit ſes

(1) Quelqu'un lui conſeilloit de brûler Montereau, où l'on avoit aſſaſſiné ſon pere : *Ce n'eſt pas*, répondit-il, *la Ville qui eſt coupable.* Il pardonna trois fois aux Villes de Gand & de Bruges, qui lui avoient manqué de parole & d'obeiſſance.

Digitized by Google

Pays, dit Saint-Julien de Baleure, pag. 175, en ſi haute paix & heureuſe tranquillité, qu'il n'y avoit ſi petite maiſon bourgeoiſe en ſes Villes, où on ne bût en vaiſſelle d'argent.

Tant de belles qualités ont fait dire à Eraſme, qui tenoit à ſon ſiécle, que ce Héros étoit comparable à ceux de l'antiquité. La Nobleſſe de Bourgogne le pleura ſincérement; elle lui étoit ſi attachée, qu'on vit Michaut de Chaugy, d'une ancienne Maiſon de la Province, fonder en la Sainte Chapelle un Anniverſaire pour l'ame de ſon Maître.

Le Duc paſſa la plus grande partie de ſa vie en Flandres, non qu'il eût pour ce Pays une prédilection particuliere; mais il y fut forcé par la néceſſité de ſes affaires, & par le génie remuant de ces Peuples portés à la révolte, qu'il vouloit gagner, plus par la bonté, que par la force. Son inclination le rappelloit toujours en Bourgogne, où il jouiſſoit véritablement de la douceur de commander à des hommes dociles, reconnoiſſans & attachés à leur Souverain.

Comme il étoit le plus riche & le plus puiſſant Prince de l'Europe, il laiſſa 400000 écus d'or monnoyés, douze mille marcs d'argent en vaiſſelle, & pour plus de deux millions de meubles, que ſon héritier diſſipa bientôt par ſes folles entrepriſes.

Philippe fut marié trois fois; 1°. à Michelle de France, fille de Charles VI, en 1411, morte ſans enfans à Gand, en 1422: quoique ſœur du Dauphin, ſoupçonné d'avoir fait périr Jean ſon pere, elle ne reçut aucun reproche de ſon mari, & n'en fut pas moins aimée: 2°. à Bonne d'Artois qu'il perdit à Dijon, en

Digitized by Google

1424 : 3°. à Iſabelle, fille de Jean Ier. Roi de Portugal, en 1429.

C'eſt à l'occaſion de ce mariage qu'il prit cette deviſe, *autre n'aurai ;* & qu'il inſtitua l'Ordre de *la Toiſon d'Or* à Bruges, *à la gloire de Dieu, en révérence de ſa glorieuſe Mere, en l'honneur de Monſeigneur Saint Andrieu, à l'exaltation de la Foi de la Sainte Egliſe, & à l'excitation des vertus & bonnes mœurs.*

Le premier Chevalier fut Guillaume de Vienne, ſurnommé le Sage, Fondateur des Clariſſes à Auxone, en 1412, mort en 1435 : le ſecond, Réné Pot, Seigneur de la Roche-Nolai, inhumé à la Rochepot, où l'on voit ſon mauſolée : Antoine de Vergy, Seigneur de Frolois, Fondateur du Chapitre de Champlite, où il fut enterré en 1439. Antoine de Toulongeon, Maréchal de Bourgogne ; Pierre de Beaufremont, Comte de Charni ; & Philippe de Ternant, Seigneur de la Mothe, reçurent le même honneur.

Ce fut à Bruges que ſe tint le premier Chapitre de l'Ordre ; le ſecond à Lille ; le troiſiéme à Dijon, en 1433. On voit encore, dans le chœur de la Sainte Chapelle, les armoiries des Chevaliers, au nombre de trente-un. A ce Chapitre, Benoît Colinet fut nommé *Chroniqueur de l'Ordre, appointé de 150 liv. de gages.* Charles le Téméraire, Maximilien Ier. & Philippe II accorderent aux Chevaliers le pas devant tout perſonnage, excepté les Princes du Sang des Têtes couronnées. Philippe IV leur permit de ſe couvrir en préſence du Roi, & d'avoir entrée dans toutes les Chambres du Palais, même dans celle du Roi. Charles-Quint

Digitized by Google

fixa le nombre à cinquante-un. Léon X donna aux Chanceliers le pouvoir de les abſoudre & les diſpenſer de leurs vœux, excepté des vœux ordinaires, d'être participans, en cas de mort, de l'abſolution apoſtolique; permit de manger des œufs & du lait en Carême, de faire dire la Meſſe dans leurs Chapelles; & à leurs femmes & enfans d'entrer dans toutes ſortes de Couvens.

George Caſtellan, dans un Poëme fait à la louange de Philippe le Bon, lui fait dire dans ſon épitaphe :

Pour mieux maintenir l'Egliſe qui eſt à Dieu Maiſon,
J'ai mis ſus le noble Ordre qu'on nomme la *Toiſon.*

Guillaume, Evêque de Tournai, Chevalier de l'Ordre, dans un gros Ouvrage compoſé ſur ce ſujet, traite, dans le premier livre, de la *Toiſon de Jaſon;* & dans le ſecond, de la *Toiſon de Jacob.*

Le Prince fit bâtir dans l'Egliſe Ducale, un Cloître pour y entretenir les Chevaliers qui tomberoient dans la pauvreté. La Fête de Saint André étoit celle de l'Ordre.

Le Roi d'Eſpagne jouit de la ſouveraineté de l'Ordre, & continue la nomination des Chevaliers. Il a donné, en Novembre 1771, le Cordon au Prince des Aſturies, ſon petit-fils, en le touchant ſur les épaules avec l'épée de Philippe le Bon, & diſant : *Charles, je te fais Chevalier.*

Le Duc eut d'Iſabelle trois fils, Antoine & Joſſe, morts en bas âge, & Charles qui lui

Digitized by Google

ſuccéda. Cette Ducheſſe, Fondatrice des Jacobins à Bruxelles, fut inhumée aux Chartreux, près de de ſon mari, en 1472. La tradition nous apprend qu'elle ſe rendoit à la Chartreuſe, le jeudi des Quatre-Temps, dans une cellule qu'on montre encore aujourd'hui; elle pêtriſſoit des pains au lait, & faiſoit des pâtés de poiſſon, qu'elle diſtribuoit aux Religieux. Comme elle a voulu les faire jouir à perpétuité de ce petit avantage, elle a légué des fonds, pour qu'à pareil jour on donnât un pâté, qu'on nomme *pâté de la Ducheſſe, & un pain au lait*; ce qui s'exécute fort réguliérement. C'eſt elle qui a brodé en perles la chaſuble qu'on fait voir aux curieux.

On donne au Duc quatorze enfans naturels: la poſtérité de quelques-uns dure encore dans les Pays-Bas; David & Philippe, deux d'entre eux, ſucceſſivement Evêques d'Utrecht, furent des Prélats zèlés & ſavans: Eraſme, dans ſes Epîtres, fait l'éloge du dernier, mort en 1524. Baudouin fit une branche conſidérable en Flandres; ſon petit-fils fut Jacques de Bourgogne, Seigneur de Salais en Hainault, d'abord bon Catholique comme ſes ancêtres, enſuite Proteſtant déclaré: c'eſt celui à qui Calvin adreſſe des lettres écrites de Paris en 1545 & 1551, impr. in-8°. à Amſterdam, en 1744: mais la dureté de Calvin le dégoûta de ſes ſentimens, & on croit qu'il rentra dans le ſein de l'Egliſe. (Voy. Journ. Trev. Août 1744, pag. 1506).

Ceux qui deſireront de plus amples éclairciſſemens ſur Philippe le Bon & ſa poſtérité,

Digitized by Google

pourront consulter le volume *in-fol.* qui va être publié par un savant Bénédictin, notre Compatriote (Dom Merle de Moutier-Saint-Jean), pour servir de suite à la grande Histoire de D. Plancher.

HOMMES ILLUSTRES.

RAOUL FEURE, Chapelain de Philippe, fut Auteur des *Histoires Troyennes* & d'autres Ouvrages.

OLIVIER DE LA MARCHE, né au château de Joux, mais originaire de Chalon, dont son pere étoit Bailli, fut Historien, Poëte, créé Chevalier à la bataille de Montlhery par le Comte de Charolois, & Capitaine de ses Gardes : il mourut à Bruxelles en 1501. Son épitaphe apprend qu'il avoit épousé Isabeau Machefoin, Dijonnoise, & qu'elle mourut neuf ans après son mari. Ses *Mémoires*, plusieurs fois imprimés, sont utiles pour l'Histoire de nos deux derniers Ducs.

PIERRE MICHAULT, Secrétaire du Comte de Charolois, fut Poëte & Orateur : il est Auteur du *Doctrinal de Cour*, vol. *in-4°.* & de la Danse des Aveugles.

PIERRE DE BONFEAL, Dijonnois, Conseiller du Parlement de Beaune, excellent Jurisconsulte.

JEAN GERMAIN, natif de Cluni, où il fut porteur d'Eau bénite & Clerc des Vicaires, devint, par la protection de la Duchesse, Docteur en Théologie, Evêque de Nevers, ensuite de Chalon, Chancelier de la Toison d'Or, Ambassadeur au Concile de Basle, où il soutint

Digitized by Google

hautement les droits de ſon Maître, qu'il fit reconnoître *premier Prince de la Chrétienneté.* Il finit ſes jours au château de la Salle, en 1460. » Pluſieurs Œuvres qu'il nous a laiſſées, dit » Saint Julien de Baleure, rendent témoignage » de ſon ſavoir & excellence d'eſprit : tels » qu'un volume contre l'Alcoran, un livre d'ex- » hortations au Comte de Charolois, pour le » porter à imiter ſon pere ; le Tréſor des Pau- » vres pour l'inſtruction des Curés. » Le P. Perri nous apprend qu'il donna des fonds en 1442 pour habiller trente pauvres à la Saint André, & qu'il fonda la Chapelle de N. D. de Pitié.

QUENTIN MENARD, né à Flavigny en 1382, fut choiſi pour préſider à l'éducation de Philippe le Bon. L'Élève marqua ſa reconnoiſſance, en avançant ſon Maître ; il le fit Chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon, Prévôt de Saint Omer, ſon Conſeiller, ſon Ambaſſadeur à Rome auprès de trois Papes, en France & en Angleterre ; Evêque d'Arras, enfin Archevêque de Beſançon ; il ſiégea vingt-deux ans, & mourut en 1462, laiſſant des marques de ſa piété & de ſa généroſité, tant en ſa Ville Archiépiſcopale, qu'en ſa Patrie, où il a fondé le Mépart.

NICOLAS DE TOULON eſt une autre preuve de l'attention de nos Ducs à récompenſer les talens : fils d'un Meûnier de Toulon-ſur-Arroux, il s'éleva, par ſon mérite, aux plus hautes Dignités de l'Etat & de l'Egliſe : il devint Chancelier de Bourgogne, Evêque de Coutance, & peu après d'Autun : il mourut à Thoiſy-la-Berchere en 1400, & fut inhumé en ſa Cathédrale dans la Chapelle qu'il avoit fondée, où eſt ſa tombe & ſon épitaphe. LOUIS

LOUIS DE LA PALU DE VAREMBON, d'une ancienne Maiſon de Breſſe, Abbé de Tournus, Evêque de Lauſanne en 1431, Député au Concile de Conſtance & de Baſle, Cardinal en 1440, mourut à Rome en 1451 : ſon corps fut apporté à Varembon, où l'on voit ſon tombeau de marbre au milieu du chœur de la Collégiale qu'il avoit fondée. Il fit préſent à l'Abbaye de Tournus de pluſieurs livres, ornemens & Vaſes Sacrés.

Sous le regne de Philippe le Bon, parut avec éclat l'un des grands Hommes du XVe. ſiécle, LOUIS ALEMAN, né au château d'Arbent en Bugey ; il devint Archevêque d'Arles, Cardinal & Préſident au Concile de Baſle. Æneas Sylvius, depuis Pape, le loue comme un bon Prélat, ferme, illuſtre par ſa vertu, ſobre, laborieux, ſavant, d'une mémoire admirable. Haranguant un jour contre la ſupériorité du Pape ſur le Concile, il ſe fit tellement admirer, que pluſieurs Evêques allerent l'embraſſer ; d'autres s'empreſſerent de baiſer ſa robe. Eugene IV, l'ennemi de ce Concile, le dégrada ; Nicolas V le rétablit ; il mourut à Salon en odeur de Sainteté, à l'âge de 60 ans, en 1450, & fut béatifié par Clément VII en 1527 : ſon corps repoſe à Arles.

Dans les Etats du Duc & de ſon temps, brilla, par ſes vertus, un Chanoine de Premery en Nivernois, nommé NICOLAS D'APLEINE, mort en 1466 : ſes Miracles, la protection de Louis XI, & les ſoins de Pierre de Fontenai, Evêque de Nevers, le firent canoniſer. On a encore une lettre de ce Roi, par laquelle » il remercie ce Prélat de lui avoir

Digitized by Google

» envoyé, par la sœur du Bienheureux, sa robe, » qu'il conserve dans un coffre précieux. » ...

NICOLAS ROLIN, né à Autun, si connu par son crédit, ses richesses, & la fondation du bel Hôpital de Beaune, & celle de la Collégiale de Notre Dame d'Autun : on sait le mot de Louis XI à ceux qui préconisoient les bienfaits de Rolin : » Il étoit bien juste que celui qui, » par ses exactions, a fait tant de pauvres, » bâtît une vaste maison pour les loger. »

» Ce Chancelier, dit Monstrelet, fit les » besognes de son Maître & les siennes ; en- » sorte qu'il mourut riche de plus de 40000 liv. » de rente (somme considérable pour le temps)» & possédant 25 Terres : ce qui fit dire au célèbre Michel de l'Hôpital aux Etats de Rouen, en 1563, en présence du Roi : » J'aimerois » mieux la pauvreté du Président de la Vaque- » rie, que la richesse du Chancelier, à qui son » Maître fut contraint de dire : c'est trop Rolin.» C'est ce que lui dit en effet un jour Philippe le Bon, qui le laissa jouir en paix de ses biens, & qui avoit tant d'estime pour lui, qu'il l'appelloit *son pere.* Il fut inhumé à Autun dans sa Collégiale, en 1461. Voy. le 2e. vol. de la Descript. de Bourg. art. Hôtels à Dijon, pag. 130.

PHILIPPE POT, fils de Réné Pot, filleul & favori du Duc, illustra le regne de ce Prince par ses rares qualités : ce fut le Chevalier le plus accompli de son temps. Son éloquence le fit surnommer *la Bouche de Cicéron.* Il fut choisi pour premier Chambellan, Gouverneur de Lille, & Ambassadeur à Londres. Louis XI, après la mort de Charles à Nancy, voulant

Digitized by Google

s'attacher un Seigneur ſi conſidéré, rétablit en ſa faveur la Charge de Grand-Sénéchal de Bourgogne, en 1477. Pot contribua beaucoup à la réunion de la Province à la Couronne, & à l'extinction des troubles excités par le Prince d'Orange. Sa douceur, ſa ſageſſe, ſes bienfaits lui acquirent le nom de *Pere de la Patrie.* Il mourut en 1499, pleuré de tous ſes Concitoyens, & fut inhumé à Cîteaux, où l'on voit ſon mauſolée. Guy, ſon frere aîné, fut pere d'Anne Pot, qui épouſa Guillaume de Montmorenci, d'où viennent les Ducs de Montmorenci, les Princes de Condé & de Conti.

Il avoit à Paris un Hôtel de ſon nom, qui paſſa aux Montmorenci; la veuve du Baron de Damville le vendit 16000 livres au Cardinal de Bourbon, qui le donna aux Jéſuites pour en faire leur Maiſon profeſſe.

GUILLAUME BOURRELIER, Procureur Général des Pays de Bourgogne, Seigneur de Givry, contribua beaucoup, par ſon crédit, à l'établiſſement de l'Univerſité à Dole, & à faire venir d'Italie Anſelme de Morenches, pour remplir les fonctions de Profeſſeur extraordinaire. Guillaume fonda, à la Cathédrale de Chalon, la Chapelle de Saint Denis, où il fut inhumé en 1460, ſous une tombe élevée de trois pieds : on y voit ſon portrait au naturel avec ſa longue robe rouge, & celui de ſa femme, Jeannette de Roſey.

JEAN REGNIER, Bailli d'Auxerre, ſa Patrie, Conſeiller du Duc, Seigneur de Guerchy, Poëte contemporain de Villon chargé d'une commiſſion de Philippe le Bon, il fut arrêté par les Royaliſtes, & empriſonné à Beauvais

en 1431. Pour ſe déſennuyer dans ſa priſon, il compoſa des Balades, des Lais, Virelais & Complaintes, imprimées depuis à Paris en 1526, *in*-8°. Il fit ſon teſtament en vers, où il déclare la maniere dont il veut être enterré :

Encore vouldroye bien avoir
Des Meneſtriers trois ou quatre,
Qui de *corner* feiſſent devoir
Devant le corps pour gens esbattre.

M. Le Bœuf penſe que du mot *corner*, joueurs de cornet, pourroit être dérivé l'Abbé des *Cornards*, qui préſidoit à la *fête des Foux*, & qu'il ſignifieroit le chef des *Meneſtriers*. Regnier fut délivré pour mille écus, & mourut vers 1464.

USAGES & MŒURS.

Le Duc faiſant ſon entrée à Dijon en 1422, précédé du Bailli, qui portoit une grande verge, ſe rendit à Saint Benigne, où il prêta le ſerment ordinaire ; enſuite à la Sainte Chapelle, où il embraſſa les Chanoines : ceux-ci baiſerent la Ducheſſe à la joue.

Philippe le Hardi avoit donné 2000 liv. en 1391 pour paver les rues de Dijon : ſon petit-fils ordonna de continuer l'ouvrage en 1424 ; la premiere rue pavée fut *la rue Neuve*, que Suzon partageoit ; la Place des Cordeliers étoit une mare profonde, formée par une fontaine négligée. Avant qu'on eût pavé la Ville, le pourpre & les fluxions étoient des maladies communes. Dès 1390, le Maire Jean

Digitized by Google

Baudot avoit ordonné le *creusage* & le *sablonnage* à Dijon. L'établissement de six tombereaux pour ôter les boues, est de 1445.

En 1427, le Duc permit les Jeux de l'Arc & de l'Arbalête; son Ordonnance & celle du Maréchal de Bourgogne, *pour faire lesdits Jeux*, furent publiés dans tous les Bailliages. Voilà l'origine du Jeu de l'Oiseau, tiré à l'Arc ou à l'Arbalête, & depuis à l'Arquebuse. *Les Archiers* de Beaune firent peindre en 1444, un beau vitrail en leur Chapelle de Saint Sébastien aux Cordeliers, où l'on voit le Duc & la Duchesse, au haut un Chevalier de l'Arc, habillé comme un Housard, tirant le *pape-guai* perché au dessus d'un arbre.

En 1454 parut une comete qui répandit la terreur en Bourgogne, & dans toute l'Europe, déja effrayée des rapides succès des Turcs, qui venoient de détruire l'Empire grec; elle avoit trois grandes queues, & fut vue pendant tout le mois de Juin. Le Pape Calixte ordonna à ce sujet une espèce d'*Angelus*, que l'on récitoit trois fois le jour, & dans laquelle *on conjuroit les Turcs & la comete.* (Essais sur les Cometes, par M. Dionis du Séjour, 1775).

Malgré les mauvais succès des anciennes Croisades, le goût s'en réveilla au milieu du XVe. siécle. Le Duc ayant appris du Pape Nicolas V la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, jura, avec ses Chevaliers, sur un *faisan*, servi dans un splendide festin, de marcher contre Mahomet II. Fidele à sa promesse, il passa en Allemagne pour concerter avec l'Empereur, les moyens de porter la guerre en Orient; mais toutes ses démarches n'eurent

Digitized by Google

aucune ſuite, malgré les Ambaſſadeurs du Pape, de l'Empereur de Trébiſonde, des Rois de Perſe, de Hongrie, de Portugal, qui tous le choiſiſſoient pour Chef de la Croiſade. Il ſe contenta d'envoyer deux mille hommes & quelques vaiſſeaux commandés par Antoine & Baudouin ſes fils, ſous la conduite de Claude Legrand, de Baigneux-les-Juifs, fils du Châtelain de ce Bourg, & qu'il fit Chevalier.

C'eſt de ſon regne que le Comté de Bourgogne commença d'être nommé *la Franche-Comté*, non que cette Province fût déja libre, franche & non impoſable, mais parce que le Duc voulut caractériſer un de ſes Hérauts d'armes du Comté de Bourgogne, par un nom aſſorti à la liberté naturelle & aux immunités dont ce Pays jouiſſoit de ſon temps. (Chevalier, Hiſtoire de Poligni).

Saint-Julien de Baleure apprend, pag. 635, que c'étoit un proverbe en Bourgogne de dire: *mauvaiſe coutume & gâteaux doivent ſe rompre;* & que jadis c'étoit un dire commun en France: *la parole d'un Bourguignon vaut une obligation.*

Il nous a conſervé l'ancien *dicton* ſur la haute Nobleſſe de la Province. *Riche* de Chalon, *noble* de Vienne, *fier* de Neuchâtel, *preux* de Vergy, *bons Barons* de Beaufremont.

On ſe piquoit au XVe. ſiécle d'une eſpèce de rigueur dans l'obſervation des Loix, qui paroîtroit aujourd'hui bien ridicule. Guypape, célèbre Juriſconſulte du Dauphiné, raconte, comme témoin oculaire, qu'un cochon ayant tué un enfant à Chalon-ſur-Saone, ſon procès lui fut fait dans les formes; il fut condamné à être pendu, & la Sentence fut gravement exé-

Digitized by Google

cutée. La même choſe arriva à Rouvre en 1404, à l'Abergement-le-Duc en 1419, à Brochon en 1420, à Trocheres en 1435, où le *Carnacier* (Bourreau) eut 60 ſ. pour ſes *peines;* à Arcenant en 1512. A Caen, pareille Sentence & exécution contre une truie qui avoit mangé un enfant au *bers* : *le Maître de l'œuvre* reçut du Vicomte de Falaiſe 10 ſ. 10 den. & une paire de gants de ſalaire. Jean Leclerc, Juge de St. Magloire au Village de Charone, fit en 1497 le procès à une truie qui avoit mangé le menton d'un enfant, lequel en étoit mort. La truie fut aſſommée, & ſes chairs diſtribuées aux chiens: les propriétaires de la bête condamnés à aller à la Pentecôte en pélerinage à Notre-Dame de Pontoiſe, *où ils criroient merci.*

Cette Juriſprudence étoit fondée chez nos ancêtres ſur les Loix hébraïques, qui condamnoient à mort, comme on ſait, le bœuf, de qui un homme libre auroit reçu des coups mortels. Elle a même été conſacrée juſques chez les Payens. Les Athéniens firent le procès à une ſtatue comme coupable d'homicide, pour avoir écraſé un Citoyen en tombant ſur lui. Cette légiſlation, qui nous ſemble abſurde, obſerve M. Dareau dans ſon Traité des injures, imprimé en 1775, pouvoit cependant avoir un but très-moral, le deſir d'inſpirer au peuple l'horreur du ſang.

Il fut décidé en 1460, avec les Gens d'Egliſe à Dijon, que pour remédier aux *flurebers* & vermines qui gâtoient les vignes, on feroit une proceſſion générale le 25 Mars; que chacun ſe confeſſeroit, & que défenſe ſeroit faite, ſur rigoureuſes peines, de jurer; ce qui fut encore réglé en 1540.

Digitized by Google

Jean de Bourgogne, Comte d'Etampes, neveu du Duc, uſufruitier du Comté d'Auxerre, fit ſon entrée en cette Ville en 1461. On lui offrit un bœuf, douze moutons, deux muids de vin de pinot, de couleur vermeil, cinq quartes d'Hypocras, un brochet, deux livres *de poudre du Duc pour ſa bouche*, & cent bichets d'avoine. Ce préſent aſſez bizarre étoit conforme aux uſages du temps, dit M. Le Bœuf, Diſſert. tom. 2, pag. 303. Jean Comte de Nevers, fils du Duc, reçut à ſon entrée à Beaune, en 1384, un bœuf préſenté par le Maître de l'Hôpital. Dijon fit préſent de ſix *oiſons* & huit *poncins* à Made. la Baillive pour ſa bien-venue en 1388.

Philippe le Bon aſſiſtant à la grand'Meſſe de la Cathédrale à Chalon, en 1444, Amédée Bonfeal, Tréſorier, entra dans le chœur, habillé en laïque, ayant ſur le poing un oiſeau de proie, des éperons dorés aux talons, & s'alla mettre en ſon ſiége : il demanda enſuite acte à un Notaire en confirmation de ſon privilége. Quatorze ans après, Claude Brumalerii vint au chœur dans le même équipage. (Perri, Hiſt. de Chalon, pag. 285). Le Tréſorier avoit le même droit à Nevers. Guichard Dauphin, Chevalier, Baron de la Ferté-Chaudron, entra le 27 Novembre 1465, botté, éperonné, le faucon ſur le poing, en l'Egliſe Cathédrale de Nevers, comme Chanoine Honoraire. L'aîné de la Maiſon de Chaſtellux a le même droit à Auxerre depuis 1423. Huit Seigneurs de cette ancienne Maiſon ſe ſont fait recevoir Chanoines.

Un des Statuts de la Confrairie du St. Sacrement, érigée à Montbard en 1359, porte que chaque Confrere aura un ſurplis pour s'en

ſervir, quand il aſſiſtera aux aſſemblées. A Nolay, un Confrere abſent, à moins de 5 lieues, donnoit une livre de cire. En mourant, il devoit laiſſer la *moilloure* de ſes robes à la Confrairie ; & tous mangeoient enſemble le jour de la Fête-Dieu.

L'Imprimerie fut inventée vers la fin du regne de Philippe le Bon, ſelon quelques-uns, par ſes ſujets. La premiere Bible imprimée eſt celle de Mayence en 1455 : ceux qui vinrent à Paris vendre ces premiers livres, paſſerent pour Magiciens. Cet Art par excellence, qui peut ſeul d'âge en âge tranſmettre tous les autres Arts à la poſtérité la plus reculée, & qui, dépoſitaire des penſées, des ſentimens divers des hommes, fixe invariablement l'eſprit de tous les ſiécles, reſſuſcita les Lettres, en tirant de l'oubli & répandant de tous côtés les reſtes précieux de l'antiquité : c'eſt par lui qu'ils reçurent une nouvelle vie. Ses progrès à Harlem, à Strasbourg, en France, réparerent avec rapidité les pertes des ſiécles précédens ; & les bons Auteurs, multipliés par l'Imprimerie, trouverent bientôt une foule de Lecteurs en état de les entendre & de les lire avec fruit.

Dijon, où de tout temps le goût des Lettres s'eſt entretenu, eut bientôt l'avantage des grandes Villes, par l'établiſſement d'une Imprimerie faite par Pierre Metlinger en 1490 ; & Cluni, où Venſler imprima le Miſſel en 1493.

Avant cette admirable invention, le Duc avoit raſſemblé à grands frais des manuſcrits précieux. On voit dans la Bibliothéque du Cardinal de Richelieu en Sorbonne, un manuſcrit *in-fol.*

Digitized by Google

fort épais sur beau velin, enrichi de vignettes & de quantité de mignatures, fait par le commandement de ce Prince vers 1430 : il est intitulé, *la fleur de toutes les histoires, compilée par Jehan Mansel de Hesdin.* (V. Journ. Trev. Avril 1743, pag. 712). Le Duc avoit ses livres dans une tour de son Logis à Dijon, appellée la *Librairie*, comme au Louvre sous Charles V.

Le peuple a aimé dans tous les âges les fêtes & les spectacles ; c'est dans ces circonstances qu'une Nation développe tout le goût & la magnificence dont elle est capable. Les fêtes au xve. siécle n'ont été que grossieres & bizarres. Chaque Ville de Flandres, dépendante des Ducs de Bourgogne, avoit ses combats & ses jeux : Bruges avoit sa fête du *Forestier ;* Valenciennes, celle du *Prince de l'Etrille ;* Cambrai, celle du *Roi des Ribauts ;* Bouchain, celle du *Prévôt des Etourdis ;* Arras, celle de l'*Abbé de Liesse* ; & Douai, la *fête aux Anes ;* Dijon avoit de même *la Mere folle ;* Chalon, le *Gaillardon ;* Auxone, la *Société des Ménétriers ;* Avalon, le *Pape-Guay ;* Langres, *la danse aux Sabots ;* Dole, le *Roi de la Pie.*

Rien n'étoit plus solemnel que *la fête de l'Epinette* à Lille : le Roi s'appelloit *Sire de Joye.* Philippe le Bon se faisoit un plaisir d'honorer de sa présence les joûtes des Chevaliers, qui rompoient des lances au nom du Prince & des Dames contre le Roi de l'*Epinette* : cette fête, souvent indécente, fut supprimée en 1566.

Au Roi de l'Epinette succéderent les *Princes des Foux*, les *Princes d'Amour* & les *Princes du Puis ;* mais ces différentes institutions du-

rerent peu, quoique moins barbares & plus douces que les joûtes & les combats; elles étoient trop groſſieres encore pour ſoutenir l'aurore du beau jour qui alloit bientôt paroître en Europe.

La *Mere folle* de Dijon, approuvée par Philippe le Bon en 1454, dura plus long-temps, & ne fut abolie qu'en 1630, par une Ordonnance de Louis XIII. Le but de cette ſociété étoit la joie & le plaiſir. Des perſonnes de qualité, déguiſées en Vignerons, chantoient ſur des charriots des chanſons & des ſatyres, qui étoient comme la cenſure publique des mœurs de ce temps-là. C'eſt de ces charriots que vient le proverbe, *charretée d'injures*. La *Mere folle* tenoit ſes aſſemblées dans la ſalle du Jeu de paume de la Poiſſonnerie (maiſon de M. l'Avocat Cortot), à la requiſition du *Fiſcal Verd*. Le Capitaine avoit ſa Cour comme un Souverain, ſa Garde-Suiſſe, ſes Officiers de Juſtice, ſon Chancelier & ſon Grand-Ecuyer. Le dernier Capitaine des Gardes de la *Mere folle*, a été le Chevalier Quarré d'Aligny; ſon Lieutenant étoit J. Desbarres, ſurnommé le Capitaine *Fracaſſe*. Le dernier Chef de l'Infanterie Dijonnoiſe, fut Philippe Deſchamps, Procureur-Syndic des Etats.

On donnoit auſſi des ſpectacles de deux à quatre perſonnages; d'où eſt venue l'expreſſion proverbiale, de *faire le diable à quatre*: on y voyoit des figures hideuſes pouſſer des hurlemens terribles, jeter des flammes par la bouche, ſecouer avec fureur des torches allumées. La multitude à qui ces ſpectacles plaiſoient beaucoup, les imita bientôt dans les

champs, au milieu des bois; les Habitans des Campagnes s'y rendoient dans l'obſcurité de la nuit, pour ſe délaſſer de leurs travaux, & ils s'y livrerent inſenſiblement aux déreglemens de l'imagination la plus égarée, aux vices les plus infâmes. Cette troupe apportoit avec elle des *balets;* delà on nommoit ceux qui ſe rendoient à ces ſabats, *Chevaliers de Ramons*, ou *Ramaſſes.*

Les Mémoires ſur la Bourgogne, impr. *in*-4°. 1729, pag. 281, nous apprennent que » Jehanne la Bavarde & Jehanne Moingeon, déclarées *Ramaſſieres* & *Hérites*, après avoir été prêchées & mîtrées à Nuys par l'Inquiſiteur de la Foi, furent, par Sentence de Jacques Bouton, Bailli de Dijon, en 1470; la premiere condamnée à être brûlée, l'autre fuſtigée & bannie. » Elles tenoient leur ſabat ſous la *Roche-Boutoillot.*

C'eſt peut-être de ces *balets* & *ramons*, qu'on dit proverbialement d'un homme connu par ſes débauches, *qu'il a rôti le balet.* Un article de comptes de Fabrique à Auxerre, en 1454, donne une idée de la muſique & des inſtrumens du temps. » Il adjuge 28 ſ. à Perrenet Gontier, » Bâtonnier de la Confrairie, pour le ſalaire » des Ménestrels, qui ont corné & chalemellé » devant le Corps de N. S. durant la proceſſion. » Il n'y avoit point alors de muſique dans les Egliſes : elle ne s'eſt introduite à Auxerre que ſous Jacques Amyot, qui en avoit apporté le goût d'Italie. De ſon temps parut le premier *ſerpent*, inventé par Edme Guillaume, Chanoine ſemi-Prébendé.

CHARLES

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, *IVe. & dernier Duc, depuis 1467 à 1477.*

Charles, né à Dijon, le 10 Novembre 1433, & baptiſé en la Sainte Chapelle, fut nommé Comte de Charolois. Il eut pour Gouverneurs les Seigneurs d'Auxi & de Fromel, qui ne purent jamais lui apprendre le Latin, mais ſeulement l'Hiſtoire & la Muſique.

Son génie inquiet & remuant, qui fut la cauſe des chagrins de Philippe le Bon, fut auſſi la ſource des malheurs de ſa vie. Son ambition, à laquelle il ſacrifia tout, lui mit ſans ceſſe les armes à la main; il ne les quitta que quand la mort la plus tragique les lui arracha au milieu de ſa courſe.

Les Gantois, toujours indociles, ayant joint l'inſulte à la révolte, éprouverent ſes premiers coups, en 1467. Il en porta de terribles aux Liégeois, dont la Ville ſe rendit à diſcrétion; & l'année ſuivante, cette Ville ayant rompu la treve, à l'inſtigation de Louis XI, fut ſaccagée & abandonnée à la fureur du Soldat, qui en fit un théatre d'horreur & de carnage. Quatre mille Limbourgeois furent commandés pour embraſer les édifices, & démolir ceux que la flamme ne pouvoit dévorer; & bientôt Liége ne fut plus qu'un triſte monceau de ruines.

» Nos Gentilshommes Bourguignons, dit » Antoine de Loiſey, dans une lettre écrite à » Dijon, furent les premiers ENTRANS qui » eurent les premiers orions, deſquels Mon-

» ſeigneur eſt très-content, pour ce qu'ils ont » de l'honneur. » Auſſi créa-t-il à cette occaſion deux cents Chevaliers, la plupart Bourguignons; entr'autres, Guillaume de Villers-la-Faye, le Sire de la Guiche qui commandoit le Charolois, Philippe de Serci, neveu du Bailli de Dijon, Girard de Saulx, J. de Fontette, Bernard de Fleurey. Le Baron de la Baume de Montrevel fit Chevaliers vingt-deux de ſes Ecuyers, & Jean de Chalon vingt-ſix. Jacques & Gautier de Chaſtenai, Pierre & Henri de Beaufremont, Antoine de Villiers, Jean Damas de Digoine, ſe diſtinguerent en cette bataille. Le Seigneur de Clemencey rapporta du butin, une ſtatue d'argent de la Magdeleine, un nouveau teſtament couvert de lames d'argent, qu'il donna à l'Egliſe de Saint Thomas de Cuiſeaux. Une des plus groſſes cloches fut tranſportée à Lons-Saunier, & dépoſée en l'Egliſe de Saint-Deſiré; & l'on croit que le magnifique rétable de Notre-Dame de Beaune, y fut apporté de l'Egliſe de Saint Lambert de Liége.

Cette expédition avoit été précédée de l'empriſonnement de Louis XI, qui fut dupe de ſa fauſſe politique. Il s'étoit rendu à Peronne, preſque ſans ſuite, à la Cour du Duc, pour traiter de la paix, tandis que ſous main il ſoulevoit les Liégeois contre lui. Charles, indigné de ſa perfidie, le fit enfermer dans le château, où il paſſa trois jours dans de mortelles frayeurs, en réfléchiſſant qu'il s'étoit livré à un ennemi violent, qui gagnoit tout en le perdant. Son logement même redoubloit ſes alarmes; il voyoit de ſes fenêtres la tour où

Digitized by Google

Herbert, Comte de Vermandois, avoit laiſſé périr l'infortuné Charles le Simple, en 929. Quinze mille écus diſtribués ſecrétement aux Gens du Conſeil Ducal, & un traité honteux, tirerent le Roi de cette extrêmité. Philippe de Comines le ſervit utilement en cette occaſion, auſſi bien que Charles de Viſen, Dijonnois, Receveur Général des Finances, Garde des joyaux, *homme honnête*, dit cet Hiſtorien, & qui avoit un grand crédit auprès de ſon Maître : il étoit Capitaine du Châtel de Châtillon.

On vit depuis ce traité, & même depuis la bataille de Montlheri, ces deux fiers rivaux, qui ſe portoient une haine implacable, ſans ceſſe les armes à la main l'un contre l'autre, faiſant & rompant des traités, ne ſe juſtifiant jamais qu'en récriminant, jurant de ne s'*empoiſonner*, ni ſe *tuer* : étrange formule de leur reconciliation paſſagere, qui fait également connoître le caractere de ces Princes & les mœurs du temps.

Les Pariſiens, dont le Roi n'étoit pas aimé, ſe moquerent de ſes fineſſes : il crut s'en venger par l'Ordonnance ridicule de faire mourir tous les perroquets & les autres oiſeaux babillards, auxquels on avoit appris à répéter *Peronne*.

La réception que Lille fit au Vainqueur des Liégeois, fut différente & aſſez ſinguliere par la repréſentation de trois Déeſſes groteſquement habillées, qui diſputoient la pomme devant le Berger *Paris*.

Les Dijonnois marquerent plus de goût, & non moins de joie, lorſque le Duc fit ſon entrée dans leur Ville, en 1473. On fut au de-

vant de lui jusqu'au château de Perigni, où il reçut les hommages de tous les Corps. Etienne Berbisey, Lieutenant du Maire Bonnel, le harangua au nom du Tiers-Etat.

Entrant à Dijon, il trouva la Ville tapissée, & en plusieurs endroits des représentations & des *Mysteres*. On remarqua dans la rue Saint Jean, devant l'Hôtel d'*Orange* (aujourd'hui *de Fontette*), un Gédéon revêtu de sa cote d'armes, semée de toisons d'or, entouré de trompettes; un Ange regardant Gédéon, lui adressoit ces mots : *Dominus tecum virorum fortissime*. Chacun de ses Gardes tenoit un écriteau, où on lisoit : *Gladius Domini & Gedeonis*. Devant l'Hôtel *des Mireust* (1) étoit un grand lion, ayant le collier de l'Ordre, avec les armes du Duc, & de sa patte droite tenant une riche épée que lui donnoit Jérémie. Dans la rue des Champs, à l'Hôtel *Champlite*, on voyoit sur un échafaud Josué à la tête de son Armée, mettant les ennemis en déroute. Devant l'Hôtel d'Arnolet *Macheco*, étoit Salomon avec une Cour brillante, & la Reine de Saba ayant un rouleau, où étoit écrit : *Benedictus sit Deus qui posuit te super Thronum Patris tui*. Quatre Barons, Louis de Chalon, Charles de Beaufremont, J. de Ternant & Gui de la Baume, porterent le poêle de drap d'or sur la personne du Duc. Il étoit précédé par Charles Bouton de Cha-

(1) C'étoit l'Hôtel de l'Abbé du Miroir en Bresse, qui a donné le nom au *coin du Miroir*; cet Hôtel a depuis passé aux Chartreux, qui l'ont rebâti en 1769.

Digitized by Google

milli, Bailli de Dijon, qui tenoit une grande baguette blanche.

Cette marche pompeuſe ſe rendit à l'Egliſe de Saint Benigne, dont les Religieux, portant leurs Reliques, furent au devant du Duc, & le conduiſirent à l'Autel, où il jura de conſerver les priviléges de la Ville & de la Province, & reçut des mains de l'Abbé l'anneau ducal : c'étoit un gros rubis que Philippe le Hardi avoit acheté 15000 livres d'Antoine Gentil, Marchand Génois, en 1397, & dépoſé à Saint Benigne, pour ſervir à cette cérémonie.

Le Duc connoiſſant que tout étoit en bon ordre dans la Province, où le Conſeil entretenoit huit mille hommes pour ſa défenſe, ſe diſpoſa à entrer en Lorraine, afin de s'aſſurer une communication libre entre tous ſes Etats ; il prit en peu de temps Nanci, & enleva toute la Province à ſon légitime Souverain, en 1475.

Il prit en même temps poſſeſſion du Comté de Ferrete & du Briſgau, qu'il avoit acheté de Sigiſmond d'Autriche, pour ſoixante & dix mille écus : mais les Habitans vexés par Pierre de Hagembac, leur Gouverneur, homme cruel & ſans mœurs, le firent exécuter à mort juridiquement ; pour ſe venger, le Duc envoya des Troupes qui firent le dégât dans leur Pays, & rendirent ſa domination odieuſe aux Peuples.

Le Roi voyant la treve expirée, & ſon ennemi occupé au loin, reprit pluſieurs Villes de Picardie, & fit des courſes juſqu'aux portes d'Arras. Ses Troupes en Nivernois ſurprirent Châtel-Chinon, & firent priſonnier le Maré-

chal de Bourgogne. Dans le même temps, les François, aidés des Troyens, s'emparerent de Châtillon & de Bar-ſur-Seine, qu'ils abandonnerent au feu & au pillage. Cette derniere Ville avoit déja eſſuyé un pareil malheur en 1359, de la part de *Fenertrange*, *Avanturier Lorrain & Chef de parti*, qui, ſelon Froiſſard, y brûla plus de *neuf cents bons Hôtels*. Le Roi Jean, regardant cette Ville comme *lieu notable*, *de grand renom & ancienneté*, contribua à ſon rétabliſſement. Malgré tous ces échecs, le parti du Roi ne put pénétrer dans le centre de la Bourgogne, ni conſerver les conquêtes qu'il avoit faites ſur les frontieres, tant les Bourguignons trouvoient de reſſources dans leur valeur & la bonne intelligence qui regnoit entre eux.

Depuis long-temps le Duc animé contre les Suiſſes, alliés de Louis XI, & qui avoient ſecouru ceux du Comté de Ferrete, réſolut de les aſſervir. En vain s'efforcerent-ils de le fléchir, en lui repréſentant que les mords ſeuls de ſes chevaux valoient mieux que tout leur pays. Sourd aux prieres & aux raiſons, il franchit les Monts-Jura auprès de Jougne, ſe rendit à Lauſanne, & vint mettre le ſiége devant *Grantſon*, terme fatal de ſes proſpérités, & où ſe briſa ſon orgueil. Vingt mille Suiſſes défirent ſon armée dans un défilé, le 3 Mars 1476, & pillerent ſon camp, dont les richeſſes furent eſtimées plus de trois millions d'écus.

Ils trouverent ſon ſceau d'or, peſant une livre, ſes tablettes où étoit le portrait de ſon pere; l'épée ducale enrichie de deux gros diamans & de quinze groſſes perles; le Chapelet

de Philippe le Bon en or, avec les figures des douze Apôtres, & pluſieurs riches Reliquaires, habits & joyaux.

Telle étoit la ſimplicité de cette Nation, que la vaiſſelle d'argent du Duc fut vendue comme vaiſſelle d'étain; & que ſon gros diamant, aujourd'hui le plus bel ornement de la Couronne, eſtimé plus de 1800000 livres, fut donné pour un florin, & à Milan vendu un écu par un Curé.

Charles voyant ſon armée en déroute, s'enfuit avec précipitation juſqu'à Jougne & à Nozeroy, château-fort de Comté, où la Ducheſſe de Savoie vint le conſoler. Son fou (nommé le *glorieux*), qui ne l'avoit pas abandonné, crioit en courant après lui : *Monſeigneur, nous voilà bien annibalés ;* alluſion à la paſſion du Prince de ſe comparer à Annibal.

Ce même fou voyant ſon Maître, qui avoit aſſiégé vainement Beauvais, montrer avec complaiſance ſon arſenal à un Ambaſſadeur, & ſe vanter qu'il avoit-là les clefs de toutes les Villes du Royaume, ſe mit à fouiller de côté & d'autre; le Duc étonné lui demanda ce qu'il vouloit : *je cherche*, reprit-il, *les clefs de Beauvais.*

Ce furieux échec de Grantſon fit perdre à Charles ſes amis, augmenta ſes ennemis, & mit le combie à ſes malheurs. Il voulut les réparer : dans l'eſpérance de prendre ſa revanche, il leva une armée de 50000 hommes, & vint camper devant Morat, petite Ville du canton de Berne, le 22 Juin 1476.

Les Suiſſes, fiers de leurs premiers ſuccès, animés par l'argent de Louis XI, & la préſence de Réné de Lorraine, attaquent bruſquement

le Duc, le forcent de toutes parts, & lui tuent plus de 20000 Soldats. Lui-même effrayé d'une telle déroute, ſe retire précipitamment à Gex, delà à Saint-Claude, & va cacher ſa honte & ſon déſeſpoir au Château de la riviere, dans le Bailliage de Pontarlier.

Les Suiſſes bâtirent ſur le champ de bataille une Chapelle, où l'on voit encore les oſſemens des Bourguignons, avec cette inſcription : *exercitus Caroli Ducis hoc ſui monumentum reliquit an. 1476.*

Charles accablé de ce revers, laiſſa croître ſa barbe & ſes ongles, ne changea point d'habits : ſes Domeſtiques ne s'en approchoient qu'en tremblant ; il auroit eu beſoin en cet état d'un ami courageux & éclairé ; mais ce malheureux Prince en manquoit ; il n'auroit voulu qu'être craint.

La victoire de Morat ouvrit les portes de Nancy à ſon Souverain, lui rendit la Lorraine, fit connoître les Suiſſes unis dès 1305, & jeta le Duc de Bourgogne dans une noire mélancolie. Il voulut, pour la diſſiper, tenter de recouvrer Nancy : Compo-Baſſo, qui avoit ſa confiance, l'y accompagna ; mais la veille de la bataille, le perfide Italien paſſa du côté des Lorrains avec ſes troupes, & laiſſa les Bourguignons réduits à 4000 hommes : ayant cependant attendu l'ennemi, ils furent enfoncés & obligés de fuir. Charles, malgré ſon intrépidité, entraîné par les fuyards, tomba de cheval dans un foſſé, & fut tué par Claude de Beaumont, Gentilhomme Lorrain, qui ne le connoiſſoit pas. Cette bataille déciſive ſe donna le Dimanche 5 Janvier 1477. Le Duc ne fut

Digitized by Google

reconnu que deux jours après à la grandeur de ſes ongles & à une cicatrice. On éleva dans l'endroit même, près de la Commanderie de St. Jean-le-Viel-Âtre, en mémoire de cet événement, un obéliſque, réparé deux fois depuis, & qui exiſte encore.

Son corps porté à Nancy, reſta ſix jours expoſé aux avides regards du Peuple, dans une ſalle tendue de velours noir, & éclairée par un luminaire ſomptueux. Réné, à la mode des anciens preux qui avoient remporté quelque victoire ſignalée, portant une barbe d'or qui lui deſcendoit juſqu'à la ceinture, vêtu de deuil, vint lui faire une viſite de cérémonie. En s'approchant du lit de parade, il ne put retenir ſes larmes; & prenant la main du mort, il lui adreſſa ces paroles : *beau Couſin, vos ames ait Dieu; vous nous avez fait moult maux & douleurs.*

Enfin, le corps de Charles fut dépoſé dans l'Egliſe de St. Georges de Nancy, où on lui fit des obſèques dignes d'un grand Prince; il y reſta juſqu'en 1550, que l'Empereur Charles V, ſon arriere petit-fils, le fit tranſporter à Bruges, au chœur de Notre-Dame, où on lui éleva un beau mauſolée, auprès de celui de Marie de Bourgogne, ſa fille. Louis XV, entrant victorieux à Bruges, dit, en 1745, en voyant ces deux monumens : *voilà le berceau de toutes nos guerres.*

Le Duc de Lorraine fit peu de priſonniers & de butin à cette bataille; ſon imprudent rival avoit perdu ſes richeſſes à Grantſon, & ſes troupes à Morat.

Ainſi finit Charles, dernier Duc de Bourgogne, dans la 44e. année de ſon âge. Ce Prince

n'eut d'autres vertus, dit M. Duclos, Hiſtorien de Louis XI, que celles d'un Soldat; il fut ambitieux, téméraire, ſans conduite, ſans conſeil, ennemi de la paix, toujours altéré de ſang : il ruina ſa maiſon par ſes folles entrepriſes, fit le malheur de ſes ſujets, & mérita le ſien. Sa conduite envers Louis XI, les Liégeois, les Lorrains & les Suiſſes, lui fit donner à juſte titre les ſurnoms de *belliqueux*, de *terrible*, de *hardi* & de *téméraire*.

Il étoit, diſent MM. de Ste. Marthe, grand Juſticier : deux fois la ſemaine il donnoit audience aux pauvres & aux riches, & faiſoit de grandes aumônes. Il aſſiſtoit exactement au Service divin, au rapport de Gollut, réprimandoit les Prêtres qui célébroient la Meſſe trop vîte à cauſe du froid, & avoit des Clercs pour réciter l'Office avec lui. Il fit conſtruire la Chapelle de la Chambre des Comptes de Dijon; il vouloit qu'on y célébrât la Meſſe toutes les fois que l'on s'aſſembleroit. On lui doit la gloire, dit Fabert, d'avoir été le premier qui ait défendu les duels, & de n'avoir jamais violé les loix de la continence : mais ce qui fait le bonheur, lui manqua toujours, la modération & la ſageſſe. Ainſi ſe vérifia en ce Prince le dire commun entre les Bourguignons, rapporté par Saint-Julien de Baleure, pag. 67 : *bien acqueru, mal acqueru, quand fol y fiert, tout eſt perdu.*

Il eut trois femmes : la premiere fut Catherine de France, fille du Roi Charles VII, qu'il épouſa en 1439, morte ſans enfans à 18 ans, & inhumée à Sainte Gudule de Bruxelles; la ſeconde, Iſabelle de Bourbon, en 1454, morte

Digitized by Google

onze ans après ſon mariage (1), enterrée à S. Michel d'Anvers, dont le tombeau fut détruit par les Calviniſtes en 1576; il en eut Marie fille unique, qui porta ſa riche ſucceſſion dans la Maiſon d'Autriche, en épouſant Maximilien; alliance qui fut la ſource de tant de guerres, dont le germe paroît détruit depuis le traité d'union en 1756 : la troiſiéme, Marguerite d'Yorck, ſœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, en 1467, morte ſans poſtérité en 1503, inhumée aux Cordeliers de Malines.

La Maiſon de Bourgogne étoit la plus puiſſante de l'Europe; il y avoit peu de Souverains qui l'égalaſſent en pouvoir, & tous lui étoient inférieurs en magnificence. On voit par les états de cette Maiſon, imprimés en 1729, *in*-4°., qu'elle étoit digne des plus grands Rois. Le nombre des Officiers en étoit prodigieux, & toutes leurs fonctions étoient marquées & diſtinguées par une étiquette réguliere : elle fut portée dans la Maiſon d'Autriche par Marie héritiere du dernier Duc, & paſſa enſuite à la Cour d'Eſpagne; mais les Princes qui l'adopterent n'aïant pas la magnificence de nos Ducs, ne conſerverent que la ſévérité de l'étiquette.

---

(1) Pierre Michault compoſa une complainte en cent ſtrophes de dix vers, *ſur la mort de Dame Yſabelle de Bourbon, Comteſſe de Charolois*, Poëme manuſcrit reſté dans la Bibliothéque des Ducs de Bourgogne à Bruxelles. M. l'Abbé Goujet en rapporte pluſieurs ſtrophes dans le tom. XI de ſa Biblioth. franç. p. XXII, imp. en 1747.

Digitized by Google

Les Ducs de la seconde race avoient quatre Hôtels à Paris : 1°. celui de *Bourgogne*, au Mont-Saint-Hilaire, d'où cet endroit prit le nom de *rue de Bourgogne*, aujourd'hui rue de *Rheims*, à cause du Collége de ce nom : 2°. celui d'Artois, élevé en 1290, par Gui de Dampierre, Comte de Flandres, où logeoit Jean sans Peur ; la Comédie Italienne en occupe une partie. Il avoit été d'abord donné aux *Confreres de la Passion ;* ainsi il y a long-temps qu'il est destiné aux spectacles. 3°. L'Hôtel de Flandres, où la Duchesse Marguerite décéda, fut démoli par François Ier., en 1543 : l'enceinte en étoit si vaste, que c'est sur son emplacement qu'ont été construits les Hôtels d'Armenonville, de Bullion, de Chamillard, *&c.* 4°. Le Duc Charles logeoit à l'Hôtel de Nesle, qui lui avoit été donné par Louis XI en 1461 : c'est maintenant le Collége des quatre Nations. L'Hôtel du Comte Bernard d'Armagnac fut cédé en 1420 au Duc Philippe, par Charles VI : il étoit près l'Eglise des Bons-Enfans.

Sous ces Princes, on battoit monnoie à Dijon, à Auxone, à Chaussin, à Chalon, à Cuisery. Etienne de Sens, Bourgeois de Dijon, étoit Maître Général des Monnoies d'Auxone, à 50 liv. de gage, en 1408.

Aussi-tôt après la mort de Charles, Louis XI réunit la Bourgogne à la Couronne, fit son entrée solemnelle à Dijon, reçut le serment des Etats, & établit un Parlement dans la Capitale, en 1477.

Dès la premiere race des Ducs, la Bourgogne étoit Pays d'Etats. Les Princes avoient su rendre justice aux Citoyens utiles, & les compter

compter pour des hommes. Le peuple, trop long-temps dans la ſervitude, étoit admis dans les délibérations avec le Clergé & la Nobleſſe: de ce concours des trois différens Corps, il réſultoit un grand bien pour la Nation : elle ne connoiſſoit ni tailles, ni aides, ni gabelles ; une ſomme d'argent en faveur de *don gratuit*, étoit tout ce que la Province payoit à ſes Souverains.

Les Etats donnerent, ſous le Duc Charles, un exemple de fermeté, qui a été remarqué par Saint-Julien de Baleure, page 68 : ce Prince, *qui ne meſuroit toutes choſes qu'à l'aune de ſes volontés*, fit propoſer aux Etats, tant de nouveaux impôts, que toutes les Chambres en étoient étonnées : mais les Sires de Charni, de Mirebeau & autres vrais Bourguignons, répondirent, au nom des Etats, aux Commiſſaires du Duc : *Dites à Monſeigneur que nous lui ſommes très-humbles & obéiſſans Sujets & Serviteurs ; mais quant à ce que vous nous avez propoſé de ſa part, il ne ſe fit jamais, il ne ſe peut faire, & il ne ſe fera pas. Petits compagnons*, ajoute l'Hiſtorien, *n'euſſent pas oſé tenir ce langage.* Ils répondirent de même, quand ce Duc demanda encore de l'argent pour faire la guerre aux Suiſſes : *Cette guerre n'eſt pas néceſſaire, il n'eſt beſoin que les Etats y contribuent, ni que le peuple ſoit moleſté, pour une querelle ſi mal fondée, ſans eſpérance de réuſſir à bonne fin.* Ibid. pag. 145. Voy. ſur les Etats de Bourgogne & les ſervices qu'ils ont rendus à la Patrie, la pag. 447 & ſuiv. dans le 1er. vol. de la Deſcription de Bourgogne, 1775, *in*8°.

Mezerai remarque que la Maiſon de Bour-

gogne épargnoit ſi fort ſes peuples, qu'elle n'entretenoit point de garniſon ni de troupes réglées dans les places : elle croyoit que des Sujets bien traités ſe gardoient aſſez d'eux-mêmes. Voilà une des cauſes du tendre attachement des Bourguignons à leurs Ducs.

On voit les portraits des quatre derniers Ducs à l'Hôtel de Ville de Dijon & aux Chartreux, à la Bibliothéque de Cîteaux, à l'Hôpital de Beaune, à la Sacriſtie de la Cathédrale d'Autun, au château de Buſſi-le-Grand & dans quelques cabinets de curieux.

La Loi du couvre-feu, qui ordonnoit, au ſon de la cloche, d'éteindre le feu dans chaque maiſon à ſept heures du ſoir, étoit en vigueur au XVe. ſiécle; on le ſonne encore dans pluſiéurs endroits, comme à Semur, à Autun, à Saulieu, à Auxone, en Flandres, *&c.* On lit dans un titre, du 24 Avril 1479, que le Maire de Bar-ſur-Seine, laiſſe, à titre d'acenſement, à Etienne Popelard une maiſon, à la charge de bailler toutes cordes néceſſaires pour faire accomplir juſtice, & de *ſonner le couvre-feu* depuis la St. Remi juſqu'au 2 Février.

Les maiſons étant preſque toutes bâties en bois & couvertes de chaume, la crainte du feu étoit un objet des plus importans de la police générale. D'ailleurs, nos peres ſe couchoient de bonne heure; on le voit par le vieux proverbe du temps de Louis XII.

Lever à cinq, dîner à neuf,
Souper à cinq, coucher à neuf,
Fait vivre d'ans nonante & neuf.

Je finirai le tableau des mœurs en Bourgogne par celui que nous trace Saint Julien de celles des Chalonois au XVe. ſiécle. Chacun, dit-il, aſſiſtoit dès le matin aux prieres publiques, & ne manquoit jamais les Dimanches à la Meſſe paroiſſiale. Les vieillards auſſi reſpectés qu'à Lacédémone, étoient les peres de la jeuneſſe, qui les viſitoit & les conſultoit en tout. Une femme qui *eût fait tache à ſon honneur*, ne trouvoit plus de place parmi les femmes honnêtes, & étoit exclue de toute bonne compagnie. L'uſure y étoit inconnue. Tous les Chalonois ſe traitoient de *couſins*, & la Ville ne paroiſſoit compoſée que d'une ſeule famille. Les procès étoient fort rares; à peine y avoit-il ſix Avocats, au lieu que du temps de cet Hiſtorien, on en comptoit plus de quarante, & *tant d'autres gens de plume, qu'on les tient*, dit-il, *pour un tiers de la Ville*. Le Greffe du Bailliage ne rapportoit que 100 liv. La Police étoit ſi bien obſervée en cette Ville, qu'on eût dit que chacun *y étoit logé par Fourriers*, ſelon la différence des Profeſſions. Les rues étoient diſtinguées par Métiers. On y voyoit la rue des *Cloutiers*, des *Chaudronniers*, des *Tonneliers*, celle des *Rôtiſſeurs*, des *Prêtres* & des *Nobles* : le reſte étoit pour les Bourgeois, les Marchands, & autres qui travaillent *ſans ennuyer du bruit de leur voiſinage*. Les rues étoient de même diſtribuées à Dijon & à Beaune.

Sous Charles le Téméraire commença à paroître avec éclat LAURENT BUREAU, un des plus illuſtres Prédicateurs & Savans de ſon temps. Il naquit à Liernais, Village près de Saulieu, de parens pauvres. Ayant pris l'habit

des Carmes (1) à Dijon, il s'éleva par un mérite supérieur à toutes les Dignités de son Ordre, fut Confesseur des bons Rois Charles VIII & Louis XII, & Evêque de Sisteron en 1494.

On lit dans les archives des Etats, « qu'il fit » un sermon moult solemnel & beau aux Etats » de Bourgogne, 1483 le 1er. Janvier, pour la » paix entre Charles VIII & Maximilien d'Autriche, de laquelle le Roi faisoit part à la » Province pour avoir son consentement. « En 1484 il prêcha avec applaudissement à Auxone, & eut *onze gros pour ses peines.*

Un Comte de Nevers fit poser à Liernais, à la fin du xve. siécle, une lame d'airain en l'honneur de Laurent Bureau & de son frere Pierre Bureau, Médecin de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant.

Bureau fut envoyé par le Pape & le Roi, en 1501, dans les vallées des Vaudois, pour tâcher de les ramener au sein de l'Eglise par la douceur & l'instruction solide. Il mourut aux Etats de Blois en 1504, très-regretté de Louis XII. Son corps fut porté à Orléans, & son cœur à Dijon chez les Carmes, qui conservent son portrait, & l'honorent comme un insigne Bienfaiteur. Il leur légua tous ses livres & des manuscrits précieux. Il a laissé à Liernais, où sont encore des parens de son nom, une marque de sa tendresse pour les pauvres, par la

(1) Il avoit tant de goût pour l'étude, qu'il se levoit souvent la nuit pour aller lire à la lampe de l'Eglise.

Digitized by Google

fondation d'une *donne* qui se fait tous les ans le Lundi de la Pentecôte, de 57 mesures de seigle, 4 de pois, 4 de froment, & 32 liv. en argent. Voilà des traits qui honorent l'humanité, & qui rendent à jamais précieuse la mémoire de ce grand Homme.

FIN.

Durée des Bourguignons
comme peuple politique.

1° sous les rois Bourguignons — 197 ans.
2° sous les rois de France de la
1ère et 2e race — 346
3° sous les Ducs Séculiers 159
4° sous les ducs héréditaires
de la 1ère race royale — 329
5° sous les ducs héréditaires
de la 2e race royale 114
jusqu'à la réunion de
la Bourgogne à la France
en 1479 — 1068 ans.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DES Noms anciens de Peuples, Villes & Lieux dont il eſt fait mention dans cette Hiſtoire.

A.

ACRE, Ville maritime de Phénicie, nommée par les Grecs, *Ptolemaïs*. Soumiſe aux Romains, elle fut réparée par l'Empereur Claude, qui lui donna le ſurnom de *Cæſarea*. Les Sarraſins changerent ſon nom de *Ptolemaïs* en celui d'*Acra*. Les Chrétiens la leur enleverent en 1104. Saladin la reprit en 1187. Philippe-Auguſte s'en rendit maître. Les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jéruſalem qui s'y maintinrent juſqu'en 1291, l'appellerent *St. Jean d'Acre*. Cette Ville autrefois ſi riche, l'entrepôt de l'Europe & de l'Aſie, n'a plus que des débris & 60 cabanes, avec une tour quarrée, ayant été ſaccagée par les Mahometans.

AGAUNE, *Agaunum*, *Acaunum*, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais, du nom du célèbre

Chef de la Légion Thébaine, qui y fut martyrisé avec ses Compagnons, par ordre de l'Empereur Maximien-Hercule, en 286. Sigismond en fit réparer le Monastere en 515. Ayant été brûlé par les Sarrasins au xe. siécle, il fut donné aux Chanoines Réguliers en 1128 par Amédée Comte de Maurienne. On y a découvert plusieurs inscriptions romaines.

AGEDINCUM, *Agendicum*, Capitale des Senonois, Sens, dont parle souvent César & les Itinéraires. Ammien Marcellin cite cette Ville comme une des plus considérables de la 1re. Lyonnoise, dans un temps où il n'y avoit encore que deux Provinces Lyonnoises. Sens fut ensuite la Métropole de la IVe. Lyonnoise.

AINAI, *Athanacum*, *Atanatum*, lieu sur le confluent du Rhône & de la Saone, hors de Lyon, célèbre sous les Empereurs Romains par le Temple, l'Autel & les jeux en l'honneur d'Auguste. Il reste encore deux colonnes de granit de ce superbe édifice, à la place duquel fut fondée une riche Abbaye par Brunehaut en 612, sécularisée en 1685. On y a découvert en 1725 une urne à trois anses, sur lesquels sont sculptées des figures de Sacrifices, de Divinités, à la gloire d'Antonin.

ALAINS, *Alani*, Peuples Nomades, Scythes d'origine, qui habiterent long-temps les montagnes de la Sarmatie Asiatique; d'où leur vint le nom d'*Alin*, qui en langue tartare signifie *montagne*. Ils furent connus des Romains dès le temps de Pompée. On les vit plusieurs fois

ſous les premiers Empereurs franchir les défilés du Caucaſe, & faire des irruptions dans la Médie, l'Arménie & la Capadoce. Ils partirent des rives du Danube pour ſe jeter dans les Gaules avec les Suèves & les Vandales. Ætius ſe ſervit d'eux pour punir les Armoriques (Bretons). Cothurie leur Roi étoit en marche, lorſque St. Germain d'Auxerre arrêta ſes troupes, & obtint le pardon des Armoriques. Ils reſterent dans le Pays; c'eſt pour cette raiſon que le nom d'*Alain* eſt ſi commun en Bretagne. Ricimer, gendre de l'Empereur Anthemius, les défit & les extermina entiérement vers le milieu du ve. ſiécle.

ALISE, *Aleſia*, Capitale des Mandubiens, dans la République des Eduens, étoit ſur le plateau de la montagne, à mi-côte de laquelle eſt le Village de Ste. Reine. Diodore l'appelle la Métropole des Gaules, & la dit bâtie par Hercule. Elle étoit enſevelie ſous ſes ruines au IXe. ſiécle, ſelon ce vers du Moine Erric : *nunc reſtant veteris tantùm veſtigia caſtri.* On y a découvert quantité de médailles du Haut Empire, & cette inſcription : *DEO MORITASGO.* Quatre voies romaines y aboutiſſoient. Elle a donné le nom à l'*Auxois*, *Pagus Aleſenſis.* Voy. ce *Pagus* dans le 1er. volume de la Deſcription de Bourgogne, pag. 335.

ALLIA, riviere d'Italie qui ſe jette dans le Tibre à 5 lieues de Rome, appellée aujourd'hui la riviere de St. Jean, dans la Sabine. Elle eſt fameuſe par la défaite des 300 Fabiens en 277, & par la déroute des Romains vain-

cus par Brenus, le 1er. Août 387 : ce jour fut marqué dans le calendrier, comme un jour fatal & malheureux. Virgile dit : *infaustum Allia nomen.*

ALLOBROGES, une des plus considérables Nations de la Gaule : ils furent défaits en 634, près de *Vindalium* (Vedene sur la Sorgue), par Domitius, ensuite par Fabius Max. à qui cette victoire valut le surnom d'*Allobrox.* Ils embrassoient le Dauphiné, partie de la Savoie & du Valromey jusqu'à Genève : Vienne, Grenoble, Genève étoient leurs principales Villes.

ALPES, hautes montagnes qui séparent la France de la Savoie, de l'Italie & des Suisses. *Alpis cottia* du nom de Cottius, qui sous Auguste s'étoit fait un Etat indépendant, composé de 12 cantons. Il rendit, par des travaux immenses, les voies plus praticables dans les montagnes. Ce Pays fut réduit en Province Romaine sous Neron. L'*Alpis cottia* est le Mont Genèvre, passage qui conduit de Briançon à Suze. *Alpis pennina* (aujourd'hui le grand St. Bernard) du Dieu *Penn*, honoré sur cette montagne, selon l'inscription qu'on y a trouvée, *DEO PENINO.* L'idole de cette Divinité ayant été renversée par S. Bernard, Prêtre d'Aouste, qui annonça l'Evangile aux Habitans du Lieu. Son nom a pris la place de celui du Dieu *Penn* : ce mot en celtique désigne une *élévation*, la *cime* d'un lieu dominant ; & il ne vient point des *Pœni*, Carthaginois, Annibal ayant traversé les Alpes au Mont Genèvre. La principale

Digitized by Google

place de la Vallée Pennine étoit *Octodurum*, Martigni en Valais.

AMBARRI, alliés des Eduens, habitoient la Breſſe Chalonnoiſe & la Dombe, ſur la rive gauche de la Saone. Tite-Live les nomme entre les peuples qui paſſerent les Alpes pour s'établir en Italie, du temps de Tarquin l'ancien. Quelques-uns prétendent qu'ils occupoient le Charolois.

AMBERIEU, Bourg du Bugey ſur l'Albarine, Diocèſe de Lyon. La ſeconde partie de ce Bourg, nommée St. Germain d'Amberieu, eſt au pied d'une colline, ſur laquelle ſont les ruines du château de Gondebaud, qui y donna la Loi Gombette.

AMAGETOBRIA, la Moigte de Broie, près du confluent de l'Ognon dans la Saone, au deſſus de Pontallier, où la Cavalerie Eduenne fut taillée en piéces par les Séquanois. L'armée de Louis XIV paſſa la Saone au même endroit, lorſque ce Prince alloit faire la conquête de la Franche-Comté en 1668.

AMBRONS, Peuples Gaulois d'origine, qui paſſerent en Italie dès les premiers temps. On les voit reparoître avec les Cimbres & les Teutons, au nombre de trente mille, qui eurent la principale part à la célèbre victoire remportée par ces trois Peuples ſur Manlius & Cœpion. Mais ils furent défaits par Marius en 652. Ils habitoient alors un des 4 Cantons des Suiſſes. Le P. Oudin croyoit qu'Amberieu &

Digitized by Google

Ambournay en Bugey tiroient leur nom des Ambrons. Louis de Bochat, qui l'a réfuté en 1747, fait voir qu'ils étoient Suiſſes. Reineccius penſe que les premiers Ambrons habitoient ſur les bords de l'Ombre, aujourd'hui l'Emmer en Weſtphalie, d'où s'eſt formé le *Pagus Ambraga* dont il eſt parlé dans une charte d'Otton II, en 979, maintenant l'*Emergau*.

ANDEOL (le Bourg Saint-Andeol) ſur le Rhône, Ville du Vivarais, du nom du Martyr Andeol au 2e. ſiécle. Ce lieu s'appelloit auparavant *Borgagiates* & *Burgagiates*; dans un acte de 1108, *Burgias* : peut-être le nom de *Bourg* vient-il delà.

ANDOMATUNUM, Capitale des Lingons, depuis Langres, du nom du Peuple. Ce *tunum* ou *dunum* marque ſa ſituation ſur une hauteur. Elle devint Colonie Romaine. On a parlé aſſez au long de cette Cité dans les 1er. & 2e livres.

AQUITANIE, ainſi nommée par les Romains *ab aquis*, à cauſe du grand nombre d'eaux vives qu'ils y trouverent; ou de ſa ſituation entre la Loire & la Garonne, *Regio inter aquas*. Elle forma trois Provinces vers l'an 370. *Avaricum*, Bourges étoit la Métropole de la premiere Aquitaine; *Burdigala Biturigum Vibiſcorum*, Bordeaux, de la ſeconde; *Eluſa*, Eauſe ou Euſe, de la troiſiéme : cette dignité fut depuis transférée à Auſch, *Auſci-Auguſta*. Cette 3e. Province étoit entre la Garonne & les Pyrénées. Le nom qu'elle prit de *Novempopulania*, ſemble indiquer qu'elle étoit compoſée de neuf Peuples.

Peuples. C'eſt à ce Pays des premiers Aquitains que les Vaſcons ou Eſpagnols, en s'y répandant vers l'an 600, ont fait donner le nom de *Gaſcogne*; & celui d'Aquitaine s'eſt perpétué en ſouffrant de l'altération, dans ce qu'on nomme aujourd'hui la Guyenne.

ARMORIQUES, *Civitates Armoricæ*. On donnoit ce nom aux Villes ſituées ſur les bords de l'Océan. *Ar-mor* en celtique déſigne un pays maritime, *ad mare*. Les Peuples ſitués depuis les bords de la Seine juſqu'à la Loire, eurent ſur-tout le nom d'*Armoriques*, changé en celui de Bretagne, après que les Bretons d'outremer, fuyant le joug des Saxons & des Anglois, s'y furent établis.

Gontran fit la guerre contre Waroc, Comte de Bretagne, en 591. Celui-ci rendit hommage au Roi de Bourgogne en ces termes : « Nous » ſavons, comme vous, que les Villes Ar- » moriques (Nantes & Rennes) appartiennent » de droit aux fils de Clotaire, & nous nous » reconnoiſſons leurs ſujets. »

ARVERNI, les Auvergnats, un des plus puiſſans Peuples & des plus belliqueux de la Gaule. Leur territoire eſt repréſenté par le Diocèſe de Clermont & par celui de Saint-Flour, qui en fut démembré au XIVe. ſiécle. Gergovia étoit la principale Ville. *Auguſtonemetum*, depuis Clermont-Ferrand, aujourd'hui la Capitale du Pays. Les *Gabali* (le Gévaudan) & les *Vellauni* (le Vélay), dépendoient de la Cité des *Arverni*.

Digitized by Google

AVARICUM, Bourges, que Céſar appelle la plus forte place des Bituriges, & une des plus belles Villes de la Gaule : ſon nom lui vient de la riviere d'*Avara* ou *Avera*, l'Evre. Les Romains en firent le terme des grands chemins de l'Empire, qui venoient d'Autun & de Bordeaux. Ils y éleverent un amphithéatre qui a ſubſiſté juſqu'en 850; & un Capitole dont on voit encore quelques veſtiges. Elle devint Métropole de la 1re. Aquitanique : c'eſt aujourd'hui la Capitale du Berri.

AVENCHE, *Aventicum*, que Tacite appelle la Capitale de la Nation Helvétienne, devint Colonie Romaine & alliée ſous Veſpaſien. Ses Habitans l'avoient diviniſée ſous le nom de *DEA AVENTICA*. Elle étoit ſur le lac de Morat, & fut ruinée par les Germains ſous le regne de Gallien, & par Attila; rebâtie enſuite par les Rois Bourguignons; enfin ruinée à la fin du VIe. ſiécle, puiſque Marius transféra ſon Siége épiſcopal à Lauſanne. On l'a rebâtie depuis au Canton de Berne, dans le pays de Vaud, à une demi-lieue du lac Morat.

AUGST, *Auguſta Rauraconem*, chez les Séquanois, Capitale des Rauraciens, devint ſous Auguſte Colonie Romaine, établie par Munatius Plancus, Fondateur de Lyon. Elle fut renverſée par les Allemands au IVe. ſiécle. Le lieu dans lequel elle eſt enſevelie ſous ſes ruines, près du Rhin & de Baſle, a néanmoins conſervé le nom d'*Auguſta* dans celui d'*Augſt*. Le ſavant Schœpflin en a décrit les veſtiges & tiré le plan. Baſle a profité de la décadence de

Digitized by Google

cette Ville pour devenir considérable. Son Diocèse occupe le territoire des *Rauraci*.

AZINCOURT, Ville de l'Artois au Comté de Saint-Pol, remarquable par la victoire des Anglois sur les François le 25 Octobre 1415. Ceux-ci laisserent 3000 éperons dorés sur le champ de bataille. Philippe, fils ainé du Duc Jean, vouloit se trouver à cette action, & eut, dit Monstrelet, de la déplaisance de ce que ses Gouverneurs le retinrent, & *bien en print*.

B.

BACAUDES ou Bagaudes, *Bagaudæ*, troupe rustique de Gaulois révoltés par la dureté des exactions. Sous Claude II, ils assiégerent Autun pendant sept mois, & s'en rendirent maîtres. Les injustices & la cruauté de Carin leur firent encore prendre les armes sous des chefs accrédités, nommés *Aelianus* & *Amandus*. Ils occupoient un fort que César avoit construit dans la presqu'isle de la Marne près de Paris, & y soutinrent en 286 un Siége contre Maximin, qui les força, & rasa le château, ne laissant subsister que les *fossés*. L'Abbaye fondée au VIIe. siécle par St. Babolein, *in Bagaudarum castro*, s'appella d'abord *Monasterium Fossatense*. Le corps de St. Maur, Abbé de Glanfeuil, y ayant été transporté d'Anjou par ordre de Charles le Chauve, en 868, elle prit le nom de *Saint-Maur-les-Fossés* : érigée en Collégiale en 1533, elle a été réunie à celle de St. Louis

Digitized by Google

du Louvre en 1750. Le nom & la faction des Bagaudes ſe renouvellerent au ve. ſiécle.

BATAVES, *Batavi*, ſortis des Cattes, vinrent s'établir à l'extrêmité de la Gaule, dans une iſle (le Bettaw) que l'Océan & les bras du Rhin renfermoient. Ils jouirent d'une diſtinction particuliere ſous les Romains; ils ſont qualifiés dans pluſieurs inſcriptions, de *freres & d'amis du Peuple Romain.* Leurs principales Villes étoient, *Lugdunum*, Leyde; *Batavodurum*, Durſtede; *Noviomagus*, Nimegue; *Trajectum*, Utrecht. C'eſt aujourd'hui la Hollande qui a donné à ſa meilleure place des Indes le nom de *Batavia.*

BELGIQUE, *Gallia Belgica*, la 3e. partie de la Gaule au Nord, entre la Marne, la Seine & le Rhin. Auguſte la partagea en deux Provinces : Treves fut la Métropole de la premiere, qui comprenoit Metz, Toul & Verdun: la ſeconde, dont *Durocortorum* (Rheims) fut élevée au rang de Métropole, avoit pluſieurs Villes conſidérables.

Les Belges, Germains pour la plupart, étoient tous fiers, belliqueux, accoutumés à braver les fatigues & les périls : ils furent les derniers ſoumis par Céſar.

BELLOVACI, ceux de Beauvais en Picardie, que Céſar dit être diſtingués entre les Belges par leur valeur & par leur nombre. Les *Silvanectes*, ceux de Senlis, paroiſſent faire partie des *Bellovaces*, dont le territoire répond au Beauvoiſis.

Digitized by Google

BIBRACTE eſt Autun, non Beaune, ni Beuvrai, comme l'ont prétendu quelques Savans qui n'avoient pas vu les lieux. Une inſcription découverte en 1679 au Séminaire d'Autun, en creuſant un puits, décide la queſtion : elle portoit ces mots, *DEÆ BIBRACTI*. On admire encore les reſtes précieux de ſes monumens romains.

BITURIGES, le Diocèſe de Bourges. Ces peuples dominoient anciennement dans la Gaule, & donnoient des Rois à la Celtique. Ambigat envoya des Colonies de Gaulois en Italie & en Germanie, 600 ans avant J. C. Du temps de Céſar, les Bituriges étoient ſous la protection des Eduens. Sous Auguſte on diſtinguoit les Bituriges en *Cubi*, qui ſont ceux du Berri (voy. *Avaricum*), & en *Vibiſci*, Peuples d'Aquitaine, dont Bordeaux étoit la Capitale, & qui tiroient leur origine des premiers.

BOII, anciens Peuples de la Celtique qui paſſerent les uns en Germanie ſous Sigovèſe, les autres en Italie ſous Bellovèſe. Ils furent reçus par les Eduens après la défaite des Helvétiens par Céſar, & placés entre la Loire & l'Allier dans le Bourbonnois (voy. Gergovia Boiorum). La Bohême, *Boïo-hemum*, dont Prague eſt la Capitale, a reçu ſon nom des Boïens qui s'y établirent.

BRAGUES, *Auguſta Bracuarum*, Ville Archiépiſcopale de Portugal, à 8 lieues de la Mer : il s'y eſt tenu 4 Conciles aux VI & VIIe. ſié-

cles. S. Fructueux & l'illuſtre D. Barthelemi, des Martyrs, en ont été Evêques.

BRETIGNI, Village à 5 lieues de Paris, près de Montlhery, à 1 lieue de Châtres, où fut conclu entre les Rois Jean & Edouard, en 1360, un fameux traité. On dit que *le vin de Bretigni fait danſer les chèvres;* parce qu'un Habitant du lieu, nommé *chevre*, avoit la manie, quand il étoit ivre, de faire danſer ſa femme & ſes filles. Lebœuf, Diocèſe de Paris, t. x.

BRETONS, *Britanni*, Peuples de la grande Bretagne. Ils ſe peignoient en bleu pour paroître plus horribles au combat; d'où une de leur Nation fut appellée *Picti*, les Pictes. Leur Iſle oblongue & triangulaire s'appelloit *Britannia* ou *Albion*. Les Romains eurent de la peine à les ſubjuguer. Le commerce étoit en bled, en troupeaux, en fer, en peaux, en chiens excellens pour la chaſſe, dont les Gaulois ſe ſervoient à la guerre, & ſur-tout en étain, ſource inépuiſable de richeſſes pour les Phéniciens.

La Bretagne fut partagée en deux Provinces par Severe, & en quatre par Conſtantin. Les Anglo-Saxons ayant envahi cette Iſle, lui donnerent le nom d'*Angelland*, c'eſt-à-dire, Angleterre. On voit par les Itinéraires qu'il y avoit ſous les Romains pluſieurs voies militaires, dont le docte Gale a publié une bonne explication en 1709, *in*-4°. avec figures. Il ſeroit bien à deſirer que les Itinéraires, pour ce qui regarde la France, fuſſent ainſi donnés par quelque habile Géographe.

Digitized by Google

BRUMAT, *Brocomagus*, Bourg ſur la Gor, dans la route de Strasbourg à Haguenau, à 4 lieues de la premiere Ville. Les Itinéraires en font mention. Feu M. Schœpflin témoigne dans ſon *Alſatia illuſtrata*, qu'aucun lieu en Alſace ne fournit autant de monumens romains de toute eſpèce.

C.

CARNUTES, les Chartrains, Peuples de la Celtique, dont une Colonie paſſa les Alpes ſous Bellovèſe : ils ſe ſoutinrent long-temps contre les forces de Céſar. Fabius, un de ſes Lieutenans, acheva de les réduire l'an de Rome 701. Leurs principales Villes étoient *Autricum* & *Genabum*, Chartres & Orléans. Ils occupoient tout ce qui eſt aujourd'hui de ces deux Diocèſes, & même celui de Blois, détaché ſous Louis XIV de celui de Chartres.

CATALAUNUM, Ville de la Gaule Belgique, Chalon-ſur-Marne. Eumene parle de la défaite de Tétricus par Aurélien, qu'il appelle *cædes catalaunica :* les plaines catalauniques ſont encore célèbres par la bataille qui y perdit Attila en 451. Les *catalauni* avoient pour voiſins les *Remois*, les *Lingons*, les *Leuci* & les *Tricaſſini*.

CATTES, *Catti*, Peuples Germains placés le long du Rhin, dont le territoire commençoit à la forêt Hercynie. Ils habitoient le Langraviat de Heſſe. *Heſſi* & *Catti* ſont le même mot prononcé différemment. Les Romains eurent mille peines à les ſoumettre. Leur nom s'eſt perdu

dans celui de Francs, de la ligue desquels ils faisoient partie. Quelques-uns des Cattes vinrent s'établir dans un canton des Bataves, où sont encore deux Bourgs qui ont conservé leur nom : l'un est Cattwick sur le Rhin, & l'autre Cattwick sur l'Océan, *Cattorum Vicus.*

CERVON, *Cervidunum*, Bourg ancien du Morvan, près de Corbigni, au Diocèse d'Autun, où se retira St. Eptade fuyant l'Episcopat, & où fut fondée au VIe. siécle une Abbaye, sécularisé au XVIe.

CHERUSQUES, Peup. germains, étoient des deux côtés du Veser, au dessous des Cauques, c'est-à-dire, dans le Diocèse de Paderbon, & dans le Duché de Lunebourg.

CHORA, la Cure, riviere qui a sa source dans le Morvan, passe à *Cure* ou *Chore*, Abbaye fondée au XIIe. siécle, à laquelle elle a donné son nom, située entre Avalon, Corbigni & Vezelai. Le *Chora*, dont parlent les Auteurs anciens, doit être placé, selon M. Pasumot, à Ville-Auxerre, au dessus de Saint-Moré, entre Auxerre & Crevan, sur la voie romaine d'Avalon à Auxerre, dont on trouve plusieurs vestiges.

CIMBRES, Peup. septentrionaux de l'Europe, sortirent des bord de la Mer baltique, aujourd'hui le Jutland, pour entrer dans la Boheme. Ils passerent dans la Norique où ils battirent le Consul Papirius Carbo, & dans les Gaules le Consul Sylvanus, & en 647 Cepion qui perdit

Digitized by Google

80000 hommes près d'Orange. Les Ambrons unis aux Cimbres, eurent le principal honneur de cette mémorable victoire, qui fit trembler Rome. Marius seul put les arrêter, & les tailla en piéces dans les plaines de Verceil en Piémont. Les débris de leur armée se retirerent dans les Gaules & dans la Germanie. Au temps de Tacite, il ne leur restoit plus que la célébrité de leur nom. Ils furent confondus avec les Saxons, & donnerent le nom à la *Chersonese Cimbrique.*

CLUSIUM, Chiusi en Toscane, près du Lac *Clusina.* Porsenna en étoit Roi du temps de Tarquin le Superbe. Le siége qu'en firent les Gaulois, occasiona la bataille d'Allia & la prise de Rome. César disoit qu'il eût mieux aimé être le 1er. à Clusium, que le 2e. à Rome.

COLOGNE, *Colonia Agrippina*, Ville considérale de la Gaule Belgique sur le Rhin. Elle s'appelloit, *Oppidum Ubiorum.* Ce fut sous Claude, l'an de Rome 806, qu'elle prit le nom de Colonie d'Agrippine, de la femme de cet Empereur qui y étoit née. De *Colonie* s'est formé *Cologne*, Capitale d'un Electorat, Ville impériale dans le cercle de Westphalie.

CONDATE, dénomination commune à plusieurs lieux, qui désigne leur situation dans l'angle de terre formé par l'union de deux rivieres; selon M. de Valois, c'est *confluent* : de cette position vient le nom des Villes de *Condé*, *Condat*, *Cône*, *Coignac; Condatiscone* où Saint Romain & Saint Lupicin fonderent au ve. siécle

Digitized by Google

la célèbre Abbaye de *Condate*, depuis de St. Oyan, enſuite de St. Claude. Elle a été ſécularisée & érigée en Evêché en 1742. Dix-huit de ſes Abbés ſont reconnus pour Saints. Louis XI fut deux fois en pélerinage à Saint-Claude.

D.

DACES : Juſtin dit qu'ils étoient du ſang des Gétes, & Pline les confond. Strabon croit que les Daces s'appelloient anciennement *Daves ;* parce qu'il eſt ordinaire de voir les eſclaves des Grecs ainſi nommés dans leurs Comédies. Ils habitoient au ſud & à l'eſt du Danube. Voy. Gétes.

DALMATES, Habitans de la Dalmatie, Province d'Europe en Illyrie, dont les principales Villes étoient *Delminium*, *Sicum*, *Salone*, Colonie où mourut Domitien en 313 ; *Epidaure*, fameuſe par ſon Temple d'Eſculape. C. Metellus ayant vaincu ces Peuples, prit le nom de *Dalmaticus*. Les exactions les firent révolter, & occaſionerent une guerre, que Suetone appelle la plus importante & la plus terrible que les Romains aient eu à ſoutenir depuis les guerres puniques. Tibere réduiſit ces Peuples par ſa prudence, plutôt que par la force. La Dalmatie eſt aujourd'hui diviſée en Vénitienne, en Raguſienne & en Turque ; Spalatro eſt la Capitale de la 1re, Raguſe de la 2e, Narenta de la 3e.

DELPHES, Ville de Grece dans la Pho-

cide, que le Temple & l'Oracle d'Apollon ont rendu ſi célèbre. Les tréſors en ont été pillés neuf fois. Le dernier pillage fut fait par Neron, l'an 66. de J. C. Il en emporta cinq cents belles ſtatues de bronze, conſacrées à Apollon. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un amas de ruines ſur leſquelles on a bâti un Village appellé *Caſtri*, au pied du Mont Parnaſſe, entre Salone & Livadia, aux Turcs.

DUROCORTORUM, Ville de la Gaule Celtique, Capitale des Rémois, Rheims. Céſar y convoqua les Etats de toute la Gaule. On ne voit point de Villes où il ſe rende un plus grand nombre de voies militaires. Elle fut élevée au rang de Métropole de la ſeconde Belgique. La réputation de Cornelius Fonto, Rhéteur du temps d'Adrien, fit comparer *Durocortorum* à Athenes. Les Romains y tenoient un magaſin d'armes. Clovis y fut baptiſé par Saint Remi, en 496.

E.

EBURONS, Peup. de la Gaule Belgique, entre la Meuſe & le Rhin. Ambiorix, leur Roi, ayant détruit une Légion & cinq Cohortes, Céſar fit un dégât affreux dans leur Pays, & diſſipa ou fit périr cette Nation, dont il n'eſt plus fait mention dans l'Hiſtoire des ſiécles ſuivans. Les Tongres ont pris leurs places. Les Eburons occupoient le Diocèſe de Liége.

EPAONE : les uns placent ce lieu à Yenne dans le Bugey ; d'autres à Ponas en Dauphiné,

Digitized by Google

ou à Saint-Maurice en Valais. M. l'Abbé Didier, Hiſtorien de l'Egliſe de Vienne, le fixe à Aneyron dans le Comté d'Albon, au Diocèſe de Vienne, à ſix lieues de cette Ville, & une demie du Rhône : il s'y tint un Concile en 517.

ETRURIE : anc. contrée d'Italie qui répond à la Toſcane, à l'Etat de Luque, au Perouſain, au patrimoine de Saint Pierre : elle étoit partagée en douze Peuples, que les Romains ſoumirent.

F.

FEUR, *Forum Seguſianorum* : c'étoit le lieu où les Séguſiens tenoient leurs Aſſiſes. *Forum* fut Colonie Romaine. C'eſt de ce *Forum* que le *Forez* a tiré ſa dénomination : Montbriſon en eſt la Capitale.

FREJUS en Provence : *Forum Julii*, Colonie Romaine, fondée par Céſar, achevée par Auguſte, qui fit creuſer un baſſin capable de contenir une flotte; d'où Pline appelle cette Colonie, *Claſſica* : on y voit des reſtes d'un théatre & d'autres antiquités romaines, décrites par le Chancelier de l'Hôpital, en vers latins : c'eſt la Patrie d'Agricola, beau-pere de Tacite.

G.

GABALI, Peuples de la Celtique dans la 1re. Aquitaine, dépendans des *Arveni*, aujourd'hui le Gévaudan.

Digitized by Google

le Gévaudan. Leur Ville *Anderitum* étoit à 4 lieues de Mende, au Bourg de Javols. Depuis mille ans Mende, *Memmatica*, eſt la Capitale du Gévaudan, & le Siége de l'Evêque.

GALATIE, *Galatia*, Province de l'Aſie Mineure, prit le nom des Gaulois Tectoſages qui s'en emparerent. Ils ſe rendirent ſi redoutables, que les Rois même de Syrie leur payoient tribut. Le Conſul Marcellus les défit près du Mont Olympe, & leur fit 40000 priſonniers. Pompée conquit la Galatie, qui fut donnée à Dejotare, l'ami de Ciceron. St. Paul, qui prêcha dans le Pays, écrivit une épitre aux Galates. Leurs principales Villes étoient Gordium, Peſſinunte, Ancyre, Papyria. Cette contrée, qui conſerve encore ſon nom, fait partie de la Turquie d'Aſie.

GENABUM, Ville celtique ſur la Loire, au Pays des Carnutes, priſe & brûlée par Céſar, réparée par Aurelien, dont elle prit le nom *Aurelianum*, Orléans. Elle devint le ſiége du Royaume de Clodomir. Le nouveau pont ſur la Loire, un des plus beaux de l'Europe, a été fini en 1760.

GEPIDES, Peuples Barbares ſortis de la Scandinavie, que Jornandes appelle *Vagina Gentium*, tiroient leur origine des Goths. Ils ſe jeterent ſur les terres de l'Empire Romain dans le temps de ſa décadence. Alboin, Roi des Lombards, les extermina entiérement, tua Cunimond leur Roi, ſe fit de ſon crâne une coupe pour les feſtins : il força Roſemonde, qu'il avoit

épouſée, à boire dans le crâne de ſon pere : cette cruauté la révolta, & lui fit aſſaſſiner Alboin en 573.

GERGOVIA, Capitale des Arvernes : cette fortereſſe qui vit échouer devant ſes murs la fortune de Céſar, a diſparu. On ignore ſon emplacement ; on ſoupçonne qu'elle étoit ſur une montagne, à 2 lieues de Clermont, qui porte encore le nom de *Gergoie*, près du Puys de Monton & du ruiſſeau la Serre.

GERGOVIA *Boïorum*, que Jul. Celſus, Auteur de la vie de Céſar, dit avoir été bâtie par ce grand Capitaine, en faveur des Boïens. Vercingentorix en fit le ſiége, que Céſar lui fit lever. Elle devoit être ſur la frontiere des Eduens & des Bituriges, du côté de Moulins, & non pas à Moulins même qui doit ſon origine aux Sires de Bourbon.

GERMANIE, grande contrée d'Europe, habitée par les Germains, mêlange de différens Barbares, qui ſucceſſivement l'inonderent. Les Suèves, du temps de Céſar, y avoient cent Cantons. Les Ubiens, les Cattes, les Cheruſques, les Bructeres, les Vindelices, les Cimbres, les Sicambres, les Bourguignons, les Bataves, étoient les plus diſtingués ſous les Romains. Ce Pays perdit ſon nom de Germanie, & fut connu ſous le nom d'Allemagne, du peuple *Allemanni*, qui ſignifie ligue de toute ſorte de Peuples, *omnes viri*. Le nom de *Suève* s'eſt conſervé dans la *Suabe*. On prétend que le nom de Germain, *Man-ger*, ſignifie homme

Digitized by Google

de guerre. Tacite a tracé de main de Maître les mœurs des Germains.

GESSORIACUM, le plus célèbre port des Morins, très-frequenté ſous les Romains pour faire le trajet dans la grande Bretagne. Caligula y fit bâtir un phare que Charlemagne répara. Geſſoriacum avoit pris ſous Conſtantin le nom de *Bononia*, Boulogne-ſur-Mer en Picardie.

GETES, *Getæ*, ancien Peuple de la Scythie, ou Tartarie, qui attaqua ſouvent les Huns & les Parthes. Des bords de la Mer Caſpienne il vint s'établir ſur le Danube. Ovide exilé à Tômes ſur le Pont-Euxin, en parle dans ſa premiere élégie. Leur Roi Boerebiſte porta ſa Nation à un haut degré de puiſſance, dont elle déchut par ſes diviſions & par les armes des Romains.

GOTHS, *Gothi*, originaires de l'Iſle de Gothland en Scandinavie, habitoient le long de la Viſtule juſqu'à Dantzick. Sous Marc-Aurele, ils s'emparerent de la Dacie : alors ceux qui habitoient les parties orientales du Pont-Euxin, furent appellés *Oſtrogoths*, Goths orientaux : les autres à l'occident s'appelloient Viſigoths, d'où une partie de la Suede conſerve le nom de *Gothie*. Ces Peuples déſolerent l'Empire Romain. Claude II, Conſtantin & Julien les défirent ſouvent : mais ils battirent Valens, & le brûlerent dans une maiſon en 378. Alaric leur Roi prit & brûla Rome. Aſtaulphe commença, en 410, le Royaume

des Viſigoths dans l'Aquitaine. Leur Roi Alaric fut tué par Clovis à la bataille de Vouillé en Poitou, en 507, & ſa mort mit fin à leur Royaume, qui fut uni à la France. Amalaric fonda en Eſpagne le Royaume des Viſigoths, qui fut détruit par les Mahometans en 711. On croit que les Villes de *Gotha* en Turinge, *Gotingat* au Duché de Brunſwick, *Gotenbourg* en Suede, tirent leur nom des Goths.

H.

HELVETII, Peuples de la Gaule, ſéparés des Germains par le Rhin, des Séquanois par le Mont Jura, partagés en quatre Cantons du temps de Céſar : ce ſont aujourd'hui les treize Cantons Suiſſes, qu'on appelle le *louable Corps Helvétique.*

HERCYNIE (la Forêt), *Hercynia Sylva*, du temps de Céſar couvroit toute la Germanie. Il falloit neuf jours pour en traverſer la largeur, & ſoixante pour la ſuivre dans ſa longueur. La *Forêt Noire* eſt un reſte de l'Hercynie. Les montagnes qui enveloppent la Bohême, ſont appellées *Hercynii Montes.*

HUNS, *Hunni*, Nation tartare à l'occident de la Chine, dont une muraille immenſe les ſéparoit. Ils étoient d'une figure affreuſe, perfides & brigands. Les Huns firent trembler l'Orient & l'Occident. Attila leur Roi fit d'horribles ravages dans l'Empire Romain, ſur-tout dans les Gaules, où il fut battu par Ætius en

Digitized by Google

451. Après ſa mort les Huns ſe diviſerent, furent défaits par Béliſaire, & leur nom diſparoît dans l'Hiſtoire.

I.

ITIUS Portus, ancien Port de la Gaule ſur la Manche, où Céſar s'embarqua pour paſſer dans la grande Bretagne : c'eſt Wiſſan, Bourg entre Calais & Boulogne. Froiſſard lui donne le nom de groſſe Ville. Pluſieurs grands chemins y aboutiſſoient. M. de Broſſes, avec d'autres Savans, prétend que c'eſt Calais, qu'il dérive du celtique *cal*, *cala*, Portus. Voy. ſon livre du *Mécaniſme des Langues*, en 2 vol. *in*-12. Les Anglois ont ruiné Wiſſan, après la priſe de Calais, en 1347. Les ſables éloignent déjà l'ancien Port de Wiſſan a plus de 400 pas. *Vidi factas ex æquore terras.* Ov. Met. l. 3.

JURA, *Juraſſus*, le Mont Jura ſépare la Suiſſe, le Bugey de la Franche-Comté. Le Doubs, l'Orbe, le Lizon, l'Albarine, le Seron, ſortent de ces montagnes. Saint-Claude eſt dans le Mont Jura.

L.

LANS-ſur-Leigne, *Latiſcum*, *Laticum*, *Latzum*, Ville du ſecond ordre, ruinée au IIIe. ſiécle. On y battoit monnoie, puiſque le Blanc cite une piéce qui portoit *Latiſco Caſte* pour *Caſtello*. L'emplacement eſt à demi-lieue de Molême en terres labourables.

LEMAN, *Lacus Lemanus*, Lac de Genève, qui a seize lieues de longueur sur cinq de largeur à son milieu. Il borde tout le Pays de Vaud. Il est formé en partie par le Rhône qui le traverse, & en sort à Genève. C'est le seul Lac de la Suisse qui ne gêle jamais. Il abonde en poissons, sur-tout en truites.

LEUCI, les Leuquois, ancien Peuple de la Belgique qui répond au Diocèse de Toul avant son démembrement, ayant pour Capitale Toul sur la Moselle.

LOMBARDS, *Longobardi* ou *Langobardi*, horde de Tartares, qui des bords de la Mer Caspienne vinrent s'établir en Pannonie. L'Eunuque Narzes, mécontent de Justin II, appella dans l'Empire leur Roi Alboin, qui en 568 s'empara de presque toute l'Italie, se fit proclamer Roi à Milan, résida à Pavie, & donna le nom de Lombardie à ses Etats. Ses successeurs inquiétèrent souvent les Papes, qui eurent recours aux François. Pepin entra deux fois en Italie, pour forcer les Lombards à restituer ce qu'ils avoient pris. Charlemagne s'empara de Pavie en 774, & prit Didier, 23e. & dernier Roi des Lombards, qui mourut à Corbie. Le Vainqueur joignit au titre de Roi des François, celui de Roi des Lombards : ce mot signifie *longue barbe*.

Luxeu, *Luxovium*, Ville ancienne de la Séquanie, au pied des Vosges, connue par ses eaux thermales, ruinée par Attila en 450 : elle devint célèbre par l'Abbaye que S. Colomban

Digitized by Google

y établit du temps du Roi Gontran. Ebroin, Maire du Palais, y fut enfermé auſſi bien que St. Léger. Tous les Religieux furent maſſacrés en 731 par les Sarraſins, qui renverſerent l'Abbaye. Les bains ont été rétablis en 1764.

M.

MANTAILLE, *Mantalla*, *Mantillum*, *Mantula*, Village du Dauphiné, Election de Romans, dans la Valoire, à une lieue & demie du Rhône, près de la Terre de Mantoz. Il y avoit un Château qui ſervoit de Maiſon de plaiſance à des Rois, aux Dauphins Viennois, & même à des Archevêques de Vienne, auxquels il fut cédé. Ayant été brûlé en 1402, il eſt reſté enſeveli ſous ſes ruines. Il s'y tint un Concile de 23 Evêques, qui déférerent la Couronne d'Arles à Bozon en 879.

MEDIOMATRICI, Peuple de la Gaule Belgique, qui comprenoit le Diocèſe de Metz. La Capitale étoit *Divodurum*, Metz au confluent de la Seille & de la Moſelle, ruinée par Attila. Elle devint la Capitale du Royaume d'Auſtraſie depuis le Roi Thierri, qui y avoit un Palais. Les Empereurs s'en rendirent maîtres; elle leur fut enlevée par Henri II en 1552, & reſta à la France par le traité de Cateau-Cambreſis en 1559.

MORINI, Peuples de la Gaule Belgique qui habitoient le long de la Mer. Le *Portus Icius* & le Port *Geſſoriacum* étoient des Morins. Pla-

Digitized by Google

cés à l'extrêmité des Gaules, ils ſont appellés par Virgile, *extremi hominum*, & par Mela, *ultimi Galliarum Gentium*. Leur territoire embraſſoit les Diocèſes de Boulogne, de Saint-Omer & d'Ypres.

MEUVI, *Moſa*, lieu placé par les Itinéraires entre Langres & Toul, au paſſage de la Meuſe. Cette Paroiſſe de 117 feux, enclavée dans le Baſſigny, eſt de la Généralité de Bourgogne.

N.

NANTUATES, Nation de la Province des Alpes Grecques, qui occupoit le Valais & partie du Chablais.

NERIS, *Aquæ Neræ*, Bourg du Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, entre Château-Meillan & Chantelle. Ses eaux minérales connues des anciens, ſeroient plus fameuſes, ſi l'accès en étoit plus facile.

NERVIENS, *Nervii*, Peuples de la Belgique, habitoient le Pays qui compoſe les Diocéſes de Cambrai, Tournai, Gand & Bruges.

NOIODUNUM, *Colonia Equeſtris* : cette Colonie fut auſſi appellée *Julia*, Chef d'un Canton, *Pagus Equeſtricus* ; c'eſt Nion entre Genève & Verſoi, le long du lac Leman, dans le Canton de Berne. Elle fut réduite en cendres en 1399, & a eu bien de la peine à ſe rétablir.

Digitized by Google

NORICUM, grande Contrée de l'Europe, entre le Danube & le Rhin, comprenoit partie de l'Autriche, l'Archevêché de Salzbourg, avec la Stirie & la Carinthie. Elle fut ſubjuguée par les Romains. Les Goths, les Suèves, les Rugiens, les Herules y partagerent ſucceſſivement les dépouilles des Romains. S. Santin au ve. ſiécle fut l'Apôtre du Pays.

NORMANDS, *Normani*, hommes du Nord, *Man-nord*, ſortis de la Norvege & du Danemarck, commencerent, dès le regne de Charlemagne, leurs incurſions en 809. Cet Empereur appercevant du haut de ſon Palais des vaiſſeaux Normands, ne put retenir ſes larmes. » Si je pleure, dit-il à ſes Courtiſans, ce n'eſt » pas que je craigne pour moi, mais je tremble » pour mes ſucceſſeurs. Si ces Peuples oſent » attaquer mon Empire de mon vivant, que » ne feront-ils pas lorſque je ne ſerai plus? « Son ame ſembloit preſſentir ce qui devoit arriver un jour. La Religion lui faiſoit regarder ces brigands comme une verge que Dieu recéloit dans le Nord, pour le frapper dans ſa poſtérité.

Après avoir ravagé la France pendant près d'un ſiécle, ils forcerent nos Rois à les recevoir pour Vaſſaux. Charles le Simple céda, en 912, à Rollon leur Chef, la Neuſtrie, qui prit le nom de Normandie.

NOVIODUNUM, depuis *Nevirnum*, Nevers ſur la Loire, dans la dépendance des Eduens: elle en fut détachée pour compoſer une Cité ou Diocèſe au VIe. ſiécle, ſous la Métropole

de SENS. St. Aré ou Aride, un de ſes premiers Evêques, étoit né à Alize en Auxois.

NOVIODUNUM *in Biturigibus*, Noyan ou Nouan en Berri, à la hauteur de Bourges.

NUITONS, *Nuithones*, Peuples de Germanie, qui comprenoit partie du Brandebourg & du Mecklenbourg : unis aux Bourguignons, ils firent des ravages dans le Pays des Rauraques & des Helvétiens au ve. ſiécle. Une partie des Nuitons s'établit chez les Suiſſes, & donna le nom de Nuit-land au Pays qui forme le territoire allemand du canton de Berne.

O.

OCTODURUS, que Céſar appelle *Vicus Veragrorum*, eſt Martigni ou Martinach en Valais ſur la Drance. Cette Ville, dont les Itinéraires font mention, a tenu le premier rang dans la Vallée Pennine. La Capitale des *Seduni*, Sion, n'eſt devenue Siége Epiſcopal que par la tranſlation de celui d'Octodure vers la fin du vi^e^. ſiécle. L'Empereur Maximien campoit à Octodure, lorſqu'il fit décimer la Légion Thébaine. V. *Agaune*.

ORLEANS. V. *Genabum*.

OURIQUE, Ville de Portugal dans l'Attenſo, où Alphonſe remporta la victoire en 1139 ſur cinq Rois Maures. Les têtes des cinq Rois Maures font aujourd'hui l'écuſſon des Rois de Portugal.

Digitized by Google

P.

PANNONIE, grande contrée de Germanie au nord du Danube, qui contenoit la baſſe Autriche, la partie de la Hongrie qui eſt à la droite du Danube, & la Sclavonie. Cette Province, après avoir paſſé ſous la domination des Macédoniens, des Gaulois, des Romains & des Goths, fut aſſujettie par les Huns, qui lui donnerent le nom *de Hongrie*. Quatre Empereurs ſont ſortis de ce Pays; M. Aur. Probus, Met. Decius ſurnommé Trajan, Flave-Jovien & Valentinien. St. Martin étoit de Sabarie, Ville de la haute Pannonie. Saint Jerôme naquit à Stridon en baſſe Pannonie, l'an 340.

PHOCÉENS, Habitans de Phocée, Ville de l'Yonie dans l'Aſie mineure, avec deux Ports à ſix lieues de Smyrne; ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un miſérable Village aux Turcs. Marſeille eſt une Colonie de Phocéens.

PISTRES ou PÎTRES, *Piſtæ*, Village ſur l'Andelle, à 4 lieues de Rouen, près du Pont de l'Arche, célèbre dans l'Hiſtoire de France. Charles le Chauve y fit conſtruire un Pont & une fortereſſe pour arrêter les courſes des Normands. Il y tint pluſieurs Parlemens ou aſſemblées des Barons. C'étoit une des ſept places du Royaume où l'on battoit monnoie au IXe. ſiécle. Des Savans placent ce lieu au Pont de l'Arche ſur la Seine.

Digitized by Google

Q.

QUADES, habitoient la Moravie & les bords du Danube, à l'oppoſite de Vienne & de Strigonie. Ils battirent Domitien, & furent défaits par Marc-Aurele en 166. Huit ans après, cet Empereur étoit encore occupé à cette guerre, lorſqu'une pluie miraculeuſe, obtenue par les Soldats Chrétiens, ſauva ſon armée. Sous Gallien, ils pillerent la Pannonie. Depuis Numérien, l'hiſtoire n'en fait plus mention dans la ſuite.

R.

RAURACI, Peuple Helvétique qui occupoit le Diocèſe de Baſle. V. *Auguſta Rauracorum.*

RHETES : la Rhétie, Contrée d'Europe dans les Alpes, dont Coire étoit la Capitale, aujourd'hui le Pays des Griſons. Tacite appelle Augsbourg, *Auguſta Vindelicorum*, une illuſtre Colonie des Rhetes. Leurs courſes en Italie obligerent Auguſte d'envoyer contre eux Druſus, fils de Livie, qui les ſoumit. Horace a célébré les exploits de ce jeune Prince. Le Rhin, le Ticin, l'Adige avoient leurs ſources aux environs, & leur cours chez les Rhetes.

S.

SALYES, *Salyii*, Nation de Liguriens établis dans

dans les Gaules, qui les premiers y attirerent les armes romaines ſur les plaintes de Marſeille. Leur puiſſance s'étendoit depuis le Rhône juſqu'aux Alpes. Le Pays en plaine aux environs d'Aix paroit avoir été leur principal quartier.

SANTONES, Peuple de l'Aquitaine, qui occupoit le Diocèſe de Xaintes, le Pays d'Aunis & l'Angoumois.

SARMATES, *Sarmatæ*, *Sauromatæ*, Peuples qui habitoient ſur les bords du Tanaïs juſqu'au Boſphore Cimmerien. L'Empereur Gratien, qui les défit, en tranſporta dans différens Cantons des Provinces Romaines. Il y en avoit en pluſieurs endroits de la Gaule, notamment à Langres.

SARASINS, *Saraceni*, Peuples originaires d'Arabie, nommés auſſi Agareniens & Iſmaélites, parce qu'ils deſcendoient d'Agar & d'Iſmaël. *Saraca*, Ville d'Arabie, étoit leur Capitale. Devenus Mahometans, ils ſe rendirent redoutables à l'Aſie, l'Afrique & l'Europe. C'eſt contre eux que les Princes Chrétiens ſoutinrent long-temps la guerre en Orient, pendant les Croiſades des XII & XIIIe. ſiécles. Les Turcs & les Perſes ont fait diſparoître le nom de Saraſins.

SAXONS, *Saxones*, Peuples du Nord qui infeſterent les Pays maritimes de la Gaule, nommés au Ve. ſiécle, *Littus Saxonicum*. Thierri, Roi d'Auſtraſie, conquit, par leur ſecours, la Thuringe en 531. Ils habiterent enſuite le cours

de Vezer entre le Rhin & l'Elbe. Charlemagne ne parvint à les soumettre qu'à la 33e. année de guerre presque continuelle. Il en dispersa une partie dans ses Etats. Hambourg devint la Capitale de ceux qui restèrent dans leur Pays.

SCORDICI, Peuples de la basse Pannonie, errans & d'une origine gauloise. Scipion les réduisit en un si triste état, que du temps de Strabon à peine connoissoit-on leur nom.

SUEVES, *Suevi*, nom général que Tacite donne aux Peuples qui habitoient sur l'Elbe, même dans la Sarmatie au delà de la Germanie. Ces vastes Pays furent appellés *Suevia*. Leur nom s'est conservé dans la *Suabe*. La Mer baltique est appellée *Suevicum Mare*.

T.

TAURINI, Peuples d'Italie, dont *Augusta Taurinorum*, Turin, étoit la Capitale : c'est aujourd'hui le Piémont.

TAURISCI, habitoient vers la source du Rhône. Ils inspirerent aux Helvétiens, du temps de César, le dessein de passer en Italie. Ils oserent essayer de forcer les passages des Alpes. Leurs descendans, les Taurisques modernes, sont ceux du canton d'Uri en Suisse.

THERMOPYLES : passage de 60 pas de largeur entre la Phocide & la Thessalie, que Philippe nommoit la *clef de la Grece*. Leonidas,

Digitized by Google

Roi des Lacédémoniens, défendit avec 300 hommes ce paſſage, contre l'armée effroyable de Xercès. L'Empereur Juſtinien fortifia les Thermopyles, qui ſignifient *portes des eaux chaudes.*

TOLBIAC, *Tolbiacum*, ſur la route de Treves à Cologne; c'eſt Zulpick ſur la Naſſel, à 4 lieues de Juliers & de Bonn. La victoire de Clovis ſur les Allemands a rendu ce lieu célèbre.

TOXANDRI : Pline place ces Peuples au delà de l'Eſcaut, dans la partie ſeptentrionale du Brabant. *Regio Toxandria* étoit peu éloignée de la Ville de Maſtrick : elle formoit au IXe. ſiécle un Comté. *Toxandria locus* d'Amien Marcellin où Julien reçut à compoſition une bande de Francs qui y avoient formé un établiſſement, eſt *Yeſſender-loo*, Bourg dans la Campine, au nord du Brabant.

V.

VANDALES, *Vandali*, *Vendelici*, Peuple de la Germanie qui habitoit entre la Viſtule, l'Elbe & la Trave. Sous le nom de Vandales étoient compris les Angles, les Varins, les Sidiniens, les Rugiens, les Herules, les Lombards & les Bourguignons. Leur Roi Gonderic vint ravager les Gaules, & entra en Eſpagne en 409. Genſeric ſon frere paſſa en Afrique, dont il s'empara en 429, aſſiégea quatre mois Hypone, qu'il brûla ainſi que Carthage. Saint Auguſtin

mourut pendant le ſiége de ſa Ville Epiſcopale. Ce Prince s'empara de Rome, qu'il pilla pendant 14 jours. Béliſaire, par ſes victoires, mit fin en 534 à la domination des Vandales en Afrique, après avoir duré 105 ans.

VELLAUNODUNUM, Ville des Sénonois que Céſar reçut à compoſition : c'eſt Beaune en Gâtinois.

VIDUBIA : c'eſt Villy entre Beaune & Cîteaux, ou, ſelon M. d'Anville, *Saint-Bernard ſur la Vouge*, dans les bois de Cîteaux, où l'on reconnoît des traces de la voie romaine.

VINDELICIA, partie de la Baviere, à la droite du Danube, avec une portion de la Suabe juſqu'au lac de Conſtance : cette Ville même appartenoit aux Vindeliciens. Le Pays ayant été conquis par les Romains, fut joint à la Rhétie. Horace appelle ces Peuples, *Rhæti Vindelici.*

VINSDISCH, *Vindinoſſa*, ſur la Ruſſ, près de ſa jonction avec l'Aar vers le haut Rhin. Tacite y fixe le quartier de la 21e. Légion. Deux voies romaines y aboutiſſoient. Cette Ville ayant été ruinée au VIe. ſiécle, ſon Siége Epiſcopal fut transféré à Conſtance, qui reconnoît Mayence pour Métropole.

VISIGOTHS : V. *Goths.*

Fin de la Table Géographique.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE.

LES Eduens : leur Capitale & République, Pag. 2.
Les Lingons ; les Séquanois ; leurs Villes, 3 & 4.
Colonies de la Celtique, 5.
Les Gaulois ſous Brennus prennent Rome, 7-8.
Les Gallo-Thraces & Gallo-Grecs, 9.
Les Arvernes & les Allobroges domptés, 11.
Les Eduens, freres des Romains, 12.
Les Helvétiens & les Sueves défaits par Céſar, 13.
Soulevement de la Gaule contre Céſar, 16.
Vercingentorix Général des Gaulois, 18.
Se renferme dans Aliſe où il eſt pris, 21.
RELIGION *des Celtes*, 22.
Cérémonie du Guy, 25.
Temples ; Divinités ; inſcriptions, 27-29.
Druïdes : Sacrifices inhumains, 30-32.
Druïdeſſes, 35.
Bardes ; Poëtes ; Muſiciens, 36.
MŒURS *& Uſages des Celtes*, 39.
Hoſpitalité ; habillemens, 41-42.
Exercice des jeunes gens, 43.
Chaſſe ; armes ; Fêtes des Chaſſeurs, 44-46.

Digitized by Google

Feſtins ; vin ; cruches, 47.
Tête de l'ennemi clouée ; coupe, 50.
Courage des Celtes ; leur épée, 52.
Chevelure ; jeux ; pouvoir paternel, 55-57.
Cabanes ; caves ; maiſons ; Villes, 60-62.
Commerce ; monnoie, 63.
Funerailles ; urnes, 65.
Ignorance des Celtes ; Sciences ; Ecoles, 67.
Langue celtique ; Dialectes ; Langue latine, 69-71.
Reſpect pour les femmes ; Sénat de Gauloiſes, 72.
LA BOURGOGNE *ſous les Romains*, 75.
Triomphes de Céſar, 76-77.
Fondation de la Ville de Lyon, 79.
La Celtique ſous Octave-Auguſte, 80.
Lyon embelli, *appellé* copia ; *ſon Temple*, 81.
Quatre grands chemins tracés par Agrippa, 82.
Colonnes milliaires, 83.
Auguſte à Bibracte qui prend ſon nom, 85.
Bains de Bourbon-Lancy, 86.
Colonies Romaines ; Loix Romaines, 87.
Sacrovir prend les armes, eſt défait, ſe tue, 90.
Caligula à Lyon ; prix d'éloquence, 91.
Claude admet les Eduens au Sénat, 92.

Digitized by Google

Ce qui se passe en Gaule sous Neron, Galba, Vitellius, 93-98.
Maricus Boyen, pris & massacré, 99.
Julius Sabinus ; Eponine son épouse ; leur fin, 100.
ETABLISSEMENT *de la Religion Chrétienne,* 103.
Ravages du Roi Crocus ; sa mort, 105.
Posthume se défend dans Autun contre Gallien, 106.
Autun assiégée par Tetricus, & démantelée, 107.
Aurélien en la Gaule ; camp romain, 108.
Probus permet de planter la vigne, 109.
Les Bagaudes ruinent Autun, 110.
Constance-Chlore répare cette Ville, 111.
L'Orateur Eumene ; Ecoles d'Autun, 112.
Constantin en cette Ville ; ses largesses, 115.
Saint Rhetice aux Conciles de Rome & d'Arles, 118.
Autun délivrée par Julien, 119.
Julien ; ses victoires : sa mort, 120.
Les Barbares inondent les Gaules, 121.
Sac de Rome par Alaric ; fin de l'Empire Romain, 122.
BOURGUIGNONS *dans les Gaules ; leur origine,* 123.
Leurs mœurs ; Bourguignons salés, 127.
Sont les premiers Chrétiens ; leur éloge, 128.

Digitized by Google

Leurs Rois, 1.
Attila défait ; ſa mort, 133.
Abbayes de Condat, de Reome, de Saint-Rambert, 136.
Gondebaud ; ſes victoires, 138.
Sa niéce Clotilde épouſe Clovis, 139.
Bataille de Fleurey où Gondebaud eſt défait, 142.
Loix Gombettes ; quelques-unes citées, 143.
Fondation de pluſieurs Abbayes en Bourgogne, 150.
Sigiſmond ; ſes fautes, ſa piété, ſa mort, 152.
Son frere Godomard perd ſes Etats, 155.
Savans & illuſtres Bourguignons au V & VIe. ſiécles, 157.
LIVRE IV. *La Bourgogne ſous les Rois de France*, 158.
Chramne à Dijon ; ſa mort violente, 159.
Gontran, Roi de Bourgogne, 160.
Brunehaut ; ſes fondations ; ſon ſupplice, 163.
Dagobert tient ſes Aſſiſes en Bourgogne, 164.
St. Leger, Evêque d'Autun, Miniſtre des Rois, 166.
Ravages des Sarraſins ; leur défaite, 168.
Charlemagne, bienfaiteur des Egliſes de Bourgogne, 169.

Digitized by Google

Louis ſon fils délivré par les Bourguignons, 170.
Lothaire brûle Chalon ; ſa mort, 171.
Illuſtres & Savans Perſonnages en Bourgogne, 173.
USAGES ; *mœurs*, 178.
Les premieres Orgues ; papier ; livres, 185.
Juifs : expulſés, rétablis, chaſſés, 189.
Imaginent les lettres de change, 192.
La Bourgogne ſous les Ducs Bénéficiaires, 193.
Dijon devient Capitale ; Autun perd ce titre, 202.
Reliques apportées en Bourgogne ſous les Normands, 203.
Famine qui dure 3 ans, en 1030, 207.
DUCS *de la 1re. Race : Robert Ier.* 209.
Humbert Ier. François Cardinal, 211.
Hugues Ier. ſe retire à Cluni, 213.
Antonins ; Chartreux, 215.
Eudes Ier. meurt à Tarſe, 216.
La Chevalerie ; Conférence à Cluni, 217.
Hugues II. Dijon incendié en 1137. 220.
Eudes II. Croiſade, 222.
Hugues III bâtit la Ste. Chapelle, 225.
Uſages ; Sciences ; Troubadours, 227.
Eudes III ; ſes fondations, croiſade, 234.
Se diſtingue à Bouvines ; meurt à Lyon, 238.

Digitized by Google

Croisades malheureuses ; avantages qu'elles procurent, 239.
Hugues IV se croise avec St. Louis, &c. 242.
Robert II ; ses enfans ; sa mort, 250.
Hugues V ; trêve de Dieu ; Templiers, 255.
Eudes IV fonde la Chartreuse de Beaune, 257.
Colléges des trois Evêques, de Bourgogne, d'Autun, de Cluni, 261.
Philippe de Rouvre ; les Anglois en Bourgogne, 264.
Le Roi Jean réunit la Bourgogne à la Couronne, 267.
Châteaux des Ducs de la 1re. Race, ibid.
Usages ; Coutumes, 268.
DUCS *de la seconde Race ; Philippe le Hardi*, 272.
Les Ecorcheurs ou Tard-Venus, 274.
Philippe arrête les Anglois à Tournehem, 276.
Etablit les Greniers à Sel, 277.
Dijon reçoit des priviléges, 278.
Entrée de Charles VI à Dijon, 279.
Jean Comte de Nevers, prisonnier de Bajazet, 283.
Mort de Philippe ; son corps aux Chartreux, 284.

Digitized by Google

Son Ordonnance sur le plan déloyal de gamai, 288.
Hommes illustres ; Aubriot, Savoisy, 290.
JEAN SANS PEUR *soulage ses sujets,* 292.
Fait assassiner le Duc d'Orléans, 293.
Périt sur le pont de Montereau, 299.
St. Vincent Ferrier en Bourgogne, 301.
Usages sous le Duc Jean, 302.
PHILIPPE LE BON ; *Traité de Troies,* 303.
Paix d'Arras ; conditions, 309.
Epidémie affreuse en 1438, 312.
Le Duc de Bar pris ; tour de Bar à Dijon, 313.
Le Duc d'Orléans délivré, épouse la niéce du Duc, 314.
Tournois à Marcenai, à Chalon, 318.
Bataille de Montlhery, 324.
Réponse ferme de Chimay à Louis XI, 326.
Université à Dole, à Louvain, 327.
Le Commerce & les Arts fleurissent sous le Duc, 328.
Mort de Philippe le Bon ; son éloge, 329.
L'Ordre de la Toison d'Or, 332.
Hommes illustres : J. Germain, Quentin Menard, 335.
Louis Alleman, Nicolas d'Apleine, deux Saints, 337.

Digitized by Google

Nic. Rolin, Philippe Pot, Jean Regnier, 338.
Uſages ; mœurs ſous le Duc, 340.
Invention de l'Imprimerie, 345.
Fêtes ; ſpectacles, 346.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE ; *ſon caractere,* 349.
Sac de Liége ; Louis XI à Peronne, 350.
Le Duc à Dijon ; myſteres, 352.
Batailles de Grantſon, de Morat, 354.
Mort du Duc à Nanci ; ſes funérailles, 357.
Quatre Hôtels des Ducs à Paris, 360.
Les Etats Généraux en Bourgogne, 361.
Mœurs des Chalonnois au XVe. ſiécle, 363.
Laurent Bureau ; ſes Dignités ; ſes fondations, 364.

TABLE *Géographique,* 367.

FIN.

Digitized by Google

ERRATA.

Pag. 11, lign. 34, Galila, *lisez*, Gallia.
Pag. 14, ſur le Doux, *lisez*, Doubs.
Pag. 93 à la note, le Serve, *lisez*, Leſave.
Pag. 193, lign. 17, s'entrelacent, *lisez*, s'entrelaçant.
Pag. 229, lign. 4, de Grenay, *lisez*, Creney en 1409.
Pag. 307, lign. 3, Iquier, *lisez*, Riquier.
Pag. 368, lign. 3, Herucle, liſez, Hercule.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, *l'Hiſtoire abrégée du Duché de Bourgogne, à l'uſage du Collège de Dijon.* Ce livre m'a paru plein de recherches curieuſes & très-utile à la jeuneſſe. A Dijon ce 28 Juin 1777. *Signé*, MORIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de

Digitized by Google

Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le Sieur CAPEL Libraire à Dijon, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public, *l'Hiſtoire abrégée du Duché de Bourgogne*; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance: à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur *HUE DE MIROMENIL*; qu'il en ſera

Digitized by Google

enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur *de* MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur *Hue de Miromenil*; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir led. Expoſant & ſes ayants cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre notre plaiſir. DONNÉ à Paris le troiſiéme jour du mois de Septembre, l'an mil ſept cent ſoixante & dix-ſept, & de notre regne le quatriéme. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1162, fol 422, conformément au Réglement de 1723. A Paris ce 6 Septembre 1777.

Signé, A. M. LOTTIN l'aîné, Syndic.

Digitized by Google

1re période de 407 à 534

Etablissement des Bourguignons dans
la Gaule et Rois Bourguignons

p. 123 127 ans pendant lequels regnerent

pages 3 Rois

de 411 à 470. 130 Gondicaire et Gondioc 56 ans
de 473 à 506 137 Gondebaud 33 ans de regne
de 506 à 524 152 Sigismond 18 ans de regne

2e période

p. 158 La Bourgogne sous les rois de France
de la 1re et 2e race, de 534 à 880
346 ans pend. lequels regnerent 11 rois

de 534 à 560 Theodebert, Clotaire 1er — cens. 96 ans de regne
de 560 à 593 160 Gontran — 33 ans de regne
de 593 à 596 162 Childebert — 3 ans
de 596 à 628 Thierri ou Theodoric, Clotaire II — cens 32 ans de regne

de 628 à 751. Dagobert, Clovis II, Childeric, Thierry — cens 123 ans

de 751 à 877 Pepin-le-Bref p. 468, Charlemagne 169, Louis-le-Debonnaire, Charles-le-Chauve — Sept 126 ans de regne

Saxuels 174 usage 178 — Anarchie complete p. 172 — c'est l'époque des Duchés, comtés et Seigneuries feodales.

alors, les debris de l'ancien
royaume de Bourgogne, &c

p. 173 formèrent trois royaumes : 1° celui de Provence (ou de Bourgogne cisjurane) par Boson, élu roi au concile de Mantaille en 879.
2° celui de la Bourgogne transjurane par Rodolphe, couronné à St Maurice en Valais en 888.
3° celui d'Arles, qui, en 930 se composa des deux premiers.

Ancienne Bourgogne proprement dite, c'est l'époque des Ducs Bénéficiaires

3e période
gouvernement des Ducs Bénéficiaires
de 880 à 1032 = 152 ans, pendant lesquels regnèrent 8 Ducs

p. 194
de 923 à 936 Richard-le-justicier mort en 923 (après D. Clément) Raoul le Crobble 13 ans de regne

de 936 à 951 Gilbert des Vergy 15 ans de regne
p. 197 Hugues-le-noir

de 951 à 956 Hugues-le-Blanc (l'Abbé ou le grand) 5 ans de regne
p 198

de 956 à 965 Othon 9 ans de regne.

de 965 à 1002 Henry (le grand) 37 ans
p 199. Dernier duc de l'ancien duché propre de son Bénéfice

de 1015 à 1032 Henry II. fils de Robert roi de France
p 203 après avoir gouverné la Bourgogne en qualité de Duc pendant 17 ans il monta sur le trône de France 1031, et céda à son frère Robert le duché de Bourgogne avec

Digitized by Google

4e période

gouvernement des Ducs héréditaires
de la 1re race (capetiens) de 1032 à 1361. —
329 ans, pendant lesquels regnèrent
12 Ducs

					Pages
de 1032 à 1075	=	Robert 1er fils du roi Robert et de Constance	43 ans	dorment	209
de 1075 à 1078	—	Hugues I.	3	p	211
de 1078 à 1102	—	Eudes I.	24	p	216
de 1102 à 1142	—	Hugues II.	40	p	220
de 1142 à 1162	—	Eudes II.	20	p	222
de 1162 à 1192	—	Hugues III.	30	p	225
de 1192 à 1218	—	Eudes III	26	p	227 usages saisines 234
de 1218 à 1272	—	Hugues IV	54	p	242
de 1272 à 1306	—	Robert II.	33	p	250
de 1306 à 1315	—	Hugues V.	10	p	294
de 1315 à 1349	Roman	Eudes IV	34	p	257
de 1350 à 1361	—	Philippe de Rouvres	11	p	264

proverbes 268

5e période

gouvernement des Ducs héréditaires
de la 2e race royale, de 1363 à 1477
(Valois)
114 ans, pendant lesquels regnèrent

		14e S.			
de 1363 à 1404		Philippe-le-hardi fils du roi de France Jean	41 ans	p	271
		15e S.			
de 1404 à 1419		Jean Sans peur	15	p	292
de 1419 à 1467		Philippe-le-Bon usages p. 302 hommes d'Auxois 335 - usages et mœurs	48		303 341
de 1467 à 1477		Charles le Téméraire	10		344
1477		parlement établi à Dijon		p	360
Tirage de plaidoiries des Ducs de Bourgogne				p	267

12 inventeurs de l'imprimerie à Mayence.

285 enfants de Philippe-le-Hardi
309 Jacqueline
314 enfants de Jean Sans peur
314 Anne
334 Van Eyck
331 Jeanne de Philippe-le-Bon 333 enfants
344 imprimerie 334 et 335 naissance
346 bibliothèque de Philippe-le-Bon
345 fête Lisbonne - mise fête 1454-1456
350 noblesse bourgeoise
358 femmes de chambre et dames
360 parlement - journaux
358 commune Lisbonne IV Lorenzo Valla
de beaux Bourgeois
342 [illegible]
[illegible]

Digitized by Google